



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



39.

1030.







39.

1030.

7






CHANTS POPULAIRES

DE

LA BRETAGNE.



**Koun a r'hado (barz) or bep moliannuz ar our
ha r'hénédel, ha sob digwez amzerasou.**

TRIGOR ÉNEZ PRIDEN. (Myvyrian, t. III. p. 291.)

**Le barde gardera le souvenir de toute chose digne d'éloges concernant
l'individu et la race, et de tout événement contemporain.**

TRIADES DE L'ÎLE DE BRETAGNE.

Barzas - Breiz.

CHANTS POPULAIRES

DE LA

BRETAGNE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

Avec une traduction française, des éclaircissements,
des notes et les mélodies originales,

PAR

Th. DE LA VILLEMARQUÉ.

Tomc Premier.

PARIS

DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 13.

CROST, libraire,
Quai Malaquais, 15.

||

TECHENER, libraire,
Place du Louvre, 14.

1859

1030.

*On recommande comme importantes les corrections
qui suivent.*

TOME I.

Introd. p. LXIV. *plus d'être*, lisez : d'être plus.

Pages 64, vers 1, et 70, vers 7 et 9, au lieu de *mann*, lisez : mamm.

— 136, au lieu de *seine*, lisez : sein.

— 144, vers 15, au lieu de *oskern*, lisez : eskern.

— 177, ligne 5, au lieu de *philologique*, lisez : chronologique.

— 183, ligne 18, et 185, ligne 12, au lieu de *sauf votre respect*, lisez : sauf votre
grâce.

Table. 171, lisez : 179.

PRÉAMBULE.

Les rois, les nobles et le clergé de France ont leur histoire ; le tiers état, grâce aux travaux qui se poursuivent sous la direction de M. Augustin Thierry, ne tardera pas à avoir pareillement la sienne ; justice aura été faite à tout le monde , on n'aura oublié que le peuple ! D'où vient cet oubli ? Probablement de l'ignorance. Si l'on ne s'est pas mis en peine de recueillir les matériaux de l'histoire du peuple, c'est qu'on ne se doutait même pas qu'il en eût une. Il est vrai qu'elle n'est point enregistrée dans les Cartulaires et les Chroniques, qu'elle n'est pas écrite ; cependant elle existe consignée dans les poésies populaires et traditionnelles ; on n'avait qu'à les réunir. Voilà ce que nous aurions dû apprendre, il y a longtemps , des étrangers. Chose inouïe ! l'Espagne a des recueils de chants populaires, imprimés depuis l'an 1510 ; l'Italie a les collections de Muller ; la Suède, de Wolff, Geyer et Afzélius ; la Hollande de Fallers-Leben et Lejeune ; la Bohême, de Hauker ; la Russie, de Gœtze ; la Servie, de Vuk ; le Danemark, de MM. Grimm et Thièle ; l'Allemagne, de Herder, Van der Hagen, Gærres, Büsching, Erlach et Brentano ; l'Angleterre, de Percy,

★

Wartou, Ritson, Ellis, Jamieson, Brooke, Evan et Walter Scott; et nous, nous qui donnons si souvent l'impulsion à l'Europe, nous n'avons à opposer aux étrangers que deux recueils fastidieux, dont nous ont gratifiés des antiquaires allemands, à qui *Malbrough s'en va-t-en guerre*, et d'autres plaintes dans le même goût, ont paru dignes d'être imprimées!

J'ai tâché de combler, à l'égard d'une des provinces de France, la lacune que je viens de signaler ¹.

Si ce recueil était complet, il justifierait le titre qu'il porte, et offrirait véritablement un BARZAS-BREIZ, une *histoire poétique de la Bretagne* ² : religion, mythologie, mœurs, croyances et sentiments, individu, famille, nation, cette histoire a tout embrassé; malheureusement, nous n'en possédons plus que quelques précieux débris.

Quant à l'idée du recueil lui-même, le mérite de l'avoir conçue ne me revient pas en entier, il était commencé plusieurs années avant ma naissance. Voici quelle en a été l'origine :

Ma mère, qui est aussi celle des malheureux de sa paroisse, avait, il ya près de trente ans, rendu la santé à une pauvre chanteuse mendiante; émue par les prières de la bonne paysanne, qui cherchait un moyen de lui exprimer sa reconnaissance, et l'ayant engagée à dire une chanson, elle fut si frappée de la beauté des poésies bretonnes, qu'elle ambitionna parfois, depuis cette époque, ce touchant tribut du malheur, et souvent l'obtint; plus tard elle le sollicita, mais ce ne fut plus pour elle-même.

Ainsi est née cette collection; dans le but de l'augmenter, j'ai parcouru la Bretagne durant plusieurs années. J'ai assisté aux grandes réunions du peuple, à ses fêtes religieuses ou profanes, aux *pardons*.

¹ Espérons que M. Fauriel fera bientôt paraître aussi sa collection de chants populaires de l'Auvergne, sujet non moins digne d'exercer sa rare sagacité que les *chants populaires de la Grèce moderne*.

² Barzas, *historia poetica* (Voyez D. Lepelletier, dict. Brel.); Breiz, *Bretagne*.

aux foires, aux veillées, aux *fileries* ; les bardes populaires, les men-dians, les meuniers, les laboureurs, ont été mes collaborateurs les plus actifs ; j'ai aussi fréquemment consulté, avec fruit, les vieilles femmes, les nourrices, les jeunes filles et les vieillards. Les enfants mêmes dans leurs jeux, m'ont quelquefois, sans le savoir, révélé des trésors. Le degré d'intelligence de ces personnes variait souvent ; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'aucune d'elles ne savait lire.

Dans la masse des poésies populaires que j'ai ainsi entendues, il y aurait matière à plus de vingt volumes ; toutes, quoique très intéressantes pour les chanteurs, ne l'étaient pas au même degré à mes yeux ; les unes étaient curieuses au point de vue de l'histoire, de la mythologie, des vieilles croyances ou des anciennes mœurs domestiques ou nationales ; d'autres n'offraient qu'un intérêt purement poétique ; d'autres n'en présentaient sous aucun rapport : j'ai donc été forcé de faire un choix.

Mais si ce choix n'a pas toujours été d'accord avec le goût des chanteurs, la manière dont j'ai classé les chants de ce recueil m'a toujours été indiquée par eux. Comme eux je les ai divisés en trois catégories principales, à savoir : 1° en chants historiques (*Gwerzén-nou*) ; 2° en chants d'amour (*Sounennou*) ; 3° en chants religieux (*Kanaouennou*).

Pour avoir des textes aussi complets et aussi purs que possible, je me les suis fait répéter, souvent jusqu'à quinze et vingt fois par différentes personnes. Les versions les plus détaillées ont toujours fixé mon choix ; car la pauvreté ne me semble pas le caractère des chants populaires originaux ; je crois au contraire qu'ils sont riches et ornés dans le principe, et que le temps seul les dépouille. L'expérience prouve qu'on n'en saurait trop recueillir de versions. Tel morceau qui paraît complet au premier abord, est reconnu tronqué lorsqu'on l'a entendu chanter plusieurs fois, ou présente des altérations évidentes de style et de rythme, dont on ne s'était pas douté. Les versions d'un même chant s'éclairaient donc l'une par l'autre, l'éditeur n'a rien à corriger, et doit suivre avec une rigoureuse exactitude

la plus généralement répandue. La seule licence qu'il puisse se permettre, est de substituer à certaines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques de cette version, les stances, les vers, ou les mots correspondants des autres leçons. Telle a été la méthode de Walter Scott; je l'ai suivie. A ces libertés indispensables se bornent toutes celles que je me suis cru autorisé à prendre, et je présente ces poésies au public, avec la conviction qu'elles portent en elles les marques les plus incontestables de leur authenticité. Je pourrais donner d'autres preuves si cela était nécessaire, je pourrais citer les noms des chanteurs qui me les ont apprises; mais il me suffit d'invoquer l'autorité des personnes respectables des diverses parties de la Bretagne où elles se chantent en ce moment.

Quoiqu'elles aient été recueillies, soit en Tréguier, soit en Léon, soit en Cornouaille ou en Vannes, ou, selon les divisions françaises, dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, elles sont presque toutes populaires dans chacun de ces pays, et passent avec une facilité extrême du dialecte Léonnais dans celui de Tréguier, ou réciproquement, et de ceux-ci dans le dialecte de Cornouaille, duquel elles passent aussi parfois, mais plus rarement, dans le dialecte de Vannes. On conçoit que dans ces voyages, elles perdent en partie leur cachet, comme des médailles leur empreinte; toutefois, ce n'est pas au point qu'on ne puisse plus le distinguer; en les cherchant dans les pays auxquels elles semblent appartenir, on les y retrouve dans leur pureté primitive; mais il est des nuances tellement délicates, il y a une telle affinité entre quelques-uns des dialectes bretons, que je n'ose me flatter d'avoir toujours réussi à les publier dans celui qui leur convenait.

Les contractions et permutations de lettres que font subir à des mots identiques la variété des idiomes locaux, et surtout les règles des consonnes muables, lesquelles sont presque aussi multipliées et aussi difficiles à suivre dans les langues celtiques que dans les langues orientales, pourraient faire croire au premier abord que je n'ai pas suivi

une orthographe régulière ; un simple examen des textes prouvera le contraire; je me suis scrupuleusement astreint à celle de notre excellent grammairien Breton, M. Le Gonidec. Il n'y a qu'un seul point où, d'après son avis même, je m'en sois écarté, c'est dans l'accentuation des voyelles, qui varie de canton à canton, et qui n'a rien de fixe.

Une traduction en prose, aussi littérale que possible, est placée en regard des textes. Des arguments et des notes les accompagnent. Le recueil entier est précédé d'un essai sur la littérature populaire de la Bretagne, où je discute l'antiquité des monuments poétiques que je publie¹.

Comme on m'a reproché de ne point rendre des vers par des vers, selon l'usage des Allemands, quoique cette manière de traduire, qui d'ailleurs est fort difficile, ne soit guère admise en France, j'ai cru devoir donner quelques essais de traductions rimées.

Je publie aussi les airs originaux de la plupart de ces poésies; je les ai pareillement recueillis de la bouche des paysans Bretons, et M. Jules Schaëffer, de l'Académie royale de musique, les a notés avec une scrupuleuse exactitude, et ce sentiment particulier qu'un Breton seul pouvait y mettre.

Il ne me reste plus qu'à offrir mes remerciements aux diverses personnes, dont les suffrages, les conseils et les lumières m'ont encouragé et éclairé :

A MM. les membres du *comité historique de la langue et de la littérature françaises*, qui ont trouvé ce recueil digne de paraître sous leurs auspices ;

A M. Fauriel, qui, ayant été chargé de l'examiner, au nom du comité, a bien voulu dire, dans son compte-rendu, qu'il le jugeait « de nature à intéresser non seulement la France, mais l'Europe; »

A M. Villemain, président du même comité, maintenant ministre

¹ Je suis heureux de pouvoir dire qu'à la révision générale de mon travail, l'amitié éclairée de M. Alfred de Courcy m'est souvent venue en aide.

de l'instruction publique, qui, pour entendre la lecture de ces chants, dont son excellent goût a dirigé le choix, s'est plus d'une fois détourné d'un travail qui promet, selon M. de Chateaubriand, un des plus beaux monuments historiques du XIX^e siècle ;

Au chaire illustre des *Martyrs* lui-même, que la Bretagne n'entend pas, sans orgueil, proclamer le plus grand génie de la France ;

Mais surtout à M. Augustin Thierry, dont le nom est aussi une des gloires de notre époque ; à l'historien qui a si bien montré le parti qu'on peut tirer des poésies populaires ; à l'homme chez lequel les longues et cruelles souffrances qui l'ont privé de la lumière, semblent avoir accru les forces de l'intelligence, à celui qui m'a le premier accueilli, guidé, soutenu de la manière la plus affectueuse, et à qui j'ai voué un culte tout particulier de respect et d'admiration ;

Enfin, je ne puis oublier une femme modeste et de talent, l'amie de Silvio Pellico, madame Sophie Pannier, dont l'esprit fin, délicat, et bien fait pour saisir les beautés intimes de la poésie populaire, m'a suggéré plus d'une observation ingénieuse.

S'il m'est impossible de citer tous les savants étrangers, aux conversations ou aux ouvrages desquels j'ai eu également lieu de recourir, je nommerai du moins M. de Bunsen, ancien ministre du roi de Prusse à Rome, et MM. Grimm, que l'Allemagne compte, à bon droit, parmi ses illustrations.

Maintenant, quel que soit l'accueil que le monde savant réserve à cette publication, je me plais à espérer que les paysans de la Bretagne, à qui elle appartient et à qui je la dédie, me sauront gré de mes efforts.

INTRODUCTION.

I

« S'il s'est conservé quelque part, en Gaule, des bardes, et des bardes en possession de traditions druidiques, ce n'a pu être que dans l'Armorique, dans cette province qui a formé, pendant plusieurs siècles, un état indépendant, et qui, malgré sa réunion à la France, est restée celtique et gauloise de physionomie, de costume et de langue, jusqu'à nos jours ¹. »

Telle est l'opinion d'un de nos plus judicieux critiques. Quelque peu ambitieuse qu'elle soit, elle eût passé, près des savants du dernier siècle, pour une hypothèse absurde; les anciens Bretons étant à leurs yeux des barbares « qui ne cultivaient point les muses,

¹ J.-M. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, tome 1, p. 78.

et leur langue, à en juger par celle des Bretons d'aujourd'hui, un jargon grossier qui ne paraît pas pouvoir se prêter à la mesure, à la douceur et à l'harmonie des vers ¹. »

Ainsi pensaient les hommes éclairés de cette époque, qui mettaient de niveau, dans l'ordre des intelligences, l'Armoricain et le sauvage du Kamtschatka ; mais, en vérité, c'était pousser trop loin l'indulgence pour le premier, et se rendre coupable d'une injustice grave à l'égard du second ; car, le sauvage des glaces du Nord a une poésie qui lui est propre, et le Breton n'en aurait pas.

Cette manière de voir n'était point nouvelle. Abaylard traitait ses compatriotes de barbares ; il se plaignait d'être forcé de vivre au milieu d'eux, et se vantait de ne pas savoir leur langue, qui, disait-il, lui faisait honte ². La barbarie bretonne ³ était même tellement reconnue par les écrivains du moyen âge, qu'ils n'employaient pas d'autre expression pour qualifier la culture intellectuelle des Armoricains, et qu'ils en firent un jeu de mots quelque peu grossier ⁴ qui devint proverbial.

L'histoire de Bretagne n'offre pas seule ce phénomène : il se rencontre dans celle des Gallois, des Irlandais et des montagnards de l'Ecosse, qui ont été, à l'égard de l'Angleterre, dans les mêmes rapports nationaux que les Armoricains à l'égard de la France ; il doit se présenter dans l'histoire de tous les petits peuples qu'ont fini par s'incorporer les grandes nations qui les avoisinent.

¹ *Diétonn. Cello-Breton*, préface de D. Taillandier, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, p. 9.

² *Lingua mihi ignota et turpis (Epist. 1)*.

³ *Britannica barbaries (Peter. Epist. Hibern. ap. Usser, p. 116)*.

⁴ *Bruti Britones (Guilielmi Neubriensis, Hist. proœm., p. 13)*.

Dernièrement, une des premières Revues anglaises attribuait la « barbarie » des nations celtiques « à une inaptitude complète pour la civilisation ¹. »

Un critique du même pays s'exprime de la même manière dans un ouvrage tout récent : il les appelle « les restes d'une race impuissante et vaincue; sans trophées authentiques d'excellence et de grandeur passée, tels aujourd'hui qu'étaient leurs sauvages aïeux ². »

Partout une espèce d'anathème a été lancé contre cette race malheureuse que sa fortune seule a trahie. Partout frappée d'ostracisme, elle a été longtemps bannie du domaine de la science; et même aujourd'hui, qu'elle n'a plus à gémir sous la tyrannie du glaive, le despotisme intellectuel ne l'a pas encore partout délivrée de son joug.

Plus juste en France qu'en Angleterre, et moins préoccupée d'idées d'un autre temps, éclairée, franche et dégagée des liens étroits d'un patriotisme exclusif, la critique moderne comprend mieux ses devoirs. Du haut du Parnasse nouveau où elle règne, elle jette un vaste et libre regard autour d'elle. Vainqueurs et vaincus réconciliés, grands et peuple, égaux à ses yeux, sont admis à lui faire la cour. Comme elle a reçu avec orgueil les palmes lyriques du troubadour Provençal et les lauriers épiques du trouvère Français, elle sourira sans doute quand la Muse bretonne viendra à son tour, la dernière, poser timidement sur son front sa couronne de fleurs sauvages.

¹ *Foreign Quarterly Review*, n° 11, p. 496.

² Honor. Herbert (*Britannia after the Romans*, p. 29).

II

Les chanteurs populaires Bretons ayant conservé le nom des anciens bardes Celtiques¹ et sauvé de l'oubli quelques débris de leurs poésies ; quoiqu'il ne soit pas de notre sujet d'écrire l'histoire de ces derniers, il nous semble pourtant indispensable, pour l'intelligence de celle des autres, de placer ici un petit nombre d'observations sommaires, sur leur état et leur condition dans l'île de Bretagne, dans la Gaule et dans l'Armorique.

Les bardes primitifs passaient pour originaires de la Grande-Bretagne². Initiés comme les augures à la science divinatoire, ils partageaient avec les druides la puissance sacerdotale, et formaient, dans la société, une des classes les plus honorées³.

Le plus ancien monument qui en fasse mention remonte à quelques siècles avant l'ère chrétienne.

• Plusieurs vieux historiens, dit Diodore de Sicile, parmi lesquels Hécatée⁴, nous apprennent qu'il y a une île de l'Océan, opposée à la Gaule celtique et située vers le nord, où la tradition place le berceau de Latone, et où, pour cette raison, Apollon est adoré par dessus toutes les autres divinités. Les habitants le

¹ Bardus gallicè cantor appellatur (*Festus Pomp.*, lib. 11).

² Disciplina in Britannia reperta (César, *De Bello Gallico*, lib. vi).

³ Strabon, *Geog.*, iv, p. 248.

⁴ Il y a eu deux auteurs de ce nom ; l'un vivait deux siècles et demi, l'autre cinq siècles avant Jésus-Christ.

célébrent perpétuellement dans leurs chants, lui rendent les plus grands honneurs et passent pour ses prêtres. Le dieu a dans cette île un magnifique bois sacré, au milieu duquel s'élève un temple merveilleux de forme circulaire¹, rempli de votives offrandes. La ville voisine lui est également dédiée; un grand nombre d'entre les habitants savent jouer de la harpe, et en jouent dans l'intérieur du sanctuaire, en chantant à la louange de leur divinité des hymnes sacrés où ils vantent ses actions glorieuses; le gouvernement de la cité et la garde du temple appartiennent aux bardes², qui en héritent par une succession non interrompue³.

Au caractère religieux, les bardes joignaient un caractère national et civil, qu'il n'est pas moins important de remarquer. Dans la guerre, ils animaient de leurs prophétiques accents le courage de leurs compatriotes, en leur prédisant la victoire; dans la paix, tout à la fois juges des mœurs et historiens, ils célébraient des uns les nobles actions, et dévouaient au blâme les actions coupables des autres⁴. Si l'on consultait les lois de Moelmud, qui passent, près de quelques critiques, pour un remaniement ultérieur de lois préexistantes à l'établissement du christianisme, mais qui, certainement, sont antérieures à celles de Hoel-le-Bon, législateur Gallois du dixième siècle, on les trouverait assez d'accord avec les autorités anciennes que nous venons de citer.

Selon ces lois, le devoir des bardes est de répandre

¹ Probablement Stone-Henge.

² Βορσαδας; un critique Allemand propose de lire Βαρδους. En tout cas, ces ministres du culte d'Apollon ne peuvent être que des bardes. Elien le reconnaît formellement en traduisant Βορσαδας par Πεινται (H. A. et Diod. Sic., ed. Petr. Wess., t. 1, liv. 11, p. 159).

³ Diod. *ib.*, p. 159.

⁴ Ους μὲν ὑμνοῦσι οὐς δὲ βλασφημοῦσι (Diod., liv. v).

et de maintenir toutes les connaissances de nature à étendre l'amour de la vertu et de la sagesse. Ils doivent tenir un registre de chaque action mémorable, soit de l'individu, soit de la tribu ; de tous les événements du temps, de tous les phénomènes de la nature, des guerres et des victoires ; ils sont chargés de l'éducation de la jeunesse ; ils ont des franchises particulières ; ils sont mis de niveau avec le chef et l'agriculteur, et regardés comme un des trois *pilliers* de l'existence sociale ¹.

Quoi qu'il en soit, cette institution paraît s'être conservée plus longtemps et plus purement chez les Bretons insulaires que chez les Gaulois, parmi lesquels elle avait été importée ², puisque César nous apprend que quiconque aspirait à connaître à fond les mystères de la science, devait aller les apprendre de la bouche des bardes de l'île de Bretagne.

L'Armorique souffrait néanmoins exception ; bien qu'elle fit partie de la Gaule, et qu'elle en parlât l'idiome ³, sa position géographique, ses montagnes et la mer, l'avaient mise à l'abri des influences étrangères, et ses bardes conservaient encore au iv^e siècle de l'ère chrétienne leur caractère primitif.

Ausone connut l'un d'eux qui était prêtre du soleil, comme les bardes insulaires dont parle Hécátée : « C'était un vieillard ; il se nommait Phœbitius ; il composait et chantait des hymnes ⁴ en l'honneur de Bélen ; il appartenait à une famille de druides de la nation armoricaine. »

¹ Myvyrian, t. III, p. 291.

² In Galliam translata esse existimatur (Cæsar, lib. VI).

³ Non usquequaque utuntur lingua, sed paululum variata (Strabon, Géog.)

⁴ Beleni *Editus*. Voy. sur le sens à donner à ce mot, *Horace*, ép. 2, 1, 230.

Mais ces poètes ne devaient pas tarder à dégénérer eux-mêmes : Ausone semble l'insinuer, quand il nous fait observer que son druide est pauvre, malgré son illustre origine, et que son état ne l'a guère enrichi.

Les bardes insulaires subissaient déjà le sort des bardes Gaulois ; quelques-uns d'entre eux prenaient encore, il est vrai, le triple nom de barde, devin et druide¹ ; ils gourmandent les rois, les peuples et les moines² ; ils dispensent librement le blâme et la louange ; leur personne n'a pas cessé d'être inviolable et respectée ; ils se vantent d'être les descendants directs des anciens bardes de l'île de Bretagne³ ; cependant le plus grand nombre, sinon tous, n'ont pu se soustraire à l'influence des événements qui entraînent l'Europe entière vers des destinées nouvelles ; ils sont tombés dans un état peut-être moins subalterne que celui des bardes Gaulois, mais certainement bien inférieur à la haute position sociale qu'ils occupaient jadis.

Leurs plus anciens monuments poétiques, dont l'authenticité est désormais à l'abri de toute objection⁴, nous signalent cette décadence. Ils nous les montrent pour la plupart sous le patronage de leurs chefs nationaux. Nous les voyons s'asseoir à leur table, coucher dans leur palais, les accompagner à la guerre. Ils forment une portion régulière et constituée de chaque famille noble ; ils y occupent un rang distingué, ils ont des droits et privilèges qui

¹ Myvyrian, t. 1, p. 26 et 29.

² *Ibid.*, *ib.*, p. 27 et 161.

³ *Ibid.*, *ib.*, p. 26, 27, passim.

⁴ Voyez l'excellente dissertation de Sharon Turner, *A vindication of the genuineness of the ancient British poems*. London, 1803.

s'attachent à leurs fonctions, en même temps qu'ils ont des devoirs à remplir ¹.

Or cette époque était celle où les Bretons insulaires émigraient en masse en Armorique. Le premier passage avait eu lieu sous les ordres du tyran Maxime vers 390, du plein consentement des habitants de l'île; les autres furent forcés : les Bretons fuyaient la domination saxonne.

En allant par-delà les mers chercher leur nouvelle patrie, dit un auteur contemporain, ils chantaient sous leurs voiles, au lieu de la chanson des rameurs : « Vous nous avez livrés, Seigneur, comme des brebis pour un festin, et vous nous avez dispersés parmi les nations ². »

Les émigrations devinrent si fréquentes et si considérables, que l'île parut dépeuplée ³, et que peu de siècles après, le chef saxon Ina, craignant de manquer de sujets, députa vers les émigrés pour les prier de revenir, leur faisant les plus magnifiques promesses. Egalant ou surpassant même en nombre la population indigène, ils n'eurent pas de peine à faire prévaloir parmi elle leurs lois et leur forme de gouvernement. Aussi l'Armorique se divisait-elle, au v^e siècle, comme la Cambrie, en plusieurs petits états indépendants. C'étaient les comtés de Vannes, de Cornouaille, de Léon et de Tréguier, pays celtiques par leur langage, leurs coutumes et leurs lois. Les peuples qui en faisaient partie, outre leur évêque, avaient comme les Bretons - Cambriens leur chef particulier, quelquefois dominé par un chef suprême

¹ Myvyrian, t. 1, p. 4, 19, 35, 57, pass.

² Celeusmatis vice sub velorum finibus cantantes (Gildas, *De excidio Britanniæ*).

³ Spoliata emareuit Britannia (*Henric. Hutinson*, ap. D. Merice, *preuves*, t. 1, col. 164).

d'abord éligible, mais qui plus tard devint héréditaire, et finit par réunir à sa couronne les petits états indépendants qui entouraient son domaine.

Maintenant on concevra facilement pourquoi les plus anciens de ces chefs dont l'histoire nous a transmis les noms : Konan Meriadek et Gradlon, compagnons de Maxime ; Budik, Houel, Kalfurn, Fragan et les autres, sont tous des Bretons insulaires.

Des faits précédents il résulte, que les bardes formant une partie essentielle de chaque famille noble chez les Cambriens aux v^e et vi^e siècles, ces bardes ont dû les accompagner en Armorique.

En second lieu, que le bardisme primitif païen existant encore dans ce pays, lors de la première émigration, le bardisme insulaire chrétien, qui venait s'y établir, a dû exercer sur lui une influence notable et le modifier d'une manière quelconque.

Enfin, que la poésie bardique ainsi modifiée, a fleuri en Armorique au v^e et au vi^e siècles.

C'est ce que nous allons essayer de prouver.

Sans nous arrêter à l'opinion généralement reçue, qui fait un barde converti de l'émigré Gildas, frère d'Aneurin, nous passerons à la tradition courante au moyen âge. Selon Geoffroi de Monmouth, Taliesin, le chef des bardes, des prophètes et des druides de l'Occident, avait suivi les exilés Bretons en Armorique¹. Si cette tradition n'était fondée que sur le témoignage du crédule Bénédictin, on pourrait fort bien en douter; mais comme elle se trouve dans les anciennes annales des Bretons du continent, qui font

¹ Myvyrian, t. 1, p. 26, 30, 34.

² Venit (Taliesin) enim noviter de partibus Armoricanis
Dulcia quò didicit sapientis dogmata Gildæ.

(*Vita Merlini Caledoniensis*, p. 28. s^o xii^e.)

vivre le barde au pays des Vénètes ¹, et lui font prédire au prince armoricain Juthaël et à toute sa race, de glorieuses destinées ; elle nous semble admissible en bonne critique.

Au reste, Taliesin ne serait pas le seul barde insulaire émigré sur le continent ; il en est un autre du même temps, dont l'histoire, pour être moins connue, n'en est pas moins intéressante. Elle est tirée d'une vieille légende de Tréguier, de l'écriture du ^{xiv}^e siècle ², mais qui probablement a été composée avant cette époque.

« Hyvarnion, dit le P. Albert Le Grand dont nous empruntons la traduction, estoit natif de la Grand' Bretagne, et parfait musicien et compositeur de balets et chansons. Le roy (d'Armorique), qui se délectoit à la musique, l'appointa en sa maison et lui donna de grands gages.

« Une nuit, continue le naïf narrateur, il songea qu'il avoit espousé une jeune vierge du païs. Un ange lui estoit apparu en lui disant : vous la rencontrerez demain, sur votre chemin, près de la fontaine : elle s'appelle Rivannon ³. »

Cette jeune fille étoit de la même profession que lui ⁴ ; il l'épousa et en eut un fils nommé Houarvé, qui naquit aveugle, et chantait dès l'âge de cinq ans de beaux cantiques que lui apprenait sa mère ⁵.

Ainsi le génie des bardes de l'île de Bretagne s'unissoit à la Muse d'Armorique, loin des villes, dans

¹ Ingomar. *Vita Sancti Judicælis regis*, § 1. Voy. aussi Le Baud. *Hist. de Bret.*, c. 11, p. 81.

² D. Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*, 2^e édit., t. 1, p. 264. Bolland., *Acta Sanct.*, t. 111, juin, p. 336.

³ *Vie des Saints de Bretagne*, p. 145.

⁴ D. Lobineau, *ib.*, p. 264.

⁵ Albert-le-Grand, *ib.*, p. 145.

la solitude : mystérieux et poétique hymen, dont nos pères ont recueilli les fruits.

Mais s'il a existé, du v^e au vi^e siècle, en Armorique, des bardes soit indigènes, soit étrangers, leurs chants se sont-ils conservés jusqu'à nous, et quel en est le caractère? Ici, nous l'avouons, commence la difficulté de notre tâche, car on pourrait dire de ces chants ce que disait Giraud de Barry de ceux des anciens Gallois : « la plupart sont traditionnels; très peu sont écrits ».

Pendant, de même que les habitants du pays de Galles avaient recueilli les œuvres de leurs poètes les plus célèbres, les Bretons d'Armorique ont possédé jusqu'à la fin du dernier siècle un recueil des chants d'un de leurs bardes.

Ce barde, le seul dont la tradition populaire ait gardé le souvenir, se nommait Gwenc'hlan²; ses poésies que l'on a confondues, mal à propos, avec le manuscrit breton de Sainte-Nonn, récemment exhumé, portaient le titre de *Diouganou*, « prophéties, » et se conservaient dans l'abbaye de Landévenek, où le P. Grégoire de Rostrenen et D. Le Pelletier les ont consultées³.

L'estimable auteur de l'*Histoire de la langue des Gaulois*, a recueilli de la bouche des paysans une strophe des chants de notre poète : « L'avenir, dit le barde, entendra parler de Guinclan. Un jour les Bre-

¹ *Veterum Epist. Hibernicar. Syllog.* ap. Usser, p. 116.

² Guinclan, prophète Breton, ou plutôt astrologue très fameux encore aujourd'hui parmi les Bretons, Guinclan, dont j'ai vu les prophéties à l'abbaye de Landévenek entre les mains du R. P. D. Louis Le Pelletier, était natif du comté de Goëlo, en Bretagne-Armorique, et prédit, environ l'an 450, comme il le dit lui-même, ce qui est arrivé depuis dans les deux Breagnes (*Dictionn. Français-Breton*, t. II, p. 468).

³ L'éditeur de D. Le Pelletier nous apprend que le manuscrit datait du milieu du xv^e siècle (*Dictionn. Breton-Français*, préface, p. 8).

tons élèveront leurs voix sur le Menez-bré, et ils s'écrieront en regardant cette montagne : Ici habita Guinclan ; et ils admireront les générations qui ne sont plus, et les temps dont je sus sonder la profondeur. »

Au rapport du même écrivain, la tradition léonnaise affirme que le poète était païen, et qu'il avait prophétisé qu'un jour les prêtres chrétiens seraient traqués dans les bois comme des bêtes fauves.

On a dit qu'aucun historien ancien ne mentionne Gwenc'hlan. Nous pensons le contraire, et croyons avoir découvert dans un auteur antérieur à l'an 1000, un passage qui s'applique à lui.

Après avoir fait le tableau des v^e et vi^e siècles, Nennius ajoute :

« Talhaern Talanguen brilla dans la poésie, et Nuevin et Taliesin, et Bluchbar et Cian, qu'on appelle Gueinchquant, brillèrent à la fois, en même temps, dans la poésie bretonne ¹. »

Si Sharon Turner ne fait pas la moindre difficulté de corriger, avec Evans, Nuevin par Aneurin, et Bluchbar par Lywarc'h, ajoutant « qu'il n'y a pas un doute à avoir sur la justesse de ces corrections ², » et si nous adoptons leur amendement, il nous est impossible de retrouver, comme eux, Gueinchquant dans un certain Gwingwn, par la raison que ce prétendu personnage n'a jamais existé que dans l'imagination des deux antiquaires Anglais, qui ont pris le *Pirée pour un nom d'homme* ³.

¹ ... Et Cian qui vocatur Gueinchquant, simul, uno tempore in poemate britannico claruerunt (Ex Nennii M^o Johann. Cott. *Spect. ad geneal. saxon.* ap. Gale, xv, script., vol. III, p. 116).

² *A vindication of genuineness of the ancient British poems*, ed. 1803, p. 117.

³ Voici le vers gallois sur lequel ils s'appuient :

Mab an e Cian, o vaen gwenn gwn.

Fils unique de Cian de la roche (au) blanc sommet.

Quant à nous, nous n'hésitons pas à croire, que le Gueinchant de Nennius n'est autre que notre Gwenc'hlan ¹.

Les bardes Kian-Gwenc'hlan et Talhaern, sont mentionnés par Taliesin, qui semble les réunir à dessein sous la même auréole poétique.

« Taliesin parla, dit le poète, et le moment où Kian devait cesser de faire entendre ses nombreux chants d'éloges, fut retardé. »

« Je crois au Dieu qui est, poursuit-il, je crois par la parole de Talhaern, à qui le Génie bardique, qui ne lui cache aucun secret, a révélé quand viendra le jour du jugement ². »

D'après le témoignage du barde, Gwenc'hlan avait donc composé des chants nombreux, des chants d'éloges, dans le goût des poésies des anciens bardes Gaulois ³.

En l'associant, comme fait Nennius, au devin Talhaern, le barde montre assez qu'il entend lui appliquer le même titre, et en cela, il n'est pas seulement d'accord avec les autres poètes Cambriens des v^e et vi^e siècles, dont plusieurs prennent ce titre, ou avec les écrivains antérieurs ou postérieurs à

Evans traduit :

Unicus filius Ciani ex valido Gwynyon ortus !

¹ La première moitié (*Gueinc'h*) étant la même dans les deux noms, il ne reste plus que la seconde à trouver. Or, la finale (*ant*) a été altérée de la même manière en passant du breton en latin et en français, dans le nom d'Alain FERGUANT qui est souvent écrit FERGAN, et qu'on prononce FERJAN. Quant au G intermédiaire, c'est une corruption que la basse latinité faisait subir à l' L bretonne ; ainsi, les bardes Gallois du vi^e siècle écrivaient Malgun, et Gildas à la même époque écrivait Maelocunus ; les deux noms sont donc identiques.

² Myvyrian, t. 1, p. 35 et 36.

³ *Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum,*
Plurima, securi, fudistis carmina bardii.
(*Pharsal.*, lib. 1.)

l'ère chrétienne, qui le donnent aux bardes Gaulois en général; mais il l'est encore avec la tradition conservée jusqu'à ce jour par les paysans d'Armorique, qui surnomment Gwenc'hlan « le prophète ¹. »

Toutefois, privés que nous serions d'exemples de sa poésie, depuis la disparition du précieux manuscrit de ses chants, quelle pourrait être l'utilité de ces observations, et à quoi serviraient-elles, sinon à nous faire plus vivement regretter une perte qui semble irréparable?

Un de nos compatriotes a pensé le contraire : jugeant, avec M. de Kerdanet, que les poésies de Gwenc'hlan devaient s'être conservées traditionnellement dans la bouche du peuple, et stimulé peut-être par la découverte des strophes que nous avons citées plus haut, M. J.-M. de Pengwern a fait des recherches qu'il assure avoir été couronnées du succès. Nous en avons fait également, et nous mettons le lecteur à même de prononcer sur leur résultat. Le premier chant de ce recueil passe pour l'œuvre du barde, et les paysans l'intitulent « *Prédiction de Gwenc'hlan.* » Est-ce à tort ou à raison? on en jugera ². Mais ce que nous pouvons dire d'avance, c'est que le fond d'opinions, de mœurs, de sentiments, d'idées et d'images sur lequel il repose, c'est que son esprit général, offrent tous les caractères de la poésie des bardes Gallois des v^e et vi^e siècles, avec une teinte encore plus crue de paganisme, et une haine prononcée contre l'Église chrétienne tout entière.

Conviant, au milieu de la nuit, les aigles du ciel et les oiseaux de proie à un horrible festin, il leur fait tenir ce langage : « Ce n'est point de la chair pourrie

¹ Rostrenon, préface, p. xv.

² T. 1, *Chants historiques*, n^o 1.

de chiens ou de moutons, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. »

Quant aux autres analogies qui existent entre ce chant et les œuvres des bardes Cambriens, nous renvoyons le lecteur aux notes du chant lui-même. Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser de signaler dès à présent deux traits frappants qu'il a de commun avec ces poésies. Nous voulons parler de l'esprit prophétique et national qu'il respire.

Comme les druides animaient de leurs hymnes les guerriers Gaulois compagnons de Vindex, en leur prédisant la victoire ; comme Taliesin et Merlin pronostiquaient la ruine de la race saxonne et le triomphe des indigènes ; Gwenc'hlan dans une poétique imprécation qui rappelle les *diræ preces* des bardes de l'île de Mona, annonce la défaite des étrangers. Il voit le chef Armoricaïn attaquer son rival ; il l'excite de ses cris ; il voit l'ennemi tomber baigné dans son sang, il voit son cadavre abandonné sur le champ de bataille en pâture aux oiseaux de proie, et livre sa tête au corbeau, son cœur au renard, et son âme au crapaud, symbole du génie du mal.

Quoique nous soyons malheureusement bien pauvres en monuments semblables, il en est cependant deux autres, que nous pourrions citer encore : ces deux morceaux, qui ont probablement subi, comme le chant de Gwenc'hlan, l'influence de notre poésie populaire, et dont l'un a pour sujet Merlin-le-Devin¹, et l'autre une Magicienne² appelée Loïza, nous semblent révéler la lutte qui dut exister entre les vieux dogmes druidiques et les doctrines chrétiennes au berceau, et se rapporter aux siècles où cette lutte eut lieu.

¹ T. I. *Chants historiques*, n° vi.

² T. I. *Ibid.*, *Ibid.*, n° vii.

Le premier nous montre Merlin suivi d'un chien noir, en quête d'objets sacrés pour les druides : une voix l'apostrophe et l'arrête impérieusement, en lui adressant ces paroles qu'on retrouve dans plusieurs chants des anciens bardes Gallois : « Dieu seul est devin. »

L'autre pièce, à laquelle les chanteurs ont cousu le nom d'Abaylard, offre un étalage encore plus complet de science divinatoire et cabalistique. Taliesin a bien composé un chant dans le même goût, où il se vante aussi d'être le premier des devins, des magiciens, des astrologues et des poètes du monde, mais sa harpe est loin d'avoir le son lugubre, fantastique et sauvage de l'instrument d'airain de notre magicienne. Comme nous y reviendrons plus tard, nous n'insisterons pas sur ce sujet, il nous suffira de dire, qu'au moment où Loïza vient de couronner son épouvantable apothéose, en s'écriant : « Si je passais sur terre encore un an ou deux, je bouleverserais l'univers, » une voix semblable à celle qui s'est fait entendre à Merlin, lui adresse cette sublime apostrophe : « Loïza ! Loïza ! prenez garde à votre âme ; si ce monde vous appartient, l'autre appartient à Dieu ! »

La même lutte ayant eu lieu en Irlande entre le druidisme et le christianisme, les mêmes souvenirs poétiques en sont restés dans la mémoire des poètes populaires. On a publié un dialogue entre Ossian et saint Patrice, où l'apôtre de l'Irlande s'efforce pareillement de détourner le barde de ses vieilles superstitions¹.

La « *Prédiction de Gwenc'hlan, Merlin-le-Devin, et Loïza* » semblent appartenir à l'ancienne poésie druidique par le fond et même quelquefois par

¹ Miss Brooke, *Irish poetry*, p. 73.

la forme, bien que la tradition, comme nous l'avons dit, leur ait sans doute fait subir son influence, et que les chanteurs populaires aient mêlé, dans le dernier morceau, quelques traits chrétiens à un ensemble d'idées païennes.

Nous pourrions encore trouver çà et là des principes druidiques égarés au milieu de notre poésie bretonne, mais elle sera désormais chrétienne. Le chant de *Loïza* nous semble l'anneau qui la rattache au bardisme antique, en marquant le passage des doctrines anciennes aux nouveaux enseignements.

La poésie chrétienne elle-même ne put se soustraire entièrement à l'action du passé. De même que les missionnaires greffèrent la foi du Christ sur le chêne des druides, et n'abattirent pas tous ces arbres sacrés, les poètes nouveaux ne brisèrent point la harpe des anciens bardes, ils y changèrent seulement quelques cordes. Ce fait, dont les monuments gallois du *v^e* siècle nous offrent la preuve, est appuyé sur un chant breton de même date. L'auteur met en scène un saint barde chrétien, doué, comme les anciens druides, de l'esprit prophétique, et lui fait prédire aux habitants de sa paroisse l'invasion de la peste dans le canton voisin ¹.

Par une coïncidence assez remarquable, Taliesin, à la même époque, prédisait l'arrivée du même fléau, en Cambrie, et en menaçait un chef Gallois ².

Les quatre chants que nous venons de mentionner, sont le dernier souffle de la poésie savante des Bretons d'Armorique; nous entrons dans le domaine de leur poésie populaire.

¹ T. I. *Chants historiques*, n^o 7.

² *Myrvyrian*, t. I, p. 27.

III

Tandis que la muse des bardes d'Armorique chantait sur un mode dont l'art guidait parfois les tons, près d'elle, mais perdue dans l'ombre, une autre muse chantait aussi. C'était la poésie populaire, poésie inculte, sauvage, ignorante; enfant de la nature dans toute la force du terme; sans frein, sans autre règle que son caprice, souvent sans conscience d'elle-même, jetant comme l'oiseau ses notes à tout vent, à tout propos, sur tout sujet; née du peuple, et vivant recueillie et protégée par le peuple; confidente intime de ses joies et de ses larmes; harmonieux et fidèle écho de son âme; dépositaire, enfin, de ses croyances et de son histoire domestique et nationale.

Cette poésie vécut également dans l'île de Bretagne. Les bardes lui firent la guerre. Aneurin a grand soin de nous prévenir que ses chants sont bardiques et non populaires¹, tant il paraît redouter qu'on ne les assimile aux rustiques effusions des ménestrels.

Chez les Bretons d'Armorique, au contraire, la poésie populaire finit par vaincre les bardes. Aussi les triades galloises mettent-elles les Armoricaains au nom-

¹ Myrvyrian, t. 1., p. 7 et 8.

bre des trois peuples qui ont corrompu le bardisme primitif, en y mêlant des principes hétérogènes.»

Cette poésie avait fait déjà, du vivant de Taliesin, des conquêtes assez nombreuses, pour qu'il crût nécessaire de l'attaquer à force ouverte. Le temps a respecté une satire pleine de verve et de colère, où le barde l'anathématise.

Nous avons un double motif de lui donner place ici, car elle est importante et comme document d'histoire littéraire, et comme monument de la langue bretonne au VI^e siècle.

Les *kler* (écoliers-poètes), s'écrie violemment Taliesin : les vicieuses coutumes poétiques, ils les suivent ; les mélodies sans art, ils les vantent ; la gloire d'insipides héros, ils la chantent¹ ; des nouvelles, ils ne cessent d'en forger² ; les commandements de Dieu, ils les violent³ ; les femmes mariées, ils les flattent dans leurs chansons perfides, ils les séduisent par de tendres pensées ; les belles vierges, ils les corrompent ; et toutes les solennités qui ont lieu, ils les fêtent⁴ ; et les honnêtes gens, ils les dénigrent⁵ ; leur vie et leur temps, ils les consument inutilement ; la nuit, ils s'enivrent ; le jour, ils dorment⁶ ; fainéants, ils vaguent sans rien faire ; l'église, ils la haïssent ; la taverne, ils la hantent⁷ ; de

Breton du VI^e siècle.

Breton moderne.

¹ Klod oc'h waz zivlaz a datkanant.

Glor oc'h waz zivlaz a diskanant.

² Kéloued bob amzer a emarverant.

Kélou beb amzer a em arverant.

³ Gorc'hmenno Dou a dorant.

Gorc'hemenno Dou a dorant.

⁴ Ha gwélio ez-int a gwéléziant.

Ha gwélio ez-int a gwéliziant.

⁵ Ha gwirion zénion a zivalant.

Ha gwirion zenion ' a zivalant.

⁶ É noz é mezvant é deiz é keuskant.

É noz é mezvant é deiz é kouskant.

⁷ Er églouiz a gasant ar davarn a ger-

Er iliz a gasant ar davarn a gerc'hant.

lc'hant.

¹ Sic Dial. 7000.

misérables gueux forment leur société. Les cours et les fêtes, ils les recherchent ; tout propos pervers, ils le tiennent ; tout péché mortel, ils le chantent ¹ ; tout village, toute ville, toute terre, ils les traversent ² ; toutes les frivolités, ils les aiment. Les commandements de la Trinité, ils s'en moquent ³ ; ni les dimanches, ni les fêtes, ils ne les respectent ⁴. Le jour de la mort, ils ne s'en inquiètent pas. Leur glotonnerie, ils n'y mettent aucun frein ; boire et manger à l'excès, voilà tout ce qu'ils veulent.

« Les oiseaux volent, les abeilles font du miel ⁵, les poissons nagent, les reptiles rampent ⁶ ; il n'y a que les kler, les vagabonds et les gueux, qui ne se donnent aucune peine ⁷.

« N'outragez pas parmi vous l'enseignement et l'art des vers ⁸ ; silence, misérables faussaires qui usurpez le nom de bardes ⁹, et ne savez juger entre la vérité et les fables ¹⁰ ; si vous êtes les bardes primitifs de la foi, les ministres de l'œuvre de Dieu, pro-

Breton du VI^e siècle.

Breton moderne.

- | | |
|--|--|
| 1 Pob pec'hod marvol à ganmolant. | Peb Péc'hed marvel a ganmeulant. |
| 2 Pob pentré, pob tré, pob tir a dreigliant. | Peb pen-tré, peb tré, peb tir a dreujant. |
| 3 Gorc'hmenno e Drindod a zifrodant. | Gorc'hémenno am Drinded a zifrédant. |
| 4 Gwélio na sulio né-z-azolant. | Gwélio na sulio né azeulant. |
| 5 Eder a hédant, gwénen a vélant.
Pesgod a noviant, préved a silesjant. | Eer a hédant *, gwénen a vélant,
Pesked a noviant, préved a stléjant. |
| 6 Ond kler, ha gwazion, ha laéron, di-
[bouéniant. | Meit kler, ha gwazion, ha laéron, di-
[bouéniant. |
| 7 Ne c'hablec'h mesk desk na gwerdu-
[riaez. | Ne c'hablec'h mesk desk ** na gwersa-
[durez. |
| 8 Peuc'h c'houi, koz varzion fall. | Peuc'h, c'houi, koz varzed fall. |
| 9 Né ouzoc'h c'houi varno rong gwir ha
[kéloued. | Né ouzoc'h c'houi varno rog gwir ha
[kélou. |

* Dial vann

** *Id.*

phétisez à votre roi les malheurs qui l'attendent.
Quant à moi, je suis devin et chef général des bardes
d'Occident 1. »

Cette sanglante diatribe, éternel cri de la science et de l'art contre la nature ignorante et rustique, trop violente sans doute pour être prise à la lettre, est cependant, comme nous l'avons dit, d'une grande valeur historique. Le poète nous apprend quels étaient les auteurs des chants qui couraient dans la foule, et quel était le genre de leurs compositions au VI^e siècle.

Il les divise en kler, ou écoliers-poètes, en chanteurs ambulants, et en mendiants; il leur attribue des chansons historiques et des chansons d'amour, composées sans goût, sans art, sans critique, et dans des formes nouvelles, les unes sur les événements du temps, ou sur les personnes vivantes; les autres, adressées aux femmes et aux jeunes filles. Une assemblée d'évêques tenue à Vannes, vers l'an 465, défendait aux prêtres Bretons, aux diacres et aux sous-diacres, d'assister aux réunions profanes où l'on entendait ces chants érotiques², et comme s'ils eussent redouté, jusque dans le sanctuaire, l'invasion de la musique profane, ou comme si elle y était déjà entrée, ils prescrivait au clergé de Bretagne d'avoir une manière de chanter uniforme³.

Gildas, en s'élevant contre les prêtres d'Armorique « qui prennent plaisir à écouter les vociférations de ces poètes populaires, colporteurs des bruits ridicules, plutôt que de venir entendre, de la bouche des

¹ Myrvyrian, t. 1, p. 26.

² Ubi amatoria cantantur (Concil. pan., ap. D. Moriec. *Hist. de Bret.*, pr. t. 1, p. 184).

³ Ut intra provinciam, psallendi una sit consuetudo (ibid.).

enfants du Christ, de suaves et saintes mélodies ¹, non-seulement confirme l'autorité de Taliesin, lorsque le barde appelle les ménestrels des conteurs de nouvelles, mais encore nous révèle dans la poésie armoricaine du vi^e siècle un troisième genre, non plus l'œuvre des bardes, ou des ménestrels profanes, mais des poètes ecclésiastiques.

A ce dernier genre appartenaient ces hymnes que chantaient sous leurs voiles dans la traversée, les exilés de l'île de Bretagne en Armorique; ces beaux cantiques, que la mère d'Hivarnion enseignait à son fils, et cette légende rimée de l'archevêque Dyvrik, que chantait le peuple dans la cathédrale de Landaf, peu-d'années après la mort du saint ².

Les Bretons d'Armorique avaient donc, au vi^e siècle, une littérature contenant trois genres très distincts de poésie populaire, à savoir : des chants historiques, des chants d'amour, et des chants religieux.

IV

Le génie de la poésie populaire dans tous les temps et chez tous les peuples, atteint dès sa naissance son

¹ Praconum ore ritu bacchantium concrepante..... ad ludicra et ineptas saecularium fabulas strenuos et intentos... Canora Christi tyronum, voce suaviter modulante. Gildas, *Epist.*, p. 13 et 22 ap. Gale).

² *Vita Sancti Dubritii*, ap. Joh. Price, *Hist. Brit.*, p. 127.

complet développement. Comme la langue et avec la langue du peuple, elle meurt, mais ne change pas de nature; toutefois elle ne peut se soustraire à l'influence des siècles; mais, nous le répétons, son essence ne varie pas. Nous pensons donc qu'on s'égarerait en cherchant dans la poésie traditionnelle et populaire, les traces d'un progrès semblable à celui qui règne dans la poésie écrite et artificielle. Cette poésie est complète, par cela même qu'elle est, et il faut, ce nous semble, la juger comme un tout homogène, pour en avoir une idée juste. Les remarques que nous allons soumettre au lecteur seront donc générales, et pourront convenir indifféremment à toutes les époques de l'histoire de la poésie bretonne, depuis les temps les plus reculés; nous verrons plus tard, en descendant le courant des âges, quelles nuances particulières lui ont données les événements, les mœurs et les temps.

Le principe de toute poésie populaire, c'est l'âme humaine dans son ignorance, dans sa bonne foi, dans sa candeur native; l'âme, non sophistiquée et « sans connoissance d'aucune science ni mesme d'escripture »¹, et toutefois, pressée par un besoin instinctif de confier à quelque monument traditionnel le souvenir des événements qui surviennent, les émotions qu'elle éprouve, les dogmes religieux ou les aventures des héros de son culte.

De ce principe découle cette importante vérité, admise par MM. Fauriel², Ampère³ et Rûhs⁴, et

¹ Montaigne, *Essais*, liv. 1, ch. 54.

² *Chants populaires de la Grèce moderne*, introd. pass.

³ *Histoire littéraire de la France*, t. 1, p. 21.

⁴ *Edda*, p. 61.

qui doit servir de base à tout ce qui suivra, à savoir : que les poètes populaires sont, en général, contemporains du fait, du sentiment ou de la tradition ou croyance religieuse dont ils sont l'organe, et que, par conséquent, pour trouver la date de composition de leurs œuvres, il faut chercher à quelle époque appartenaient soit les événements et les personnages qu'ils mentionnent, soit les sentiments qu'ils expriment, soit enfin les opinions ou traditions pieuses qu'ils consacrent.

L'opinion de ces critiques est basée sur le témoignage des poètes populaires eux-mêmes.

« Comme je ne sais point lire, dit un chanteur grec, pour ne point oublier cette histoire, j'en ai fait une chanson, afin d'en bien conserver le souvenir ».

« Celui qui vous chante cette chanson, dit l'auteur de la *Bataille de Morat*, peut maintenant se nommer, il a été lui-même témoin de ce qu'il raconte, il s'appelle Jean Ower ».

Cette vérité s'applique, dans sa généralité, aux trois genres de compositions populaires de la Bretagne précédemment indiqués; les écrivains du moyen-âge la proclamaient comme nous la proclamons aujourd'hui.

« Les Bretons, disait un des poètes français les plus charmants du XIII^e siècle, soulaient jadis faire des lais »

¹ Histoire de Georges Katoverga, *Chants populaires de la Grèce mod.*, t. II.

² X. Marmier, *Chants de guerre de la Suisse (Revue des Deux-Mondes*, 4^e série, p. 215, 1836).

³ *Lais*, en irlandais *chanson*, en gallois *son*, *voix* et *chant*, en breton *son lugubre* (*V. Resteu. Dict.*, t. I., p. 281). Il n'est plus en usage que dans ce dernier sens, mais il a pu exprimer l'idée d'une *ballade élégiaque*, à en juger par le morceau que nous possédons, et auquel Marie de France donnait ce nom.

sur les aventures qui arrivaient aux gens, pour qu'on ne les mît point en oubli ¹. »

Les auteurs anonymes des lais de *Gradlon-meur* ², de *l'Epine* ³ et de *Havelok* ⁴, tiennent le même langage que Marie ⁵. Ils recueillirent plusieurs de ces chants et les rimèrent en français.

L'original du lai de Gradlon, était encore populaire en Bretagne du temps de la Ligue ⁶. On n'a pas cessé d'y chanter celui de l'ÉOSTIK ou du Rossignol, que Marie de France a arrangé, et qu'on trouvera dans ce recueil.

Le poète Breton commence ainsi :

« La jeune épouse de Saint-Malo pleurait hier à sa fenêtre ⁷. »

La même précision de date se retrouve au début, ou dans l'épilogue d'un grand nombre de ballades.

« Je frémis de tous mes membres, dit l'auteur des *Trois Tompliers*, je frémis de douleur en voyant les malheurs qui frappent la terre, en voyant l'événement

¹ *Lai d'Esquilan, sire de Nantes*. Marie de France (Ap. Roquefort, t. I., p. 114).

² L'aventure du chevalier
Cum il s'en alla o sa mie,
Fu par tute Bretaigne oïe;
Un Lai en firent li Breton. (*ibid.* p. 541).

³ De l'aventure que dit ai,
Li Breton en firent un Lai (*ibid.* p. 580).

⁴ Li ancien par remembrance,
Firent un Lai de sa victoire,
Et que touz jors en soit mémoire...
Un Lai en firent li Breton (*Lai d'Havelok et d'Argentille*, manuscrit. reg., n° 7595).

⁵ Rimez en ai (*Prologue*, loco. cit. p. 44).

⁶ Brizeux, *Notice sur Le Gonidec*, p. 3 (*Grammaire Celto-Bretonne*, 2^e éd. 1838).

⁷ T. I., *Chants historiques*, n° XI.

ment qui vient d'avoir lieu près de la ville de Kemper, il y a un an ¹. »

Le poète qui a célébré la victoire du héros Breton, *Lez-breiz*, sur les Français, termine de la sorte son chant national :

« Ce chant a été composé pour garder le souvenir du combat et pour être répété par les gens de la Bretagne, en l'honneur du seigneur *Lez-breiz* : puisse-t-il être répété à la ronde, afin de réjouir ceux du pays ². »

« Moi qui ai composé cette chanson, nous fait observer l'auteur de *Geneviève de Rustéfan*, j'ai vu le prêtre, qui est maintenant recteur de la paroisse de Nizon, pleurer bien souvent près de la tombe de *Geneviève* ³. »

« En cette année 1693, dit un autre chanteur, est arrivé un grand malheur dans la ville de Lan-nion ⁴. »

Les chansons érotiques portent aussi invariablement la date du sentiment qu'elles expriment.

Un jeune homme trahi par sa maîtresse et chantant sa rupture avec elle, se plaint de ne pas savoir écrire et d'être ainsi arrêté dans son poétique essor :

« Si je savais, s'écrie-t-il, lire et écrire ainsi que je sais rimer, comme je ferais vite une chanson ⁵ ! »

Les cantiques, qui sont l'expression d'une croyance ou d'un sentiment religieux, et les légendes, qui sont le récit des aventures d'un saint personnage, n'ont pu

¹ T. I, *Chants historiques*, n° XIII.

² *Ibid.*, *ibid.*, n° XVI.

³ T. II, *ibid.*, n° XX.

⁴ *Ibid.*, *ibid.*, n° XXVI.

⁵ *Ibid.*, *Chants d'amour*, n° XV.

de même naître, que sous l'empire des croyances ou des traditions dont on les a faits dépositaires.

Il serait puéril d'essayer de le démontrer à l'égard des premiers. Quant aux légendes populaires, comme ceux qui les riment savent lire, et ont pu les emprunter aux livres, et non à la tradition orale, il nous semble nécessaire d'insister sur cette observation; la légende de saint Efflamm en fournira la preuve.

En terminant le récit des aventures du saint et de sa fiancée, l'agiographe populaire ajoute :

« Afin que vous n'oubliez pas ces choses qui n'ont jamais été consignées en aucun livre, nous les avons tournées en vers, pour qu'elles soient chantées dans les églises ¹. »

C'est dire assez que l'actualité et la bonne foi sont deux qualités inhérentes au chant populaire primitif. Le poète de la nature chante ce qu'il a vu ou ce qu'on lui a rapporté, ce que tout le monde sait comme lui; il n'a d'autre mérite que celui du choix des matériaux et de la forme poétique. Son but est toujours de rendre la réalité; l'artiste, au contraire, cherche à peindre l'idéal; l'un copie, l'autre crée; l'un poursuit le vrai, l'autre la chimère; l'un ne sait pas mentir de propos délibéré et doit à ses naïvetés des grâces par quoi ses œuvres se comparent à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme l'a si bien dit Montaigne ²; l'autre s'instruit à feindre et réussit par la fiction.

Cette opinion est aussi celle de MM. Grimm. Nous pouvons affirmer, disent-ils, que nous n'avons pu parvenir à découvrir un seul mensonge dans les chants du peuple ³.

¹ T. II, *Chants religieux*, n° III.

² Liv. I, ch. 54.

³ *Kinder und Huns Marchen*, introd., 2^e éd. Berlin, 1819.

Mais peut-être un examen détaillé de notre poésie populaire, dans son état actuel, qui doit être le garant de son état passé, jettera un plus grand jour sur cette importante question. Voyons donc quel est aujourd'hui le mobile de cette poésie, relativement à ses trois genres littéraires, et quels en sont les auteurs.

Et d'abord, à qui s'adresse-t-elle?—A tous ceux qui parlent breton, au petit peuple des villes, aux habitants des bourgs, des villages et des campagnes, à la masse de la population bretonne ; à près de douze cent mille individus sans culture, sans autre science que l'instruction orale qu'ils reçoivent du clergé, et sans autres biens que le trésor de chants et de traditions qu'ils amassent depuis des siècles; gens avides d'émotions et de nouvelles, pleins d'activité d'esprit, d'imagination, de mémoire et de besoin de connaître, qui, arrêtés par l'ignorance des lettres, sont forcés de demander aux chanteurs leur pâture et leurs plaisirs intellectuels de chaque jour.

Chroniqueur et nouvelliste, romancier, légendaire, lyrique sacré, le poète est tout pour eux.

Le rôle de chroniqueur est celui qu'il joue le plus habituellement. Tout événement, de quelque nature qu'il soit, pour peu qu'il soit récent, qu'il ait causé une certaine rumeur, lui fournit la matière d'un chant. C'est toujours la foule qui lui indique les sujets qu'il doit traiter ; ce sont les goûts, les instincts, les passions de la foule qu'il suit; il exprime ses idées, il traduit son opinion, il s'identifie complètement avec elle¹. Ceci est du reste pour les chants du poète, et par contre coup pour sa réputation, une question de vie ou de mort ; le peuple est juge et partie, il faut lui

¹ T. II, *Chants historiques*, n° XXXII.

plaire à tout prix. Si le chanteur s'avisait de traiter un sujet d'une époque reculée, un sujet étranger aux idées, aux mœurs et aux habitudes actuelles du peuple, de prendre pour héros de ses poèmes des personnages avec lesquels le public ne serait pas déjà familiarisé, que la génération nouvelle, ou du moins la génération qui s'en va, ne connaîtrait pas ; s'il lui prenait envie de rimer des aventures qui n'offriraient point à la foule un intérêt récent, son chant n'aurait aucun succès, et, quelque beau qu'il fût d'ailleurs, ne se graverait point dans les esprits, en un mot, ne deviendrait point populaire et traditionnel.

L'action de la mémoire du peuple sur l'œuvre des poètes populaires, le succès durable de cette œuvre, dépend donc non-seulement de son mérite intrinsèque, mais des racines plus ou moins profondes que l'événement, le sentiment ou la croyance qui en est le sujet, a jetées dans les esprits, avant que l'auteur s'en soit emparé.

« On ne crée pas plus un morceau de poésie populaire, disent MM. Grimm, et surtout on ne le fixe pas plus dans la mémoire de tout un peuple, qu'on ne crée *a priori*, et qu'on ne fait parler une langue à une nation entière. Tenter d'improviser en pareil cas, est une entreprise extravagante, dans laquelle il faut désespérer de réussir. L'homme qui veut faire isolément de la poésie populaire, en tirer de son propre fonds, échoue habituellement, on pourrait presque dire inévitablement, dans la tâche qu'il s'est proposée ¹ »

Un chant existe depuis longtemps, parce qu'il s'est trouvé, au moment où il est né, dans les conditions les plus favorables à une longue existence. Dans les mê-

¹ *Loco citato.*

mes conditions d'être, un autre jouira du même privilège, mais il ne pourra s'en passer. Réflexion naïve à force d'être juste.

C'est pour avoir ignoré ce grand principe générateur et conservateur de la poésie dont nous parlons, que des auteurs très estimables sont allés donner à pleines voiles contre l'écueil signalé par MM. Grimm. Les chants populaires ressemblent à ces plantes délicates qui ne se couronnent de fleurs que lorsqu'elles ont été semées dans un terrain préparé d'avance.

Quoique les gens du peuple, en Bretagne, soient généralement doués d'un génie poétique assez remarquable, et qu'on puisse attribuer indifféremment nos chansons à la masse, sans distinction de sexe, d'âge ou d'état ; cependant, il est certains individus qui passent pour leurs auteurs : ce sont les meuniers, les tailleurs, les *pillaouer* ou chiffonniers, les mendiants, et ces poètes ambulants qui ont retenu le nom usurpé, incompris désormais, hélas ! et bien déchu, de *barz* (barde).

Personne, excepté les *kloer* et les prêtres, dont nous parlerons tout à l'heure, ne se trouve dans une position aussi favorable au développement des facultés poétiques, personne n'est mieux fait pour jouer le rôle de chroniqueur et de nouvelliste populaire. Leur vie errante, l'exaltation de leur esprit, qui en est la suite naturelle, leurs loisirs, tout les sert merveilleusement.

La seule différence qu'il y ait entre l'existence du meunier et celle des autres chanteurs de ballades, c'est qu'il rentre chaque soir au moulin ; comme eux, du reste, il fait le tour du pays ; il traverse les villes, les bourgs, les villages ; il entre à la ferme et au manoir, il visite le pauvre et le riche ; il se trouve aux foires et aux marchés, il apprend les nouvelles, il les

rime et les chante en cheminant; et sa chanson, bientôt répétée par les mendiants, les porte sur l'aile du refrain d'un bout de la Bretagne à l'autre.

En effet, les mendiants, en cela semblables aux *Dadganied*, ou chanteurs populaires actuels de Galles, colportent et répètent plus souvent les chansons des autres qu'ils n'en composent eux-mêmes. Il est très remarquable que, méprisés ailleurs et le rebut de la société, ces gens soient honorés en Bretagne, et presque l'objet d'un culte affectueux; cette commisération toute chrétienne emploie les formes les plus naïves et les plus tendres dans les dénominations qu'elle leur donne; on les appelle: « bons pauvres, » « chers pauvres, » « pauvrets, » « pauvres chéris », ou simplement « chéris; » quelquefois on les désigne sous le nom d'« amis ou de frères du bon Dieu. » Nulle part le mendiant n'est rebuté; il est toujours sûr de trouver un asile et du pain partout, dans le manoir comme dans la chaumière. Dès qu'on l'a entendu réciter ses prières à la porte, où dès que la voix de son chien a annoncé sa présence (car il est souvent aveugle, et n'a généralement d'autre guide qu'un chien), on va au-devant de lui, on l'introduit dans la maison, on se hâte de le débarrasser de sa besace et de son bâton, on le fait asseoir au coin du feu, et prendre quelque nourriture. Après s'être reposé, il chante à son hôte, pour prix de ces bons offices, une chanson nouvelle, et ne le quitte jamais que le front joyeux et la besace lourde. Aux noces, on le trouve à la place d'honneur au banquet des pauvres, où il célèbre l'épousée, qui les sert elle-même à table.

Le barz occupe dans l'ordre, qu'on nous passe cette expression ambitieuse, un rang plus élevé que les autres chanteurs; il nous représente assez bien,

avec le poète mendiant, mais moins en laid, il faut en convenir, ces gueux et ces ménestrels vagabonds ombres des bardes primitifs, à qui Taliesin donnait l'injurieux sobriquet de bardes dégradés, et auxquels il faisait un crime de vivre sans travail et sans gîte, de servir d'échos à la voix publique, de débiter les nouvelles en vogue parmi le peuple et de courir les fêtes et les assemblées. Aucun des reproches qu'il leur adresse ne serait déplacé dans un sermon de nos rigides prédicateurs Bretons; nous en avons entendu plus d'un tenir, à l'égard de nos chanteurs populaires, un langage peu différent de celui du satirique Cambrien.

On pourrait démêler encore, dans les traits de nos barz ambulants, quelques rayons perdus de la splendeur des anciens bardes. Comme eux ils célèbrent les actions et les faits dignes de mémoire; ils dispensent avec impartialité, à tous, aux grands et aux petits, le blâme et la louange; comme eux ils sont poètes et musiciens; parfois ils essaient de relever le mérite de leurs chants, en les accompagnant des sons très peu harmonieux d'un instrument de musique à trois cordes, nommé rébek, que l'on touche avec un archet, et qui n'est autre que la hrouz ou rote des bardes Gallois et Bretons du vi^e siècle¹.

On sait que ceux de ces poètes qui étaient aveugles, faisaient usage de certaines tailles, dont les coches, disposées d'une façon particulière, leur tenaient lieu de caractères, et fixaient dans leur mémoire les chants qu'ils voulaient y graver. Cette espèce de mné-

¹ Chrota britanna (*Venant. Fortunat.*, lib. 7, p. 170), Marie de France l'appelle Rote :

Fu Gugener le lai trovéz

Que hom dist en harpe è en rote. (*Poésies*, t. 1, p. 113).

monique s'appelait l'alphabet des bardes ¹; plusieurs de nos poètes ambulants aveugles, s'en servent encore aujourd'hui pour se rappeler le thème et les diverses parties de leurs ouvrages ².

On sait aussi qu'il était défendu aux bardes, par leurs propres lois, de s'introduire dans les maisons sans en avoir préalablement obtenu la permission, et qu'ils la demandaient en chantant à la porte ³. C'est un usage auquel nos chanteurs ambulants ne manquent jamais de se conformer; leur salut habituel est : « Dieu vous bénisse, gens de cette maison; Dieu vous bénisse, petits et grands ⁴; » ils n'entrent que lorsqu'on leur a répondu : « Dieu vous bénisse aussi, voyageur, qui que vous soyez ». Si on tarde à leur répondre, ils doivent passer leur chemin.

Enfin, comme les anciens bardes domestiques chez les Gallois ⁵, ils sont l'ornement de toutes les fêtes populaires, ils s'assoient et chantent à la table des fermiers, ils figurent dans les mariages du peuple, ils fiancent les futurs époux en vertu de leur art, selon d'antiques et invariables rites, et cela, avant que la cérémonie religieuse ait lieu ⁶. Ils ont leur part dans les présents de noces ⁷. Ils jouissent d'une liberté illimitée de parole, d'une certaine autorité morale, d'un certain empire sur les

¹ Coelbren y Beirz (*Jones musical and poetical remains*, t. III, p. 4).

² Nous devons la communication de ce curieux renseignement à M. A. de Blois, dont l'obligeance égale le savoir.

³ Pennant, *Tour in Wales*, t. I, p. 459 et seq.

⁴ T. II, *Chants historiques*, n° XVIII.

⁵ Myvyrian, t. II, p. 537.

⁶ T. II, *Chants d'amour*, n° 1.

⁷ *Ibid.*, *ibid.*

esprits; ils sont aimés, recherchés, honorés, presque autant que l'étaient ceux dont ils mènent à peu près la vie, dans une sphère moins élevée.

De l'histoire sérieuse à la chronique légère, de la chronique au roman d'amour, et de celui-ci au simple narré d'une intrigue amoureuse, ou seulement à l'effusion d'un sentiment vif et personnel, la transition est facile. Nous devons même dire que les chants historiques dont le thème est un événement de quelque valeur publique ou privée, et les chants d'amour qui offrent quelques traits piquants par leur actualité, empruntés à la vie domestique, rentrent souvent les uns dans les autres.

En ce cas, ces derniers sont encore l'œuvre des meuniers, ou, le plus souvent, des tailleurs. Le caractère particulier du tailleur est la causticité et la raillerie; « son oreille est longue, dit le proverbe breton, son œil nuit et jour ouvert, et sa langue aiguë. » Rien ne lui échappe : il chansonne impartialement tout le monde, disant en vers ce qu'il ne pourrait dire en prose, comme ce barbier du Midas breton qui, ayant découvert un jour que son maître avait des oreilles de cheval, s'en alla couper, sur la grève, un roseau dont il fit une flûte, pour répandre en tout lieu la nouvelle. Ses chants sont des satires mordantes, alors même qu'elles semblent l'être moins. Toute leur valeur, comme celle des ballades, dépend de leur actualité. Le tailleur est au courant de toutes les intrigues secrètes. Il surprend souvent les amours, et se donne le plaisir malin de les effeuiller dans leur fleur, aux yeux de la foule.

On en peut dire autant des meuniers et des pillouers; ils mériteraient donc assez le reproche que Taliesin adressait à certains chanteurs populaires de son

temps : toutefois, s'ils raillent la conduite du prochain, on peut leur rendre cette justice, qu'ils ne le calomnient jamais.

Lorsqu'elles expriment une passion heureuse ou malheureuse, les chansons d'amour sont en général l'œuvre des *kloer*, qui y figurent le plus souvent eux-mêmes comme acteurs et comme poètes. Cette poésie intime, personnelle et sentimentale, forme dans la littérature populaire de Bretagne une branche très distincte et non moins curieuse, sinon aussi importante, que la branche purement historique.

On donne aujourd'hui le nom de *kloer* ou *clercs*, aux jeunes gens qui font leurs études pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il correspond exactement au gallois *kler*, qui avait très anciennement une des significations du latin *clerus* dans la basse latinité, s'appliquant comme lui aux savants. Nous avons vu que déjà du temps de Taliesin, il se prenait comme aujourd'hui, dans le sens de ménestrel, de barde d'un rang inférieur, d'écolier-poète.

Nos *kloer* Bretons, appartiennent en général à la classe des paysans et quelquefois du petit peuple des villes et des bourgades : les sièges épiscopaux de Tréguier, de Léon, de Kemper et de Vannes, sont les villes qui en réunissent le plus; ils y arrivent par bandes, du fond des campagnes, avec leurs costumes étranges, leurs longs cheveux, leur langue et leur naïveté rustique. La plupart n'ont guère moins de dix-huit à vingt ans. Ils vivent ensemble, dans les faubourgs; le même galetas leur sert de chambre à coucher, de cuisine, de réfectoire et de salle d'étude. C'est une existence bien différente de celle qu'ils menaient dans les champs; une révolution complète s'opère bientôt en eux; à mesure que leur corps s'énerve et que leurs mains blanchissent, leur intelligence se développe,

leur imagination prend un nouvel essor. L'été et les vacances les ramènent au village ; c'est la saison des fêtes et des plaisirs, « la saison, dit un poète Breton, où les fleurs s'ouvrent avec le cœur des jeunes gens. » Rarement les kloer reviennent à la ville, sans y rapporter le germe d'une première passion. Avec elle s'élève dans leur âme un grand orage; un combat s'y livre entre Dieu et le devoir, l'amour et ses douces faiblesses, souvent l'amour est le plus fort. L'oisiveté, la réflexion, l'idée d'un bonheur prochain qu'on pourrait cueillir, le contraste de la gêne, des privations, de la servitude présente, avec la liberté des bois; l'isolement, le mal du pays, les regrets, la tristesse, contribuent à développer ce sentiment qui n'existait qu'en germe. Un mot, un signe, un geste, un regard imprudent, que sais-je? parfois le son d'un instrument sauvage qui s'éveille au fond du vallon, le font éclater tout à coup; alors l'écolier jette au feu ses livres de classe, maudit la ville et le collège, renonce à l'état ecclésiastique et revient au village.

Mais, le plus souvent, Dieu l'emporte. En tout cas, l'écolier-poète a besoin, c'est son expression, de « soulager son cœur »; ses confidences, il les fait à la muse; c'est elle qui reçoit ses premiers aveux, qui sourit à ses joies d'enfant, et qui essuie ses larmes. Poésie et poètes pleins de fraîcheur et de grâce, dont l'auteur de *Marie* peut donner une idée, et que M. Emile Souvestre a peints d'après nature dans quelques pages charmantes.

Ce qu'on vient de lire fera comprendre pourquoi le vieux satirique que nous avons cité au commencement de cet article accuse les kloer de son temps de flatter les femmes mariées dans des chansons perfides, de les séduire en leur suggérant des pensées d'amour, et de corrompre les jeunes filles.

Par un instinct naturel à tous les poètes vraiment populaires, les kloer dont nous parlons chantent, mais n'écrivent jamais. On dirait qu'ils redoutent, pour leurs chastes œuvres, le sort de ces chansons bâtardees que vendent, sous leur nom, dans les foires des villes, aux servantes et aux valets, les estimables libraires qui en sont les auteurs. Les kloer préfèrent le siège rustique, mais solide, que leur élève dans son cœur l'habitant des campagnes, au piédestal que la publicité, par l'entremise des imprimeurs, offre à ses courtisans; et ils ont raison. La mémoire de l'ouïe, comme disent les *Maximes de la Sagesse* des bardes de l'île de Bretagne, est, en effet, bien autrement fidèle aux poètes populaires que la mémoire des lettres. Ecrire et se faire imprimer, ce serait pour eux renoncer à être appris par cœur, et à entendre répéter leurs chants de génération en génération.

Devenus prêtres, les kloer brûlent ce qu'ils ont adoré; ainsi Gildas, oubliant, sous le froc du moine, que dans sa jeunesse il avait fait partie du corps des bardes, déclamait contre eux. Kloer, ils dédaignaient les chants des mendiants et des poètes nomades; prêtres, ils maudissent les kloer et leur art, les mendiants et leurs chansons.

Et, cependant, ils tiennent aux uns comme aux autres par plus d'un lien encore. Ils empruntent aux kloer leurs effusions d'amour, et les font monter vers le ciel en cantiques pieux. Les sentiments qu'ils expriment étant toujours vivants dans les cœurs, leurs œuvres, en cela différentes des ballades et des chants d'amour, n'ont besoin, pour devenir populaires, que d'être faites dans une forme vulgaire qui les rende accessibles à l'intelligence et à la mémoire du peuple; elles se retiennent et se transmettent d'âge en âge comme des prières. Il n'est donc possible de savoir

la date de leur composition qu'en connaissant l'époque précise où vivaient leurs auteurs.

Quant aux histoires édifiantes qui sont le thème des légendes, c'est tout différent. Ces compositions rentrent dans le domaine des chants historiques, et elles n'ont de gage de vie et de popularité qu'autant qu'elles sont fondées sur un ensemble de traditions déjà répandues dans la foule.

Après avoir étudié nos chants populaires, eu égard au principe dont ils émanent, nous allons essayer de prouver que, par leurs éléments constitutifs, leur forme et leur style, ils conviennent aux époques où vécurent les personnages qu'ils mentionnent, et où eurent cours les sentiments, les mœurs et les idées qu'ils nous font connaître.

V

On trouve parmi les chants qui forment ce recueil :

Des ballades dont les héros ont existé aux **vi^e, xi^e, xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles** ;

Des chansons d'amour qui se rapportent à des cérémonies druidiques depuis très longtemps incomprises ; à des fêtes domestiques, dont l'origine et les pratiques se perdent dans la nuit des temps ; à un ordre de choses qui a cessé d'être depuis le **xv^e siècle** ; à des événements sans importance qui ont eu lieu à la même époque ;

Enfin, des légendes de saints Bretons des premiers siècles de l'ère chrétienne, dont l'une n'avait pas encore été écrite quand le chanteur populaire s'en empara, et des cantiques qui se rattachent aux fêtes les plus anciennes du catholicisme, ou qui ont pour sujet quelques-unes de ses doctrines fondamentales.

Or, à quelle époque, si l'on ne tenait aucun compte des caractères d'actualité historique de la poésie populaire, devrait-on attribuer nos ballades et nos chants d'amour, car nous ne parlons ni de nos cantiques, dont les auteurs probables sont connus, ni des légendes auxquelles s'appliqueront nos réflexions sur les chants historiques.

Est-il vrai que ces poésies ne remontent pas au-delà du xvi^e siècle, comme on l'a prétendu ?¹ Mais alors, autant vaut les croire toutes modernes, car il n'y a pas de raison pour qu'elles soient nées plutôt au xvi^e siècle qu'au xviii^e ou au xix^e. Est-ce que l'histoire de Merlin était de nature à intéresser beaucoup plus les auditeurs du temps de la duchesse Anne, que les auditeurs d'aujourd'hui, qui aiment cent fois mieux entendre la dernière chansonnette nouvelle ?

Est-ce que les malheurs d'un jeune Breton, auxiliaire inconnu d'une conquête dont les paysans ne se doutaient pas plus au xvi^e siècle qu'à présent, pouvaient les toucher davantage ?

Est-ce qu'Abaylard et Héloïse, ou la dame du Faouet, dont le mari part pour la première croisade, ou le baron français de Jaiioz, qui vivait au xiv^e siècle, ou les Templiers abolis à la même époque, ou Lez-breiz et Gouiket, ces courageux soutiens de la nationalité Bretonne, est-ce que tous ces héros de

¹ C'était l'opinion de M. Raynouard, qui faisait naître aussi la langue bretonne à la même époque.

vieilles histoires oubliées, étaient de nature à stimuler bien vivement le goût populaire, au xvi^e siècle, et à faire vivre le poète?

On en peut dire autant des chansons érotiques. Si ces espèces d'idylles, qu'on chante en dansant autour des monuments druidiques, au solstice d'été, cérémonie qui rappelle d'une manière frappante celles qu'on célébrait à la même époque autour de monuments semblables, dans l'île de Bretagne, et dont les bardes Gallois¹ ont conservé le souvenir; si ces dialogues de noces, dont le style varie au gré du chanteur, mais dont le thème et la forme ne changent jamais; si des élégies amoureuses, composées par des malheureux atteints de la lèpre, fléau dont il ne restait plus de traces en Basse-Bretagne au xv^e siècle; si tous ces chants datent du règne de la duchesse Anne, il faut croire que le druidisme florissait assez à cette époque en Armorique, pour avoir pu y établir des fêtes et inspirer des hymnes; que les actes du concile de Vannes, qui mentionnent au v^e siècle les cérémonies et les chansons d'amour des noces², sont des titres apocryphes; que la lèpre désolait encore la Bretagne postérieurement à l'année 1500; ou que tous les auteurs des chants mentionnés sont des imposteurs du temps de la reine Anne, qui, par la merveilleuse puissance de leur génie, ont deviné l'histoire des siècles passés.

Mais, en supposant, nous dit-on, que les événements dont on vient de parler aient pu donner naissance à des chants quelconques, il est moralement impossible que ces chants nous soient parvenus sans

¹ Myvyrian, t. 1, p. 60, 61, 74.

² *Nuptiarum convivia... ubi amatoria cantantur, et motus corporum choris et saltibus efferuntur* (loco sup. citato).

avoir éprouvé une transformation totale quant au style, à la prosodie, et même au fond. Dans leur état actuel, ils datent du xvi^e siècle, et s'ils contiennent quelques débris de compositions originales, ces débris ont si complètement disparu sous le replâtrage moderne, qu'il n'y a pas moyen de les distinguer.

Nous nions le fait, et nous nous flattons de prouver qu'il est faux, en démontrant que les allusions des chanteurs populaires, soit aux événements, soit aux personnages de leur temps, que les aventures qu'ils attribuent à leurs héros sont vraies, ou du moins vraisemblables, que les mœurs, les idées, les costumes qu'ils leur prêtent sont naturels et conviennent à merveille à l'époque où se passent les faits.

Ainsi, quand l'auteur de la ballade de Merlin nous le représente, tantôt comme un devin puissant, tantôt comme un barde malheureux qui fuit la compagnie des hommes, quoi de plus simple? Un des deux Merlin n'était-il pas surnommé « *chef des enchanteurs* »¹? l'autre n'a-t-il pas écrit tout un poème sur ses malheurs et sa vie sauvage? Quand le poète fait allusion, dans le même morceau, à un chef breton Armoricaïn, qui donne à sa fille le pays de Léon en dot, ne retrouvons-nous pas une preuve de cette donation dans une charte du xi^e siècle²? Quand il fait offrir en présent des colliers d'or aux chefs Bretons nobles, par cette distinction honorifique, ne les place-t-il pas, comme le barde Aneurin³, au-dessus des guerriers vulgaires?

Quand l'auteur d'Héloïse et Abaylard les change

¹ Myvyrian, t. 1, p. 79.

² *Carta Alani Fergan*, ap. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. 1, col. 707. V. n^o VIII, *Merlin-Barde*, notes.

³ Myvyrian, *ib.*, p. 4.

en deux savants d'une science surhumaine, en magiciens, sorciers, ou démons, n'est-il pas d'accord avec l'opinion populaire contemporaine?

Le chantre du *Retour d'Angleterre*, en décrivant les apprêts du départ des Bretons compagnons de Guillaume-le-Conquérant, n'indique-t-il pas assez clairement, en l'appelant « le fils de la duchesse », Alan Fergan, fils d'Havoise de Bretagne, un des auxiliaires des Normands ¹ ?

La ballade de *L'épouse du Croisé* n'attache-t-elle pas sur l'épaule de chaque chevalier cette croix rouge que les soldats Bretons ne portèrent qu'à la première expédition ² ?

Celle des *Templiers* n'accuse-t-elle pas ces moines de crimes affreux ; l'auteur ne les a-t-il pas vu brûler vifs ³ !

Le barde ambulat à qui nous devons la *Fiancée en enfer*, ne nous apprend-il pas qu'il n'avait que treize ans quand eut lieu l'enlèvement qu'il chante ? Pour peindre d'un trait le ravisseur, ne le compare-t-il pas à un chef Breton qu'il a connu, et qui est mort en 1212 ; ne décrit-il pas l'armure d'un chevalier du XIII^e siècle ⁴ ?

Le baron de Jauioz, qui vivait à la fin du siècle suivant, ne fait-il pas présent d'un *pawisk*, vêtement alors en usage, à la jeune Bretonne qu'il emmène en France ⁵.

Lez-breiz et Rolland Gouiket, ces Glendour de notre Armorique, ne combattent-ils pas contre la France ? Le premier ne se repose-t-il pas, après la

¹ T. 1, *Chants historiques*, n° ix.

² *Ibid.*, *ibid.*, n° x.

³ *Ibid.*, *ibid.*, n° xiii.

⁴ *Ibid.*, *ibid.*, n° xii.

⁵ *Ibid.*, *ibid.*, n° xv.

bataille, comme un lion rassasié, sur les cadavres sanglants de vingt-quatre chevaliers français¹ ?

Si nous passons aux chansons d'amour, quoiqu'il soit moins facile de déterminer leur date d'une manière précise, les sentiments qu'elles expriment n'ayant point d'âge, nous trouverons qu'elles offrent les mêmes caractères.

Le pauvre lépreux se sent mourir, consumé par le mal affreux qui le dévore : tout le monde le fuit, et même celle qui l'aimait².

Le meunier qui chante ses amours avec la belle meunière de Pontaro, parlé, comme de son seigneur, du jeune baron Hévin de Kymerc'h, que l'histoire fait vivre en 1420³.

Quant aux légendes, elles rentrent, comme nous l'avons dit, dans la classe des chants historiques, et ce que nous disons des ballades leur convient aussi.

Arthur, pas plus que dans les poèmes gallois du vi^e siècle⁴, n'y est invincible; dans la légende de saint Efflamm⁵, il a besoin, pour ne pas périr, d'un secours miraculeux; il n'a ni le costume, ni les mœurs empruntées que lui donnent les trouvères du moyen âge. Le chef Armoricaïn Gradlon est dépeint, dans la vie de saint Ronan⁶, comme un monarque imprudent, téméraire, prompt à écouter les conseils dangereux; il condamne l'innocence. C'est l'homme tel qu'il appartient à l'histoire, et pas encore le héros des poèmes chevaleresques, qui lui prêteront « un beau

¹ T. I, *Chants historiques*, n° xvi.

² T. II, *Chants d'amour*, n° ix.

³ *Ibid.*, *ibid.*, n° viii.

⁴ *Myvrian*, t. I, p. 102.

⁵ T. II, *Chants religieux*, n° iii.

⁶ *Ibid.*, *ibid.*, n° iv.

corps, un cœur franc, » et qui le surnommeront « le Grand ¹. »

Cependant nous avons des monuments poétiques, dont il est impossible de constater la date, ¹ au moins par les moyens précédemment indiqués. Ce sont les chants qui appartiennent à cette portion de toute poésie populaire qui traite du monde invisible et de ses habitants dans leurs rapports avec les humains. Nous verrons bientôt si on peut parvenir à leur assigner une date probable, en recourant à d'autres moyens ; mais il nous semble nécessaire d'étudier d'abord la nature de leurs mystérieux acteurs.

VI

Les principaux agents surnaturels de la poésie populaire de Bretagne, sont les nains et les fées.

Les noms généraux de celles-ci sont *Gan*, ou *Gwen*², *korr* ou *korrig*, qui, réunis, donnent *korrigan* et *korrigwen*.

¹ Gent ot le cors é franc le cuer,
Pur cou ot nun Graalent-muer.

Roquefort, t. 1., p. 487.

² *Gan* et *Gwen*, ont dû signifier *génie*; le second se prend encore dans le sens d'*ingénieur*. *Korr*, diminutif *korrig*, signifie *nain* et *naine* (*V. Le Gonidec, Dict. Bret.*, p. 107 et 259).

Or, les Germains, selon Tacite ¹, honoraient comme une déesse une vierge celte, appelée Gann, et les anciens bardes Cambriens, déclarent révéler un être mythologique, du sexe féminin, qu'ils nomment Koridwen ², à laquelle ils donnent neuf vierges pour suivantes ³; d'un autre côté, P. Méla, appelle les neuf vierges de l'île de Seine, parfois Galligen, et parfois Barrigen ⁴, les disant prêtresses d'une divinité appelée Gallic ⁵, tandis que Vopiscus donne le nom de Gallican aux druidesses de la Gaule ⁶.

Nous pensons donc que nos fées Bretonnes portent le même nom que les prêtresses et déesses des nations celtiques; mais ce n'est pas le seul trait qu'elles aient de commun avec elles.

Les Gallican, dit Vopiscus, sont douées du génie prophétique. Les vierges de l'île de Seine ont le même attribut. Méla ajoute qu'elles ont la faculté de se métamorphoser à leur gré, et qu'elles possèdent de grandes connaissances en médecine. Taliesin ne peint pas Koridwen d'une manière différente, seulement il lui donne un vase magique, dont les bords sont ornés de perles, et qui contient l'eau merveilleuse du génie bardique et de la science universelle ⁷.

Comme ces vierges sacrées, nos korrigan prédisent l'avenir; elles savent l'art de guérir les maladies incurables au moyen de certains charmes, qu'elles

¹ *De moribus German.*, c. 8. Dio, in fragm. not. Lips., var. ed.

² C'est ainsi que l'écrivit le barde Gynwall (*Jones poetical romans*, t. 1, p. 34) : on trouve aussi Karidwen, (*Myvyr.*, p. 18) et Kyridwen (*ib.* p. 66).

³ *Myvyr.*, p. 45.

⁴ Barrigenas, Galligenas, (Voss. ap. Gough. Camden, t. 1, p. 12.)

⁵ *Gallici numinis.*

⁶ Gallicanas, Dryades, in Aurel., c. 44.

⁷ *Myvyr.*, t. 1, p. 17, 38, 173.

font connaître, dit-on, aux sorciers leurs amis ; protégées ingénieux, elles prennent la forme de tel animal qu'il leur plaît ; elles se transportent, en un clin-d'œil, d'un bout du monde à l'autre. Tous les ans, au retour du printemps, elles célèbrent une grande fête de nuit. Une nappe blanche comme la neige est étendue sur le gazon, au bord d'une fontaine ; elle est couverte des mets les plus exquis ; au milieu brille une coupe de cristal, qui répand une telle clarté, qu'elle sert de flambeaux. A la fin du repas, cette coupe circule de main en main ; elle renferme une liqueur merveilleuse, dont une seule goutte rendrait, assure-t-on, aussi savant que Dieu. Au moindre bruit humain tout s'évanouit.

C'est, en effet, près des fontaines que l'on rencontre le plus fréquemment les korrigan, surtout des fontaines qui avoisinent des dolmen ; elles en sont restées les patronnes, dans les lieux solitaires d'où la sainte Vierge, qui passe pour leur plus grande ennemie, ne les a pas chassées. Nos traditions leur prêtent une grande passion pour la musique, et de belles voix, mais elles ne les font point danser comme les traditions germaniques. Les chants populaires de tous les peuples les représentent souvent peignant leurs beaux cheveux blonds, dont elles paraissent prendre un soin particulier. Leur taille est celle des autres fées européennes ; elles n'ont pas plus de deux pieds de hauteur. Leur forme, admirablement proportionnée, est aussi aérienne, aussi délicate, aussi diaphane que celle de la guêpe : elles n'ont d'autre parure qu'un voile blanc qu'elles roulent autour de leur corps. La nuit, leur beauté est grande ; le jour, on voit qu'elles ont les cheveux blancs, les yeux rouges et le visage ridé ; aussi ne se montrent-elles que le soir et haïssent-elles la lumière. Tout en leur personne annonce des intel-

ligences déçues. Les paysans Bretons assurent que ce sont de grandes princesses qui, n'ayant pas voulu embrasser le christianisme quand les apôtres vinrent en Armorique, furent frappées de la malédiction de Dieu. Les Gallois voient en elles les âmes des druides condamnées à faire pénitence¹. Cette coïncidence est frappante.

Partout on les croit animées d'une haine violente pour le clergé et la religion qui les a confondues avec les esprits de ténèbres, ce qui paraît les irriter beaucoup. La vue d'une soutane, le son des cloches les met en fuite. Les contes populaires de toute l'Europe tendraient, du reste, à confirmer la croyance ecclésiastique qui en a fait des génies malfaisants. En Bretagne, leur souffle est mortel comme en Galles, en Irlande, en Ecosse et en Prusse; elles jettent des sorts; quiconque a troublé l'eau de leur fontaine, ou les a surprises, soit peignant leurs cheveux, soit comptant leurs trésors auprès de leur dolmen (car elles y recèlent, dit-on, des mines d'or et de diamant), est presque toujours sûr de périr, particulièrement si c'est un samedi, jour consacré à la Vierge et qu'elles ont en horreur.

Presque toutes les traditions européennes leur attribuent aussi un penchant prononcé pour les enfants des hommes et les leur font voler. Cette croyance, comme toutes celles qui sont relatives aux fées, doit être fondée sur quelque événement réel; peut-être sur les habitudes des sorcières et des bohémiennes; aussi les fées sont-elles l'effroi de la paysanne des vallées de l'Oder, comme celui de la paysanne d'Armorique. Celle-ci met son nourrisson sous la protection de la sainte Vierge en lui passant au cou un chapelet ou un scapulaire, préservatif parfait contre toute espèce

¹ *Fairy legends of Wales*, p. 302.

d'êtres malfaisants. Les korrigan ne sont pas, au reste, les seuls génies qui dérobent les enfants; on en accuse également les morgan ou esprits des eaux ¹, aussi du sexe féminin : elles entraînent, dit-on, au fond des mers ou des étangs, dans leurs palais d'or et de cristal, ceux qui viennent, comme le jeune Hylas, jouer imprudemment sur leurs bords.

Leur but, en volant les enfants, est, disent les paysans, de régénérer leur race maudite. C'est aussi pour cette raison qu'elles aiment à s'unir aux hommes : pour y arriver elles violent toutes les lois de la pudeur en se laissant profaner, tantôt comme la prêtresse Gauloise ², tantôt comme la nymphe antique ³.

Les êtres qu'elles substituent parfois aux enfants des hommes, sont comme elles de la race naine et passent pour leur progéniture; comme elles, ils portent les noms de korr, korrig et korrigan, qui s'appliquent aux deux sexes. On les appelle aussi kornandon, gwazig-gan (petit homme-génie), et *das* ou lutin.

La puissance des nains est la même que celle des fées, mais leur forme est très différente. Loin d'être blancs et aériens, ils sont généralement noirs, velus, hideux et trapus; leurs mains sont armées de griffes de chat, et leurs pieds, de cornes de bouc; ils ont la face ridée, les cheveux crépus, les yeux creux et petits, mais brillants comme des escarboucles, la voix sourde et cassée par l'âge. Ils portent toujours sur

¹ Hinkmar de Reims (*op.*, éd. de 1645, t. 1, p. 654) et un auteur anonyme, qui vivait en l'année 808, leur donnent l'un le nom de *Geniciales feminæ*, l'autre celui de *geniscus*, dans lesquels on retrouve le primitif celtique *gwen* ou *gan*. « Rustici credunt... ad infantem nocere possint, vel aquaticus, vel geniscus esse debeat (Ducange, t. 2, v. aquaticus). » *Geniscus*, de *genius*, Alp (*Irische Elfenmarchen*, von d^r Wilhem Grimm. introd., § 14.)

² Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, p. 93.

³ Voyez la *Korrigan* et le *seigneur Nann*, n^o 2.

aux une large bourse en cuir qu'on dit pleine d'or, mais où ceux qui la leur dérobent n'ont trouvé jusqu'ici que des crins sales, des poils et une paire de ciseaux ; ce sont les hôtes des dolmen ; ils passent pour les avoir bâtis ; la nuit ils dansent à l'entour, au clair des étoiles, une ronde dont le refrain primitif était : lundi, mardi, mercredi, auquel ils ont ajouté par la suite : jeudi et vendredi ; mais ils se sont bien gardés d'aller jusqu'au samedi et surtout jusqu'au dimanche, deux jours néfastes pour eux, comme pour les fées. Malheur au voyageur attardé qui passe, il est entraîné dans le cercle et doit danser, parfois, jusqu'à ce que mort s'en suive. Le mercredi est leur jour férié ; le premier mercredi de mai leur fête annuelle ; ils la célèbrent avec de grandes réjouissances, par des chants, des danses et de la musique.

Les Bretons, comme les Gallois, les Irlandais et les montagnards de l'Ecosse, les supposent faux monnayeurs, et très habiles forgerons. C'est au fond de leurs grottes de pierre qu'ils cachent leurs invisibles ateliers. Ce sont eux qui ont écrit ces caractères cabalistiques, qu'on trouve gravés sur les parois de plusieurs de ces monuments, en Bretagne ; qui viendrait à bout de les déchiffrer, connaîtrait tous les lieux du pays où il y a des trésors cachés ; Taliesin se vantait d'en avoir le secret :

« Moi, disait-il, le chef des bardes de l'Occident, je sais expliquer les signes gravés sur les pierres des grottes de l'archi-druide ».

Les nains sont sorciers, devins, prophètes, magiciens. Ils peuvent dire comme leur frère Alvis, dans l'Edda : « J'ai été partout et je sais tout. » Les jeunes filles en ont grand peur, et goûtent peu, quoiqu'elles

¹ Myvyrian, t. 1, p. 34.

soient sans danger, leurs privautés lutines. Le paysan, en général, les redoute pourtant moins que les fées : il les brave volontiers et s'en rit, s'il fait jour, ou s'il a pris la précaution de s'asperger d'eau bénite; il leur attribue la même haine qu'aux fées pour la religion; mais cette haine prend une tournure plutôt malicieuse et comique que méchante. On dit, à ce sujet, qu'on les a surpris, au brun de nuit, commettant en rond et en se tenant par la main, avec mille éclats de rire diaboliques, certains actes cyniques, moitié sérieux, moitié plaisants, mais toujours fort impies et irrévérencieux, au pied des croix des carrefours.

Telle est d'après la tradition actuelle, la physionomie des nains Bretons; plusieurs des traits qu'elle présente leur sont communs avec les Gánies des autres peuples. Nous ne savons à quelle époque elle s'est dessinée de la sorte; il est probable que c'est peu de siècles après l'établissement du christianisme; l'amalgame d'éléments féeriques dont elle nous paraît le résultat, était déjà opéré depuis longtemps au moyen âge et avait subi l'influence puissante du génie chrétien; en consultant les témoignages anciens, on acquerra la preuve de ce que nous venons de dire.

Gervais de Tilbury change en esprit de ténèbres le lutin dont il parle d'après la tradition de son temps; ce lutin a l'aspect d'un vieillard, la face ridée, la taille d'un nain¹.

Le Gobelín Zabulon est noir comme un Ethio-pien; il porte une longue barbe, qui atteste son grand âge; il est visible et invisible à volonté; la légende le change également en démon, et le fait dompter par un saint².

¹ *Otia imperialia*, p. 180 (s^o XIII^o).

² Orderic Vital. *Histor. eccles. V.* p. 556 (s^o-XI^o).

Si nous reinontons plus haut, le moine de Saint-Gall nous contera l'histoire d'un de ces êtres mystérieux dont il fait aussi un diable, qu'il dit forgeron, et qu'il surnomme « le velu¹. » Isidore de Séville donnait la même épithète au génie que les Gaulois, selon saint Augustin, appelaient Dus, et les Latins, incube ou faune, esprits qui prennent plaisir, dit-il, à lutiner les femmes².

Si nous allons jusqu'aux Romains, nous verrons danser les satyres lascifs aux pieds de bouc : Sabinius nous apprendra que les incubes gardent des trésors³, et Nonnose, que la nation des pygmées est noire et couverte de poils⁴.

Enfin, si nous puisons aux sources les plus anciennes, dans Hérodote, nous verrons que les Phéniciens portaient sculptées à la proue de leurs vaisseaux des figures exactement semblables à celles du Dieu Ephestus, lequel était un pygmée⁵, et par conséquent, petit, noir et velu, selon la définition de Nonnose. Or, cet Ephestus était le Vulcain des Phéniciens ; il était père des Cabyres, génies nains que l'antiquité a toujours assimilés aux Dactyles⁶ ; autres pygmées, forgerons, jongleurs, danseurs⁷, musiciens⁸, et qu'elle a souvent confondus avec les Korybantés, Kourètes et Karikines, dont le culte, importé par les navigateurs Phéniciens,

¹ *De Carolo Magno*, ap. D. Bouquet, p. 116 (s^o ix^o).

² *Isidor. Etymol.*, lib. VIII (s^o VII^o).

³ Ad II Georg. V. 507.

⁴ Nonnosus ap. Koatanlem, *Dict. Bret.-Franc. inéd. V. Kor.*

⁵ Liv. III, p. 37.

⁶ *Symbolique* de Creuzer, trad. de Guigniaut, t. III, p. 9.

⁷ Strabon, X, p. 466 et seq. 473.

⁸ *Scholl. Apoll. et Pherecyd. fragm. alt.* Sturtz, p. 146. Clément Alex. Stromat, I, p. 420.

existait encore dans la Gaule et dans l'île de Bretagne, au III^e siècle de notre ère ¹.

La mythologie phénicienne nous ramène donc à la mythologie celtique : les Korybantes, Karikines et Kourètes d'Asie, aux Korrigan et Korred Bretons.

Les anciens bardes, en nous faisant connaître la déesse Koridwen, l'associent à un personnage mystérieux qui a beaucoup d'affinité avec nos nains. Ils l'appellent Gwion, « l'esprit ² » et le surnomment « le nain ; » son existence se trouva liée d'une façon assez étrange à celle de la déesse ; comme il veillait au vase mystique qui contenait l'eau du génie de la divination et de la science, vase qui rappelle d'une manière frappante la coupe des Cabyres ³, trois gouttes bouillantes lui étant tombées sur la main, il la porta à sa bouche, et soudain l'avenir et tous les mystères de la science se dévoilèrent à lui. La déesse irritée voulant le mettre à mort, il s'enfuit, et, pour lui échapper, il se changea tour à tour en lièvre, en poisson, en oiseau, tandis qu'elle-même, devenait tour à tour levrette, loutre et épervier ; mais le génie ayant eu l'inspiration fatale de se métamorphoser en grain de froment, la déesse, changée tout à coup en poule noire, le distingua de son œil perçant au milieu du monceau de blé où il s'était caché, le saisit du bec, l'avala, et grosse aussitôt, elle mit au monde, au bout de neuf mois, un enfant charmant qui s'appela Taliesin ⁴, nom commun, à ce qu'il paraît, aux chefs des druides, des bardes et des devins Bretons ⁵.

¹ Strabon, iv, p. 198 et Diodore de Sicile, iv, 56.

² *Owen's Welsh Dictionary*, V. Gwyon, ed. 1822.

³ Strabon, x, p. 472.

⁴ Myvyrian, t. 1, p. 17, 18, 36, 37.

⁵ On remarquera l'analogie qu'il offre avec celui de *Telsin*, génie, magicien, enchanteur, qu'on identifie avec les Cabyres, les Kurètes ou Kouret, et les Korybantes.

L'eau merveilleuse du vase magique est nommée par les bardes « l'eau de Gwion¹. » L'île d'Alwion², ou de Gwion, dont on a fait Albion, et qu'un ancien poète Gallois appelle le pays de Mercure³, paraît lui devoir son nom. Gwion a, en effet, beaucoup de rapport avec ce dieu⁴. On sait que l'Hermès celtique était la plus grande divinité des Bretons insulaires; qu'ils en avaient chez eux, au témoignage de César, une infinité d'idoles; qu'ils honoraient en lui l'inventeur des lettres, de la poésie, de la musique, de tous les arts; qu'ils l'invoquaient dans leurs voyages et lui attribuaient une grande influence sur le commerce et les marchés⁵.

Un bas-relief antique, gravé par Monfaucon, le représente sous la figure d'un nain, tenant une bourse à la main⁶. C'est précisément ainsi que les anciens bardes représentent Gwion; ils l'appellent « le nain à la bourse⁷. »

Or, nos nains d'Armorique, comme nous l'avons vu, ont aussi une bourse. Tous les autres attributs de Gwion et de l'Hermès gaulois, la science magique, poétique, cabalistique, alchimique, métallurgique, divinatoire; ils la possèdent; leur jour de fête est le jour de Mercure. Il semblerait donc qu'il n'y eût aucun doute à

¹ Myvyrian, t. II, p. 17, 38; 173.

² Sic Rustates (*Commentar. in Dion.*, p. 566). Sic Agathangerus, *Géograph.* II, c. 9). Le G disparaît dans les mots composés.

³ Myvyrian, t. I, p. 158.

⁴ Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore le rapport qui existe également entre ce Gwion et Gigon, l'Hermès-Héraclès des Égyptiens, le même que Melcarth, dieu du commerce et inventeur des arts, chez les Phéniciens et les Tyriens; dans les mystères des Cabyles de Samothrace, tandis que la grande divinité travaille à l'œuvre du monde, il l'aide dans ses opérations magiques, comme Gwion aide Koridwen. Sa taille et sa figure sont celles des Korymbantes: c'est lui qui conduit leurs danses.

⁵ César, VI, c. 17.

⁶ Monfaucon, t. IV, p. 414.

⁷ Myvyrian, t. III, p. 161.

avoir sur l'identité de ces personnages; mais nous prouverons, en outre, que les noms mêmes sous lesquels on les désigne, sont équivalents. Pour cela, il nous suffira de dire en deux mots que les habitants du Pays de Galles appellent indifféremment « herbe de kor » et « herbe de Gwion, » une plante médicinale particulièrement affectonnée des nains¹, et que les Gaulois, d'après une inscription trouvée à Lyon, appelaient Korig (petit nain), le dieu « qui présidait au commerce des Gaules, patronisait les bateliers de la Saône et de la Loire, les voituriers et les peseurs². »

Nous n'insisterons pas sur ce point déjà trop longuement traité; il nous suffisait de faire voir que nos nains Bretons, aussi bien que nos fées, se rattachent, par leur nom et leurs principaux attributs, à l'ancienne mythologie celtique. C'est une des raisons pour lesquelles il est impossible, comme nous l'avons dit, de déterminer la date des chants dont ils sont le sujet. Mais, si on ne peut les ranger par ordre chronologique, du moins peut-on les renfermer dans une période quelconque, en étudiant les allusions qu'ils contiennent, et en recherchant à quelle époque elles se rapportent. Voyons donc si les trois chants mythologiques que nous publions, et que nous avons choisis comme les plus caractéristiques, datent du xvi^e siècle, ainsi qu'on l'a affirmé, plutôt que de tout autre temps antérieur ou postérieur.

Le premier représente un seigneur partant pour la

¹ *Owen's Welsh Dict.*, t. 1, p. 126, ed. 1832.

² Quelques auteurs ont pensé qu'il fallait lire Tauricus, nous ne le croyons pas.

³ Ap. M. Pardessus, histoire du commerce dans les Gaules, et dans l'île de Bretagne, av. J.-C.

chasse, à cheval, armé d'une lance¹. Nous savons qu'on se servait de la lance et du javelot à la chasse, au moyen âge, en Bretagne; mais qu'on en ait fait usage au xvi^e siècle, jusqu'ici nous n'avons pu en découvrir de preuve. Le second, étant populaire en Galles et en Armorique, doit être mis hors de question.

Reste le dernier qui montre les Bretons en état d'hostilité flagrante contre les Français et leur roi², hostilité qu'on ne dira pas, je suppose, avoir eu lieu au xvi^e siècle, alors que le roi de France était duc de Bretagne.

Ces chants n'étant donc pas du xvi^e siècle, ne remontent-ils point évidemment plus haut? Cette question nous conduit à examiner si la forme de nos poésies populaires s'accorde bien avec le fond d'événements, de mœurs et d'idées qu'ils présentent.

VII

Les poésies populaires de toutes les nations offrent des analogies frappantes, et cela se conçoit; elles sont l'image de la nature dont le type, comme l'a dit M. de Châteaubriand, se trouve gravé au fond des mœurs de tous les peuples.

¹ T. 1, *Chants historiques*, n^o II.

² *Ib. id.* n^o III.

Entre les ballades de l'Espagne et de l'Italie, de la Serbie, de la Scandinavie, des états d'Allemagne, de l'Ecosse et de la Bretagne, il n'y a d'autre différence que celle du caractère particulier, des mœurs et des coutumes des habitants de ces contrées.

La muse méridionale est ardente, passionnée, impétueuse et lyrique; la muse serbienne s'élève parfois à la hauteur de la poésie épique; les muses scandinave et danoise sont tragiques et guerrières; le génie de la muse de la Germanie, est, selon Wolf, celui de la tragédie bourgeoise, la plus touchante et la plus pathétique; le génie de la ballade écossaise, la mélancolie la plus douce. Quant à la muse bretonne, elle nous paraît unir la sensibilité exquise et recueillie de la poésie germanique, à la tristesse douce et tempérée de la poésie écossaise.

La manière dont procèdent nos compositeurs de ballades bretonnes, est analogue à celle des autres poètes populaires. Le poète, ou plutôt l'auteur dramatique, car chacune de ses œuvres est un drame, indique souvent, dès le début, le dénouement, dans quelques vers qui servent de prologue; puis, il dispose la scène, y place ses acteurs, et les laisse discourir et agir librement; point de réflexions, elles doivent ressortir de l'ensemble des discours et des aventures; rien d'inutile, tout se tient, tout s'enlace, tout marche droit au but. Toujours à l'écart, l'auteur n'intervient qu'en de très rares occasions, soit dans le courant de la pièce, lorsque le sens l'exige impérieusement, soit à la fin, lorsque le drame en suspens hésite, au moment d'atteindre le but.

Son allure brusque et sans transitions, est parfaitement naturelle; il raconte un événement que tout le monde a présent à l'esprit; il est donc inutile qu'il entre dans de longs détails, il suffit qu'il saisisse

les traits saillants, et qu'il les mette dans un jour tel qu'ils puissent frapper la vue et se graver dans l'âme du spectateur. Quelquefois la nature l'inspire, à rendre l'art jaloux, mais le plus souvent, enfermé sans guide dans le dédale de la routine, il est impuissant à se faire à lui-même des ailes pour s'envoler.

Homère, lui seul, en sortit. Des régions banales de la poésie vulgaire, il sut s'élever jusqu'aux sommets les plus sublimes de l'art; mais encore est-il juste de remarquer qu'il est fort souvent monotone comme tous les poètes populaires. Ainsi, que ses acteurs aient à parler ou à agir, il les met en scène invariablement de la même manière. Il emploie mille fois la même forme, il répète mille fois le même vers entier. Ses hérauts rapportent littéralement les messages des chefs. Ses épithètes sont presque toujours tirées de la nature physique, et se reproduisent uniformément. Minerve a des yeux bleus, Junon des yeux de génisse, les Grecs de belles cnémides; la mer est verte, le ciel profond, la terre vaste.

Tous les poètes populaires offrent les mêmes formes, la même allure, les mêmes tournures parasites, les mêmes répétitions, les mêmes épithètes naturelles, pour ainsi dire, stéréotypées. Nous n'en citerons pas d'exemples, ce recueil en offrira un assez grand nombre. Nulle variété dans la combinaison des matériaux qu'ils mettent en œuvre; leur lyre est un instrument incomplet. Le rébek breton n'a que trois cordes, la guzla servienne n'en a qu'une.

La chanson d'amour n'est ni aussi rude, ni aussi négligée, ni aussi décousue que le chant historique. Quelquefois elle revêt la forme de l'ode anacréontique, le plus souvent celle de l'idylle ou de l'églogue. C'est le dialogue de la ballade-roulant sur un thème d'a-

mour, moins le prologue, le dénouement et les notes incidentes. Ici le poète est toujours en scène; il est acteur : ce sont le plus souvent les émotions, les craintes, les espérances, les tristesses, les mécomptes, ou les joies de son cœur qu'il tache d'exprimer; le poète pense, réfléchit et conclut tout haut.

Le cantique emprunte son allure, sa forme, et son génie, partie aux chansons d'amour, partie aux hymnes d'églises; la légende populaire, partie à la ballade, et partie à la prose latine. Celle-ci ne perd point pour cela l'allure dramatique de la ballade; mais cette allure est moins brusque, plus réglée, plus grave, plus cléricale, si j'ose le dire; l'auteur s'efface moins, il parle plus longtemps, il raisonne; parfois il moralise; le récit tend à dominer l'action, comme dans les œuvres artificielles du même genre, qu'on ne chante point, mais qu'on lit, et qui par conséquent ne sont pas populaires.

Le chant marié à la parole est en effet l'expression de la seule poésie vraiment populaire. Son union avec la musique est si intime que, si l'air d'une chanson vient à se perdre, les paroles se perdent également. Nous en avons fait mille fois l'expérience, mille fois nous avons vu le chanteur s'efforcer vainement de rappeler dans sa mémoire les mots du chant qu'il voulait nous faire connaître, et ne parvenir à les retrouver, qu'en retrouvant la mélodie.

Quelquefois, l'air et les paroles naissent simultanément : l'inventeur de la poésie, dans les traditions Cambriennes, est aussi l'inventeur de la musique; quelquefois l'air est ancien.

Le rythme est comme l'aile du poète populaire; le rythme l'enlève et le soutient dans son essor. Il ne pourrait composer sans fredonner un air qui

lui donne la mesure; tous, excepté peut-être les kloer et les prêtres, qui suivent pourtant une méthode semblable à celle de nos autres poètes populaires, ignorent ce que c'est que la prosodie : plusieurs nous l'ont souvent avoué. Ils sentent, disent-ils, instinctivement, qu'ils doivent se conformer rigoureusement au *ton*, sous peine de blesser l'oreille et l'harmonie ; se reposer quand il se repose, s'arrêter quand il s'arrête; faire accorder ensemble certaines finales qui suivent certains repos, et que l'air leur indique; leur science ne va pas plus loin.

La prosodie Bretonne est donc basée sur le mètre et la rime. Les vers s'assemblent de manière à former des distiques ou des quatrains de mesure égale. Ces vers ont six, sept, huit, neuf, douze, et jusqu'à treize et quinze syllabes. Ceux de douze, comme en français, ont une césure au sixième pied; ceux de treize syllabes, tantôt au sixième, tantôt au septième; ceux de quinze, au huitième. Chaque hémistiche, chaque vers, chaque strophe, doit offrir un sens complet, et n'enjamber jamais sur l'hémistiche, le vers, ou la strophe suivante. C'est bien là le caractère rythmique d'une poésie faite pour être entendue et retenue par cœur. Les rimes ne se croisent point; au moins, ne connaissons-nous aucun chant populaire, où cela ait lieu. En général, elles satisfont l'oreille, quelquefois elles ne présentent qu'une simple assonance.

Telle est aujourd'hui notre prosodie, mais elle a eu d'autres traits qu'elle a perdus et dont plusieurs monuments qui nous restent portent des traces évidentes. Outre la rime, elle a employé l'allitération; outre des distiques et des quatrains, elle a eu des tercets, formes artificielles, essentiellement opposées au génie de la poésie populaire et qu'elle tient des anciens bardes.

Déterminer l'époque à laquelle l'allitération, ou la rime des consonnes entre elles, a cessé d'être en usage parmi nous, ne serait pas chose facile. Elle existe d'une manière assez régulière dans tout le chant mythologique de l'*Enfant supposé*, que sa grande popularité, en Cambrie et en Armorique, nous a fait présumer antérieur au x^e siècle. La *Prédiction de Gwenc'hlan*, qui nous paraît du v^e ou du commencement du vi^e, en offre également des vestiges. L'allitération faisait partie de la prosodie des bardes Gallois de cette époque. Comme notre ballade du *Rosignol*, qui est antérieure au xiii^e siècle, n'est point allitée; comme l'*Épouse du Croisé*, et le *Retour de l'Angleterre* ne le sont pas davantage, nous sommes portés à croire cette forme déjà morte en Armorique au xn^e siècle.

Le tercet, ou la strophe de trois vers rimaient ensemble, devait aussi ne plus exister à la même époque; du moins n'existait-il plus dans le pays de Galles; les trois dernières pièces que nous venons de citer ne contiennent que des distiques ou que des quatrains. Les druides s'en servaient pour transmettre leurs enseignements à leurs élèves. Les seules de leurs maximes qui nous soient parvenues sont renfermées dans des tercets. Le judicieux critique Ed. L'huyd la suppose la plus ancienne forme rythmique dont les Bretons aient jamais fait usage. Nous sommes complètement de son avis, et nous le trouvons justifié par plusieurs de nos chants populaires. Il est très remarquable qu'elle soit précisément la forme de ceux que nous avons eu lieu de croire du vi^e siècle, comme la *Peste d'Elliant*, ou antérieurs au x^e comme l'*Enfant supposé*.

Nous aurions donc peut-être raison d'attribuer aussi une date reculée, aux chants mythologiques du *Tailleur et des Nains*, et du *Seigneur Nann*, qui contiennent quelques tercets.

En supposant qu'on ait admis tout ce qui précède, on pourra encore nous faire l'objection suivante :

Les chants populaires de Bretagne, s'il en est de diverses époques, doivent en porter le cachet ; or, ils ont tous la même teinte uniforme, ils sont tous écrits dans l'idiome moderne.

VIII

Il existe, entre la langue dont se servent nos poètes populaires et les chants qu'ils composent, un désaccord singulier. La poésie est jeune et la langue est vieille. La langue est incomplète et tout juste assez riche pour rendre, sans avoir recours aux formes grammaticales et aux vocabulaires étrangers, les idées du peuple qui la parle ; mais on peut voir qu'elle n'a pas toujours été aussi pauvre ; ses haillons laissent briller parfois les fils d'or d'une splendeur passée.

Sans sortir de notre sujet nous indiquerons sommairement quelques-unes des pertes grammaticales qu'elle a faites ; nous en pouvons juger en comparant sa syntaxe à celle des autres nations celtiques.

Ainsi, elle n'a plus de passif régulier ; pour l'obtenir elle est réduite à recourir aux auxiliaires. Ses substantifs n'ont conservé que deux désinences, l'une pour le singulier et l'autre pour le pluriel. Ses déclinaisons n'ont plus de cas, à proprement parler ; elle les rem-

place par des prépositions qui indiquent le rapport des mots entre eux. Elle a perdu l'accord, en genre et en nombre, du nom avec l'adjectif; lequel ne varie plus sa terminaison selon que le premier est du masculin ou du féminin, au singulier ou au pluriel; elle ne met plus guère qu'au singulier les substantifs précédés des noms de nombre cardinaux; enfin, elle manque souvent de liaisons grammaticales.

Quant à son vocabulaire, il offre infiniment moins de gallicismes qu'on pourrait le croire, et le peu de mots qu'il a empruntés au français¹, comme ceux qu'il doit au grec, au latin et aux idiômes germaniques avec lesquels il a été en contact immédiat pendant plusieurs siècles, il les a modifiés selon son génie particulier, de manière à se les rendre propres.

Si maintenant nous avançons que, dès le vi^e siècle, la langue bretonne était telle qu'elle est aujourd'hui, le lecteur ne pourra prendre notre assertion pour un paradoxe, car nous l'avons mis à même d'en juger en mettant en regard d'un texte du vi^e siècle le même texte dans le breton moderne². Pas un nom, pas un verbe, pas un adjectif, qui n'occupent la même place en vertu de règles communes, ou qui puissent être déplacés, sans violer ces règles; pas une consonne muable qui n'y suive la même loi de permutation. En un mot, il ne manque aux deux pièces pour offrir une parfaite identité, que d'avoir été écrites dans le même dialecte. Non-seulement les mots du fragment cité, excepté quatre, se trouvent dans tous les dictionnai-

¹ Il va sans dire que nous ne parlons ici que du breton tel qu'il existe dans la bouche du peuple des campagnes et dans nos poésies populaires, et non pas du breton des villes, ou de celui de nos respectables ecclésiastiques, qui, malheureusement, pour la plupart ne se piquent pas d'être puristes.

² V. p. xix et xx de cette introduction.

res de la langue bretonne, mais encore ils sont journellement employés par les paysans des divers cantons de la Bretagne, dont le moins intelligent comprendrait les vers du barde du VI^e siècle, et ces quatre mots eux-mêmes, qui manquent dans quelques vocabulaires, sont encore en usage parmi le peuple du Morbihan, où Taliesin passa la moitié de sa vie.

Un grand historien, guidé par l'instinct de son génie, devinait et expliquait ce curieux phénomène, lorsqu'il disait que les pauvres et les paysans de la Bretagne avaient tenu fidèlement à leur vieille langue nationale, et l'avaient conservée à travers les siècles, avec la ténacité de mémoire et de volonté qui est propre aux hommes de la race celtique ².

A cette tenacité bretonne, comme première raison de persistance de la langue de Taliesin, au XIX^e siècle, on en peut ajouter une autre tirée de l'histoire même de cette langue. Le mépris qu'ont affecté pour elle les savants Bretons et étrangers de presque tous les siècles; son état d'isolement, l'oubli profond dont elle a été enveloppée, sont autant de barrières qui l'ont préservée des atteintes des philologues novateurs; n'ayant pas été cultivée, et n'ayant eu depuis le VI^e siècle au moins, ni orateurs, ni philosophes, ni poètes que puissent avouer la science ou l'art, ni, en un mot, de littérature qui mérite ce nom, elle est restée invariable dans la bouche du peuple et des chanteurs populaires; ce n'est pourtant pas à dire qu'elle n'ait éprouvé absolument aucune altération, quelques-uns de nos chants prouveraient le contraire. Ils offrent çà et là certaines formes grammaticales, certains mots, que les Bretons du pays de Galles ont conservés, et qui sont, ou bien hors d'usage aujourd'hui parmi nous,

² Aug. Thierry. *Hist. de la conquête d'Angleterre*, t. III, p. 89.

ou pris dans une acception différente : ils contiennent surtout des idées, et parfois des strophes entières, que le peuple ne comprend plus, qu'il dénature étrangement, et dont nous n'avons pu nous-mêmes retrouver qu'à grand'peine le sens probable et la rédaction primitive. La langue de nos poètes populaires a donc, comme leur prosodie, éprouvé quelques pertes et quelques modifications : cela est évident et incontestable; mais, ce qui nous paraît l'être aussi, c'est que ces altérations et ces pertes n'attaquent essentiellement ni son vocabulaire, ni sa syntaxe.

Nous pensons donc qu'on ne peut rien arguer contre l'antiquité de nos poésies de l'uniformité de leur style.

Il ne nous reste plus qu'à examiner la question de savoir si nos chants populaires ont subi, comme on l'a prétendu, une transformation totale quant au fond d'événements, de mœurs et d'idées qu'ils présentent, question déjà à moitié résolue, mais qui mérite plus d'être complètement traitée.

IX

• Les chanteurs populaires, dit Walter-Scott, ressemblent aux alchimistes qui changent l'or en plomb; ils corrompent à dessein les œuvres de l'auteur dont

ils transmettent les chants à la postérité, au point de leur enlever leur esprit et leur style original¹.

Cette opinion nous semble bien exagérée. Ces œuvres sont, il est vrai, sujettes à deux espèces d'altérations : l'une venant des chanteurs, l'autre des auteurs eux-mêmes. Ainsi, comme le poète voyageur qui apprend en passant une nouvelle, et qui est, pour ainsi dire, forcé de demander au trésor vulgaire des lieux communs le moyen de combler les lacunes du sujet qu'il veut célébrer, les colporteurs des chants antiques, par défaut de mémoire, et non à dessein, substituent à des détails originels d'autres traits à peu près semblables, lambeaux empruntés à de vieilles chansons oubliées, et tombés depuis longtemps dans le domaine public.

Il arrive aussi, en général, qu'au bout d'un certain nombre d'années, l'événement simple, naturel, historique que l'auteur a chanté, s'est, en passant de bouche en bouche, singulièrement poétisé dans la tradition prosaïque. La mort du héros du poème, en entourant sa mémoire d'une espèce d'auréole d'immortalité populaire, y contribue plus que toute autre cause. On recherche, on répète jusqu'aux moindres circonstances de ses aventures ; les plus inconnues sont les plus goûtées ; le noyau principal se grossit de la sorte de traits fort souvent inexacts, mais qui passent pour vrais, et qu'on écoute toujours avidement. D'un autre côté, la vie du héros, dans le monde des âmes, ses rapports avec les humains, dont le peuple ne doute pas, cette existence commencée sur la terre et qui se poursuit au-delà du tombeau, ouvrent une carrière nouvelle à l'imagination et à la faconde populaires².

¹ *Minstrelsy, introductory remarks.*

² V. t. II, *Chants historiques.* IANNIK SKOLAN

Que fera le poète? Il a traduit dans la langue des vers la première partie de l'histoire; il est forcé, pour plaire à ses auditeurs, de l'amplifier et de traiter la seconde. De là, sans doute, dans un cas, des substitutions, et dans l'autre, des développements et des additions inévitables. Mais ces substitutions des chanteurs n'altèrent pas plus l'essence du chant primitif, que les additions de l'auteur lui-même. Celui-ci ne fait que greffer des tiges nouvelles sur un arbre qu'il a planté, ou qu'accélérer, par une culture plus soignée, la pousse de quelques branches moins vivaces; ceux-là ressemblent à la nature, qui, par d'éternels renouvellements, remédie à ses propres pertes. L'arbre de poésie, parvenu à son développement complet, peut donc de temps à autre, quoique vigoureux et plein de sève, laisser tomber des rameaux morts, bientôt remplacés par d'autres; mais désormais il reste inviolable et respecté.

Pour peu qu'on se donne la peine de recueillir seulement cinq ou six versions d'un même chant populaire, on acquerra la preuve de cette vérité. Parmi ceux que nous publions, il en est dont nous avons réuni jusqu'à vingt versions, qui toutes nous ont offert un fond identique d'événements, de mœurs ou de croyances. Les unes étaient riches, détaillées et complètes, les autres pauvres, dépourvues d'ornements, tronquées; tantôt elles ne différaient entre elles que par des strophes ajoutées, retranchées ou corrompues, ou seulement par quelques vers, tantôt par l'omission du prologue ou de l'épilogue, tantôt par de simples locutions et des noms propres altérés; mais, nous le répétons, elles ne nous ont offert ni modification intime, ni variation rythmique de nature à préjudicier, soit à leur sujet, soit à leur forme, d'une manière notable.

Si nous avons contre nous le sentiment de Walter Scott, nous sommes heureux de pouvoir lui opposer l'opinion de M M. Grimm, juges plus compétents en pareille matière; peut-être même sont-ils allés plus loin que nous, car, selon eux, le peuple respecterait trop ses chants populaires pour ne pas les laisser tels qu'ils ont été composés et tels qu'il les a appris ¹.

X

C'est, en effet, avec un recueillement religieux que le peuple écoute les chanteurs; on a pu voir que ceux de la Bretagne ont tout fait pour mériter ce respect. Leur rôle n'est pas seulement d'amuser et de plaire; ils ont à remplir une autre et plus grave mission. Ils sont les conservateurs de la langue, des annales populaires, des bonnes mœurs même, des vertus sociales, et nous pouvons le dire, un des instruments les plus actifs de la civilisation Bretonne, si par ce mot l'on veut entendre ce qui est beau, honnête et bien. Cette mission, ils l'ont comprise et remplie à toutes les époques.

Comme les bardes Cambriens, leurs frères, ils

¹ Loco citat.

ont chanté les destinées de leur patrie, ses malheurs et ses espérances; la tradition nous apprend que l'un d'eux fut pris par un chef étranger, qui lui fit crever les yeux et le jeta au fond d'un cachot, où il mourut, victime de son dévouement à la cause de son pays¹.

Au moyen âge, ils soutiennent de leurs accents patriotiques le courage des Bretons menacés par la France; ils célèbrent les glorieuses rencontres où leurs compatriotes ont eu lieu de se signaler²; ils flétrissent de noms infâmes les traîtres qui préfèrent le joug doré de l'ennemi, à la liberté pauvre et fière³. Quand cette liberté a été glorieusement mise en gage entre les mains de la France, ils ont encore des chants de louanges pour ceux qui l'aiment⁴; quand enfin, après plusieurs siècles, elle leur échappe au milieu d'une tempête qui ébranle l'Europe entière; quand leur pays est envahi, leur territoire ravagé, et leurs prêtres bannis ou condamnés à mort, leur voix, s'éveillant tout à coup avec les sons du tocsin, salue l'étendard paroissial qui flotte au sommet des clochers, enflamme les bandes guerrières de paysans changés en soldats, et retrouve pour les chanter son antique inspiration⁵.

Ainsi, jamais la cause des poètes populaires Bretons n'a été distincte de celle de leur pays. Soumise à des lois qui n'ont plus de privilégiés, sans rôle à jouer dans l'avenir comme nation, mais non sans mémoire du passé, la Bretagne se recueille aujourd'hui dans le sanctuaire domestique, à l'abri de ses

¹ T. 1, *Chants historiques*, n° 1.

² *Ib. ib.* n° xvi.

³ *Ib. ib.* n° xviii.

⁴ T. II, *Chants historiques*, n° xxv.

⁵ *Ib. ib.* n° xxi.

vieilles croyances, de ses mœurs et de son langage, prêtant l'oreille à ses chanteurs dont la muse, désormais pacifique comme elle, n'est plus que celle du foyer.

De même qu'elle était autrefois l'expression fidèle des sentiments les plus nobles de la multitude; qu'elle faisait naître des arbrisseaux et chanter de blanches colombes sur la tombe des martyrs¹; qu'elle faisait sourire l'innocent au milieu des flammes², sauver la faiblesse opprimée par le dévouement chevaleresque³; qu'elle célébrait la foi des serments; qu'elle livrait, avec une admirable impartialité, le fils coupable⁴ à l'exécration de la postérité, en même temps qu'elle appelait ses bénédictions sur la mémoire de la mère et de l'aïeul⁵; de même, toujours préoccupée du bien ou du mal, toujours pleine de respect pour l'équité, toujours honnête, moralisatrice, impartiale et sérieuse, la muse populaire de la Bretagne marche d'un pied libre et léger dans ses routes aimées, entraîne tous les cœurs à elle, et conserve sur la multitude un empire absolu.

Au fond de la Basse-Cornouaille, vit, en une chaumière isolée, un pauvre paysan appelé Loïz Guivar, qu'une infirmité a fait surnommer Loïz-Kam ou Louis-le-Boiteux; il représente physiquement trait pour trait, mais au sérieux, ce nain bizarre d'un ancien roi de France; il est doué d'une intelligence remarquable; son humeur est douce, calme, et parfaitement égale; quoiqu'il passe pour un peu sorcier, ses mœurs et sa conduite ont toujours été d'une sévérité irréprochable; il est poète, et sait par cœur un

¹ T. I, *Chants historiques*, n° II.

² *Id. id.* n° XXI.

³ T. II, *Chants historiques*, n° XXIV.

⁴ *Ib. ib.* n° XXV.

très grand nombre de chansons. Les anciens bardes, on s'en souvient, se vantaient aussi d'être sorciers.

Quant à lui, il s'en garde bien; s'il n'est plus de mode de brûler les gens de cette espèce, ils ne s'en croient pas moins, dit-on, placés entre deux bûchers : l'un en ce monde et l'autre dans l'éternité. Quoi qu'il en soit, les connaissances magiques vraies ou supposées de notre poète, vieux secrets traditionnels que lui aurait enseignés son grand-père, jointes à sa probité personnelle, lui ont donné dans la paroisse de Nizon, une certaine autorité morale; on vient le consulter; ses avis ont du poids; ses jugements sont en général sanctionnés par l'opinion publique, et ses chants sont toujours des enseignements utiles qui se gravent dans les esprits.

Or, il est un vice auquel le paysan Breton habituellement sobre, se livre volontiers aux jours de fête; la destruction de ce vice commun à tous les peuples de race celtique, et qui paraît avoir été jadis autorisé par leurs lois religieuses, est devenue, depuis l'établissement du christianisme, l'objet des efforts constants, non-seulement du clergé¹, mais des bardes eux-mêmes². Ses épouvantables suites ont jeté, il y a peu d'années, la consternation dans la paroisse du poète : témoin de l'événement, il en a fait une ballade « pour l'enseignement de chacun, » comme il nous le dit lui-même³; et son œuvre a produit un effet tellement salutaire, que le nombre des habitués de taverne paraît avoir beaucoup diminué dans le canton qu'il habite.

Nous pourrions citer mille autres exemples de l'u-

¹ Concile de Vannes, ad. ann. 465. D. Morice, pr., loc. sup. cit.

² Aneurin, Myvyrian, t. 1, p. 7, 8, passim.

³ T. II, *Chants historiques*, n° XXXII.

utilité pratique de notre poésie populaire. On sait qu'à l'époque où le choléra désolait la Bretagne, les médecins et l'autorité n'obtenant aucun résultat par leurs circulaires imprimées, firent mettre avec succès en chanson l'exposé des remèdes propres à guérir de la maladie.

Mais il est un fait tout récent qui atteste, plus hautement que ne le feraient nos paroles, combien est sérieux le rôle des poètes populaires, et avec quel respect religieux les écoute le peuple.

A Saint-Pol-de-Léon, il y a quelques mois, un jour de foire, un chanteur aveugle rassemblait autour de lui la foule. Après l'invocation ordinaire et l'exposition du sujet (c'était un meurtre affreux commis dans le canton), il s'arrêta un moment; puis, adressant la parole au peuple : « Chrétiens, avant d'aller plus loin, disons un *patêr* et un *De profundis* pour l'assassin et la victime. » A ces mots il ôte son chapeau; tous se découvrent comme lui, et faisant le signe de la croix, il récite les prières expiatoires auxquelles la foule répond avec recueillement; puis il se remet à chanter¹.

Ces foires sont avec les fêtes des noces et de l'agriculture, avec les nuits funèbres, où l'on s'assemble pour veiller et prier près d'un lit de mort, et les Fileries-du-soir (*Noziou-néza*), le théâtre habituel des chants de nos poètes.

Les fileries sont, pendant l'hiver, l'occasion la plus fréquente que les habitants des campagnes ont de se rendre visite. Réunis, dès six heures du soir, en cercle devant un large foyer dont la flamme éclaire seule la chaumière, vieillards et jeunes gens, filles et gar-

¹ L'auteur doit ces précieux renseignements à M. Pél de Courcy, qui était témoin oculaire.

çons, chantent et content tour à tour. Quelquefois un poète ambulant, qui va chantant de ferme en ferme, en s'accompagnant du rébek, comme allaient ses aïeux de manoir en manoir, vient frapper à la porte au milieu de la nuit, et paie en chansons à ses hôtes, aux applaudissements des veilleurs, l'hospitalité qu'on lui donne.

Mais aux foires et aux fileries on ne chante guère que des ballades; aux fêtes des noces et de l'agriculture, que des chansons d'amour; que des cantiques, aux veillées funèbres. Aux assemblées religieuses connues sous le nom de *Pardons*, on chante et des chants historiques et des chants d'amour et des cantiques et des légendes.

Les grandes réunions nationales chez tous les peuples anciens doivent leur origine à la religion. Les Gaulois s'assemblaient sous les ordres de leurs druides, dans un lieu consacré¹. Les vieilles lois Moelmutiennes qui font mention de réunions semblables dans l'île de Bretagne, antérieurement au x^e siècle, les appellent des « synodes privilégiés de fraternité et d'union, » et les disent présidées par les bardes². Le christianisme leur fit perdre leur caractère païen, mais il ne paraît avoir changé ni leur institution fondamentale, ni leurs cérémonies, ni leurs usages, ni le temps, ni le lieu des réunions; fidèle à sa manière habile d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le temple, il le purifia³. Le *menhir* est toujours debout, mais la croix le domine.

C'était aux solstices qu'avaient lieu, en Cambrie, comme les assemblées druidiques, les plus

¹ Considunt in loco consecrato. Cesar, *De bello gallico*. V. xii.

² Myvyrian, t. iii, p. 290.

³ F. Grégoire de Tours, *De gloriâ confessorum*, c.

grandes réunions chrétiennes; c'était dans les lieux consacrés par la religion des ancêtres, parmi les dolmen, au bord des fontaines, qu'on se réunissait; c'était à l'occasion des fêtes qu'on y célébrait, que revenaient périodiquement ces espèces de jeux olympiques, où les bardes, en présence d'un concours immense, tenaient leurs séances solennelles, et disputaient le prix de la harpe et de la poésie; où les athlètes entraient en lice et faisaient assaut de courage, d'adresse ou de vitesse, à l'escrime, à la lutte, à la course et à vingt autres exercices semblables dont parlent les anciens auteurs; c'était à ces fêtes que la foule trouvait dans la danse et la musique une diversion passagère aux soucis journaliers de sa misérable existence. Innocentes et pures joies sanctifiées par la religion, qui vous a enlevées au peuple de Cambrie? Quels plaisirs vous ont remplacés? Qu'êtes-vous devenues?

Les sectes protestantes qui déchirent et dépoétisent ce malheureux pays, ont ôté à ces fêtes tout caractère religieux: il n'en reste que des débris sauvés à grande peine par les bardes, ces gardiens de la nationalité galloise, qui désormais ne s'appuie plus que sur les mœurs, la langue et les traditions. En Bretagne, elles ont conservé leur génie primitif, et la religion a continué d'être l'âme de ces solennités qui promettent encore à nos vieux usages, à nos croyances vénérables, à notre langue, et à notre littérature rustique, de longues années d'existence.

Chaque grand *pardon* dure au moins trois jours. Dès la veille, toutes les cloches sont en branle; le peuple est occupé à parer la chapelle;

* *Nostrâ memoriâ (1600) desuescere cœperunt computationibus, in eorum locum succedentibus.* (Davies Rhos. *Linguae Cymraecæ rudimenta*).

les autels sont ornés de guirlandes et chargés de vases de fleurs ; on revêt les statues des saints du costume national ; le patron ou la patronne du lieu se distinguent comme des fiancés, l'un à un gros bouquet orné de rubans, l'autre à mille petits miroirs qui brillent sur sa coiffe blanche. Vers la chute du jour, on balaie la chapelle, et l'on jette les poussières au vent, pour qu'il soit favorable aux habitants des fies, qui doivent venir le lendemain ; chacun étale ensuite, dans le lieu le plus apparent de la nef, les offrandes qu'il fait au saint patron ; ce sont généralement des sacs de blé, des écheveaux de lin, des toisons vierges, des ruches nouvelles, ou d'autres produits de l'agriculture, comme aux anciens jours¹ ; puis des danses se forment au son du biniou, de la bombarde et du tambourin, sur le tertre de la chapelle, au bord de la fontaine patronale, où quelquefois un dolmen en ruines sert de siège aux ménétriers. Il y a moins d'un siècle que l'on dansait dans la chapelle même, pour honorer le saint du lieu².

Nous avons vu, en certaines occasions, allumer, la nuit, des feux de joie dans un but semblable, sur le tertre et sur les collines voisines. Au moment où la flamme, comme un long serpent, déroule en montant ses anneaux autour de la pyramide de genêt et d'ajonc qu'on lui a donnée à dévorer, et s'élance sur le bouquet qui s'élève à sa cime, on

¹ *Multitudo resticorum... exhibens lana, vellera, formas cera* (Grégor. Tur, *De gloriâ confes*, c. 11). —

² C'était évidemment un usage druidique contre lequel, à toutes les époques, se sont élevés les évêques : « *Stratumus ne choreæ fiant in ecclesiis... quod facientes aut cantilenas cantantes in iisdem excommunicationis, etc.* V. *Statuta synodalia eccles. Trecorensis*, ad. ann. 1320, et *Statuta synodalia ecclesiæ corisopitensis*, ad. ann. 1768.

fait douze fois processionnellement le tour du bûcher, en récitant des prières; les vieillards l'environnent d'un cercle de pierres, et placent au centre une chaudière, où l'on faisait cuire jadis, selon la tradition, des viandes pour les prêtres; aujourd'hui les enfants la remplissent d'eau et de pièces de métal, et, fixant quelques brins de jonc à ses deux parois opposées, ils en tirent des sons semblables à ceux d'une harpe sauvage, tandis que les mendiants, assis à l'en tour, chantent en chœur les légendes du saint patron.

Ainsi, les anciens bardes chantaient, aux clartés des étoiles, des hymnes en l'honneur de leurs dieux, en présence du bassin magique, dressé au milieu du cercle de pierres, et dans lequel on apprêtait le repas des braves ¹.

Le lendemain, au moment où l'aurore se lève, on voit arriver dans toutes les directions, de toutes les parties de la Bretagne, des pays de Léon, de Tréguier, de Cornouaille et de Vannes, des bandes de pèlerins qui chantent en cheminant. D'aussi loin qu'ils aperçoivent le clocher de l'église, ils ôtent leurs chapeaux, et s'agenouillent en faisant le signe de la croix. La mer se couvre aussi de mille barques d'où partent des cantiques dont la cadence solennelle se règle sur celle des rames. Il y a des cantons entiers qui arrivent sous les drapeaux de leurs paroisses, et conduits par leurs pasteurs. D'aussi loin qu'on les aperçoit, le clergé du *pardon* s'avance pour les recevoir; les croix et les bannières s'inclinent en se saluant au moment où ils vont se joindre, tandis que les cloches paroissiales s'appellent et se répondent dans les airs.

¹ Taliesin, *Myvyrian*, t. 1, p. 46.

A l'issue des vêpres sort la procession. Rien de plus magnifique à voir, rien d'imposant, de touchant et de majestueux à la fois, comme ces rangs serrés d'hommes aux longs cheveux, aux costumes variés et bizarres, le front découvert, les yeux baissés, le chapelet à la main, que suivent des troupes de jeunes filles, dans leurs plus beaux habits de fête, qu'on prendrait pour des chœurs de vierges célestes; comme ces bandes de rudes matelots, qui viennent les derniers, nu-pieds et en chemise, pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage; comme cette multitude innombrable précédée par mille bannières, qui s'avance en priant le long de la grève, et dont les chants se mêlent aux roulements de l'Océan.

Il est certaines paroisses où, avant de rentrer dans l'église, le cortège s'arrête dans le cimetière; là, parmi les tombeaux des ancêtres, le paysan le plus respectable et l'ancien seigneur du canton, la jeune paysanne la plus vertueuse et l'une des demoiselles du manoir, agenouillés aux pieds de la croix, renouvellent au nom de la foule, sur le livre des évangiles, les promesses du Baptême. Ainsi, comme toujours, la religion confond tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions dans ces pieuses assemblées, qui pourraient s'appeler encore des « synodes privilégiés de fraternité et d'union. »

Des tentes sont dressées dans la plaine; les pèlerins y passent la nuit; on veille fort tard, on reste écouter les cantiques que vont chantant d'une tente à l'autre les bardes populaires. Ce jour est tout entier consacré à la religion. Les plaisirs profanes renaissent avec l'aurore et les sons du biniou.

A midi, la lice s'ouvre, l'arbre des prix s'élève triomphalement au centre; la foule reflue autour de

l'enceinte ; mille concurrents se présentent ; des luttes, des assauts de vigueur ou d'adresse, des courses, et des danses sans repos ni trêve, remplissent la soirée.

La veille et l'avant-veille ont appartenu aux mendiants et aux autres chanteurs populaires, accourus de toutes les parties de la Bretagne ; cette nuit appartenait aux kloer. C'est le dernier soir du *pardon* qu'ils chantent leurs chansons d'amour les plus nouvelles, les plus douces et les plus mélancoliques, réunis par groupes sous les vieux arbres qui s'étendent à l'entrée du cimetière. Au pays de Tréguier et de Vannes, ils jouent souvent, en plein air, des drames dont le sujet est l'histoire du saint patron, et dont la représentation se poursuit quelquefois durant plusieurs jours avec la fête, comme les anciens mystères des Frères de la Passion.

Telles sont les racines profondes qu'a jetées la poésie dans les mœurs de ce peuple.

Au moyen âge, les Bretons-Cambriens et les Bretons de l'Armorique, dans toutes leurs solennités, chantaient cet antique refrain : *Arthur n'est pas encore mort.*

Le chef de guerre illustre, qui savait vaincre leurs ennemis, était encore pour eux, à cette époque, un symbole de nationalité politique.

Naguère, au milieu d'une fête de famille que donnaient aux Bretons d'Armorique leurs frères du pays de Galles, en voyant flotter sur nos têtes les vieux drapeaux de nos aïeux communs, en retrouvant des mœurs semblables à nos mœurs, des cœurs qui répondaient à nos cœurs, en entendant des voix qui semblaient sortir des tombeaux, éveillées comme par miracle aux accents des harpes celtiques, des voix

que nous reconnaissons après plus de mille ans, nous répétions tout transportés, le refrain traditionnel.

Quand celui qui écrit ces lignes détourne aujourd'hui ses regards vers cette terre poétique qui reste immobile, alors que tout s'agite et change autour d'elle, vers ces grèves Armoricaïnes où il a passé son enfance, parmi ces nobles paysans qu'il s'honore d'avoir pour amis et dont il est fier de publier les titres; ému par les douces images et les souvenirs enchanteurs qui s'éveillent au fond de son âme, ne peut-il répéter avec les Bretons d'autrefois : *Arthur n'est pas encore mort!*



PREMIÈRE PARTIE.

—

SECTION PREMIÈRE.

CHANTS HISTORIQUES.



DARN KENTA.

GWERZÉENNOU.



PREMIÈRE PARTIE.

CHANTS HISTORIQUES.



PRÉDICTION DE GWENC'HLAN.

ARGUMENT.

Comme nous l'avons dit dans l'introduction de ce recueil, il est, parmi les chants populaires de la Bretagne, une pièce qu'on intitule : « *Prédiction de Gwenc'hlan* », et que l'on attribue au barde de ce nom. Nous avons cité tout ce que les sources écrites nous ont fourni d'indications au sujet du barde. Voyons maintenant celles que nous offre la tradition actuelle.

Gwenc'hlan, disent les paysans Bretons, fut longtemps poursuivi par un prince étranger qui en voulait à sa vie. Ce prince, s'étant rendu maître de sa personne, lui fit crever les yeux, le jeta dans un cachot où il le laissa mourir, et tomba lui-même, peu de temps après, sur un champ de bataille, sous les coups des Bretons, victime de l'imprécation prophétique du poète.

Vraie ou fausse, cette tradition s'accorde à merveille avec le chant suivant, que Gwenc'hlan passe pour avoir composé dans sa prison, quelques jours avant de mourir. Quoique ce chant appartienne au dialecte de Tréguier, nous ne l'avons entendu qu'en Cornouaille. Cependant il doit aussi être connu dans le nord de la Basse-Bretagne où M. J. de Pengwern a recueilli plusieurs fragments poétiques attribués au même barde.

DIOUGAN GWENC'HLAN.

(Les Kerné.)

I

Pa guz ann héol, pa goenv ar môr,
Mé war kana war treuz ma dôr.

Ma oann iaouank mé gané-fé ;
Maz-onn deut koz kanann ivé.

Mé gan enn noz, mé gan enn dé ;
Ha mé zo keñtet koulskoudé:

Mar dé gan-in stouet ma bek,
Mar m-euz keñn né két heb abek.

Evid aoun mé nam euz ket,
Meuz ked aoun da vout lazet ;

Evid aoun mé nam euz ket ;
Anzer awalc'h ez-onn-mé bet.

Pa vinn ket klasket, vinn kavet ;
Ha pa-z-onn klasket né-z-onn ket.

PRÉDICTION DE GWENC'HLAN.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux, je chante encore.

Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis chagrin pourtant.

Si je marche la tête baissée, si je suis chagrin, ce n'est pas sans motif.

Ce n'est pas que j'aie peur; je n'ai pas peur d'être tué;

Ce n'est pas que j'aie peur; assez longtemps j'ai vécu.

Quand on ne me cherchera pas, on me trouvera; et quand on me cherche, on ne me trouve pas.

Deuz fors pétra a choarvézo :
Pez a zo dléet, a vézo.

Red é d'ann holl mervel ter gwes,
Kent évid arzao enn-divéz.

II

Mé wel ann hoc'h tont doc'h ar c'hoad,
Hag hen gwal-gamm, fallet hé droad ;

Hé vek digor ha leun a gwad,
Hag hé reun louet gand ann oad.

Hag hé vorc'higo tro-war-dro,
Gand ann naoun braz ô sorc'ho.

Mé wel ar morvarch énep tont,
Ken a gren ann aot gand ar spont.

Hes ken gwenn éwid and erc'h gann ;
Enn hé benn kerno a argant.

Ann dour dindan hen o firvi,
Gand ann tan gurun deuz hé fri ;

More'hézek enn dro d'hen ken stank
Ewid ar géot war lez eur stank.

— Dalc'h mat ta, dalc'h mat ta, morvarc'h ;
Darc'h gand hé benn, darc'h mat ta, darc'h !

Peu importe ce qui arrivera : ce qui doit être sera.

Il faut que tous meurent trois fois, avant de se reposer enfin.

Je vois le porc qui sort du bois ; il boite beaucoup ; il a le pied blessé,

La gueule béante et pleine de sang, et le crin blanchi par l'âge.

Il est entouré de ses petits qui grognent de faim.

Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre, à faire trembler le rivage d'épouvante.

Il est aussi blanc que la neige brillante ; il porte au front des cornes d'argent.

L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.

Des chevaux marins l'entourent, aussi pressés que l'herbe au bord d'un étang.

— Tiens bon ! tiens bon ! cheval de mer ; frappe-le à la tête ; frappe fort, frappe !

Ken a reuz enn gwad ann treid noaz !
Gwasoc'h gwas ! darc'h ta, gwasoc'h gwas

Mé wel ar gwad ével eur was !
Darc'h mat ta, darc'h ta, gwasoc'h gwas !

Mé wel ar gwad hed penn-hé glin,
Mé wel ann gwad ével eul linn.

Gwasoc'h gwas ! darc'h ta, gwasoc'h gwas !
Arzao a révez benn arc'hoaz.

Darc'h mat ta, darc'h mat ta, morvarc'h,
Darc'h gand hé benn, darc'h mat ta, darc'h

III

Pé oann em bez ien lunet dous,
Mé glévez 'nn er c'hervel enn nouz.

Hé erigou hé a c'h'alvé
Hag ann holl ezned hag ann é,

Ha lavaré dre hé c'hervel :
— Savet prim war hô tiou-askel !

Né ket kik brein chas pé denved,
Kik kristen rékomp da gahouet ! —

— Morvran goz-le, lavar d'i-me
Pétra c'hoari gan-oud'amé ?

Les pieds nus glissent dans le sang ! Plus fort encore ! frappe donc ! plus fort encore !

Je vois le sang comme un ruisseau ! Frappe fort ! frappe donc ! plus fort encore !

Je vois le sang lui monter au genou ! Je vois le sang comme une mare !

Plus fort encore ! frappe donc ! plus fort encore ! Tu te reposeras demain.

Frappe fort ! frappe fort, cheval de mer ! Frappe-le à la tête ! frappe fort ! frappe ! —

III

Comme j'étais doucement endormi dans ma froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit.

Il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel,

Et il leur disait en les appelant :

— Levez-vous vite sur vos deux ailes !

Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens ou de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut ! —

— Vieux corbeau de mer, dis-moi, que tiens-tu ici ?

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette pièce est tout à fait dans le goût des poésies des plus anciens bardes Gallois. Il nous semble nécessaire de le prouver par des citations.

1° Comme Taliesin, Gwenc'hlan paraît croire aux *trois cercles d'existence* de la théologie druidique ¹, et au dogme de la métempsycose : « Je suis né deux fois, dit Taliesin, ... j'ai été mort, j'ai été vivant, je suis tel que j'étais... J'ai été biche sur la montagne... j'ai été coq tacheté... j'ai été daim de couleur fauve; maintenant je suis Taliesin ². »

2° Comme Lywarc'h-Hen, il se plaint de la vieillesse, il est triste comme lui : *est fataliste* : « Si ma destinée avait été d'être heureux s'écrie le poète cambrien s'adressant à son fils qui a été tué, aurais-je échappé à la mort... Avant que je marchasse à l'aide de béquille j'étais beau... je suis vieux, je suis seul, je suis décrépité... Malheureuse destinée qui a été infligée à Lywarch, la nuit de sa naissance de longues peines sans fin ! ³ »

3° De même que Gwenc'hlan représente le prince étranger sous figure d'un sanglier, et le prince Breton, sous celle d'un cheval mari Taliesin, en parlant d'un chef Gallois, l'appelle le « cheval de guerre ⁴. »

4° L'histoire du barde d'Armorique chantant dans les fers, sachant de mort, offre quelque analogie avec celle d'Aneurin qui, ayant été fait prisonnier à la bataille de Cattraez, composa son poème Gododin durant sa captivité : « Dans ma maison de terre, malgré chaîne de fer qui lie mes deux genoux, moi Aneurin, je chanterai le chant de Gododin avant le lever de l'aurore. » Le même poème offre un vers qui se retrouve presque littéralement dans le chant armoricain : « On voit une mare de sang monter jusqu'aux genoux ⁵. »

¹ « *Tri chylch Hanfod* » (Dr Owen's Pugh's dictionary of the Welsh language ed. 1832, t. 2, p. 214).

² *Angar Cyvyndawd* (Myvyrian, t. 1, p. 37).

³ *Llywarch Hen* (*ibid.*, p. 115 et 117).

⁴ « *Gadvarc'h* » (*ibid.*, p. 551).

⁵ *Hed penn glin gwad lenn gwelet* (*ibid.*, p. 7 et 10).

5° Le sens des strophes 23°, 24° et 25° du chant breton, est exactement le même que celui de deux stances d'une élégie de Lywarch-hen, où le barde décrit les suites d'un combat :

« J'entends cette nuit l'aigle d'Eli... Il est ensanglanté; il est dans le bois... L'aigle de Pengwern appelle au loin; cette nuit il se vautre dans le sang humain ¹. »

Mais les bardes que nous venons de citer étaient tous plus ou moins chrétiens, et l'on est porté à croire que Gwenc'hlan ne l'était pas, en voyant la complaisance avec laquelle il dévoue la « chair chrétienne » aux aigles et aux corbeaux : on se rappelle qu'une tradition rapportée par M. de Kerdanet lui fait prédire qu'un jour viendra où les prêtres catholiques seront poursuivis comme des bêtes fauves.

Enfin, sa pièce, comme les leurs, était primitivement allitérée. Elle offre des traces trop multipliées de ce système rythmique pour que ce soit l'effet du hasard.

Nous avons dit que la tradition attribue ce chant à Gwenc'hlan; les deux derniers vers de la pièce confirment notre opinion.

« Il marque au commencement de ses prédictions, dit le P. Grégoire de Rostrenen, qu'il demeurait entre Roc'h-Hellas et le Porz-Gwenn au diocèse de Tréguier ². »

¹ Erer Eil a giovann henoes.—Erer Pengwern pell galved henoes-ar wad gwir gwélet (ibid., p. 100).

² Dictionnaire Français-Celtique, p. xv.



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

LE SEIGNEUR NANN ET LA KORRIGAN.

ARGUMENT.

En indiquant le caractère général des Fées chez les différents peuples de l'Europe, et le caractère particulier des Fées Bretonnes, nous avons essayé de prouver que celles-ci paraissaient avoir emprunté aux druidesses gauloises, non-seulement quelques traits essentiels de leur physionomie, mais encore leur nom de *Korrigan*. La ballade du seigneur Nann peut être citée comme exemple, pour montrer ce qui leur est propre, et ce qu'elles ont de commun avec les Fées des autres peuples.

**AOTROU NANN HAG AR
C'HORRIGAN.**

(*Les Léon.*)

Ann aotrou Nann hag hé friet
Iaouankik-flamm int dimézet,
Iaouankik-flamm di-partiet.

Ann itroun hé deuz ganet dec'h
Daou vugel ken kann hag ann erc'h ;
Eunn a zo paotr, eunn all zo merc'h.

— Pétra c'houl ho kalon a vad,
Pé c'heuz ganet d'i-mé eur mab ?
Livirid a rinn d'hoc'h timat :

Kik kévélek a stank ann ias,
Pé kik garo a forest glaz ?

— Kik garo 'vid-ounn gaffenn mad ;
Hogen poan vo d'hac'h mont d'ar c'hoad. —

Ann aotrou Nann pa hé c'hlévaz,
He goaf déro fest a dapaz.

LE SEIGNEUR NANN ET LA KORRIGAN.

(Dialecte du Léon.)

Le seigneur Nann et son épouse ont été fiancés bien jeunes, bien jeunes désunis.

Madame a mis au monde hier deux jumeaux plus blancs que la neige ; l'un est un garçon, l'autre une fille.

— Que désire votre cœur, pour m'avoir donné un fils ? Dites, que je vous l'accorde à l'instant :

Chair de bécasse de l'étang du vallon, ou chair de chevreuil de la forêt verte ?

— La chair du chevreuil est celle que je préférerais ; mais vous allez avoir la peine d'aller au bois. —

Aussitôt le seigneur Nann saisit sa lance de chêne,

Ha war hé varc'h féro lampaz,
Ha d'ar forest glaz ez-éaz.

War lez ar c'hoad pé oa digwet,
Eunn heizez wenn en deuz gwélet ;

Hag hen da vonet war hé zro
Ken gréné 'nn douar dindan ho ;

Hen da vont war hé leac'h-raktal
Ken rédé ann dour diouc'h hé dal,

Ha diouc'h hé varc'h a beb gosté.
Ken a zeuaz ann abardaé ;

Ken a gavaz eur waz-bihan
É-tal ann ti eur c'horrigan ,

Ha tro war-dro eunn dachen flour ;
Hag hen da zisken da vid dour.

Ar c'horrik oa tal hé feunten
O kriba hé bléo mélen,

Hag ho kribé gant eur grib aour
('Nn itrounezéd-zé n'int ket paour).

— Pénaoz oud-dé ken diévez,
Da zont da stravila va wez !

Dimézi d'in trum a réfet,
Pé é-pad seiz bloaz a zeac'hfet ;
Pé a-benn tri deiz a varfet.

Et sauta sur son cheval impatient, et gagna la verte forêt.

En arrivant au bois, il vit une biche blanche ;

Et lui de la poursuivre si vivement, que la terre tremblait sous eux ;

Et lui de la poursuivre aussitôt si vivement, que l'eau ruisselait de son front,

Et des deux flancs de son cheval. Et le soir vint ;

Et il trouva un petit ruisseau près de la grotte d'une Korrigan,

Et tout autour un gazon fin ; et il descendit pour boire.

La Korrigan était assise au bord de sa fontaine, et peignait ses cheveux blonds,

Et les peignait avec un peigne d'or (ces dames-là ne sont point pauvres).

— Vous êtes bien téméraire, de venir troubler mon eau !

Vous m'épouserez à l'instant, ou, pendant sept années, vous sécherez sur pied ;

Ou vous mourrez dans trois jours.

— Dimézi d'hoc'h mé na rinn ket,
Rag ounn eur bloaz-zo dimézet ;

Da zizeac'hi na jomfenn ket,
Na benn trideiz na varfenn ket ;

Na varfenn ket a-benn trideiz,
Hogen pa vézo ioul Douez ;

Mez gwel vé d'in mervel bréman
'Get dimizi d' eur c'horrigan ! —

— Va mammik kéaz, mar am c'héret,
Aozet va gwélé ma né ket ;
Gand ar c'hlenved ez-ounn dalc'het.

Na livirid tra d'am friet,
A-benn trideiz ez-vinn béziet :
Gand eur c'horrigan ounn bet skoet. —

Hag-abenn tri dervez goudé
Ar greg iaouank a c'houlenné:

— Livirid d'in-mé va mamm-gaer,
Da bérage a zonn ar c'hléier ?

Pérage a gan ar véléien
War al leur-zi, gwisket é gwenn ?

— Eur paour-kéaz aoa kéméret
A zo enn ann noz-ma marvet.

— Je ne vous épouserai point , car je suis marié depuis un an ;

Je ne sécherai point sur pied , ni ne mourrai dans trois jours ;

Dans trois jours je ne mourrai point, mais quand il plaira à Dieu ;

Mais j'aimerais mieux mourir à l'instant que d'épouser une Korrigan ! —

— Ma bonne mère, si vous m'aimez, faites-moi mon lit, s'il n'est pas fait ;
Je me sens bien malade.

Ne dites mot à mon épouse ; dans trois jours je serai mis en terre :

Une Korrigan m'a jeté un sort. —

Et, trois jours après, la jeune femme disait :

— Dites-moi, ma belle-mère, pourquoi sonnent les cloches ?

Pourquoi les prêtres chantent-ils en bas, vêtus de blanc ?

— Un pauvre malheureux, que nous avons logé, est mort cette nuit.

— Va mamm-gaer d'in-mé lévéret,
Ann aotrou Nann péleac'h ma et ?

— E kéar va merc'hik ez-éo et ;
E-berrick zeuio d'ho kwélet.

— Va mamm-gaer kéaz livirit d'in
Ru pé glaz d'ann iliz ez-inn ?

— Va merc'hik deuet éo ann gis
Da vont gwisket du d'ann iliz. —

Pazenn ar véred pa dreuziz,
Bez hé friet paour a wéliz.

— Pé ré hon-dud-ni zo marvet,
Pa d-éo ann douar-ni fresket ?

— Sioaz! va merc'h, n'hallaun nac'h mui:
Hô priet paour a zo enn hi! —

War hé daou-lin en em strikaz
N'ha biken goudé asavaz.

Burzuduz vizé da wélet,
Ann noz-goudé ma oa béziet
Ann itroun enn bez hé friet ,

Gwélet daou wézen derv sével
Diouc'h hô bez névéz d'ann uhel ;

Ha war ho brank daou goulmik wenn
Hag hé ken dréo ha ken laouen,

O kava éno goulou dé,
Hag o nijal d'ann env goudé.

— Ma belle-mère, dites-moi : Sire Nann, où est-il allé ?

— Il est allé à la ville, ma fille ; dans peu il viendra vous voir.

— Ma chère belle-mère, dites-moi : Mettrai-je ma robe rouge ou ma robe bleue pour aller à l'église ?

— La mode est venue, mon enfant, de porter du noir à l'église.—

En franchissant l'échelier du cimetière, elle vit la tombe de son pauvre mari.

— Qui de notre famille est mort, que notre terrain a été fraîchement bêché ?

— Hélas ! ma fille, je ne puis plus vous le cacher, votre mari est là ! »

Elle se jeta à deux genoux, et ne se releva plus.

Ce fut merveille de voir, la nuit qui suivit le jour où on enterra la dame dans la même tombe que son mari,

De voir deux chênes s'élever de leur tombe nouvelle dans les airs ;

Et sur leurs branches, deux colombes blanches, sautillantes et gaies,

Qui chantèrent au lever de l'aurore, et prirent ensuite leur volée vers les cieux.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La grotte auprès de laquelle le seigneur Nann rencontre la Korrigan, et que le poète donne pour demeure au génie, est un de ces monuments druidiques que l'on nomme en breton : « Dolmen », ou « ti ar c'horrigan », et en français : « Table de pierres », ou « grotte aux Fées ». A peu de distance on trouve assez souvent une fontaine appelée : « Fontaine de la Fée (Feuntenn ar C'horrigan). » Comme on le sait, les fontaines et les pierres étaient anciennement l'objet d'un culte superstitieux¹, que différents conciles, et, entre autres, celui de Nantes, tenu vers 658, proscrivirent et punirent sévèrement².

La ballade du seigneur Nann a été jadis mise en français, et le peuple la chante encore dans la Haute-Bretagne. Les fragments que nous avons pu recueillir sont une traduction exacte des stances bretonnes ; on en pourra juger par ces vers, qui doivent avoir été rajeunis :

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi les saints (cloches) sonnent ainsi?

— Ma fille, on fait la procession
Tout à l'entour de la maison.

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?

— Prenez du noir, prenez du blanc;
Mais le noir est plus convenant. —

.....
— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie?

— Je ne peux plus vous le cacher :
Votre mari est enterré. —

¹ « Veneratores lapidum... excolentes sacra fontium » (Baluze, t. 1).

² Ap. D. Morice. *Hist. de Bretagne*, preuves, t. 1, c. 220.

On chante, en Suède et en Danemark, une chanson sur le même sujet, intitulée : *Sire Olaf dans la danse des Elves*, dont il existe plus de quinze variantes; nous avons choisi la suivante comme terme de comparaison avec la ballade bretonne :

« A l'aube du jour, sire Olaf est monté à cheval, il a rencontré sur la route la danse brillante, le bal échantant (des Elves).

— Oh! la danse! la danse! Comme on danse bien sous la bocage.

Le roi des Elves tendit la main à sire Olaf : — Sire Olaf, dansez avec moi. — Oh! la danse! la danse! etc.

— Non! non! C'est demain le jour de mes noces. Je ne veux pas danser.

— Oh! la danse! etc.—

La reine des Elves tendit sa main blanche à sire Olaf : — Viens, Olaf, viens danser avec moi. — Oh! la danse! la danse! etc.

— Non! non! Je ne danserai pas. C'est demain le jour de mes noces. — Oh! la danse! etc. —

La sœur des Elves lui tendit sa main blanche : — Viens, sire Olaf, danser avec moi. — Oh! la danse! etc.

— Oh! non, je ne danserai pas. C'est demain le jour de mes noces. — Oh! la danse! etc. —

« Et la fiancée disait ce jour-là : — Dites-moi; pourquoi les cloches sonnent-elles ainsi?

— C'est la coutume de notre île que chaque jeune amant sonne en l'honneur de sa fiancée. — Oh! la danse! etc.

— Mais nous n'osons te le cacher, ton fiancé, sire Olaf est mort. Nous venons de ramasser son cadavre. — Oh! la danse! la danse! Comme on danse bien sous la feuillée.

« Le lendemain quand le jour parut, il y avait trois cadavres dans la maison de sire Olaf. — Oh! la danse! la danse! etc.

« C'étaient sire Olaf, sa fiancée, et sa mère morte de douleur. »

Dans une autre version de la même ballade, sire Olaf revient chez lui après avoir rencontré les Elves :

« Sire Olaf revint à la maison avec une blessure au cœur...

— Ma chère sœur, préparez mon lit... Mon cher frère, donnez à manger à mon cheval... »

Trois ballades smaalandaises dont le héros est un certain chef Magnus, ne font pas mourir ce chef, mais elles lui font perdre la raison :

¹ Svenska Viser, III, p. 158 et 165. — Danske Viser, I, 238.

— Chef Magnus, chef Magnus, dit la fée, garde-toi bien de répondre *non*! Prends-moi pour ton épouse, ne me refuse pas, ne me refuse pas. Je te donnerai tant d'or et tant d'argent!

— Je suis fils de roi, je suis jeune et brave;... non, je ne t'épouserai pas.

— Oh! chef Magnus, chef Magnus, prends-moi pour épouse; ne me dis pas *non*! ne me dis pas *non*!

— *Qui es-tu... pour vouloir m'épouser? Tu n'es pas chrétienne!*

— Chef Magnus, chef Magnus, ne me dédaigne pas, ou tu deviendras fou, et tu resteras fou toute ta vie. Ne me dis pas *non*! ne me dis pas *non*! —

La ballade servienne de Marko et de la Wila suppose, comme le poète Breton, que l'on ne trouble pas impunément les eaux consacrées aux Fées.

« Garde-toi, crie une voix au prince Marko, qui chasse et qui a soif; garde-toi de troubler les eaux du lac, car la Wila du gué sommeille sur ses ondes, et son Ile flotte sur les eaux vertes. Malheur au héros qui l'éveille! Malheur au cheval qui trouble les eaux de son lac! La Wila en exige un terrible péage: elle prend au héros ses deux yeux, et au cheval ses quatre pieds¹. »

Nous pourrions citer encore d'autres chants populaires qui auraient du rapport avec le nôtre, mais nous n'en avons trouvé aucun aussi complet; nous le croyons ancien, car il nous paraît très probable que chacune de ses strophes était primitivement composée de trois vers, comme le sont encore la 1^{re}, la 2^e, la 3^e, la 17^e, la 22^e, la 23^e, la 24^e et la 36^e. Cette forme rythmique passe, comme on le sait, pour le caractère certain d'une haute antiquité; elle a été employée par la plupart des bardes Gallois du vi^e siècle, et on n'en trouve, chez eux, aucun exemple depuis le xii^e.

¹ Wak. Danitza.

L'ENFANT SUPPOSÉ.

ARGUMENT.

La tradition mentionnée dans ce chant, qui est encore relatif aux Fées, est une des plus populaires de la Bretagne. C'est le plus souvent un récit en prose mêlé de couplets, forme qui nous a semblé accuser une modification postérieure. Nous avons donc cru devoir rechercher s'il n'existait sur le même thème aucune œuvre complètement en vers, et nous avons été assez heureux pour découvrir le précieux fragment qu'on va lire.

Une mère perd son fils, les Fées l'ont dérobé en lui substituant un nain hideux. Ce nain passe pour muet, car il se garde bien de proférer un seul mot, vu qu'il trahirait sa voix qui est cassée comme celle des vieillards. Cependant il faut que la mère l'y contraigne pour ravoir son enfant; elle feint donc de préparer à dîner dans une coque d'œuf pour dix laboureurs; le nain étonné se récrie; la jeune femme le fouette impitoyablement: la Fée l'entend; elle accourt pour le délivrer, et l'enfant qu'elle a dérobé est rendu à sa mère.

AR VUGEL LAEC'HJET.

(Les Kerné.)

Mari koant éma meur keuet ;
 Hé Lao vihan é deuz kollet ;
 Gand ar C'horrigan éma et.

— Paz iz da vid dour d'ar stivel,
 Va Laoik lézez er c'havel ;
 Pa zeuiz d'ar ger a oa gwall-bell ;

Ha'l loen-man enn hé lec'h laket,
 Hé vek ken du hag eunn tousek,
 Ha graf, a beg, heb ger é-bet ;

Ha bron bopret ma kas kahouet,
 Ha ma seiz blizien achuet,
 C'hoaz né ma ket c'hoaz disonet.

— Va itron, varia, 'nn ho tron erc'h,
 Gand ho kredur tré ho tiou-vrec'h,
 E lévénez 'm oc'h, mé enn nec'h.

III

L'ENFANT SUPPOSÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

Marie la belle est bien affligée ; elle a perdu son petit Lao ; la Korrigan l'a emporté.

— En allant à la fontaine puiser de l'eau, je laissai mon Laoïk dans son berceau ; quand je revins à la maison, il était bien loin ;

Et à sa place on avait mis ce monstre ; sa face est aussi rousse que celle d'un crapaud ; il égratigne, il mord sans dire mot ;

Et toujours il demande à téter, et il a sept ans passés, et n'est pas encore sevré.

— Notre Dame Marie, sur votre trône de neige, avec votre fils entre vos bras, vous êtes dans la joie, moi dans la tristesse.

Ho kénedl sacr c'hui a wouarnéz,
Mé ma hani mé a gollez,
Truez ouz-in mamm a druez!

— Ma merc'h, ma merc'h, na vorc'het ket
Ho Laoik né d-é ket kollet,
Ho Laoik a vo restolet.

Neb ra van virv é gloren vi
'Vit dek gounidéien eunn ti,
A bar ar c'horrig da brégi.

Pan deuz prézéget flemm-hen, flemm!
Pan d-é bet flemmet ken, a glemm;
Pan d-é klévet hé lammer flemm.

— Petra rit c'hui azé, va mamm?
Lavaré ar c'horr gand estlamm,
Petra rit c'hui aze va mamm?

— Petra rann ama ma mab mi?
Birvi a rann é blusken-vi,
'Vit dek gounidéien ann ti.

— 'Vit dek, mamm kez, enn eur blusken!
Gwélez vi ken gweled iar wenn
Gwélez mez ken gwéled wézen.

Gwélez mez ha gwélez gwial,
Gwélez derwen é c'hoat Brézal,
Ila kent na wéliz kémend all.

Votre saint enfant, vous l'avez gardé; moi, j'ai perdu le mien. Pitié pour moi, mère de la Pitié !

— Ma fille, ma fille, ne vous affligez pas; votre Laoïk n'est pas perdu; votre Laoïk vous sera rendu.

Qui feint de préparer le repas dans une coque d'œuf pour dix laboureurs d'une maison, force le nain à parler.

Quand il a parlé, fouettez-le, fouettez-le bien; quand il a été bien fouetté, il crie; quand il a été entendu, il est enlevé promptement.

— Que faites-vous là, ma mère? disait le nain avec étonnement; que faites-vous là, ma mère?

— Ce que je fais ici, mon fils? Je prépare à dîner dans une coque d'œuf pour dix laboureurs de la maison.

— Pour dix, chère mère, dans une coque !
J'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche; j'ai vu le gland avant de voir l'arbre.

J'ai vu le gland et j'ai vu la gaule; j'ai vu le chêne au bois de Brézal, et n'ai jamais vu pareille chose.

— Ré draou a vélez-té ma map;
Da flap! da slip! da slip! ha da flap!
Da slip, potr koz! ha mé da grap!

— Sko ket gant-hen, lez-hen gan i;
Na rann-mé droug da da hini,
Ma brenn enn bro-ni ar-n-omp-ni. —

Mari d'ar ger pa zistroez,
Hé bugel kousket a vélez
Enn hé c'havel ha sioul ez.

Hag out-hen ken kaer pa zellé,
Ha da boket d'éan pa-z-ée,
Hé zaoulagad a zigoré.

Enn hé c'havezéz nemzavé,
Hé ziouvrec'hik déhi astenné :
— Gwall-bell 'm ounn bet kousket, mamm-l

— Tu as vu trop de choses, mon fils ; *clic ! clac ! clic ! clac !* Petit vieillard, ah ! je te tiens !

— Ne le frappe pas, rends-le moi ; je ne fais aucun mal au tien ; il est notre roi dans notre pays. —

Quand Marie s'en revint à la maison, elle vit son enfant endormi dans son berceau, bien doucement.

Et comme elle le regardait toute ravie, et comme elle allait le baiser, il ouvrit les yeux ;

Il se leva sur son séant, et lui tendant ses deux petits bras :

— Mère, j'ai dormi bien longtemps ! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Dans une tradition galloise analogue, que nous ont racontée les paysans du Glamorgan, la pauvre mère trouvant aussi un nain hideux et vorace à la place de son enfant, va consulter le sorcier qui lui dit : « Prenez des coques d'œufs, faites semblant d'y préparer à dîner pour les moissonneurs : si le nain témoigne de l'étonnement, fouettez-le jusqu'au sang, sa mère accourra à ses cris pour le délivrer, en vous ramenant votre enfant ; s'il n'en témoigne pas, ne lui faites aucun mal. »

La mère suit le conseil du sorcier, et tandis qu'elle remplit de soupe ses coques d'œufs, elle entend le nain se parler ainsi à lui-même d'une voix cassée :

Gwélez mez ken gwéled derwenn
Gwélez wi ken gwéled iar wenn
Eriëz ne welez éwelhenn.

« J'ai vu le gland avant de voir le chêne ; j'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche, je n'ai pas vu ceci !. »

Tercet curieux, unique débris de l'antique chanson, dont les vers, à trois mots près, cadrent exactement avec ceux de la ballade bretonne, ce qui nous porte à croire que la composition de cette ballade remonte à une époque antérieure à la séparation définitive des Bretons insulaires et des Bretons Armoricaïns au VIII^e siècle, opinion que rien ne paraît contredire, et que confirme, à notre avis, la forme ternaire des strophes, et l'allitération régulière qu'elle présente d'un bout à l'autre.

Par un hasard extraordinaire, Geoffroi de Monmouth met les paroles que nous venons de citer dans la bouche de son barde sorcier.

« Il y a dans cette forêt, dit Merlin-le-Sauvage, un chêne chargé d'années ; je l'ai vu lorsqu'il commençait de crottre... J'ai vu le gland

¹ Miss J. Williams d'Aberpergwm (*Fairy legends of Wales*. Crofton Crocker. Trad. of the south of Ireland. III. p.) et le *Cambrian quarterly magazine* (t. II. p. 86) reproduisent la même tradition et les mêmes vers.

dont il est sorti, germer et s'élever en gaule. J'ai donc vécu longtemps »¹.

Si cette remarquable coïncidence n'était pas l'effet du hasard, elle prouverait que le moine Gallois connaissait le chant populaire, et serait pour notre ballade une nouvelle preuve d'antiquité.

Crocker, Walter-Scot, Thiele et les frères Grimm, citent diverses traditions de leur pays, qui s'accordent toutes par le fond avec la tradition bretonne, quoique elles en diffèrent plus ou moins par les détails.

¹ Vita Merini Caledoniensis.



[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely due to low contrast or scanning quality. The text is arranged in a standard paragraph format but cannot be transcribed accurately.]

LE TAILLEUR ET LES NAINS.

ARGUMENT.

Il en est des chants sur les Nains, comme des chants dont les Fées sont l'objet ; ils sont très rares, tandis que les traditions relatives à ces êtres surnaturels sont multipliées à l'infini. Celui que nous donnons ici, revêt le plus souvent la forme d'un conte ; il a tout l'air d'une satire contre les tailleurs, cette classe vouée au ridicule, en Bretagne comme dans le pays de Galles, en Irlande, en Ecosse, en Allemagne et ailleurs, et qui l'était jadis chez toutes les nations guerrières, dont la vie agitée et errante s'accordait mal avec une existence casanière et paisible. Le peuple dit encore de nos jours en Bretagne, qu'il faut neuf tailleurs pour faire un homme, et jamais il ne prononce leur nom, sans ôter son chapeau et sans dire : « sauf votre respect. » La *Très ancienne Coutume* de cette province, paraît les ranger dans la classe des « vilains natres, ou gens qui s'entremettent de vilains métiers, comme être écorcheurs de chevaux, de viles bestes, garsailles, truandailles, pendeurs de larrons, porteurs de pastez et plateaux en tavernes, crieurs de vins, cureurs de chambres quoies, poissonniers, qui s'entremettent de vendre vilaines marchandises, et qui sont ménestriers ou vendeurs de vent ; lesquels ne sont pas dignes de eux entremettre de droits ne de coustume. »

IV

AR C'HEMENER HAG AR C'HORRED.

(Les Kerné.)

Paskou hir, ar c'héméner,
Zo et da ober al laer,
Abardaé noz digwéner.

N'hellé mui ober bragou,
Difod dud, holl d'ann armou
Oc'h ré Vro-C'hall hag ho rou.

Et éo tre'nn ti ar C'horred
Gand hé ball, ha da douillet
O klask ann tensaour kuzet.

Ann tensaour hen a gavaz,
Ha d'ann ger 'nn eur redek braz ;
Ha'nn hé wélé 'nem lakaz.

— Sarret ann nor sarret klouz !
Sétu ann Duzigou nouz.

— Dilun, dimeurs, dimerc'her,
Ha diriaou ha digwéner ! —

LE TAILLEUR ET LES NAINS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Paskou-le-Long, le tailleur, s'est mis à faire le voleur, dans la soirée de vendredi.

Il ne pouvait plus faire de culottes, faute de pratiques; tous les gens sont partis pour la guerre contre les Français et leur roi.

Il est entré dans la grotte des Korred avec sa pelle, et il s'est mis à creuser pour trouver le trésor caché.

Le trésor, il l'a trouvé, et il est revenu chez lui en courant bien vite; et il s'est mis au lit.

— Fermez la porte, fermez-la bien! Voici les petits *Dus* de la nuit.

— Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi! —

— Sarred 'nn or, sarred, potred,
Sétu ar C'horriganed.

M'int o tont trébarz da borz
M'int holl enn-hen dansal fors.

— Dilun, dimeurs, dimerc'her
Ha diräou ha digwener.

— M'int o bignat ar da dei,
M'int ober eunn toull enn éhi.

Krabet oud, ma mînon paour,
Toll kuit founnus ann tensaour.

Paskou paour, té zo lahet !
Toll ar nn-oud dour benniget ;

Toll da liser ar da benn
Ha na géflusk ked a-gren.

— Sioaz-d-int m'int o c'hoarzin,
Neb a zizec'fé vé fin.

Otrou doué ! Setu'nan,
Hé benn dré 'nn toull da gétan ;

Hé zaoulagad ru glaou tann ;
Ma'enn traon gad ann pelvan.

Trou doué ! 'nan, daou, ha tri !
Mont enn dro ar al leur zi !

— Fermez la porte, fermez, jeunes gens, voici les Nains.

Les voilà qui entrent dans ta cour; les voilà tous qui y dansent à perdre haleine.

— Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi.—

— Les voilà qui grimpent sur ton toit; les voilà qui y font une trouée.

Tu es pris, mon pauvre ami; jette vite dehors le trésor.

Pauvre Paskou, tu es un homme mort! Asperge-toi d'eau bénite;

Jette ton drap sur ta tête, et ne fais pas un mouvement.

— Aïe! ils rient aux éclats; qui s'échapperait serait fin.

Seigneur Dieu! en voici un; voici sa tête qui s'avance par le trou;

Ses yeux sont rouges comme des charbons. Il glisse le long du pilier.

Seigneur Dieu! un, deux et trois! les voilà en danse sur l'aire!

Lammout réont ha gonari,
Taget onn, gwerc'hez Vari!

— Dilun, dimeurs, dimerc'her,
Ha diriaou ha digwéner! —

— Daou, tri, péwar, pemp ha c'hwec'h!
— Dilun, dimeurs, dimerc'her!

Kéménérik, kémeñer,
Roc'ho rez azé, lérer!

Kémeñer, kéménérik,
Tenn da fri mez eunn tammik!

Deuz da ober eunn dro zans,
Ziskoéfomp d'id da c'hadans;

Kéménérik, kémeñer!
Dilun, dimeurs, dimerc'her.

Kéménérik té zo laer,
Dilun, dimeurs, dimerc'her.

Deuz d'hon laéret eur vech-all,
Deuz koz kéménérik fall;

Ni ziskéio d'id eur bal
Lakei da géin da strakal. —
— Paz-argant korr tra na dal.

Ils bondissent et enragent. Sainte Vierge ! je suis étranglé !

— Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi. —

— Deux, trois, quatre, cinq et six ! — Lundi, mardi, mercredi !

Tailleur, cher petit tailleur, comme tu ronfles là, hé !

Tailleur, cher petit tailleur, montre un peu le bout de ton nez.

Viens-t'en faire un tour de danse, que nous t'apprenions la mesure ;

Tailleur, cher petit tailleur ! Lundi, mardi, mercredi.

Petit tailleur, tu es un fripon. Lundi, mardi, mercredi.

Reviens nous voler encore ; reviens, vilain petit tailleur ;

Nous t'apprendrons un bal qui fera craquer ton chine. —

— Monnaie des Nains ne vaut rien.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Une autre version de la même chanson, attribuée l'aventure à un certain fournier nommé Iannik-ann-Trevou, qui est plus fin que le tailleur, car en rentrant chez lui avec son trésor, il prend la précaution de couvrir de cendres et de charbons brûlants l'aire de sa maison, et quand les Nains arrivent au milieu de la nuit pour reprendre leur bien, ils se brûlent tellement les pieds, qu'ils déguerpissent au plus vite, en poussant des cris effroyables, mais non sans avoir préalablement tiré vengeance du voleur, dont ils brisent toute la vaisselle, comme la chanson le dit :

E ti, Iannik-ann-Trevou,
Ni'n euz rosted hon karnou
Ha gret foar gand hé bodou.

« Chez Iannik-ann-Trevou, nous avons brûlé nos pieds cornus, et fait bon marché de ses pots. »

Cette histoire rappelle la tradition allemande des *Nains sur le rocher*.

« Les Nains avaient coutume de venir s'asseoir sur un rocher d'où ils regardaient les gens occupés à faire les foins (dans la vallée). Mais des méchants voulant leur jouer un tour, y allumèrent un grand feu, laissèrent le rocher bien rougir, puis balayèrent les charbons pour qu'il ne restât aucune trace de leur malice; et quand la septième naine arriva le matin pour s'asseoir, elle se brûla horriblement, et s'écria pleine de colère : — O méchant monde ! ô méchant monde ! — et ne reparut plus ! »

On remarquera que la chanson des Nains leur donne entre autres noms celui de « Duz », diminutif « Duzik », que portaient en Gaule ces mêmes génies du temps de saint Augustin²; qu'elle leur assigne pour demeure, comme aux Fées, les Dolmen, et qu'elle leur fait danser en chœur une ronde infernale, dont le refrain est toujours : « Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi. »

¹ Grimm et Wyss, p. 320.

² « Dæmones quos *Duscios Galli* nuncupant (*De Civit. Dei*, c. 23).

geur, attiré, dit-on, dans leur cercle, trouvant le refrain et ayant augmenté la mesure des mots : « samedi et dimanche fut parmi le peuple nain une telle explosion de trépignements et de menaces, que le pauvre homme faillit mourir il eût ajouté aussitôt : « Et voilà la semaine terminée ! » pénitence à laquelle les Nains sont condamnés, finissait mon !.

ils passent pour veiller dans leurs grottes de pierres, à la menses trésors ; mais leur monnaie est de mauvais aloi.

son opinion se trouve mentionnée dans une antique tradition rapportée par un auteur du XI^e siècle. Cette tradition classe les fléaux de l'île de Bretagne, un peuple de faux monnaie nommé les Coraniens ou les Korred, de la race des Korr, ne se de se servir de leur monnaie ; mais ce qu'il y a de plus est que l'auteur Gallois, pour désigner cette monnaie, use

des mêmes expressions que le poète Breton (Paz arian) expressions dont aucun de nos dictionnaires ne nous a donné l'origine satisfaisante, et que nous n'avons pu retrouver que dans des Gallois.

cela, malgré les restes d'allitération que l'on pourrait trouver encore, et les cinq tercets qu'elle contient, la chanson dans son état actuel, ne nous paraît ni aussi pure ni aussi belle que les précédentes.

consultez avec fruit, sur cet article et les précédents, un curieux manuscrit bretonnais, inséré dans la Revue de Bretagne, et intitulé : *Tradition Bretonne*.

à o Hergest M^{re}, Llyma cyfranc llud a Lleuelys, col. 705, et y Greal,



LA PESTE D'ELLIANT.

ARGUMENT.

La peste qui désola l'Europe au VI^e siècle fit de grands ravages en Cambrie et en Armorique : tous ceux qui en étaient frappés perdaient les cheveux, les dents et la vue¹, jaunissaient, languissaient et ne tardaient pas à mourir². Il y eut des cantons de la Bretagne Armoricaine, dont la population fut emportée tout entière. La paroisse d'Elliant, en Basse-Cornouaille, fut de ce nombre. Le pays voisin, et celui de Turc'h en particulier, dut aux prières d'un solitaire nommé Ratian, qui y habitait, d'être préservé du fléau. C'est ce que nous apprend l'auteur de la *Vie de saint Gwenolé*, écrite à cette époque et abrégée au IX^e siècle par Gurdestin, abbé de Landevenek³.

¹ « He vléo, he zaint, he laged. » Taliesin (Myvyrian, t. 1, p. 27).

² Flavos et exangues efficiebat universos (*Liber Landavensis*. M^{ss} du collège de Jésus, à Oxford).

³ Sanctus Ratianus propter cladem suæ gentis deprecatus est Dominum, et sic in aliis locis multis ita, et nunc exaudivit illum Dominus quando custodivit locum ejus (Turc'h) à supradictâ mortalitate. (V. Cartul. abbat. Landeven. * ap. D. Morice *Hist. de Bretagne*, t. 1, preuves, col. 175; D. Lobineau, *Vies des saints de Bretagne*. Art. saint Gwenolé; et l'abbé Tresvaux, *ibid.* 2^e édit., t. 1, p. 99.

* Ce Cartulaire a été écrit au commencement du XI^e siècle. » (D. Morice, preuves, t. 1, col. 177.)

BOSEN ELLIANT.

(Les Kerné isel.)

Tré Langolen hag ar Faouet
Eur Barz santel ' à zo kavet;

En deuz lâret d'ar Faouediz :
Laket eunn oféren beb mis,
Eunn oféren enn hô iliz.

Oet é ar vosen à Elliant,
Hogen né ket oet heb forniant,
Oet zo gat-hi seiz-mil-ha kant !

É bro Elliant, heb lâret gaou,
É ma diskennet ann Ankaou,
Maro ann holl dut német daou :

¹ Ce nom de *Barz* (barde), donné au solitaire chrétien, avant le ix^e siècle (V. l'*Archæol. Cornu. Britann.* au mot *B* était quelquefois pris dans le sens de *vates*, prophète, et par là encore ici, ne l'est plus aujourd'hui que dans celui de *poète* chanteur.

LA PESTE D'ELLIANT.

(Dialecte de Basse-Cornouaille.)

Entre Langolen et le Faouet¹, il y a un saint Barde;

Il a dit aux gens du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée, car elle emporte sept mille hommes et cent de plus!

En vérité, la mort est descendue dans le pays d'Elliant, tout le monde est mort hormis deux personnes :

¹ C'est exactement la position géographique de la paroisse de Fure'h qu'habitait saint Ratian. L'auteur du chant populaire indique ainsi le solitaire sans le nommer.

Eur groégik kouz tri-ugent bloa
Hag eur mab heb ken é dévoa :
Gat-hen ar vosen ar hé skoa.

'Kreiz Elliant, plas ar marc'had,
É kafec'h géot da falc'hat,

Né med enn hentik euz ar c'harr
A gas ré varo d'ann douar.

Kris vije 'r galon na weljé,
É bro Elliant, neb a vijé :

Gwelt triwec'h c'harr tal ar véred
Ha triwec'h all éno' tonet.

Lec'h oa naô mab enn eunn tiad,
Eent d'ann douar enn eur c'harrad,
Hag hô mamm baour oc'h ho charrâd.

Hô zad adréon oc'h uitalat :
Kollet gat-hen hé skiand-vat.

Hi a ioudé, c'halvé Doué ;
Rullet é oa korf hag éné :

— Laket ma naô mab enn douar,
Ha mé roi d'hoc'h eur gouriz koar ' ,

* « Omnibus interdicitur ut nullus votum faciat aut *candela*
vel aliquod munus alibi deferat nisi ad ecclesiam Domino Deo suo.
(CONCIL. GALLIC, t. III.)

Une vieille petite femme de soixante ans et son
fils, qui a porté la Peste sur ses épaules.

Dans la place publique d'Elliant, on trouve de
l'herbe à faucher,

Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui
conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays
d'Elliant, quel qu'il fût :

De voir dix-huit charrettes pleines à la porte du ci-
metière, et dix-huit autres y venir.

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un
même tombereau les porta en terre,

Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant..... Il avait perdu la
raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était boule-
versée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un
cordon de cire ¹,

¹ Ce vœu remonte à une haute antiquité. Un concile tenu à Nantes
en 668, l'autorise expressément (Ap. D. Morice, *Hist. de Bret.*,
preuves, t. 1, col. 229).

A rei daou dro da dro hô ti,
Ha péwar euz hô kroaz el-t-hi.

Emboa naô mab, emboa ganet,
Chetu gad ann ankou int oet;

Gad ann Ankou da doull hon our
Meuz den da hûl d'in eul lomm dour. —

Leûn éo'r véred rez ar c'hleuziou,
Leûn ann iliz rez ann treujou;

Red éo benniget ar parkou,
Da lakâd enn hô ar c'horvou.

Me wel tal'r véred eunn derwen,
Hag enn hé beg eul licher wenn :
Oet ann holl dud gad ar vosen.

Qui fera deux fois le tour de votre église, et quatre fois pareillement le tour de votre croix.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la mort est venue me les prendre ;

Me les prendre sur le seuil de notre porte, et je n'ai personne pour me donner une goutte d'eau. —

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés ;

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres.

Je vois un chêne près du cimetière ; un drap blanc est attaché à sa cime ; la Peste a emporté tout le monde.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La peste d'Elliant ne se chante jamais sans qu'on y joigne la légende que voici :

« C'était jour de pardon au bourg d'Elliant ; un jeune meunier arrivant au gué avec ses chevaux, vit une belle dame en robe blanche, assise au bord de la rivière, une baguette à la main, qui le pria de lui faire passer l'eau. — Oh! oui, sûrement, madame, répliqua-t-il ; et déjà elle était en croupe sur sa bête, et déposée sur l'autre rive. Alors, la belle dame lui dit : — Jeune homme, vous ne savez pas qui vous venez de passer : je suis la Peste. Je viens de faire le tour de la Bretagne, et me rends à l'église du bourg, où la messe sonne ; tous ceux que je frapperai de ma baguette mourront subitement ; pour vous, ne craignez rien, il ne vous arrivera aucun mal, ni à votre mère non plus. »

Et la Peste a tenu parole, nous faisait observer un chanteur, car la chanson le dit :

« Tout le monde a péri, excepté deux personnes :
Une pauvre vieille et son fils. »

Selon notre version, ce serait sur ses épaules que le jeune meunier aurait porté la Peste.

« Savez-vous, nous disait un autre, comment on s'y prit pour lui faire quitter le pays ? On la chanta. Se voyant découverte, elle s'enfuit. Il n'y a pas de plus sûr moyen de chasser la Peste que de la chanter ; aussi, depuis ce jour, elle n'a pas reparu. »

Comme nous l'avons déjà dit, la peste d'Elliant a conservé le ton prophétique de la poésie des anciens bardes, et quelques traces de la forme artificielle qu'ils donnaient à leurs chants. Par exemple, on a remarqué que les strophes 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 18 sont des tercets, et que la strophe 4 est complètement allitérée. Si l'on se rappelle maintenant 1° Que dans la poésie populaire de la Bretagne, les chants sont toujours contemporains des faits qu'ils célèbrent ; 2° Que nos chanteurs ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent aucun autre moyen de transmettre à la postérité les événe-

ments de leur temps, que de les mettre en vers aussitôt qu'ils se sont passés; 3° Que l'événement ici relaté a eu lieu au vi^e siècle, dans la paroisse d'Elliant; 4° Que le poète populaire fait allusion comme à un contemporain, à un saint personnage, habitant entre Langolen et le Faouet, c'est-à-dire à Turc'h, lequel saint ne peut être que l'ermite Ratian, qui vivait à cette époque, et dans ces parages; Enfin, si l'on examine avec une sérieuse attention l'œuvre dans toutes ses parties, peut-être pensera-t-on, comme nous, qu'il n'y a pas lieu de la croire postérieure à l'événement dont elle nous a conservé le souvenir.

Mais si nous faisons remonter aussi haut la composition du chant breton, nous sommes loin de dire qu'il nous est parvenu dans sa pureté primitive. Probablement nous ne possédons qu'un fragment d'un poème beaucoup plus étendu. Cette observation ayant déjà été faite dans notre introduction, nous ne la renouvelerons plus.

Il nous reste à faire observer que la *Peste d'Elliant* a joui d'une telle popularité, que plusieurs des traits qu'elle renferme sont devenus des lieux communs, qu'on trouve dans d'autres chants postérieurs sur des événements semblables, comme on peut le voir par les fragments de la *Peste de Ploueskat* ¹.

¹ M. de Kerdanel (*Vie des Saints de Bretagne*, par Albert-le-Grand, 2^e éd.) en a publié quelques-uns.



MERLIN.

ARGUMENT.

Deux bardes ont porté le nom de Merlin¹ : l'un, selon des poésies galloises antérieures au x^e siècle, eut pour mère une vestale², et pour père, selon Nennius et Gildas, un consul romain³; il vécut au v^e siècle sous le règne d'Emrys Aurel, et passa pour le premier des devins de son temps⁴.

L'autre, si ses poésies ne cachent pas un sens figuré, nous apprend lui-même qu'ayant eu le malheur de tuer involontairement son neveu, à la bataille d'Arderyz où il portait le collier d'or, marque distinctive des chefs cambriens, il perdit la raison, s'exila du monde et se retira dans la forêt de Celydon (vers 577).

« Je suis, dit-il, un sauvage en spectacle aux hommes ; j'inspire l'horreur ; je n'ai point de vêtements.... personne ne m'honore plus. Les plaisirs faient loin de moi. Les dames ne viennent point me visiter. Quoique je sois au-

¹ Les Gallois écrivent *Merddyn* et *Myrddin*, et prononcent *Merzlin*.

² *An-ap-lléan*, « le fils de la nonne » (*Myvyrian*, t. 1, p. 78). Gildas (in *Breviario*) traduit « lléan » par *vestalis*.

³ « Unus de consulibus Romanorum pater meus est » (Nennius, éd. de Gunn, p. 72), et Gildas (cit. de M. F. Michel, in *Vita Merlini Caledoniensis*, intr.).

⁴ « *Prif Zéwin Merdin-Emreis* » (*Myvyr. ib.*).

jourd'hui dédaigné par celle qui est belle comme le cygne neigeux, au combat d'Arderyz j'ai porté le collier d'or.... O Jésus! pourquoi n'ai-je pas péri le jour où j'ai eu le malheur de tuer de ma propre main le fils de Gwendiz ma sœur? Infortuné que je suis! le fils de Gwendiz est mort, et c'est moi qui l'ai tué! ' »

La bataille d'Arderyz est mise, par les triades galloises, au nombre des trois frivoles batailles de l'île de Bretagne. Quatre-vingt mille hommes y périrent au sujet d'un nid d'alouettes¹. Selon les mêmes autorités, Merlin encourut une grande haine à l'occasion de ce désastre, dont il fut, à ce qu'il paraît, la cause. Comme nous l'avons vu, il en fut aussi la victime, car il y perdit, outre son neveu et la raison, quarante-neuf pommiers sur cent quarante-sept; dernière perte qui semblerait ne lui avoir pas été moins sensible que la première, et n'avoir pas moins influé sur son esprit.

Quelques antiquaires Anglais, frappés de ces bizarreries, et n'ayant pu, d'ailleurs, parvenir à trouver de lieu appelé Arderyz, ont déclaré que la bataille de ce nom est imaginaire et qu'il faut y voir un mythe et des allusions dont nous avons perdu la clef. D'autres sont allés plus loin et ont vu dans Merlin un druide pleurant la chute de ses bois sacrés de pommiers, moissonnés par la hache ennemie et envahis par les profanes. Les vers qu'on va lire sont les autorités sur lesquelles ils s'appuient :

« Fut-il jamais fait par l'homme, dit le barde, un présent semblable à celui qui fut fait à Merlin avant sa vieillesse : sept pommiers et sept vingts de plus, de même âge, de même hauteur, de même étendue, de même gran-

¹ V. *Avallenau Myrddin*. (Myvyrian, t. 1, p. 151, 152, 153).

² *Mvvyr.*, t. II, p. 65.

deur¹. Ils s'élevaient sur le versant de la montagne ; leurs branches étaient couvertes de feuilles verdoyantes ; une jeune fille aux cheveux flottants les gardait ; Rosée était son nom , brillantes comme la rosée étaient ses dents².

• Pommiers superbes ! Ô vous dont on aime l'ombre et les fruits, dont on admire la beauté ! Les princes et les chefs trouvent mille prétextes de venir profaner mon verger solitaire ; ainsi font les moines menteurs, gloutons, méchants, et la paresseuse et babillarde jeunesse, tous se jettent avec avidité sur vos pommes, pensant qu'elles leur feront prédire les exploits de leurs rois³. »

Les Bretons du pays de Galles ont de ce barde plusieurs morceaux de poésie dont l'authenticité est reconnue ; ils ne paraissent pas en avoir de l'autre Merlin. Les Bretons d'Armorique n'en ont ni de l'un ni de l'autre, mais seulement quelques chants populaires qui les concernent. Nous allons en mettre deux échantillons sous les yeux de nos lecteurs.

¹ A rozez éneb den un pléjent
A roed da verddin ken hé hénent ?
Seiz avaleu-bren ha seiz ugent
Enn gef oad, gef uc'h, gé hed, gemment.

² Glouiz hé hano, glouiz hé daint.

³ V. la note ¹ de la page précédente.

MERLIN - DIWINOUR.

(Les Kerné.)

— Merlin, Merlin, pélec'h et-hu,
 Ken beuré-zé, gand hô ki du?
 Ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! o
 Iou ! ou ! ou ! iou ! ou !

— Bed onn bet kas kahout ann tu,
 Da gahout tréman ann wi ru,

Ann wi ru ann aer-vorek,
 War lez ann od toull ann garrek.

Mont a rann da glask d'ar flouren,
 Ar béler glaz ha 'nn'aour géoten,

Hag ar war-huel ann derwen,
 Ékreiz ar c'hoad lez ar feunten.

— Merlin ! Merlin ! distroet enn drou ;
 Losket ar war gand ann dérou,

MERLIN - DEVIN.

(Dialecte de Cornouaille.)

— Merlin, Merlin, où allez-vous si matin avec
votre chien noir ?

Oh ! oh ! oh ! etc.

— Je viens de chercher le moyen de trouver, ici,
l'œuf rouge,

L'œuf rouge du serpent marin, au bord du rivage,
dans le creux du rocher.

Je vais chercher dans la vallée, le cresson vert et
l'herbe d'or,

Et la branche élevée du chêne, dans le bois sur le
bord de la fontaine.

— Merlin ! Merlin ! revenez sur vos pas, laissez le
rameau au chêne,

Hag ar béler gand ar flouren,
Kerkoulz hag ann aour-géoten,

Hag ann wi ru ann aer-vorek,
Touez ann oen toull ar garrek.

Merlin! Merlin! distroet enn-drou,
Né deuz diwinour némed Dou.—

Et le cresson dans la vallée, comme aussi l'herbe
r,

Et l'œuf rouge du serpent marin, parmi l'écume
is le creux du rocher.

Merlin! Merlin! revenez sur vos pas, il n'y a de
rien que Dieu. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ce morceau nous présente le barde sous un jour nouveau : il est assez difficile de déterminer s'il s'adresse à Merlin-Emrys, ou Merlin-le-Sauvage, car il convient également à l'un et à l'autre.

En prenant, avec Davies, Merlin pour type du druide, ce serait druide magicien qui nous apparaîtrait ici, avec les attributs de sa puissance. Il s'est levé dès l'aurore ; il parcourt les bois, les rivages et vallées ; il cherche « l'œuf rouge du serpent marin » ; ce talisman que l'on devait porter au col, et dont rien n'égalait le pouvoir ¹.

Il va cueillir le cresson vert, l'herbe d'or, et la branche élevée du chêne. L'herbe d'or est une plante médicinale ; les paysans Bretons font grand cas, ils prétendent qu'elle brille de loin comme de l'or ; là, le nom qu'ils lui donnent. Si quelqu'un, par hasard, la foule les pieds, il s'endort aussitôt, et entend la langue des chiens, des loups et des oiseaux. On ne rencontre ce simple que rarement, et au point du jour : pour le cueillir, il faut être nu-pieds et en chemin il s'arrache et ne se coupe pas. Il n'y a, dit-on, que les saintes guérisseuses qui le trouvent. Il n'est autre que le sélage. On le cueillait aussi, nu-pieds, en robe blanche, à jeun, sans employer le fer, en glissant la main droite sous le bras gauche, et dans un linge qui ne servait qu'une fois ².

Quant à la *branche élevée du chêne*, je ne vois pas ce que ce pourrait être, si ce n'était le fameux gui.

Mais d'où vient cette voix ? Qui ose apostropher le druide avec ton d'autorité ? Serait-ce quelque saint évêque chrétien, serait-ce saint Colomban ? Cela peut être ; on a dit qu'il avait converti Merlin ; si l'on traduit les mots « distroet enn-dro » par convertissez-vous, cette opinion pourrait ne pas manquer de probabilité ; au moins, il est fait excessivement curieux à constater, c'est que les paroles que le poète lui met dans la bouche, se retrouvent dans trois pièces de poésie :

¹ Plinius, l. xxix. Est ovorum genus in magnâ famâ. Angues innumeri ac convoluti salivâ faucium corporumque spumis artificio complexu glomerantur : *guinum* appellatur ; druidæ id dicunt. etc.

² *Ibid.* lib. xiv.

oise, dont l'une est attribuée au barde Taliesin, les deux autres à Lywarch-Hen, et qui sont certainement de leur temps, sinon d'une époque antérieure : ces paroles, les voici :

Némen Dou né doez déwin .

Vers exactement semblable au vers de notre pièce, sauf le dialecte et l'interversion de l'ordre de la phrase.

Toutes ces remarques nous portent à croire que le fragment cité remonte au temps où le christianisme naissant luttait avec le vieux druidisme, comme nous l'avons dit dans l'introduction de ce recueil.

Nous ne saurions expliquer le refrain *ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou !* ou ! C'est aujourd'hui un cri de joie. Les latins criaient *io ! io !* ou, *iohe !*

Le chant qu'on va lire, et dont Merlin est encore le héros, doit être postérieur à celui que nous venons de citer.

¹ Myrvyrian, t. 1, p. 122, 124, et passim.

VII

MERLIN - BARZ.

(Les Kerné.)

I

Ma mann-gouz paour, em chilaouet;
Da fest am euz choant da vonet;

Da fest ha da rédérez né,
A zo laket gad ar roué.

— Da rédérez na iefec'h ket,
Da fest-man na da fest é-bed;

Na iefec'h ket da fest nevé,
Gwélo peuz gret enn ann nouz-mé;

Na iefec'h ket, mar dal gat-mé,
Gwélo é peuz gret enn hunvré.

— Ma mammik paour, mar em c'héret,
Da fest né em lesfec'h monet.

— O vont da fest c'hui a gano,
O tont enn-dro c'hui a wélo. —

VII

MERLIN-BARDE.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

— Ma pauvre grand' mère, écoutez-moi ; j'ai envie
d'aller à la fête ;

A la fête, et aux courses nouvelles que donne le
roi.

— A la fête vous n'irez point, ni à celle-ci ni à
aucune autre ;

Vous n'irez point à la fête nouvelle ; vous avez
pleuré cette nuit ;

Vous n'irez point, s'il tient à moi ; vous avez
pleuré en rêvant.

— Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, vous
me laisserez aller à la fête nouvelle.

— En allant à la fête vous chanterez ; en revenant
vous pleurerez. —

II

Hé eubeul ru en deuz sternet,
Gand diren-flamm deuz hen houarnet ;

Eur c'hapez deuz laket 'nn hé benn,
Hag eunn dorchenn skanv war hé géin ;

Ha kéren hé goug eur goalen,
Hag enn dro d'hé lost eur zéien ;

Ha war hé c'horé ma pignet,
Hag é fest névé ma digwet.

E park ar fest pé oa digwet,
Oa ann kern-bual o sonet ;

Ann holl dud éno, 'nn eur bagad ;
Hag ann holl virc'hed o lampad.

— Ann hini enn dévo treuzet
Kleun braz park ar fest enn eur red ,

Enn eul lamm plom, distak, ha net.
En dô merc'h roué da bried. —

Hé eubeulik-ru pa glévaz,
War bouez hé benn a gristilaz ;

Lammet a rez, ha konnari,
Ha tolet c'houez tan gand hé fri ;

II

Il a équipé son poulain rouge ; il l'a ferré d'acier poli ;

Il l'a bridé, et lui a jeté sur le dos une housse légère ;

Et lui a attaché un anneau au col, et un ruban à la queue ;

Et il l'a monté, et est arrivé à la fête nouvelle.

Comme il arrivait au champ de fête, les cornes sonnaient ;

La foule était pressée, et tous les chevaux bondissaient.

— Celui qui aura franchi la grande barrière du champ de fête au galop,

En un bond vif, franc et parfait, aura pour épouse la fille du roi. —

A ces mots, son jeune poulain rouge hennit à tue-tête ;

Bondit, et s'emporta, et souffla du feu par les naseaux ;

Ha luged gand hé zaoulaged,
Ha darc'h enn douar gand hé dreid ;

Ken a oa ar réall dreizet
Hag ar c'hleuz treuzet enn eur red.

— Otrou roué, 'vel peuz touet,
Hô merc'h Linor rékonn kahouet.

— Ma merc'h Linor c'hui ne po ket,
Na den ével d'hoc'h ken neubet ;

Né ket kelc'hérien a fel d'en,
Da rei da bried d'am merc'h-men. —

Eunn ozac'h kouz a oa éno,
Ha gant hen eur pikol varo ;

Eur varo 'nn hé chik, hé gwenn-kan,
Gwennoc'h hag ar gloan ar al lan ;

Hag hen gwisket gand eur zé gloan,
Bordet penn-da benn gand argant ;

Hag hen enn tu déou d'ar roué,
Out-hen gourgomzé, enn pred oué.

Ar roué pan deuz hen klévet,
Dré der gwech gand hé vaz deuz skoet ;

Ter gwech gand hé vaz war ann doll,
Ken lakaz da sélaou ann holl :

Et jeta des éclairs par les yeux, et frappa du pied la terre ;

Et tous les autres étaient dépassés, et la barrière franchie d'un bond.

— Sire, vous l'avez juré, votre fille Linor doit m'appartenir.

— Vous n'aurez point ma fille Linor, pas plus qu'aucun de vos semblables ;

Ce ne sont point des sorciers que je veux pour maris à ma fille. —

Un vieil homme qui était là, et qui avait une longue barbe ;

Une barbe blanche au menton, plus blanche que la laine sur le buisson de lande ;

Et une robe de laine galonnée d'argent tout du long ;

Et qui était assis à la droite du roi, lui parla bas alors.

Le roi l'ayant écouté, frappa trois coups de son sceptre ;

Trois coups de son sceptre sur la table, pour que tout le monde fit silence :

— Mar gazez d'in, télen Merlin
Dalc'het gant pider sugaour fin ;

Mar gazez hé délen d'in-mé
Zo staget é penn hé gwelé ;

Mar hé zistagaz, d'ann pred-zé,
Té pézo ma merc'h, martezé. —

III

— Ma mann gouz paour m'ar em c'héret
Eunn ali d'imen a réfet ;

Ma mann gouz paour m'ar em c'héret,
Rag ma c'halonik zo rannet.

— Ma pijé sentet ac'hanon;
Né vije rannet hô kalon.

Ma mabik paour na wélet ket
Ann délen a vo distaget;

Na wélet ket ma mabik paour,
Chétu aman eur mourzoul aour;

Kémet tra zo na drouzéfé,
Ma vé skoet gand ar mourzoul-zé. —

— Si tu m'apportes la harpe de Merlin, qui est tenue par quatre chaînes d'or fin ;

Si tu m'apportes sa harpe, qui est suspendue au chevet de son lit ;

Si tu viens à bout de la détacher, alors tu auras ma fille peut-être. —

III

— Ma pauvre grand' mère, si vous m'aimez, vous me donnerez un conseil ;

Ma pauvre grand' mère, si vous m'aimez, car mon pauvre cœur est brisé.

— Si vous m'eussiez obéi, votre cœur ne serait point brisé.

Mon pauvre-petit fils ne pleurez pas, la harpe sera détachée ;

Ne pleurez pas, mon pauvre petit-fils, voici un marteau d'or ;

Rien ne résonne sous les coups de ce marteau-là. —

IV

— Eurvad ha joa barz ann ti-mé ;
Chétu mé digwet adarré ;

Chétu mé deuet adarré,
Ann délen Merlin gan-imé. —

Mab ar roué dalm-hé glévaz,
Oud hé dad roué gourgomzaz ;

Ar roué pan deuz hen klévet,
D'ann den iaouank en deuz laret :

— Mar gasez d'imen hé vijou
A zo gant hen enn hé zorn déou ;

Mar gasez hé vijou d'imé
Té po ma merc'h digan-imé. —

Hag hen da zont 'nn-eur wélo dru,
Da gahout he vamm gouz d och-tu.

— Ann otrou roué 'n doa laret,
Ha pé dal en deuz dislaret !

— Na chifet ket 'vit kément-sé ;
Tapet eur skoultrik zo azé ;

Zo azé barz ma arc'hik -men,
A zo enn hen daouzek délien,

IV

— Bonheur et joie en ce palais; me voici venu de-
rechef;

Me voici de retour avec la harpe de Merlin. —

Quand le fils du roi l'entendit, il parla bas à son
père;

Et le roi, l'ayant écouté, répondit au jeune homme :

— Si tu m'apportes l'anneau qu'il a à la main droite;

Si tu m'apportes son anneau, je te donnerai ma
fille. —

Et lui de s'en revenir, en pleurant, trouver sa
grand' mère bien vite.

— Le seigneur roi avait dit; et voilà qu'il s'est
dédit!

— Ne vous chagrinez pas pour cela; prenez un ra-
meau qui est là;

Qui est là dans mon petit coffre, et où il y a douze
feuilles,

A zo enn hen daouzek délien
Hé ken skler évid aour mélen,

Ha m'onn bet seiz nouz d'hé glasket,
E seiz koat, seiz bloa tréménet.

Pa gano'r c'houg da anter-noz,
Ho marc'hik vo oc'h ho kortoz;

Peuz ker da gahout aon é-bet
Merlin-Barz na zihuno ket. —

Pa gané 'rc'houg kreiz ann nouz du,
Lammé gand ann hend ar marc'h ru;

Né doa ked ar c'houg peur-ganet,
Ha oa vijou Merlin lemnet.

V

Antro-nouz pa zarc'haz ann-dé,
Oa oet da gahout ar roué.

Hag ar roué dalm-hé wélaz,
Chommaz 'nn hé zao, souézet-braz;

Souézet-braz, ha 'nn holl énan :
— Chétu gonet hé groek gant-han ! —

Hag hen da vont eunn tammik mez,
Hé vab d'hé heul hag ann oac'h kez.

Où il y a douze feuilles aussi brillantes que l'or vermeil,

Et que j'ai été sept nuits à chercher, en sept bois, il y a sept ans.

Quand le coq chantera à minuit, votre petit cheval sera à vous attendre ;

N'ayez point peur, Merlin-le-Barde ne s'éveillera pas. —

Comme le coq chantait au milieu de la nuit noire, le cheval rouge bondissait sur le chemin ;

Il n'avait pas fini de chanter, que l'anneau de Merlin était enlevé.

V

Le matin, quand jaillit le jour, il était près du roi.

Et le roi, quand il le vit, resta debout, tout stupéfait ;

Tout stupéfait, et tous ceux qui étaient là : — Voilà qu'il a gagné sa femme ! —

Et il sortit un moment avec son fils et le vieil homme.

Hag hé da zont gant han enn-dro,
Unan a gléiz unan a-zéo.

— Gwir éo, ma mab, pezh t'euz klévet;
Da groek hiriou a teuz gonet.

Hogen eunn dra c'hoaz c'houlenann,
Houman a vo ann diwézan.

Mar tez da ober kément-zé
Bézi gwir mab-kaer ar roué;

Ha té po ma merc'h hag ouspenn
Ann holl vro Léon dré ma wenn!

Digas Merlin-Barz tré ma lez,
Da veuli ar briadélez. —

VI

— Merlin-Barz abé-ban a teuz
Toulet ta dilad treuz-didreuz?

Da belec'h ez-té évelhen
Diskabel kaer ha dierc'hen?

Da belec'h ez-té évelhen
Merlin- gouz gand da vaz kélen?

— Mont a rann da glask ma délen,
Fréalz am` c'halon er bed-men;

Et ils revinrent avec lui, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite.

— C'est vrai, mon fils, ce que tu as entendu,
Aujourd'hui tu as gagné ta femme.

Mais je demande une chose encore ; ce sera la dernière.

Si tu peux faire cela , tu seras le vrai gendre du roi ;

Et tu auras ma fille, et de plus tout le pays de Léon ,
par ma race !

C'est d'amener Merlin-le-Barde à ma cour pour
célébrer le mariage. —

VI

— Merlin , d'où viens-tu , avec tes habits en lambeaux ?

Où vas-tu ainsi, tête nue et nu-pieds ?

Où vas-tu ainsi , vieux Merlin , avec ton bâton de houx ?

— Je vais chercher ma harpe, consolation de mon cœur en ce monde ;

**Klask ma délen ha ma vijaou
Peré ameuz kollet ho daou.**

**— Merlin ! Merlin ! na chifet ket,
Ho télen né-d-éo ket kollet ;**

**Ho télen né-déo ket kollet
Nag ho pijou aour ken neubet.**

**Deut barz ann ti, deut tré, Merlin,
Da zibri enn tamm boued gan-in.**

**— Mont gant ma hent na zaléinn,
Na tamm boued e-bet na zebfinn ,**

**Ne zebfinn tamm boued ar ann bed,
Ken am bo ma délen kavet.**

**— Merlin ! Merlin ! ouz-in sentet
Ho télen a-vézo kavet. —**

**Kément ma bet pédet gant-hi,
Kémend é ma deut tré ann ti.**

**Ken a zigouez enn abardé
Mab ann groagez kouz, ha hen tré ;**

**Ha hen da dridal spontet braz,
Enn dro d'ann oaled pa zellaz ;**

**Gwelet Merlin éno chouket,
Hé benn ar hé galon stouet.**

Chercher ma harpe et mon anneau, que j'ai perdus
tous deux.

— Merlin, Merlin, ne vous chagrinez pas; votre
harpe n'est pas perdue;

Votre harpe n'est pas perdue, ni votre anneau
d'or non plus.

Entrez, Merlin, entrez; venez manger un morceau
avec moi.

— Je ne cesserai de marcher, et ne mangerai
morceau,

Je ne mangerai morceau au monde, que je n'aie re-
trouvé ma harpe.

— Merlin, Merlin, obéissez-moi; votre harpe
sera retrouvée. —

Elle le pria tant qu'il entra.

Quand arriva, sur le soir, le fils de la vieille femme,
Et le voilà dans la maison;

Et le voilà qui tressaille d'épouvante en jetant les
yeux sur le foyer;

En y voyant Merlin assis, la tête penchée sur sa
poitrine.

Gwélet Merlin ar ann oaled
Wié darré pelec'h tec'het.

— Tévet ma mab, na spontet ket,
Gand ann mourgousk é ma dalc'het ;

Lonket en deuz tri aval ru
Meuz pohaet déan touez al ludu ;

Lonket en deuz ma avalou
Chétu hen d'hon heul é-peb-brou. —

VII

Ar rouanez a c'houlenné
Digand hé loufren, 'nn hi gwélé :

— Pétra c'hoari gand ar ger-mé
Pa glévann kémet trouz dré-mé ?

Pa z-onn dihunet ken pred-zé,
Ken a gren postou ma gwélé ?

Pez a zo digwet barz ann porz,
Gand ann dud éno ioual forz ?

— C'hoari gaer zo gand ar ger-mé,
Gant Merlin tont trem ann ti-mé ;

Eur groagez, hi gwenn-kan, rag hen,
Hag ho mab-kaer kerkend al-t-hen. —

Voyant Merlin sur le foyer, il ne savait où fuir.

— Taisez-vous, mon enfant, ne vous effrayez pas ;
il dort d'un profond sommeil ;

Il a avalé trois pommes rouges que je lui ai cuites
sous la cendre ;

Il a mangé mes pommes ; voilà qu'il nous suivra
partout. —

VII

La reine demandait, de son lit, à sa camériste :

— Qu'est-il arrivé dans cette ville, quand j'en-
tends tout ce bruit ?

Quand je suis éveillée si matin ; quand les colonnes
de mon lit tremblent ?

Qu'est-il arrivé dans la cour, quand la foule y
pousse des cris de joie ?

— C'est que toute la ville est en fête ; c'est que
Merlin entre au palais ;

Avec lui une vieille femme, vêtue de blanc, et votre
beau-fils à leur suite. —

Ar roué en deuz hi klévet,
Ha hen mez ha fest d'ho kakouet.

— Sav a-lé-sé embanner mad,
Sav, deuz ta gwélé, ha timad!

Ha ké da gémenn dré ar vro,
Dont d'ann eured neb a garo;

Dont d'ann eured merc'h ar roué
A vo dimet é-benn eiz-té;

Dont d'ann eured dudjented,
Kement zo é vréiz hed-ha-hed;

Dudjented ha barnérien,
Tud à iliz ha marc'héien;

Hag ar ré gentan konted maour,
Ha tud pinvidik ha tud paour;

Ké buhan ha skanv dré ar vro,
Kannadour, ha deuz skanv enn-dro.

VIII

— Chilaouet holl, ho chilaouet,
Mar euz c'hui diousskouarn da glevet!

Chilaouet holl, ho chilaouet,
Pez a zo bet gourc'hemennet:

Le roi l'entendit, et sortit, et courut les trouver.

— Lève-toi, bon crieur; lève-toi de ton lit, et vite!

Et va publier par le pays que tous ceux qui le voudront viennent aux noces;

Aux noces de la fille du roi, qui sera fiancée dans huit jours;

Aux noces, gentilshommes de toutes les parties de la Bretagne;

Gentilshommes et juges; gens d'église et chevaliers;

Et d'abord les grands-comtes; et les pauvres gens et les riches;

Va vite et diligemment par le pays, messager, et reviens vite ici. —

VIII

— Écoutez tous, écoutez-moi, si vous avez des oreilles pour entendre!

Écoutez tous, écoutez bien ce qui a été ordonné :

Dont d'ann eured merc'h ar roué,
Neb a garo, é-benn eiz-té;

Dont d'ann eured braz ha bihau
Kemend a zo er c'hanton-man ;

Dont d'ann eured, tudjentiled,
Kement zo é Vréiz hed-ha hed,

Tudjentiled ha barnérien,
Tud a iliz ha marc'heien ;

Hag ar ré gentan konted-maour
Ha ré binvidik ha ré baour ;

Ha ré binvidik ha ré baour
Na vanko d'hé argant nag aour ;

Na vanko d'hé kik na bara
Na gwin na dour-vel da éva ;

Na skabellou da azéa
Na potred skanv, d'ho servija

Daou c'hant penn-morc'h a vo lahet
Ha daou c'hant kolé hé lardet ;

Daou c'hant inar, ha kant garo,
A gement koad a zo é vro ;

Daou c'hant oen, kant du kant gwenn,
Vo ret ho krec'hen dré ran krenn.

C'est la noce de la fille du roi ; y vienne qui voudra
dans huit jours ;

A la noce, petits et grands, qui demeurent en ce
canton ;

A la noce, gentilshommes de toutes les parties de
la Bretagne ,

Gentilshommes et juges, gens d'église et cheva-
liers ;

Et d'abord les grands-comtes, et les riches et les
pauvres ;

Et les riches et les pauvres, ni or ni argent ne leur
manquera ;

Il ne leur manquera ni chair, ni pain, ni vin, ni hy-
dromel à boire ;

Ni escabelles pour s'asseoir, ni valets vifs pour les
servir ;

Il sera tué deux cents porcs et deux cents tau-
reaux engraisés ;

Deux cents génisses et cent chevreuils de tous les
bois de la Bretagne ;

Deux cents bœufs, cent noirs, cent blancs, dont
les peaux seront également partagées.

Et int rac'h kuit, a galon vad,
Gand skoaz ar rou kag hé c'himiad ;

Hag hé vab kaer da vro Léon,
Gand hé bried, heul braz gant hon.

Et int holl kuit, hé laouen net,
Némed ar roué né dé ket ;

Merlin c'hoaz eur wech, zo kollet,
Wiec'h darré pélec'h ma oet. —

Ils s'en sont tous allés, le cœur joyeux , avec
l'ongé et protection du roi ;

Et son gendre est parti , pour le pays de Léon ,
avec sa femme et une suite nombreuse.

Ils s'en sont tous allés fort satisfaits; le roi seul ne
est pas ;

Merlin, encore une fois est perdu, et l'on ne sait
ce qu'il est devenu. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Dans cette seconde pièce, Merlin paraît n'être plus devin ; cependant il est encore barde, car il en porte l'anneau d'or et la harpe¹. Mais on lui dérobe cette harpe ; on lui arrache cet anneau ; on le joue, on l'charme ; il marche nu-pieds, nu-tête, il porte des vêtements en lam beaux ; il pleure ; il est vieux, il est homme. Et, si on le recherche encore, si le peuple pousse des cris de joie pour saluer sa bienvenue s'il paraît à la cour des chefs, c'est en souverain détroné.

Aussi, dès qu'il le peut, s'échappe-t-il. Cette disparition est attestée dans l'histoire réelle des deux Merlin. « Nul ne sait où est la tombe de Merlin-Emreys, dit un barde dont les poésies sont antérieures au x^e siècle². Il s'embarqua avec neuf autres bardes, diez les Triades, et on ne put parvenir à savoir ce qu'il devint³. Merlin le-Sauvage nous apprend lui-même qu'il quitta la cour et s'enfuit dans les bois⁴.

Notre ballade est aussi d'accord avec l'histoire, en prêtant à Merlin un goût tout particulier pour les pommes et en le faisant tomber dans un piège où ces fruits sont l'appât. Il vénérât tellement, comme nous l'avons vu, l'arbre qui les produit, qu'il lui a consacré un poème

« O pommier ! s'écrie-t-il⁵, doux et cher arbre, je suis tout inquiet pour toi ; je tremble que les bûcherons ne viennent, et me creusent autour de ta racine, et ne corrompent ta sève, et que tu ne puisses plus porter de fruits à l'avenir. »

D'autre part, Geoffroy de Monmouth (xii^e siècle), avec la tradition de son temps, lui fait tenir ce langage : « Un jour que nous chassions nous arrivâmes près d'un chêne aux rameaux touffus.... A ses pieds coulait une fontaine bordée d'un gazon vert. Nous nous asimes pour boire. Or, il y avait çà et là, parmi les herbes tendre

¹ « Le barde de la cour reçoit du prince une harpe, et de la reine, un anneau d'or » (*Lois d'Hoel-da*, c. 19, Myvyrian, t. III).

² Myvyrian, t. I, p. 77.

³ Trioed. énez Pridain, *ibid.*, t. III, s. 1.

⁴ *Avallenau*, *ibid.*, t. I, p. 150.

⁵ *ibid.*, *ibid.*, *ibid.*

des pommes odorantes, au bord du ruisseau..... Je les partageai entre mes compagnons qui les dévorèrent; mais aussitôt ils perdent la raison, frémissent, écument, se roulent furieux à terre, et s'enfuient, chacun de son côté, comme des loups, en remplissant l'air de déplorables hurlements.

« Ces fruits m'étaient destinés; je l'ai eu depuis. Il y avait alors en ces parages, une femme, qui m'avait aimé autrefois, et avait passé avec moi plusieurs années d'amour. Je la dédaignai, je repoussai ses caresses : elle voulut se venger; et, ne le pouvant faire autrement, elle plaça ces dons enchantés au bord de la fontaine, où je devais revenir.... Mais ma bonne étoile m'en préserva... »

Peut-être est-ce cette même magicienne que veut désigner la ballade bretonne; Merlin-le-Sauvage parle lui-même dans son poème d'une certaine femme versée dans les sciences magiques, avec laquelle il paraît avoir eu des rapports et qu'il appelle Chwibleian ou la Sibylle, nom qui s'appliquerait à merveille à notre sorcière.

Le roi auquel le poète fait allusion dans notre pièce, sans le nommer, paraît être Budik, chef des Bretons d'Armorique, prince d'origine cambrienne, émigré de l'île de Bretagne: il combattit les Francs et défendit vaillamment contre eux la liberté de sa patrie; Clovis n'ayant pu le vaincre, le fit assasiner (vers 509). Budik avait marié sa fille Aliénor à un prince qu'on ne nomme pas, et lui avait donné en dot plusieurs seigneuries sur les côtes de Léon. C'était d'après la *Charte d'Alan Fergan*, la tradition populaire du XI^e siècle²; c'était aussi celle du XV^e³, selon le *Mémoire du vicomte de Rohan*. Il y a lieu de croire que cette Aliénor est la Linor de la ballade, dont le nom aura été francisé au moyen âge, et que le jeune homme dont le barde Merlin sanctionne et célèbre forcément l'union avec elle⁴, et à qui il fait gagner

¹ *Vita Merlini Caledoniensis*, p. 55.

² *Viccomes Leonensis proleum habebat quam plurimas nobilitates per mare Oceanum in costeriis occisiorum, seu Leonis navigantibus, quos, ut dicebatur, Budicus quondam rex Britannis concesserat et dederat uni prædecessorum suorum in matrimonio (Carta Alani Fergan, ap. D. Morice et D. Lobineau, Hist. de Bretagne).*

³ « Voix publique au pays est qu'iceluy devoir (de Léon) fust par un prince baillié en dot et en mariage fait d'une fille du dict prince à un des antecessours du vicomte de Léon (*Mémoire aux États—1478—*ap. D. Morice, *Hist. de Bretagne*).

⁴ « Les bardes célébreront dans leurs chants les mariages de la nation des Cambriens. »

« Le chef des bardes aura une double part dans les dons royaux et dans les largesses faites à l'occasion du mariage de la fille du chef » (*Lois de Noelmud et Lois de Boel da Myvyrian*, t. III, p. 283 et 361).

la souveraineté du pays de Léon, n'est autre que le fils de la magicienne; enfin, que l'auteur de la *Charte d'Alan Fergan*, et l'auteur du *Mémoire du vicomte de Rohan* connaissaient notre poème : en ce cas, ce poème serait le roman de l'histoire. L'époque où il a été composé, nous semble assez difficile à déterminer. Tel qu'il est, il ne peut guère être contemporain de l'événement, et cependant il n'est certainement pas l'ouvrage des siècles de la chevalerie; il en porterait le costume; c'est ce qui nous induit à penser qu'il a subi les altérations qu'il offre, du vi^e au x^e siècle.

Nous avons été mis sur la trace de ce chant et du morceau précédent par une dame des environs de Morlaix, qui a bien voulu nous en communiquer des fragments chantés aux pays de Tréguier. C'est à l'aide de ces débris que nous avons retrouvé les pièces entières. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de remercier notre aimable et modeste guide, en même temps que désolé qu'elle nous ait privé de la satisfaction d'amour-propre que nous aurions eue à la nommer ici.

HÉLOÏSE ET ABAYLARD.

ARGUMENT.

L'histoire d'Héloïse et d'Abaylard a fourni un sujet à notre poésie populaire; mais elle l'a chantée à sa manière. Ce ne sont ni les amours, ni les malheurs des deux amants qui l'ont frappée. La métamorphose qu'elle a fait subir à cette femme célèbre est fort étrange; on voudrait pouvoir en douter, mais il n'y a pas matière à l'ombre d'un doute; les faits sont positifs: Héloïse est changée en une affreuse pythonisse.

On sait qu'elle passa avec Abaylard plusieurs années au bourg de Pallet, près de Nantes. Durant leur séjour en Bretagne, le bruit de son savoir se répandit partout; le peuple en fut émerveillé; et, comme à cette époque de naïve ignorance, tout savant était un sorcier, il lui en départit toutes les connaissances et les attributs; telle est sans doute la cause de cette métamorphose singulière.

VIII

LOIZA HAG ABALARD.

(*Les Kerné.*)

Né oann némed daouzek vloa pa guitez ti ma zad
Pé oann et gand ma c'hloarek, ma dousik Abalard.

Pé oann mé et da Naonet gand ma dousik kloarek
Né wienn ies, ma doué, némed ar brézonek ;

Né wienn tra, ma doué, met lavar ma fater
Pé oann-mé plac'hik bihan é di ma zad enn ger.

Hogen bréman, m'onn diskoet, m'onn diskoet mad
[a-grenn,
Me war Galek ha Latin ha mé war skriw ha lenn ;

Ha lenn é lévr ann aviel ha skriva mad ha brek,
Ha sakri ann bara-kann kerkoulz ha peb bélek ;

Ha mirout deuz ann bélek o lar hé oféren,
Haskloumo 'nn akloúétenn éc'hreiz hag enn daoubenn;

VIII

HÉLOÏSE ET ABAYLARD.

(Dialecte de Cornouaille.)

Je n'avais que douze ans quand je quittai la maison de mon père, quand je suivis mon clerc, mon cher Abaylard.

Quand j'allai à Nantes, avec mon doux clerc, je ne savais, mon Dieu, d'autre langue que le breton ;

Je ne savais, mon Dieu, que dire mes prières, quand j'étais chez mon père, petite, à la maison.

Mais maintenant je suis instruite, fort instruite en tout point ; je connais la langue des Francs et le latin, et je sais lire et écrire ;

Et lire dans le livre des évangiles et bien écrire, et parler, et consacrer l'hostie aussi bien que les prêtres.

Et protéger contre le prêtre qui dit sa messe, et nouer l'aiguillette par le milieu et les deux bouts ;

Mé war kahout 'nn aour mélen é touez al ludu ;
Hag ann argant touez ann drez, pa meuz kavet ann tu :

Mé war mont da giez du, pé da vran, pa meuz c'hoant ;
Pé da potrik ann skod-tan, pé da aérouant ;

Mé war eur zonen a lak ann envou da vralla,
Hag ar mor braz da dridal, hag ann dir da gréna.

Mé war mé kément tra zo, enn bed-man da gwihet,
Kément tra zo bet guechall, kément zo dazonet.

Kentan louzou amez gret, gant ma dousik kloarek,
Gand lagad kleiz eur morvran ha kañon eunn tousek ;

Ha gand had ar raden glaz, déon ar puns kant goured,
Ha gouriou ann aour-géoten ar ann prad dastumet ;

Dastumet, diskabel kaer, dré zav ann dé a-grenn,
Német ma iviz gan-in, hag ouspenn dierc'hen.

Kentan dolez ma louzou da gouzout ma oa mad,
A oa é-kreiz park ségal ann otrou ann Abad,

Deuz triwec'h bigouad ségal doa hadet ann abad,
Né deuz bet da zastumi némed doau guichennad.

Mé meuz eunn arc'hik argant enn ger é di va zad,
Ann hini hé zigorfé enn défé kalonnad ;

Je sais trouver l'or pur, au milieu de la cendre, et l'argent dans le sable, quand j'en ai le moyen :

Je me change en chienne noire, ou en corbeau, quand je le veux, ou en porte-brandon (feu follet), ou en dragon ;

Je sais une chanson qui fait fendre les cieux, et tressaillir la grande mer, et trembler la terre.

Je sais, moi, tout ce qu'il y a à savoir en ce monde; tout ce qui a été jadis, tout ce qui sera.

La première drogue que je fis avec mon doux clerc, fut faite avec l'œil gauche d'un corbeau de mer, et le cœur d'un crapaud ;

Et avec la graine de la fougère verte, cueillie à cent brasses au fond du puits, et avec la racine de l'herbe d'or arrachée dans la prairie,

Arrachée tête nue, au lever du soleil, en chemise et nu-pieds.

La première épreuve que je fis de mes drogues, fut faite dans le champ de seigle du seigneur Abbé :

De dix-huit mesures de seigle qu'avait semées l'abbé, il ne recueillit que deux poignées.

J'ai un coffret d'argent à la maison, chez mon père : qui l'ouvrirait s'en repentirait bien ;

Hag enn hi ter aer-wiber o gouri 'nn wi aérouant,
Mar zeu ma aerouant da vad, neuzé vo nec'hamant.

Né ket gand kik klujiri na gand kik kévélied,
Gand gwad sacr ann dinamed, a m'int gan-in maget.

Ar c'hentan em boa lahet a oa barz ar véred,
Mont da glask ar vadihiant, ar béleg 'nn hé roched.

Tré mé oa et d'ar c'hoaz-hent, me dennez ma boutou,
Hag a iez d'hé zivezio, didrouz, ar ma lérou.

Mar jommann ar ann douar, ha gan-in ma goulaou,
Mar jommomp ar ann bed-man, c'hoaz eur bloavez
[pé zaou;

C'hoaz eunn daou pé dri bloavez ma dous ha mé hon
[daou :
Ni a lakai ann bed — man da drei ar hé ginaou. —

— Evéséit mad, Loiza, évéséit d'hoc'h éné,
Mar dé ann bed man gan oc'h, ma é benn gad Doué. —

Il y a là trois vipères qui couvent un œuf de dragon ; si mon dragon vient à bien, il y aura grande désolation.

Ce n'est pas avec de la chair de perdrix, ni avec de la chair de bécasse, mais avec le sang sacré des innocents, que je les nourris.

Le premier que je tuai, était dans le cimetière, sur le point de recevoir le baptême, et le prêtre en surpris.

Quand on l'eut porté au carrefour, je quittai ma chaussure, et m'en allai le déterrer, sans bruit, sur mes bas.

Si je reste sur terre, et ma Lumière avec moi ; si nous restons en ce monde encore un an ou deux ;

Encore deux ou trois ans, mon doux clerc et moi, nous ferons tourner ce monde à rebours. —

— Prenez bien garde, Loïza, prenez garde à votre âme ; si ce monde est à vous, l'autre appartient à Dieu.—

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'auteur suppose qu'Héloïse n'a que douze ans lorsqu'elle quitte la maison paternelle pour suivre son amant. Il y a, dans l'énumération qu'elle fait de ses talents, un certain orgueil qui commence par être naïf, et finit par devenir horrible. On y trouve un bizarre mélange de pratiques druidiques et de superstitions chrétiennes. Héloïse est fort savante : elle sait la langue des Francs et le latin ; elle lit l'Évangile ; les abbesses seules, entre les femmes, en avaient le droit. Ce fait est important ; il prouve qu'Héloïse était déjà retirée au Paraclet, lors de la composition du chant ; elle n'est donc pas seulement sorcière, elle est religieuse, prêtresse même, puisqu'elle prétend consacrer l'hostie.

Elle est alchimiste ; elle se métamorphose à son gré ; elle est tour à tour chienne noire, corbeau, dragon ou feu follet. Les âmes des méchants empruntent toutes ces formes.

Au pied du Mont-Saint-Michel en Cornouaille, s'étend un vaste marais ; si le montagnard voit passer, sur le soir, un grand homme maigre et pâle suivi d'une chienne noire qui se dirige de ce côté, il regagne bien vite sa cabane, il ferme sa porte au verrou, et se met en prière, car la tempête approche. Bientôt, les vents mugissent, le tonnerre roule avec fracas, la montagne tremble et paraît prête à s'écrouler ; c'est le moment où le magicien évoque les âmes des morts.

Le feu follet est un enfant qui porte à la main un brandon qu'il tourne comme une roue enflammée ; c'est lui qui incendie les villages que l'on voit brûler, la nuit, sans que personne y ait mis le feu ; le cheval malade, qui se traîne vers l'écurie, c'est lui : on croit le tenir, il échappe en jetant son tison à la tête du pâtre qui veut le conduire à l'étable. La chèvre blanche, égarée, qui bêle tristement, après le coucher du soleil, au bord de l'étang, c'est encore lui ; elle fait tomber le voyageur dans l'eau et fuit en ricanant. Esprit, lutin,

démon malicieux et moqueur, le *porte-brandon* met sa joie à narguer l'homme.

Héloïse a tout pouvoir sur la nature : elle connaît le présent, le passé, l'avenir ; elle chante, et la terre s'émeut. Elle sait la vertu des simples ; comme Merlin, elle cueille au point du jour l'herbe d'or ; elle jette des sorts ; elle fait couvrir des vipères, qu'elle engraisse de sang humain ; elle bouleverserait le monde. Cependant, il y a une limite qu'elle ne franchit pas : où finit son empire, commence celui de Dieu. Il est curieux d'entendre, au vi^e siècle, le barde-druide Taliesin faire étalage de ses connaissances de la même manière qu'Héloïse. Lui aussi se vante d'avoir subi ou de pouvoir subir des métamorphoses étranges ; d'avoir été biche, coq et chien¹ ; de connaître tous les mystères de la nature² ; d'être l'instituteur du monde ; de tenir enfermé dans ses livres sacrés le trésor entier des connaissances humaines³.

Le poète est d'accord avec l'histoire, en faisant vivre Héloïse et son amant à Nantes, ou aux environs. C'était le pays classique de la sorcellerie. Le druidisme avait eu un collège de prêtresses dans une des îles situées à l'embouchure de la Loire, et leur science avait laissé de si profondes traces dans les esprits, qu'au milieu du xiv^e siècle, elles ne s'étaient point encore effacées. Le nombre des sorcières se multipliait même tellement de jour en jour, que l'évêque diocésain crut devoir fulminer contre elles une bulle d'excommunication, avec toutes les cérémonies d'usage, en pleine cathédrale, au son des cloches, en allumant, puis éteignant les flambeaux, et foulant aux pieds le missel et la croix⁴.

Les druidesses de la Loire, comme les vierges de l'Archipel Armoricaïn⁵, étaient sans doute douées d'un esprit surhumain ; sans doute, elles pouvaient soulever par leurs chants la mer et les vents, prendre à leur gré la forme d'animaux divers, guérir de maladies incurables, connaître et prédire l'avenir.

Il est facile de voir, à ces traits, que le poète a confondu Héloïse

¹ Angar Cyvindawd. Myvyrian, t. 1, p. 35.

² Elin, *ibid.*, *ibid.*, p. 21.

³ Hanes Taliesin, *ibid.*, *ibid.*, p. 20.

⁴ Sortiarie... in civitate et diocesi Nannetensi... excommunicamus... Olivarii, episcopi Nannetensis, ad ann. 1354. D. Morice, *Hist. de Bret.*, *proleg.*

⁵ Maria et ventos concitari carminibus ;... seque in quæ vellint animalia vertere, scire ventura et predicare (P. Mela, *De situ orbis*, lib. III, c. 6).

avec les prêtresses du culte antique de ses pères ; lui aurait-il m dans la bouche quelques débris de leurs hymnes, conservés par tradition ? Nous sommes portés à le croire, et telle est la raison q nous a fait attribuer à une partie du chant, une antiquité très rec lée et bien antérieure au xiii^e siècle, auquel il semble appartenir.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

ARGUMENT.

Ce chant étant un épisode de la conquête de l'Angleterre par les Normands, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter notre sommaire au bel ouvrage de M. Augustin Thierry.

« Guillaume, dit le grand peintre d'histoire que nous venons de nommer, fit publier son ban de guerre..... Il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, du Piémont et des bords du Rhin. Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées.

« Le comte Eudes de Bretagne envoya à Guillaume ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan¹, vinrent au rendez-vous des troupes Normandes, accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays². » Parmi ces auxiliaires du duc de Normandie, se trouvait un jeune Breton, dont nos poètes populaires nous ont conservé la touchante histoire.

¹ Allan Fergan, fils d'Havoise, à laquelle le chant qu'on va lire donne le nom de *Duchesse*.

² T. I, liv. III, p. 323 et 328, 5^e éd.

IX

DISTRO EUZ A VRO - ZAOZ.

(Les Kerné.)

Etré parrez Pouldregat ha parrez Plouaré,
Ez-euz tudjantil iaouank o sével eunn armé
Evit monet d'ar brezel dindan mab ann Dukés
Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz;

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, da Vro-zoz.
Me meuz ma mab Silvestik ez-int ous hé c'hortoz.
Me meuz ma mab Silvestik ha né meuz né met-hen
A ia da heul ar strollad, ha gand ar varc'heien.

Eunn noz é oann em gwélé, né oann ket kousket mad,
Me glévé merc'hed kerlaz a gané son ma mab ;
Ha mé sevel ém' c'hoanzé raktal ar ma gwélé :
— Otrou doué ! Silvestik, pelec'h oud-de brémé ?

IX

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

(Dialecte de Cornouaille.)

Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré¹, il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre sous les ordres du fils de la Duchesse, qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de la Bretagne ;

Pour aller à la guerre, par-delà la mer, au pays des Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent ; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée, à la suite des chevaliers.

Une nuit que j'étais couchée, et que je ne dormais pas, j'entendis les filles de Kerlaz chanter la chanson de mon fils ; et moi de me lever aussitôt sur mon séant : — Seigneur Dieu ! Silvestik, où es-tu maintenant ?

¹ Dans la baie de Douarnenez, à quatre lieues de Kemper, en Cornouaille.

Martézé émoud ouspenn tric'hant léo dious va zi
Pé tolet barz ar mor braz d'ar pesked da zibri ;
Mar kérez béa chommet gant da vamm ha da dad,
Te vize bet dimézet bréman dimézet mad ;

Té vize bet dimézet hag eureujed timad
D'ar braoa plac'h dious ar vro , Mannaik Pouldrégat
Da Manna da dousik-koant, ha vizez gen-omp-ni
Ha gand da vugaligou trouz gant-hé kreiz ann ti.

Me em euz eur goulmik glaz toskik dious ma dor,
Ma hi é doull ar garrek war benn ar roz o gor ;
Me stago dious hi gouk me stago eul lizer
Gant séiennen va eured, ra zeui ma mab d'ar ger.

— Sav a-lé-sé, va c'houlmik, sav war da ziuu-askel
Da c'hout mar té a nichfé, mar té a nichfé pell ;
Da c'hout mar té a nichfé gwall bell dreist ar mor braz,
Ha wifex mar d-é ma mab, ma mab er buhé c'hoaz ?

Da c'hout mar te a nichfé tré-beteg ann armé
Ha gasfez euz va mab paour timad kélou dimé ?
— Sétu koulmik glaz va mamm a gané kreiz ar c'hoat,
Mé hi gwel érru d'ann gwern me hi gwel oc'h rézat.

— Eurvad d'hoc'h hu, Silvestik, eurvad d'hoc'h, ha
[klévet :

Ama emeuz eul lizer zo gan-in d'hoc'h kaset.

— Benn tri bloaz hag eunn devez me erruo da vad
Benn tri bloaz hag eunn devez gant ma mamm ha ma
[zad. —

Peut-être es-tu à plus de trois cents lieues d'ici, ou jeté dans la grande mer en pâture aux poissons. Si tu eusses voulu rester près de ta mère et de ton père, tu serais fiancé maintenant, bien fiancé ;

Tu serais à présent fiancé et marié à la plus jolie fille du pays, à Mannaik de Pouldrégat, à Manna, ta douce belle, et tu serais avec nous et au milieu de tes petits enfants, faisant grand bruit dans la maison.

J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui couve dans le creux du rocher de la colline ; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

— Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes ; volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin, par-delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie ?

Volerais-tu jusqu'à l'armée, et me rapporterais-tu des nouvelles de mon pauvre enfant ?

— Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois, je la vois qui arrive aux mâts, je la vois qui rase les flots.

— Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : j'ai ici une lettre pour vous.

— Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement ; dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère. —

Achuet oa ann daou vloaz, achuet oa ann tri :
— Kénavo did, Silvestik, né az gwelinn két mui;
Mar gaffenn da eskern paour tolet gand ar maré
Ha mé ho dastuméfé hag ho briatéfé. —

Ne oa két he c'homz gant-hi, hé c'homz peur-lavar
Pa skoaz eul lestr a Vreiz war ann ot, hen kollet,
Pa skoaz eul lestr a vro penn-da-benn hen frezet,
Kollet gant-hen hé raonnou hag hé gwernou bréet.

Leun a oa a dud varo, den na ouffé lavar,
Na gout pe géit so amzer n'hé deuz gwelet ann douar
Ha Silvestik oa éno, hogen na mamm na tad,
Na minon, né doa siouaz, sarret hé zaou-lagad !

Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent....

— Adieu, Silvestik, je ne te verrai plus ! Si je trouvais les pauvres petits os, jetés par la mer au rivage, oh ! je les recueillerais, je les baiserais ! —

Elle n'avait pas fini de parler, qu'un vaisseau de Bretagne vint se perdre à la côte ; qu'un vaisseau du pays, sans rames, les mâts rompus et faisant eau de toutes parts, se brisa contre les rochers.

Il était plein de morts ; nul ne saurait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre ; et Silvestik était là ; mais ni père, ni mère, hélas ! ni ami n'avait fermé ses yeux !

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La conquête de l'Angleterre remontant au XI^e siècle (1066), il y a lieu de penser que cette ballade a été composée à la même époque. C'est l'opinion de M. Augustin Thierry, qui l'a jugée digne d'être insérée dans son histoire.

Plusieurs des chefs Bretons, auxiliaires des Normands, se fixèrent dans les domaines qu'ils devaient à la victoire ; d'autres ne revinrent en Bretagne que longtemps après l'expédition. On comprend ainsi l'histoire de Silvestik. Mais qui était-il ? était-il fils d'un noble ou d'un paysan ? prenait-il part à la guerre comme sergent d'armes ou comme chevalier ? Nous adopterions plutôt ce dernier sentiment. Mais l'histoire n'en dit rien, non plus que la tradition. En revanche, celle-ci nous a conservé de précieux renseignements, relatifs à un usage auquel le poète fait allusion : nous voulons parler du *Ruban des Noces*.

Anciennement, disent les vieillards, le jour des noces, chez les riches, avant que l'on se rendît à l'église et que le fiancé fût arrivé, la nouvelle mariée descendait dans la salle du manoir, où les parents et les amis se trouvaient déjà réunis ; elle allait s'asseoir sur un lit somptueux, et le « Diskaret » (on nommait ainsi l'amant supplanté) s'approchait pour lui entourer le front du ruban des noces. Ce ruban devait être blanc comme l'innocence de la jeune fille, rose comme sa beauté, noir comme le deuil qu'allait prendre le diskaret. Un baiser était le prix de la tâche étrange que lui imposait la coutume.

On conservait précieusement le ruban des noces dans la cassette des bijoux de la famille, d'où il ne sortait qu'aux jours de fête. Les années venaient : le rose, le blanc et le noir du ruban passaient avec les fraîches couleurs de l'épouse, ses rêves naïfs de jeune fille, et le chagrin de l'amant supplanté ; mais l'amour qu'elle avait juré à son mari, dont le rival avait, pour ainsi dire, noué de sa main les nœuds, ne passait

pas ; elle en gardait toujours le gage, qui la suivait jusque dans la tombe, comme un emblème d'éternelle foi.

La mère de Silvestik avait aussi son nœud de rubans ; mais il ne lui ramena point son fils ; la colombe messagère de la colline ne lui rapporta qu'un rameau d'espérance trompeuse, que le vent des tempêtes devait effeuiller et flétrir avec ses derniers beaux jours et ses dernières joies de mère.



L'ÉPOUSE DU CROISÉ.

ARGUMENT.

A deux lieues de la jolie petite ville de Kemperlé, qui semble flotter sur les eaux d'Isol et d'Ellé, comme une corbeille de feuillage et de fleurs sur un étang, on trouve, en allant vers le nord, le gros village du Faouet. Les anciens chefs de ce nom tiennent une assez grande place dans notre histoire de Bretagne, et notre poésie populaire les a pris pour sujet de plusieurs de ses chants. Un d'eux, partant pour la terre sainte, confia sa femme aux soins de son beau-frère; celui-ci promit d'avoir pour elle tous les égards dus à son rang; mais à peine les croisés eurent-ils quitté le pays, qu'il essaya de la séduire. N'ayant pu y réussir, il la chassa ignominieusement de chez lui, et l'envoya garder ses troupeaux. C'est ce que nous apprennent une vieille tradition, et un chant populaire dont nous ne possédons plus que des fragments.

GROEG AR C'HROAZOUR.

(Les Kerné.)

Keid a vinn d'ar brézel lec'h é red d'in monet
 Da biou e roinn mé ma dousik da viret ?
 — Digaset-hi d'am zi, va breur-kaer, mar keret
 Mé hi lako er gambr gant va zémézéled ;

Mé hi lako er gambr gant va zémézéled,
 Pe barz ar zal énor gand ann itronézed.
 Enn eunn hévéleb poud a vo gret d'hé ho boed,
 Ouz ann hévéleb dol é véint azéet. —

Benn eunn nébeut goudé kaer vijé da wélet
 Porz maner ar Faouet leun a zuchentiled ;
 Bep kroaz ru ar ho skoa, bep marc'h braz, bep banniel,
 Evit klask ann otrou o fonet dar brézel.

Né oé oet pellik meur é méz diouz ann ti,
 Pé oé laret d'hé groek kalz a brézégou kri :
 — Diwisket ho prouz-ru, hag unan gwenn gwisket
 Ha ieffet-hu dal lann o buri al loenned.

L'ÉPOUSE DU CROISÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

Pendant que je serai à la guerre pour laquelle il me faut partir, à qui donnerai-je ma douce à garder? — Emmenez-la chez moi, mon beau-frère, si vous voulez : je la mettrai en chambre avec mes demoiselles ;

Je la mettrai en chambre avec mes demoiselles, ou dans la salle d'honneur avec les dames ; on leur préparera leur nourriture dans le même vase ; elles s'asseyeront à la même table. —

Peu de temps après, elle était belle à voir la cour du manoir du Faouet toute pleine de gentilshommes, chacun avec une croix rouge sur l'épaule, chacun sur un grand cheval, chacun avec une bannière, s'en venant chercher le seigneur pour aller à la guerre.

Il n'était pas encore bien loin du manoir, que déjà son épouse essayait plus d'un dur propos : — Jetez là votre robe rouge et prenez-en une de toile, et allez à la lande garder les troupeaux.

— Ho tigaré, va breur, pétra em euz mé gret ?
Mé né m'onn bet biskoaz da viret ann denved.
— Mar né m-hoc'h bet biskoaz da zival ann denved,
Aman zo ma goaf hir a ziskei d'hoc'h monet. —

Bet é épad seiz bloa, né ré nemed wéla.
Enn divez ar seiz bloa n'em lakaz da gana.
Hag eur marc'hek iaouank o tont deuz ann armé
A gleviz eur voez dous kana war ar méné.

—Arz, va pachik bihan, krog é brid ar marc'h mé :
Me glev eur voez argant kana war ar méné ;
Me glev eur voézik dous war ar méné kana ;
Hiriou a zo seiz bloa m'er c'hleviz divéza.

— Dévad a larann d'hoc'h, plac'h iaouank ar méné
Ha merniet mad hoc'h euz pa ganet ken gé sé ?
— Ia merniet mad em euz, a drugare doué :
Gand eunn tamm bara zec'h emeuz débret a mé.

— Léret d'in plac'hik koant o tiwal ann denved
Ebarz ar maner ze hallfenn but kemeret ?
— O ! ia ! zur, ma otrou, digémer a geffet
Hag eur marchosi kaer da lakad ho ronsed.

Eunn gwélé mad a blun ho pézo da gousket
Evel d'on-mé guéhall pé oann gant ma fried ;
Né gouskenn ket neuzé er c'hraou 'tuez al loenned,
Nag é skudel ar c'hi na oé ret d'in ma boet.

— Excusez-moi, mon frère ; qu'ai-je donc fait ? Je n'ai gardé les moutons de ma vie ! — Si vous n'avez gardé les moutons de votre vie, voici ma longue lance qui vous apprendra à les garder. —

Pendant sept ans elle ne fit que pleurer ; au bout des sept ans, elle se mit à chanter.

Et un jeune chevalier qui revenait de l'armée ouït une petite voix douce sur la montagne.

— Halte ! mon petit page ; prends la bride de ce cheval ; j'entends une voix d'argent chanter sur la montagne ; j'entends une petite voix douce chanter sur la montagne. Il y a aujourd'hui sept ans que je l'entendis pour la dernière fois.

— Bonjour à vous, jeune fille de la montagne ; vous avez bien diné, que vous chantez si gaiement ?

— Oh ! oui, j'ai bien diné, vraiment, grâce en soient rendues à Dieu ! avec un morceau de pain sec que j'ai mangé ici.

— Dites-moi, jeune fille jolie qui gardez les moutons, dans ce manoir pourrai-je être logé ? — Oh ! oui, sûrement, mon seigneur, vous y trouverez un gîte et une belle écurie pour mettre vos chevaux.

Vous y aurez un bon lit de plume pour vous reposer, comme moi autrefois quand j'avais mon mari ; je ne couchais alors dans la crèche parmi les troupeaux ; je ne mangeais pas alors dans l'écuëlle du chien.

— Pélec'h éta, ma merc'h, pélec'h é ho pried, —
Pa welann enn ho torn al liamm ho eured !

— Ma fried, va otrou, a zo oet d'ann armé ;
En devoa bléo mélen, mélen evel ho ré.

— Mar en doa bléo mélen kenkoulz ével d'on-mé,
Laket evez timad na vijé mé a vé ?

— Ia, med onn ho itron, ho tous hag ho pried,
Ma hano zo, 'vit gwir, itronez ar Faouet.

— Lezet al loened-zé ha ieffemp d'ar maner,
Hast ez-euz war'non-mé da erruout d'ar ger.

— Eur vad did-e, va breur, eur vad did a larann ;
Pénoz ia ma fried em boa laket aman ?

— Azéet-hu, va breur, kadarn a koant bépred !
Oét é da Gemperlé gand ann itronezed.
Oet é da Gemperlé élec'h zo stal meurbet,
Pa zistreio d'ar ger aman a vo kavet.

— Gaou a lérez d'in me rag té c'heuz hé kaset
'Vel eur c'hoz korkerez da buri al loenned ;
Gaou a lerez d'in-mé, é kreiz da zaoulagad,
Rag éma dréon ann nour, éno oc'h huanat.

Tec'h tu-zé gand ar véz ! tec'h kuit den milliget !
Karget é da galon a gwall hag a béc'hed ;
Mar ne vé ket amé ti ma mamm ha ma zad ;
Mé lakefé va c'hléan da ruio gand da wad ! —

— Où donc, mon enfant, où est votre mari? Je vois à votre main votre bague de nocés! — Mon mari, mon seigneur, est allé à l'armée; il avait des cheveux blonds, blonds comme les vôtres.

— S'il avait des cheveux blonds comme moi, regardez bien vite, ne serait-ce point moi? — Oui, je suis votre dame, votre amie, votre épouse; oui, c'est moi qui m'appelle la dame du Faouet.

— Laissez là ces troupeaux, que nous nous rendions au manoir, j'ai hâte d'arriver.

— Bonheur à vous; mon frère, bonheur à vous; comment va mon épouse, que je vous avais confiée?

— Toujours vaillant et beau! Asseyez-vous, mon frère. Elle est allée à Kemperlé avec les dames; elle est allée à Kemperlé, où il y a grande fête. Quand elle reviendra, vous la trouverez ici.

— Tu mens! car tu l'as envoyée comme une vile mendiante garder les troupeaux; tu mens par tes deux yeux! car elle est là qui sanglotte derrière la porte.

Va-t-en cacher ta honte! va-t-en, maudit! Ton cœur est plein de mal et d'infamie! Si ce n'était ici la maison de ma mère et de mon père, je rougirais mon épée de ton sang! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La croix rouge que fait porter le poète, sur l'épaule à chaque chevalier, est le signe qui nous a fait reconnaître quelle est la date de la ballade, et à laquelle des guerres saintes elle se rapporte. Évidemment, c'est à la première. C'est la seule où tous les croisés aient pris cette croix ; aux suivantes, chacun portait la couleur de son pays, et l'on sait que le noir était celle de l'Armorique.

L'histoire nous apprend qu'Alan et les chefs Bretons qui le suivirent en Palestine, revinrent au bout de cinq ans : le poète populaire dit de sept ; s'il y a erreur, elle vient peut-être du chanteur ; la mesure des mots *cinq* et *sept* étant la même en breton, comme en français.

LE ROSSIGNOL.

ARGUMENT.

Cette ballade étant connue de Marie de France, et déjà populaire à l'époque où vivait ce trouvère illustre qui l'a imitée, nous n'hésitons pas à la croire antérieure au *xiii^e* siècle. Nous ne l'avons entendu chanter qu'en Basse-Cornouaille, mais elle a dû être composée en Léon, car elle appartient plus particulièrement au dialecte de ce pays. L'événement qui en est le sujet est peu important en lui-même. Le chanteur Breton ne fait que l'indiquer, Marie de France le délaye.

Une dame de Saint-Malo aime un jeune homme et en est aimée : elle se lève souvent la nuit et va causer avec lui à la fenêtre ; le mari s'en aperçoit, prend l'éveil et l'interroge ; la jeune femme répond qu'elle se lève pour écouter un rossignol qui chante dans le jardin. Le mari, donnant ou feignant de donner dans le piège, fait tendre les lacs ; par le plus grand hasard, un rossignol s'y trouve pris ; il l'apporte à sa femme, le tue sous ses yeux, et lui en fait ainsi tout prétexte de se lever à l'avenir.

XI

ANN EOSTIK.

(Les Léon.)

Ar greg iaouank a Zant-Malo,
Toull hé fenestr deac'h o wélo :

— Sioaz ! sioaz ! me-d-ounn fallet !
Ma éostik paour a zo lazet !

— Livirit d'in, ma greg névez,
Perak ta zavet kelliez,

Kelliez diouc'h va gosté,
E kreiz ann noz, deuz ho kwelé,

Diskabel kaer ha digerc'hen?
Perak ta zavet évelhenn?

— Mar a zavann-mé evel-sé,
E-kreiz ann noz, diouc'h va gwelé,

Mad é ma gan-ime gwélet,
Al listri vraz mont ha donet.

LE ROSSIGNOL.

Dialecte du Léon.

La jeune épouse de Saint-Malo pleurait, hier à sa fenêtre :

— Hélas ! hélas ! je suis perdue ! mon pauvre rossignol est tué !

— Dites-moi, ma nouvelle épouse, pourquoi donc vous levez-vous si souvent,

Si souvent d'auprès de moi, au milieu de la nuit, de votre lit,

Nu-tête et nu-pieds ? Pourquoi vous levez-vous ainsi ?

— Si je me lève ainsi, au milieu de la nuit, de mon lit,

C'est que j'aime à voir les grands vaisseaux aller et venir.

— Ne d-éo ket 'vit gwir, 'vid eul lestr,
Iet c'houi kelliez d'ar fenestr ;

Né d-é ket évid al listri,
Nag évit daou nag evit tri ;

Ne d-é ked évid ho sellet,
Nag al loar nag ar stéred.

Ma itronez, d'in livirit,
Da bérak bep noz a zavit ?

— Sével a rann da vont da zell,
Ma bugélik enn hé c'havel.

— Ne d-é ked évid hé sellet,
Vit gwelout ho pugel kousket ;

Ne d-é ket géier a fell d'é.
Da bérak zavet evel sé ?

— Ma denik koz, ma na dérez,
Mé lavaro ar wirionez :

Eunn éostik a glévann bep noz,
Barz ar jardin war eur bod-roz ;

Eunn éostik a glévann bep nouz,
Ha gan ken gé, a gan ken dous ;

A gan ken dous, a gan ken flour,
Bep noz, bep noz, pa zioul ar mour. —

— Ce n'est sûrement pas pour un vaisseau, que vous allez si souvent à la fenêtre ;

Ce n'est point pour des vaisseaux, ni pour deux, ni pour trois,

Ce n'est point pour les regarder, non plus que la lune et les étoiles.

Madame, dites-le-moi, pourquoi chaque nuit vous levez-vous ?

— Je me lève pour aller regarder mon petit enfant dans son berceau.

— Ce n'est point pour l'aller regarder, pour voir dormir votre fils ;

— Ce ne sont point des contes qu'il me faut. Pourquoi vous levez-vous ainsi ?

— Mon vieux petit homme, ne vous fâchez pas, je vais vous dire la vérité :

C'est un rossignol que j'entends chanter toutes les nuits dans le jardin, sur un rosier ;

C'est un rossignol que j'entends toutes les nuits, qui chante si gaiement, qui chante si doucement ;

Qui chante si doucement, qui chante si harmonieusement, toutes les nuits, toutes les nuits, lorsque la mer s'apaise. —

Ann aotrou koz dalm hé glévaz,
Enn hé c'haloun a brédériaz ;

Ann aotrou koz dalm hé glévaz,
Enn hé c'haloun a lavaraz :

— Pé mar ma gwir, pé mar ma ket,
Ann éostik-noz a vo paket ! —

Ha pa strinkaz ann goulou-deiz,
Da gahout 'r jardinour a ez.

— Jardinour mad, sentet ouz-in ;
Eunn dra zo a ra glac'har d'in :

Er jardin zo eunn éostik-noz,
Ne ra nemet kana enn noz ;

Hed ann noz né ra met kana,
Ken em-ounn dihunet gant-ha.

Mar ma paket hencaz gan-id,
Eur skoed a aour a roinn-mé d'id. —

Ar jardinour pan deuz klévet ;
Eul las er jardin deuz léket,

Hag ann éostik en deuz paket,
Ha d'hé aotrou deuz hen kaset.

Hag ann aotrou, pan hé zalc'haz,
Awalc'h hé c'haloun a c'horzaz,

Quand le vieux seigneur l'entendit, il réfléchit au fond de son cœur ;

Quand le vieux seigneur l'entendit, il se parla ainsi à lui-même :

— Que ce soit vrai, ou que ce soit faux, le rossignol de nuit sera pris ! —

Et quand brilla l'aurore, il alla trouver le jardinier.

— Bon jardinier, écoutez-moi ; il y a une chose qui me donne du souci :

Il y a dans le jardin un rossignol, qui ne fait que chanter, la nuit ;

Qui ne fait, toute la nuit, que chanter, si bien qu'il me réveille.

Si tu l'as pris ce soir, je te donnerai un écu d'or. —

Le jardinier l'ayant écouté, tendit un lacet dans le jardin ;

Et il prit le rossignol, et il le porta à son seigneur ;

Et le seigneur, quand il le tint, se mit à rire de tout son cœur,



Hag o c'hoarzin, hen hé vougaz,
War barlen 'nn itron hé daolaz.

— Dalit, dalit, va greg iaouank,
Sétu aman hoc'h éostik koant ;

Mé meuz hen paket evid hac'h ;
Mé chans, ma dous, a blijjo d'hac'h. —

Ann den iaouank dal ma gléve,
Gand glac'har braz a lavaré :

— Sétu, ma dous ha mé tizet ;
Né hallfomp mui en em gwelet,

Da sklér'l loar, d'ar fenester,
Vel ma oamp boézet da ober. —

Et en riant, il l'étouffa, et le jeta sur les genoux de la dame.

— Tenez, tenez, ma jeune épouse, voici votre joli rossignol;

C'est pour vous que je l'ai attrapé; je suppose, ma belle, qu'il vous fera plaisir. —

En apprenant la nouvelle, le jeune amoureux disait bien tristement :

— Nous voilà bien pris, ma douce et moi; nous ne pourrons plus nous voir,

Au clair de la lune, à la fenêtre, selon notre habitude. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Voulant mettre le lecteur à même d'établir une comparaison entre l'œuvre brute du poète populaire, et le morceau plus délicat que nous citerons presque en entier la pièce de Marie de France, nous pardonnera si nous altérons l'orthographe du texte et si nous rajoutons quelques mots pour le rendre plus intelligible; l'ayant été publié par Roquefort ¹, il sera facile d'y recourir.

Une aventure vous dirai
Dont les Bretons firent un lai;
Eostik a nom, ce m'est avis;
Si (ainsi) l'appellent en leur pays.
Ce est rossignol en français,
Et nightingale en droit anglais.

A Saint-Malo, en la contrée,
Est une ville renommée;
Deux chevaliers illec (là) manaient (demeuraient)
Et deux forez (voisines) maisons avaient.
L'un avait femme épousée,
Sage, courtoise, moult acemée (spirituelle),
Et l'autre était un bachelier ².
Bien est connu entre ses pairs
De prouesse et de grand' valeur,
Et volontiers faisait honneur.
La femme à son voisin aima,
Tant la requit, tant la pria,
Et tant parut en lui grand bien,
Qu'elle l'aima sur toute rien (par-dessus tout).

.

¹ *Poésies de Marie de France*, t. 1, p. 314.

² Chevaliers pauvres, aussi nommés bas-chevaliers.

Longuement se sont entr'aimés
Tant que ce vint à un été,
Que bois et prés sont reverdis,
Que les vergers sont tous fleuris,
Et qu'oisillons par grand' douceur
Mènent leur joie parmi les fleurs.
Qui aimer a à son talent ;
N'est merveille s'il y entend.
Du chevalier vous dirai voir,
Il y entend à son pouvoir ;
Et la dame de l'autre part
Et du parler et du regard.
Les nuits, quand la lune luisait,
Et son sire couché était,
D'auprès de lui souvent levait,
Et de son mantel s'affublait,
A la fenestre ester (s'asseoir) venait
Pour son ami qu'elle y savait.
Tant elle y fut, tant se leva,
Que son sire s'en courrouça
Et maintes fois lui demanda
Pourquoi levait et où alla ?
— Sire, la dame lui répond,
Il n'en a de joie en ce mond'
Qui n'ouït le éostik chanter ;
Pour ce, me vois ici ester.
Tant doucement l'ouïs la nuit,
Que moult me semble grand déduit (plaisir). —
Quand le sire ouït ce qu'elle dit,
De ire (colère) et mal talent (pitié) en rit.
De une chose pourpensa (résolut),
Que le éostik enginera (prendra)
Il n'eut valet en sa maison
(qui) Ne fit engins, rets, ou laçon,
Puis les mettent par le verger,
Ni eut coudre (coudrier) ni chataignier
Où ils ne mettent lacs ou glu,
Tant que pris l'ont et retenu.
Quand le éostik eurent pris,



LA FIANCÉE EN ENFER.

ARGUMENT.

« Un fiancé est fiancé trois fois sans se marier, va en enfer. »

Aphorisme, qui fait le thème d'une antique ballade, toute son origine dans le respect que professaient les Bretons pour la sainteté des fiançailles; sa forme rythmique est celle des maximes des druides, et nous ne sommes pas étonné que c'en fût une.

En effet, les âmes avaient trois cercles à parcourir; le premier était le cercle des peines, ou l'enfer; le second, celui de la purification; le troisième, celui du bon-heur; c'est ce qu'établissent les documents que nous ont laissés les vieux bardes Bretons du pays de

l'Armorique, d'après nos poètes. Le fiancé, avant d'aller en enfer, devait passer les Etangs de l'Angoisse et les Vallées du Sang, et enfin la Mer, où se trouvaient les bouches de l'Abîme; le Gallois du v^e ou vi^e siècle reconnaît aussi, dans la Vallée de la Mort et des Peines, une vallée nommée la Vallée des eaux de l'Angoisse; » il y avait de même,

chez la Triade des Cercles. Owen's Pugh. dict. v. II, p. 214,

l.

Myrian, t. I, p. 74.

dans le Niflyheim des Scandinaves, un fleuve ou lac de la Douleur.

Voici maintenant ce que racontent Procope et Claudius :

« Les pêcheurs et les autres habitants des côtes de la Gaule qui sont en face de la Grande-Bretagne, dit le premier de ces auteurs, sont chargés d'y passer les âmes, et, pour cela, exempts de tributs. Au milieu de la nuit, ils entendent frapper à leur porte ; ils se lèvent, ils trouvent sur le rivage des barques étrangères où ils ne voient personne, et qui pourtant sont si chargées, qu'elles semblent sur le point de sombrer, et s'élèvent d'un pouce à peine au-dessus des eaux. Une heure leur suffit pour le trajet, quoique avec leurs propres bateaux ils puissent difficilement le faire dans l'espace d'une nuit ¹. »

« Il est un lieu, poursuit Claudien, il est à l'extrémité de la Gaule, un lieu battu par les flots de l'Océan....., où l'on entend les plaintes des ombres volant avec un léger bruit. Le peuple de ces côtés voit des fantômes pâles de morts, qui passent ². »

On croit que Procope et Claudien, et les poètes Bretons, ont voulu désigner la pointe la plus reculée de l'Armorique : la pointe du Raz, et la baie des Ames ou des Trépassés ³, qui l'avoisinent ; les vallées nues et solitaires du Cap situé en face de l'île de Seine, l'étang de Kleden, sur le bord duquel on voit errer, la nuit, les squelettes des naufragés, qui demandent un suaire et une tombe ; les bouches de l'enfer de Plogoff⁴, la ville d'Odierno, en un mot, toute cette côte affreuse de Cornouailles hérissée

¹ *De Bell. goth.*, lib. 4, c. 20.

² Claudian. in Rufin, lib. 1.

³ Boé ann anaon.

⁴ Toull ann ifern.

d'écueils et couverte d'immenses ruines, où les tempêtes, les ravages et la désolation semblent avoir fixé leur empire.

Au moins ne peut-on nier que les trouvères Français du XI^e siècle en aient fait le séjour des âmes.

L'auteur du roman de *Guillaume au court nez*, qui travaillait à cette époque sur un fonds de vieilles traditions, ou qui peut-être même n'était que traducteur, suppose qu'un chevalier nommé Renoard parcourt les mers pour chercher son fils.

Le chevalier s'endort, la rame lui échappe des mains, sa barque erre à l'aventure; trois fées l'aperçoivent et s'approchent en se disant : « Emportons-le bien loin d'ici,

En Odierne, la fort cité manant,
Où si il veut encore plus avant,
En la cité Loquiferne¹ la grand².

Après avoir lu ces observations préliminaires que nous avons crues indispensables, on comprendra mieux la ballade qui suit.

¹ Selon l'orthographe bretonne Lokifern (le lieu de l'enfer).

² Voy. le *Livre des Légendes*, par M. Le Roux de Lincy. Extraits de romans manuscrits, notes.

XII

AR PLAC'H DIMEZET ENN IFERN.

(Les Léon)

Chilaout holl bihan ha braz
Ar barz-baléer eur vech c'hoaz.

Eur werz nevéz em euz savet
Koz ha iaouank deuid d'hé c'hlévet.

Ann dra-ma pé oa digwezet
Oann ket daouzek bloaz achuet,

Oann ket daouzek bloaz achuet,
Ha sétu m'em'tri-ugent net.

Deuid d'am chélaou, neb a garo,
Dachélaou ar baléer-bro ;

Deuid d'am chélaoui mar kéret
Benn eunn pennad na réféot ket.

LA FIANCÉE EN ENFER.

(Dialecte du Léon.)

Écoutez tous, petits et grands, le barde voyageur
encore une fois.

J'ai composé un chant nouveau ; jeunes et vieux,
venez l'entendre.

Quand arriva ceci, je n'avais pas douze ans finis,

Je n'avais pas douze ans finis, et voilà que j'en ai
soixante.

Vienne m'écouter qui voudra, écouter le voya-
geur ;

Venez m'écouter, si vous voulez ; dans peu vous ne
m'entendrez plus.

I

Ter noz zo m'euz kousket banné
Nag henoaz na rinn adarré,

Gand ann trouz ann aer-wiber
O c'houibanat war lez ar ster.

Ha lavaré dré hé c'houiban :
— Chétu gan-in-mé c'hoaz eunan !

Euz ar ger-ma m'euz bet pédar,
Heb charrat nikun d'ann douar. —

Daou zen iaouank a wena vraz tré,
A oa dimézet ann déiz-zé.

Triwec'h kéméner a oa bet,
Aoza dézhi zaé hé eured ;

Aoza d'ézhi zaé hé eured,
A oa enn hi daouzek stered ;

Aoa enn hi daouzek stered,
Hag ann héol hag al loar pintet.

Triwec'h kéméner d'hé gwiska,
Nemet Satan d'hé ziwiska.

Ann oféren pé oa kanet,
A zistroaz barz ar véred.

I

Il y a trois nuits que je n'ai dormi, et ce soir encore je ne dormirai point,

Tant fait de bruit la vipère qui siffle au bord de la rivière.

Or, elle a dit en sifflant : — En voici encore une à moi !

J'en ai eu quatre de ce lieu, dont pas une n'a été portée en terre. —

Deux jeunes gens de très noble race avaient été fiancés ce jour-là.

Dix-huit tailleurs avaient fait la robe de nocces de la jeune fille ;

Lui avaient fait sa robe de nocces, où douze étoiles ;

Douze étoiles, et le soleil et la lune étaient brodés.

Dix-huit tailleurs l'habillèrent ; Satan seul la déshabilla.

Quand la messe eut été chantée, elle revint au cimetière.

O fonet tré barz ann iliz,
Oa ken kaer ével bleun-al-liz ;

Otont enn dro trezek 'nn or-zal,
Oa ken van 'vel d'eunn durzunal.

Digwez eunn aotrou braz fichet,
Ha hen penn-da-benn houarnezet ;

Hag eunn tokhern aour war hé benn,
Hag eur paltok ru war hé gein ;

He zaoulagad ével lugern,
Enn hé benn, dindan hé sokhern ;

Ha gant-hen eunn inkané zaoz,
Hag hé ken du ével ann noz ;

Eunn inkané tan diouc'h hé dmad,
'Vel d'ann hini 'nn aotrou marc'hek,

'Nn 'aotrou Piar ann Izel-vet,
(Bézet gand Doué pardonet !)

— Taolid din-mé ar plac'h nevé,
Da gas da welet d'ann dud-mé ;

Da gas d'am dud-ma da welet
Brema-souden vinn distroet. —

Kaer oa gortoz ar plac'h névez
Ar plac'h névez na zistroez.

En entrant dans l'église, elle était brillante comme la fleur du lis ;

En repassant le seuil de la porte, elle était faible comme une tourterelle.

Survint un grand seigneur magnifiquement vêtu, et couvert de fer de la tête aux pieds ;

Avec un casque d'or sur la tête, un manteau rouge sur les épaules ;

Deux yeux comme des éclairs, sous son casque, en sa tête ;

Pour monture, une haquenée saxonne aussi noire que la nuit ;

Une haquenée dont le sabot faisait jaillir du feu, comme celle du seigneur chevalier,

Du seigneur Pierre d'Izelvet (à qui Dieu fasse paix !)

— Donnez-moi la nouvelle mariée, que je la fasse voir aux miens ;

Qu'aux miens je la fasse voir ; je serai de retour dans un moment. —

On eut beau attendre la nouvelle mariée, la nouvelle mariée ne revint pas.

II

Pé oa sonerien ann ébat
O tont d'ann ger noz-divéad,

Digwez ann aotrou braz fichet.
— C'hoari gaer zo bet barz ar fest ?

— C'hoari walc'h zo bet enn eured,
Mez ann plac'h névéz zo kollet.

— Ann plac'h névéz a zo kollet?
Ha c'hoant vé gan-é-hoc'h d'hi gwélet ?

— C'hoant awalc'h hor bé d'hi gwélet,
Ma hor bé poan na droug é-bed. —

Oa ket ho c'homz peur-lavaret,
Gand ann aod a oant digwezet ;

Ha gand eul lestrik oant lemnet,
Hag ar mor braz a oa treuzet,

Ha lenn 'nn Anken hag ann Oskern,
Ha oant darvet toull ann ifern.

— Sétu sonerien hoc'h eured
Zo deuet évid ho kwélet.

Pétra réfec'h d'ann dud vad-ma,
Zo deuet d'ho kwélet ama ?

II

Comme les sonneurs ¹ de la fête s'en revenaient fort avant dans la nuit,

Arriva le grand seigneur magnifiquement vêtu.

— On s'est bien diverti à la fête?

— On s'est assez diverti à la noce; mais la nouvelle mariée est perdue.

— La nouvelle mariée est perdue? Et seriez-vous bien aises de la voir?

— Nous serions assez aises de la voir, s'il ne nous en arrive aucun mal. —

Ils parlaient encore, qu'ils étaient rendus au rivage,

Et emportés par une petite barque, et qu'ils avaient passé la grande mer,

Et le lac de l'Angoisse et des Ossements, et qu'ils étaient aux bouches de l'enfer.

— Voici les sonneurs de vos noces, qui sont venus vous voir.

Que donnerez-vous à ces braves gens-ci, pour être venus vous rendre visite?

¹ On donne ce nom aux ménétriers, en Bretagne.

— Dalit seizéne va eured
Kasit-hen gan-é-hoc'h mar kéret;

Dalit bizou aour va eured,
Kasit-hen d'ann ger d'am fried.

Livirit d'ézhan wéla ket,
Né meuz na c'hoant na droug é-bed.

Kasit-hen d'ann ger d'am fried,
A zo intanv deiz hé eured.

Mé zo 'nn eur gador alaouret,
Meski dour-vel d'ar ré zaonet. —

III

— Défont ket gréat eur paz krenn,
Pa c'hlevzont tenn' eur iourc'hadenn :

— Mil malloz dé-hoc'h-hu sonerien ! —
Puns ann ifern oa war hé fenn.

M'an defé hé seizen miret
Hag ann bizou aour hé eured,

Hag hé bizou aour benniget,
Puns ann ifern oa kounfontet.

— Tenez, le ruban de mes nocés; emportez-le, si vous voulez ;

Tenez, l'anneau d'or de mes nocés, portez-le chez moi à mon mari.

Dites-lui de ne point pleurer, que je n'ai ni désir ni mal.

Portez-le chez moi à mon mari, qui est veuf le jour de ses nocés.

Assise sur une chaise dorée, j'apprête de l'hydromel pour les damnés. —

III

— Ils n'avaient pas fait un pas, qu'ils entendirent jeter un cri :

— Mille malédictions sur vous, sonneurs ! —
Le puits de l'enfer était sur sa tête.

Si elle eût gardé son ruban et l'anneau d'or de ses nocés,

Et son anneau béni, le puits de l'enfer était confondu.

Eneb a ra tri dimizi,
Tri dimizi heb eureuji,
A ia d'ann ifern da leski,

Ha ken distak diouc'h ar baroz,
Ha ma 'nn delien seac'h diouc'h ar roz ;

Ken distak diouc'h baroz Doué,
Ha ma 'nn brank trouc'het diouc'h ann gwé.

Quiconque est fiancé trois fois, trois fois sans
se marier, va brûler en enfer,

Où il est aussi séparé du paradis que la feuille
morte l'est de la rose ;

Aussi séparé du paradis de Dieu, que la branche
coupée l'est de l'arbre.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

On devine quel est le fait qui a pu fournir le sujet de cette ballade au barde voyageur : c'est sans doute un enlèvement. La pièce offre le même mélange d'idées druidiques et chrétiennes que nous avons déjà signalé, et que nous aurons occasion de signaler encore. L'enfer, tel que le décrit ici le poète, n'est ni l'enfer, comme le conçoivent les Bretons d'aujourd'hui, ni l'enfer tel que le concevaient les Gaulois, bien que les abords en soient les mêmes. Il présente des caractères empruntés à l'un et à l'autre ; il offre aussi un des traits du *vahalla* des Scandinaves : les damnés boivent de l'hydromel, et la fiancée, assise sur un fauteuil doré, leur sert d'échanson. Elle ne forme aucun vœu ; elle ne souffre pas. Les démons n'ont aucun pouvoir sur elle, car elle porte des symboles bénits ; mais elle les abandonne, et soudain le puits de l'abîme l'engloutit.

On devait se figurer ainsi l'enfer au moyen âge, et Satan, comme un chevalier, avec un manteau rouge, un casque d'or, et des éclairs dans les yeux. Le barde lui fait monter une haquenée anglaise, pareille à celle de défunt seigneur Pierre d'Izel-Vet.

On voit dans la petite église de Lokrist, en Izel-Vet, paroisse à quelques lieues de Saint-Pol-de-Léon, dans le chœur, à droite de l'autel, près de la balustrade, une tombe plate avec le nom de **PIERRE DE KEMMIVAN**, et ces mots : *Anno Dom. MCCXII*. Il y a lieu de penser que c'est à lui que le barde fait allusion. On peut croire aussi qu'il n'était pas mort depuis très longtemps, sans quoi le poète ne l'aurait pas cité comme exemple à ses auditeurs. Telle est la raison qui nous fait assigner à la ballade une date antérieure à la seconde moitié du XIII^e siècle.

LES TROIS TEMPLIERS.

ARGUMENT.

Au **xiv^e** siècle, qui est, à ce qu'il paraît, l'époque de la composition de la ballade suivante, les Templiers ou moines rouges, comme les appellent les Bretons, n'étaient pas plus populaires en Bretagne que dans les autres parties de l'Europe occidentale. En Angleterre, les enfants s'en allaient criant par les rues : « Gardez-vous de la bouche des Templiers ! » En France, on dit encore aujourd'hui proverbiallement : « Boire comme un Templier. » On les accusait d'initiations infâmes ; d'adorer « une certaine tête horrible, à barbe blanche, avec des yeux étincelants, qu'ils appelaient leur Sauveur ». Le peuple prétendait qu'ils oignaient et sacraient cette idole de la graisse d'un enfant nouvellement né d'un Templier et d'une vierge, « cuit et rosty au feu », et qu'à leur entrée dans l'ordre ils renonçaient au christianisme, et crachaient sur la croix. Tels furent les motifs de leur condamnation.

On voit, aux portes de Kemper, les ruines d'une antique commanderie de Templiers. C'est probablement là que se passa le fait consigné dans la ballade suivante. Il y a lieu de croire qu'il arriva sous l'épiscopat d'Alain Morel, évêque de Kemper, de 1290 à 1321, époque de l'abolition des Templiers de Bretagne.

¹ *Concil. Britann.*, p. 360.

² *Raynald*, p. 282, *ib.*, p. 281.

³ *Chronique de Saint-Denys*, etc., et la curieuse dissertation de M. Michelet, *Hist. de France*.

XIII

ANN TRI MANAC'H RU.

(Les Kerné.)

Kreno rann em 'izeli, kreno gand ann glac'har,
O gwelet ann gwalleuriou à sko gand ann douar.

O sonjal d'ann éventi, zo névé c'houarvezet
Trések ann ger a Gemper, eur bloa so trémenet.

Katelik Moat, gand ann hend, o lavar hé chaplat,
Digont gant-hi, tri manac'h ha hé harnezet mad;

Ha hé war ho c'hezek braz harnezet a bep-tu,
Digont gant-hi, kreiz ann hent, digont tri manac'h ru.

— Deut gan-omp d'al léan-di, deut gan-omp plac'hik
[koant,
Eno na vanko d'hac'h-hu nag aour nag argant.

XIII

LES TROIS MOINES ROUGES.

(Dialecte de Cornouaille.)

Je frémis de tous mes membres, je frémis de douleur, en voyant les malheurs qui frappent la terre.

En songeant à l'événement qui vient encore d'arriver aux environs de la ville de Kemper, il y a un an.

Katelik Moal cheminait en disant son chapelet, quand trois moines, armés de toutes pièces, la rejoignirent ;

Trois moines sur leurs grands chevaux bardés de fer de la tête aux pieds, au milieu du chemin, trois moines rouges.

— Venez avec nous au couvent, venez avec nous, belle jeune fille; là ni or ni argent ne vous manquera.

—Sal ho kras, va otrounez, gan-hoc'h na inn ket
Aon emeuz d'euz ho klézé, zo 'stribil 'nn ho koste

—Deut gan-omp-ni, plac'h iaouank, na pezo droug

— Na inn ket, va otrounez, gwall draou a vé kle

—Gwall draou awalc'h vé klevet gand ann dud n

Mil malloz d'ann gwall déodou ; da gément zo er

Deut gan-omp ni plac'h iaouank, peuz ker kaout

— Na inn ket fé, gan-hoc'h-hu ; gwell vé din

—Deut gan-omp d'al léan-di, ni ho lako 'nn ho

—Na inn-ket d'al léan-di, gwell éo d'in chor

Béd zo bet enn hen, glevan, seiz plac'h diwar ar
Seiz plac'h koant da zimizi, ha n'int ket deud é

—Mar zo bet enn heñ^s seiz plac'h, c'hui a vo ann

Ha hé dhé dolt war ho marc'h, ha hé kuit enn eur

— Sauf votre grâce, messeigneurs, ce n'est pas moi qui irai avec vous ; j'ai peur de vos épées qui pendent à votre côté.

— Venez avec nous, jeune fille, il ne vous arrivera aucun mal.

— Je n'irai pas, messeigneurs, on entend dire de vilaines choses !

— On entend dire assez de vilaines choses aux méchants ! Que mille fois maudites soient toutes les mauvaises langues !

Venez avec nous, jeune fille, n'ayez pas peur !

— Non, vraiment ! je n'irai point avec vous ; j'aimerais mieux être brûlée !

— Venez avec nous au couvent, nous vous mettrons à l'aise.

— Je n'irai point au couvent ; j'aime mieux rester dehors.

Sept jeunes filles de la campagne y sont allées, dit-on, sept belles jeunes filles à fiancer, et elles n'en sont point sorties.

— S'il y est entré sept jeunes filles, vous serez la huitième ! —

Et eux de la jeter à cheval, et de s'enfuir au galop ;

Ha hé kuit tresek ho ker, ha hé kuit enn eunn pre
Ar plac'h a-dreuz war ann marc'h, hé vek dézhi mo
[g

Hag a-benn seiz pé eiz miz, pé 'nn dra bennag goud
Hé a oa souezet braz barz ann abati zé ;

Hag a-benn seiz pé eiz-miz pé 'nn dra bennag goud
— Petra raimp-ni, va breudeur, dez ar plac'h-n
[brém

— Boutomp hi 'nn eunn toull douar. — Gwell
[dindan ann groa
— Gwell vé c'hoaz mar vé laket, dindan ann oter vra

— Na damp henoaz d'hé lakat dindan ann oter vraz
Elec'h ne zeuio nékun diouz hé ligné d'hé c'hlask. -

Tro maré charrez ann dé, ann env holl da vralla !
Glao hag avel ha grizil, ha tanfoeltr ann gwalla !

Hag eur paourkez marc'haour, ha glebet hé zilad
A oa o falé diwet ; ann glao oc'h hé bilat ;

O falé dré-zé o klask enn tu bennag eunn ti,
Ha hen da zont da zigont, gan 'nn iliz 'nn abatti.

Ha hen monet da zelet étre doull ann alc'hué
Ha welt eur goulouenik a oa c'hwéet azé ;

De s'enfuir vers leur demeure, de s'enfuir rapidement avec la jeune fille en travers, à cheval, un bandeau sur la bouche.

Et au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus, ils furent bien étonnés en cette abbaye;

Au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus :

— Que ferons-nous, mes frères, de cette fille-ci maintenant.

— Mettons-la dans un trou de terre. — Mieux vaudrait sous la croix. — Mieux vaudrait encore qu'elle fût enterrée sous le maître-autel.

— Eh bien! enterrons-la ce soir sous le maître-autel, où personne de sa famille ne la viendra chercher! —

Vers la chute du jour, voilà que tout le ciel se fend! De la pluie, du vent, de la grêle, le tonnerre le plus épouvantable!

Et un pauvre chevalier, les habits trempés par la pluie, qui voyageait tard, battu de l'orage;

Qui voyageait par là et cherchait quelque part un asile, arriva devant l'église de l'abbaye.

Et lui de regarder par le trou de la serrure, et d'y voir briller une petite lumière;

Hag ann tri manac'h a-gleiz, o toulla 'nn oter vraz,
Hag ar plac'h war hé gosté, staget hi sreidik-noaz.

Ar plac'hik paour, a glemmé, goulenné fors trué.
— Losket gan-in, va buhé, otrounez, 'nn hanv Doué

Otrounez enn hanv Doué, losket d'in va buhé,
Mé a valo deuz ann noz ha guho deuz ann dé. —

Ken a varvaz ann goulou, eunn boutadik goudé,
Ha hen da jomm toull ann or, heb fichal, spontet tré,

Ken a glevez ann plac'hik, enn hé bé o taman :
— Mé garfé d'am krouadur, oléo ha vadihiant ;

Hag ann groaz hag ann oen evid-on-me unan
Ha mervel vel a rinn laouen, a galon vad bréman.

— Otrou eskob a Gerné, dihunet, fest ha net,
C'hui zo azé 'nn ho kwelé war ann blun blod kousket

C'hui zo azé 'nn ho kwelé, war ann blun blod meurbec
Hag eur plac'hik o taman enn toull douar kaled,

O koulenn d'hé c'hrouadur, oléo ha vadihiant,
Hag ann groaz hag ann oen evit hi hé unan. —

Et les trois moines, à gauche, qui creusaient sous le maître-autel ; et la jeune fille sur le côté, et dont les petits pieds nus étaient attachés.

La pauvre jeune fille se désolait, demandait grâce.

— Laissez-moi ma vie, messeigneurs ! au nom de Dieu !

Messeigneurs, au nom de Dieu ! laissez-moi ma vie !
J'errerai la nuit et je me cacherai le jour. —

Et la lumière s'éteignit peu après, et il restait à la porte sans bouger, stupéfait,

Quand il entendit la jeune fille se plaindre au fond de son tombeau :

— Je voudrais pour ma créature l'huile et le baptême ;

Et l'extrême-onction pour moi-même, et je mourrai contente et de grand cœur après.

— Monseigneur l'évêque de Cornouaille, éveillez-vous bien vite ; vous êtes là dans votre lit couché sur la plume molle ;

Vous êtes là dans votre lit, sur la plume bien molle et il y a une jeune fille qui gémit au fond d'un trou de terre dure,

Requérant pour sa créature l'huile et le baptême, et l'extrême-onction pour elle-même. —

Toullèt oa ann oter vraz, dré urz ann otroù kont,
Ha tennet mez ar plac'h paour, ann eskob o tigon

Ha tennet ar plac'hik paour emez deuz ann toull
Gant-hi hé mabik bihan, kousket war hé c'halon :

Débret é doa hé diou-vrec'h, didammet hé diou-v
Didammet hé diou-vron wenn beteg toull hé c'ha

Hag ann trou ann eskob pa welaz kement sé
N'em strinkaz war hé zaoulin, da wela war ann

Chommaz tri dé ha ter noz étouez ann dowar ien
Gwisket gant-hen eur zé reun hag hé dreid diéc'h

Hag a-benn ann tridé noz, ann holl venec'h enc
Teuz da fichal ar vugel, étre ann diou goulo,

Ha zigor hé zaoulagad, ha kerset war eunn tro,
Kerset d'ann tri manac'h ru : — Ann tri man
[hi-éo!

Enn tan em int bet déwet, hag enn avel gwentet
Ho korf laket da zaman, enn abek ho sorfet.

On creusa sous le maître-autel par ordre du seigneur comte, et on retira la pauvre fille, au moment où l'évêque arrivait ;

On retira la pauvre jeune fille de sa fosse profonde, avec son petit enfant, endormi sur son sein ;

Elle avait rongé ses deux bras, elle avait déchiré sa poitrine, elle avait déchiré sa blanche poitrine jusqu'à son cœur.

Et le seigneur évêque, quand il vit cela, se jeta à deux genoux, en pleurant, sur la tombe ;

Il passa trois jours et trois nuits sur la terre froide, vêtu d'une robe de crin et nu-pieds.

Et au bout de la troisième nuit, tous les moines étant là, l'enfant vint à bouger à la clarté des flambeaux,

Et à ouvrir les yeux et à marcher tout droit, tout droit aux trois moines rouges : — Ce sont ceux-ci —

Ils ont été brûlés vifs, et leurs cendres jetées au vent ; leur corps a été puni à cause de leur crime.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le peuple voit encore la nuit les moines rouges ; ils sont vêtus de manteaux blancs et portent une grande croix écarlate sur la poitrine ils montent des squelettes de chevaux enveloppés dans des drap mortuaires. Ils poursuivaient, dit-on, jadis les voyageurs, s'attachant de préférence aux petits garçons et aux jeunes filles, qu'ils enlevaient et conduisaient, Dieu sait où, car ils ne les ramenaient point. On raconte qu'une pauvre femme attardée, passant près d'une cimetière, ayant vu un cheval noir, couvert d'un linceul, qui broutait l'herbe des tombeaux, puis tout à coup une forme gigantesque avec une figure verte et des yeux clairs venir à elle, fit le signe de la croix qu'à l'instant ombre et cheval disparurent dans des tourbillons de flammes, et que, depuis ce jour, les moines rouges (car c'en était un) ont cessé d'être redoutables et perdu le pouvoir de nuire.

C'est peut-être une allégorie de leur épouvantable fin.

LE BARON DE JAUIOZ.

ARGUMENT.

Louis, baron de Jauioz, en Languedoc, était fils de Randon 1^{er} et de Flore de Kailus; son nom appartient à l'histoire du xiv^e siècle, et se lie assez souvent aux principaux événements de la fin de cette grande époque.

Nous le voyons suivre en Bretagne le duc de Berry, son suzerain, que Charles V y envoyait conjointement avec Bertrand Duguesclin et les ducs de Bourgogne et de Bourbon, combattre et chasser les Anglais (1378); nous le retrouvons sous les mêmes drapeaux en Flandre, triomphant des mêmes ennemis; il prend part à toutes les victoires qu'y remportent les armées liguées du roi de France et de Jean de Bretagne; il est à Ypres, à Cassel, à Gravelines, au siège de Bourbourg. Quelques années plus tard, il fait son testament à Aigues-Mortes, et s'embarque pour la Terre-Sainte. Son sceau, en cire rouge, porte un écusson à trois pals et un chef chargé de trois hydres; pour cimier deux longues oreilles; et pour légende: S. LOYS DE JAUIOZ¹. Selon nos poètes populaires, il aurait, pendant son séjour en Bretagne, acheté à prix d'or, et emmené en France, une jeune fille de nos campagnes, qui en serait morte de chagrin.

¹ *Chartes des Ordres*, v. 15, f. 6933.

XIV

BARON JAUIOZ.

(Les Kerné.)

I

Pé oann d'ar ster gant va dilad
Mé glévé 'nn ein-glot huanat :

— Tinaik-lé né ouzoc'h ket
D'ar baron Jaouioz oc'h gwerzet.

— Gwir é ma mamm pezh 'meuz klévet,
Ha da Jaouioz kouz onn gwerzet?

— Ma merc'hik paour né ouzonn ket
Digand ho tad a goulennet.

— Ma zadik d'in-mé lévéret
Ha da Loiz Jaouioz onn gwerzet?

— Ma merc'hik ker né ouzonn ket
Digand ho preur a goulennet.

XIV

LE BARON DE JAUIOZ.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

Comme j'étais à la rivière à laver, j'entendis soupirer l'oiseau de la mort :

— Petite Tina, vous ne savez pas? vous êtes vendue au baron de Jauioz.

— Est-ce vrai, ma mère, ce que j'ai appris? Est-il vrai que je sois vendue au vieux Jauioz?

— Ma pauvre petite, je n'en sais rien, demandez à votre père.

— Mon père, dites-moi, est-il vrai que je sois vendue à Lois de Jauioz.

— Ma chère enfant, je n'en sais rien, demandez à votre frère.

— Ma breur Lannik d'in-mé leret
Ha d'ann otrou-zé m'onn gwerzet ?

— Ia d'ar baron c'hui zo gwerzet
Ha mont kuit timad a so red ;

Ha mont kuit heb-dalé zo red
Ho paé zo digémeret :

Anter kant skoed a arc'hant gwenn
Ha kemed-all a aour mélen.

— Ma mammik d'in-mé léveret
Pé ré dilad a vo gwisket ?

Va brouz ru pé va brouz gloan wenn
Deuz paket d'in va c'hoar Elen ?

Va brouzik ru, va brouzik wenn,
Ha va korken ru a zéienn ?

— Gwisket ann dilad a gerfet
Hogen kément-sé na vern ket.

Rag eur marc'h du zo toull ann or
O c'hortoz ann noz da zigor,

O c'hortoz da zigor ann noz
Eur marc'h du sternet ho kortoz. —

— Lannik, mon frère, dites-moi, suis-je vendue à ce seigneur-là?

— Oui ! vous êtes vendue au baron, et vous allez partir à l'instant ;

— Et vous allez partir sans tarder, le prix de la vente est reçu :

Cinquante écus d'argent blanc, et autant d'or brillant.

— Ma bonne mère, quels habits mettrai-je, s'il vous plaît ?

Ma robe rouge ou ma robe de laine blanche, que m'a faite ma sœur Hélène ;

Ma robe noire, ma robe blanche, ou mon corset de soie noire ?

— Mettez les habits que vous voudrez, mais cela importe fort peu ;

Car il y a un cheval noir à la porte qui attend que la nuit s'ouvre,

Qui attend le moment où la nuit va s'ouvrir, un cheval noir tout équipé qui vous attend. —

II

Pell euz ar ger né oa ked éet
Pa gléviz ar c'hléier sonet.

Neuzé n'em lekez da wéla :
— Kénavo d'id santez Anna;

Kénavo d'hoc'h kléier va bro,
Kléier va farez, kénavo ! —

Pa dréménaz lenn ann Anken
Tud varo wélez 'nn eur vanden ;

Gwélez tud varo 'nn eur vanden
E lestrigou, gwisket é gwenn ;

Gwélez tud varo ken-ha-ken ;
Rez hé kalon straké hé dent.

Pa dréménaz traoniou ann gwad
Ho kwélez d'hé heul o lampat ;

Kémend é dévoa kalonad
Kément sarréz hé daou-lagad ;

Kémend é dévoa kalonad
Kément gollez hé skiand-vad.

II

Elle n'était pas loin du hameau, qu'elle entendit sonner les cloches.

Alors elle se mit à pleurer : — Adieu, sainte Anne;

Adieu cloches de mon pays; cloches de ma paroisse, adieu! —

En passant le lac de l'Angoisse¹, elle vit une bande de morts;

Elle vit une bande de morts, vêtus de blanc, dans de petites barques;

Elle vit des morts en foule; sa tête tombait contre sa poitrine, ses dents claquaient.

En passant par les vallées du Sang, elle les vit s'élançer à sa suite;

Son cœur était si plein de douleur, que ses yeux se fermèrent;

Son cœur était si plein de douleur, qu'elle perdit connaissance.

¹ Voy. p. 136.

III

— Tapet eur gador, hag azéet
O c'hortoz vo daré ann boet. —

Ann otrou a oa 'tal ann tan
Ha hen ken du 'vel eur morvran,

Hé varo hag hé vléo gwenn-kann,
Hé zaou-lagad gis daou skod-tan.

— Sétu ama eur fémélen
Em-onn pell-zo oc'h hi goulenn !

Déomp-ni, va merc'h, war ma brizaou,
Déomp da ober va rannoiaou.

Deuet-hu gan-in a gamb é kamb
Da gonta 'nn aour hag ann argant.

— Gwell-vé gan-in but ti va mamm
Da gonta'r sklop da dolt enn tan.

— Deuet-hu gan-in d'ar c'hao, d'ann traon,
Da danv ann gwin euz ann douson.

— Gwell-vé d'in éva dour ann prad
Demeuz a ev ronsed va zad.

III

— Prenez un siège, asseyez-vous, en attendant l'heure du repas. —

Le seigneur était près du feu, aussi noir qu'un corbeau de mer,

La barbe et les cheveux tout blancs, les yeux brillants comme deux tisons.

— Voici une jeune fille que je demande depuis bien longtemps !

Allons, mon enfant, que je vous fasse voir toutes mes richesses.

Venez avec moi de chambre en chambre, compter mon or et mon argent.

— J'aimerais mieux être chez ma mère, à compter les copeaux à jeter au feu.

— Descendons au cellier ensemble goûter mon vin le plus doux.

— J'aimerais mieux boire de l'eau de la prairie dont boivent les chevaux de mon père.

— Deuet-hu gan-in da stal é stal
Da bréna'r pawisk da fragal.

— Gwell vé d'in eur brouz liennet
Mar ma mamm é défé hé gret.

— Déomp-ni bréma d'ar vestiri
Choaz brodou da lakad enn hi.

— Gwell vé d'in ann neuéenn wenn
A c'hourié d'in va c'hoar Elen.

— Hervez ar gomzou a leret
Aon emeuz n'em c'haret ket.

Mé gar vié bet'r c'hor ém zéod
Enn amzer ém'onn bet ken sot,

'Monn bet ken sot euz da bréna
Pe n'em fréalzez gant nétra. —

IV

— Einigou mad, diwar ho nech,
Mé ho ped da zélaou va moez :

C'hui ia d'ann ger mé né éann ket
C'hui zo laouen mé glac'haret.

Va gourc'hémennou a réfet
D'am holl broiz pa ho gwelfet ;

— Venez avec moi de boutique en boutique acheter un manteau de fête.

— J'aimerais mieux une jupe de toile si ma mère me l'avait faite.

— Allons maintenant au vestiaire choisir des festons pour l'orner.

— J'aimerais mieux la tresse blanche que ma sœur Hélène m'ourlait.

— Si j'en juge par vos paroles, j'ai peur que vous ne m'aimiez pas.

Que n'eus-je un abcès à la langue, le jour où j'ai été assez fou,

Assez fou pour vous acheter, quand rien ne peut vous consoler. —

IV

— Bons petits oiseaux, dans votre vol, je vous en prie, écoutez ma voix :

Vous allez au village, et moi je n'y vais pas, vous êtes joyeux, moi, bien triste.

Faites mes compliments à tous mes compatriotes quand vous les verrez ;

D'ar vammik é deuz me ganet
Ha d'ann tad en deuz me maget ;

D'ar vammik é deuz me ganet
D'ar belek koz deuz me badéet.

: Kénavo d'ann holl a larfet
Ha d'am breur é ma pardonet. —

V

Eunn daou pé tri miz goudé-zé
Aoa hé dud enn ho gwélé,

Enn ho gwélé, ha kousket dous,
Enn-dro demeurez a hanter nouz.

Na diabarz na més neb trouz,
Toull ann or kléviz eur voez dous :

— Va zad, va mamm enn han Doué
Laked pédi evid onn-mé ;

Pédit ivé, ha gret va c'hanv
Rag ma ho merc'h war ar vaz-skanv. —

A la bonne mère qui m'a mise au jour, et au père
qui m'a nourrie ;

A la bonne mère qui ma mise au monde, au vieux
prêtre qui m'a baptisée.

Vous direz adieu à tout le monde ; et à mon frère
que je lui pardonne. —

v

Deux où trois mois après, sa famille était couchée,

Était couchée et reposait doucement, vers minuit.

Ni au dedans ni au dehors, aucun bruit ; — on
entendit à la porte une voix douce :

— Mon père, ma mère, pour l'amour de Dieu,
faites prier pour moi ;

Priez aussi et prenez le deuil, car votre fille est
dans sa bière. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Nos poètes ne réussissent jamais mieux que lorsqu'ils peuvent se mettre eux-mêmes naturellement à la place de leurs acteurs, et qu'ils ont à peindre quelques-uns des sentiments les plus énergiques de nos cœurs : l'amour du pays, par exemple. Le poème qu'on vient de lire en est une preuve bien frappante. Nous ne connaissons en aucune langue de ballade plus touchante sur ce sujet.

L'oiseau de la Mort, un petit oiseau gris qui chante, l'hiver, dans les landes, d'une voix douce et triste, prédit à la jeune fille ses malheurs, comme la corneille noire, au berger de Virgile. Elle interroge son père, sa mère, tout le monde; personne n'ose lui répondre. Enfin, elle s'adresse à son frère, et la fatale vérité éclate comme la foudre; elle l'apprend d'un cœur résigné; elle part sans se plaindre; elle a contenu sa douleur devant sa mère. Mais les cloches de la paroisse se font entendre; elle n'y peut plus tenir; son cœur se brise. Le poète nous révèle ici un des traits les plus intimes de notre nature bretonne, une de nos plus chères affections. Nos cloches! ce sont pour nous des sœurs, d'immortelles amies qui ne nous abandonnent jamais, qui chantent sur notre berceau, qui mêlent leur joie à notre joie, qui frémissaient jadis en se réveillant avec nous, le jour où l'on attaquait nos droits; qui célébraient nos triomphes, ou qui pleuraient sur les tombes de nos guerriers. La nomination d'une cloche est une fête pour la paroisse; chacun se pare de ses plus beaux habits; on chante, on boit, on danse jusqu'au coucher du soleil. Lorsque durant la révolution, nos cloches nous furent enlevées pour être jetées en fonte, et faire des canons, la consternation fut générale; on ne voyait au pied des clochers que des femmes et des enfants qui tombaient à genoux, en barrant le passage aux soldats et en criant miséricorde; on eût dit qu'un grand malheur menaçait le pays, qu'il y allait de la vie de ses habitants. Aussi pleurait-elle la pauvre Tina, en entendant sonner, pour la dernière fois, les cloches de son village, et en leur faisant ses adieux. Mais où va-t-elle? que veulent dire ces petites barques pleines de morts et ce *Lac de l'Angoisse* et ces *Vallées du*

Sang? en quel pays l'emporte son coursier noir? en France. Tels sont les traits sous lesquels le poète représente ce pays. Ces traits sont ceux que les anciens Bretons prêtaient à leur enfer. C'est la terre étrangère, ce tombeau du cœur et des joies de la patrie.

Nous croyons devoir faire observer ici, comme point philologique, qu'au nombre des objets que le sire de Jauioz offre à la petite Tina, se trouve un *paovisk*. Ce vêtement, dont se servaient les dames du ^{xiii}^e siècle et probablement du siècle suivant, mais non plus du ^{xv}^e, était une espèce de manteau¹. Son usage, à défaut d'autre témoignage, servirait à fixer l'époque à laquelle a été faite notre ballade.

¹ *Povesca*. Vestis species: mantellum sine penna, et sendato et fresa (Ducange, *Statuta Massiliensia*, ad ann. 1276).



LE FRÈRE DE LAIT.

ARGUMENT.

Cette ballade se chante sous des titres différents dans plusieurs parties de l'Europe. M. Fauriel l'a publiée en grec moderne; Burger l'a recueillie de la bouche d'une jeune paysanne Allemande, et lui a prêté une forme artificielle. « Les morts vont vite » n'est que la reproduction artistique de la ballade danoise : « Aage et else. » Un savant Gallois nous a assuré que ses compatriotes des montagnes du Nord la possédaient également dans leur langue, mais nous n'avons pu parvenir à la découvrir. Toutes reposent sur l'idée d'un devoir, l'obéissance à la religion du serment. Le héros de la ballade allemande primitive, Constantin et le chevalier Breton, ont juré de revenir; et ils tiennent parole, quoique morts.

Nous ne savons à quelle époque on fait remonter la composition des deux chants allemand et danois, ni celle de la ballade grecque; la nôtre doit appartenir aux belles années du moyen âge; le dévouement chevaleresque y brille de son plus doux éclat.

AR VREUR-MAGER.

(Les Tréger.)

I

Braoan merc'h dijentil a oa dréma tro-war-dro,
Eur plac'hik triwec'h bloa, Gwennolaik hi hano.

Maro ann otro koz hi diou c'hoar baour, hag hé vamm;
Maro holl dud hé di, siouaz déi ! med hé lez-vamm.

Trué oa hi gwelet war treuz ann nor ar maner
Welan leiz he c'halon, hag hi ken douz ha ken k aer!

O sellt war ar mor-braz kas gwelt lestr hé breur mag-
[er,
He holl gonfort er bed, oa he c'hortoz pell amzer;

LE FRÈRE DE LAIT.

(Dialecte de Tréguier.)

I

La plus jolie fille de gentilhomme qu'il y eût en ce pays à la ronde, était une jeune fille de dix-huit ans ; Gwennolaïk était son nom.

Le vieux seigneur était mort, ses deux pauvres sœurs et sa mère ; tous les siens étaient morts, hélas ! excepté sa belle-mère.

C'était pitié de la voir, pleurant de tout son cœur, au seuil de la porte du manoir, elle si douce et si belle !

Les yeux attachés sur la grande mer, y cherchant le vaisseau de son frère de lait, sa seule consolation au monde, et qu'elle attendait depuis longtemps ;

O sellet war ar mor, kas gwelet he breur-mager ;
Achet o c'houec'h bloa oet oet kuit demeuz ar ger.

—Tec'het diwar ma hent, ha oet da glask al loenned
Ne éann ket d'ho magan éit chomm azé chouket. —

Diou ter heur ken ann dé a oa dihunet gant hi
Enn goan, da c'houéan tan, ha skuban peb korn ann ti;
Da vont da gerc'had dour d'ar feuntenn-wez-ann-
[gorred.
Gand eur podik toulet hag eur sellik dizéonet.

Ann noz a oé tenwal, ann dour a oé stravilet
Gand marc'h eur varc'haour, o tistront deuz a Naoned.

—Ierc'hed mad d'hoc'h plac'hik ha c'houi a zo dimé-
[zet?—
Ha mé iaouank ha sod, a respontiz : —N'ouzonn ket.

— Ha c'houi zo dimézet lévered d'in mé ho ped.

—Sal ho-kraz, otro ker, dimézet c'hoaz nem-onn ket.

— D'alet ma gwalen aour ; ha d'ho vamm-lez a leret
Moc'h dimet d'eur varc'hek, o tistront douz a Naoned ;

Gwall c'hoari a zobet, lazet hé foc'hik, duzé,
Hen tihet hé eunan er c'hof gand eunn tol chlézé ;

Les yeux attachés sur la mer, y cherchant le vaisseau de son frère de lait. Il y avait six ans passés qu'il avait quitté son pays.

— Otez-vous de mon chemin, et allez chercher les bêtes ; je ne vous nourris pas pour rester là, assise. —

Elle la réveillait deux, trois heures avant le jour, l'hiver, pour allumer le feu et balayer la maison ;

Pour aller puiser de l'eau à la fontaine du ruisseau des Fées, avec une petite cruche fêlée et un seau fendu.

La nuit était sombre ; l'eau avait été troublée par le cheval d'un chevalier qui revenait de Nantes.

— Bonne santé, jeune fille ; êtes-vous fiancée ? —
Et moi (que j'étais enfant et sottel !), je répondis : —
Je n'en sais rien.

— Êtes-vous fiancée ? Dites-le-moi, je vous prie.

— Sauf votre respect, cher sire, je ne suis point encore fiancée.

— Eh bien ! prenez ma bague d'or, et dites à votre belle-mère que vous êtes fiancée à un chevalier qui revient de Nantes ;

Qu'il y a eu grand combat ; que son jeune écuyer a été tué là-bas ; qu'il a été lui-même blessé au flanc d'un coup d'épée ;

Benn ter zun ha tri dé, ha pa vo deuet da vad,
A zeuio d'ar maner, laouen ha skanv, d'ho kerc'hat.—

Hag hi d'ann ger doc'h-tu, ha da zellt deuz ar bizou.
Bizou hé vreur-mager oe gant-hen enn hé zorn dueou.

II

Achuet oé ar zun, hag ann eil hag ann tridé,
Ar varc'haour iaouank oé ket deuet adarré.

— Red éo d'hoc'h dimizi sonjal meuz gret ém chalon,
Ha choazet emeuz d'hec'h, ma merc'h, eunn den a
[féson.

— Sal-ho-kraz, ma mamm-lez meuz ker deuz a zen
[e-bed
Med deuz ma breur-mager, hag a zo d'ann ger digwet.

Béan meuz digant-han gwalenik aour ma eured
Ha dont a réi souden laouen ha skanv d'am c'herc'het.

— Sarret ho pek din-mé, gand gwalen aour ho eured,
Me dapo vaz gan-hec'h, éit diski d'hec'h da brek.

A c'hrad vad, a c'hradfall, red é vo d'hec'h dimizi
Da Jobik Al-loadek, hon potrik-ar-marchosi.

Que dans trois semaines et trois jours il sera guéri, et viendra au manoir, gaiement et vite, vous chercher. —

Et elle courut aussitôt à la maison, et regarda l'anneau. C'était l'anneau que son frère de lait portait à la main droite.

II

Il s'était écoulé une, deux, trois semaines, et le jeune cavalier n'était pas de retour.

— Il faut vous marier ; j'y ai songé dans mon cœur, et vous ai choisi, ma fille, un mari comme il faut.

— Sauf votre respect, ma belle-mère, je ne veux d'autre mari que mon frère de lait, qui est arrivé.

Il m'a donné mon anneau d'or de noces, et viendra bientôt, gaiement et vite, me chercher.

— Taisez-vous, s'il vous plaît, avec votre anneau d'or de noces ; ou je prendrai un bâton pour vous apprendre à parler.

Bon gré, mal gré, vous épouserez Jobik Alloadek, notre jeune valet d'écurie.

— Da Jobik menargars ! mervel rinn gand ann gla-
[c'har !
Ma mamm , ma mammik paour ! mar vé c'hoaz war
[ann douar !

—Oet da glemman er porz klemmet, kemend a garfet
Kaer po ober tallo, benn tri dé vihot dimet ! —

III

Tro maré sé a iez ar c'hleuzer koz dré ar vro
Gant-han hé c'hloc'h bihan, o kaset kannat maro.

— Pédit, éit ann éné a zo bet 'nn otro marc'hek
Kéit é oé war ann bed, eunn den mad ha kalonek ,

Ha ma bet gwall tihet er c'hof gand eunn toll klezé
Enn tu all da Naoned, kreiz eunn emgann braz duzé.

War choaz tro ann kuz héol, a déraouo ann nozvez
Ha kaset vo goudé d'ann iliz gwenn, ha d'hé vez.—

— Jobik ! quelle horreur ! j'en mourrai de chagrin !
Ma mère ! ma pauvre petite mère ! si elle était encore
en vie !

— Allez pleurer dans la cour, pleurez-y tant que
vous voudrez. Vous aurez beau faire des grimaces,
dans trois jours vous serez fiancée ! —

III

Vers ce temps-là, le vieux fossoyeur parcourait le
pays, sa clochette à la main, pour porter la nouvelle
de mort.

— Priez pour l'âme qui a été M. le chevalier, de son
vivant un homme de bien et de cœur,

Et qui a été blessé mortellement au flanc d'un
coup d'épée, au-delà de Nantes, dans une grande ba-
taille, là-bas.

Demain, au coucher du soleil, commencera la
veillée ; et après on le portera dans l'église blanche,
où il sera enterré. —

IV

— C'houi ia d'ann ger a-bred! — Mar éann dann ger
[o! ia dé!

— Né ket achuet fest, na ken-nebeut 'nn abardé.

— N'onn ket kapet harzin gan-trué emez out-hi,
Ha gand ann potr-ar-zaout, tal oc'h-tal, gan-in,
[enn ti. —

Enn dro d'ann plac'hik paour, a wélé leiz hi c'halon,
Ann holl dud é wélé, ha siken 'nn otro person ;

Enn iliz ar parrez, beuré ma, 'nn holl a wélé
Ré iaouank ha ré goz, né met hi lez wamm na ré.

Seul-wi ar sonerien tont d'ar maner a zoné
Seul-wi hi gonfortec'h, seul-wi hé c'halon ranné.

Kaset oé doc'h ann dol enn penn-kentan da goanian;
Né deuz évet banné na débret ié tamm baran.

Bet m'int d'hi ziwiskan d'hi lakat enn he gwélé
Strinket deuz hi gwalen, roget hi zéien newé.

IV

— Vous vous en retournez de bien bonne heure !
— Si je m'en retourne ? Oh ! oui, vraiment ! — La fête n'est pas finie, ni la soirée non plus.

— Je ne puis contenir la pitié qu'elle m'inspire, et l'horreur que me fait ce gardeur de vaches, qui se trouve face à face avec moi dans la maison ! —

A l'entour de la pauvre jeune fille, qui pleurait de tout son cœur, tout le monde pleurait, et même M. le recteur ;

Dans l'église de la paroisse, ce matin, tous pleuraient ; tous, et jeunes et vieux ; tous, excepté la belle-mère.

Plus les sonneurs¹, en revenant au manoir, sonnaient, plus on la consolait, plus son cœur était déchiré.

On l'a conduite à table, à la place d'honneur, pour souper ; elle n'a bu goutte d'eau ni mangé morceau de pain.

Ils ont voulu la déshabiller tout à l'heure pour la mettre au lit ; elle a jeté sa bague, déchiré son bandeau de noces.

¹ Voyez p. 145.

Ha kuit mez deuz ann ti, diskabel-kaer, da valé.
Lec'h ma éet da gubet né wic'h ket adarré.

v

Lazet ann holl c'holo, ha kousket mad dud ann ti;
Ann plac'h paour hé eunan penn-ker-all, er vérouri.

— Na piou a zo azé? — Mé, Nola, da vreur-mager.
— Té a zo azé lé! Té éo lé ma breurik ker! —

Hag hi da lammet mez, ha kuit war lost hé varc'h
[gwenn
Hé brec'h duéo enn dro déan, enn hi wazé dreon hé
[gein.

— Ni ia founus lereur! Kant leo deomp-ni groet me
[gred!
Plijadur m'euz gan-oud mar amez bet war ann bed.

Pell ma c'hoaz ti da vamm, me garfé bean digwet.
— Dalc'h mad, ato, ma c'hoar, vo ket pell vimp
[erruet. —

Elle s'est échappée de la maison, chevelure en désordre. Où elle s'est allée cacher, on ne le sait pas encore.

V

Toutes les lumières étaient éteintes, tout le monde dormait profondément au manoir ; la pauvre jeune fille était seule, dans l'autre village, à la métairie.

— Qui est là ? — Moi, Nola, ton frère de lait.

— C'est toi, vraiment ! C'est toi, mon cher frère ! —

Et elle de sortir et de prendre la fuite en croupe sur le cheval blanc, entourant son frère de son bras droit, assise derrière lui.

— Dieu ! que nous allons vite ! On dirait que nous avons fait cent lieues. Que je suis heureuse auprès de toi ! Je ne le fus jamais autant.

Elle est encore loin la maison de ta mère ? Je voudrais être rendue.

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous ne tarderons pas à y être. —

Ann gaoued a dec'hé oc'h ioual tré dirag-he,
Koulz hag al loenned gwez gand ann trouz
[gan

— Da varc'h a zo ken soubl; da harnéz az
[sl
Me gav anoud kreskeit eunn tamm mad ma
[ma

Me gav anoud ken drant; pellik ma choaz da v
— Dalc'h mad ato, ma choar; pelloc'h a tig
[d'ann

— Da galon azo ien, ha da vléo azo glebet
Da galon ha da zorn; me gred a teuz, anouet.

— Dalc'h mad ato, ma c'hoar; chetu ni tostik
[
Klevez ket ar voez skiltr, ar zonerien hon eured

Oe ket he gomz laret, hé varc'h 'nn zao a jomn
Ha dridal ken-ha-ken, hag a-boez penn gristilaz

Hag hé 'nn eunn énez kaer, halz a tud enn hi ta
Potred ha merc'hed koant, dorn ha dorn, enn hi fi

Les hibous fuyaient, en criant, au-devant d'eux ; aussi bien que les animaux sauvages, effrayés du bruit qu'ils faisaient.

— Que ton cheval est souple et ton armure brillante ! Je te trouve bien grandi, mon frère de lait !

Je te trouve bien beau ! Sommes-nous encore loin de ton manoir ?

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous arriverons bientôt.

— Ton cœur est glacé ; tes cheveux sont mouillés ; ton cœur et ta main sont glacés ; je crains que tu n'aies froid.

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous voici tout près. N'entends-tu pas les sons perçants des ménétriers de nos noces ? —

Il n'avait pas fini de parler, que le coursier s'arrêta tout à coup en frémissant de tous ses membres, et en hennissant fortement ;

Et ils se trouvèrent dans une île charmante ; une foule de gens y dansaient ;

Des garçons et de belles jeunes filles, se tenant par la main, s'y ébattaient ;

Ha gwé glaz tro war dro, hi karget a avalo,
Ann héol o sével adréon war ar ménézió.

Hag eur feuntennik skler dont enn traon gand
[gwa
Anaon oc'h evan otont adarré béo;

Mamm Gwennolan gant-hé, hag hé diou c'hoar
[eunn t
C'hoari awalch éno, sonio ha iouadenno.

Des arbres verts chargés de pommes, derrière lesquels le soleil se levait sur les montagnes, l'entouraient.

Une petite fontaine claire y coulait ; des Ames y buvaient et revenaient à la vie ;

La mère de Gwennola était avec elles et ses deux sœurs aussi.

Ce n'était là que plaisirs, chansons et cris de joie.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Comme on se le rappelle, la ballade allemande finit à la manière des histoires de l'Hilden-Buch, par une catastrophe qui engloutit les deux héros ; il en est de même dans la ballade grecque de M. Fauriel.

Constantin avait promis à sa mère de lui ramener sa sœur Areté, « joie ou chagrin qu'elle eût. » La mort le surprend avant qu'il ait pu tenir parole.

« Et sur le minuit, Constantin s'en va chercher sa sœur ; il la trouve dehors se peignant au clair de la lune : — Viens vite, Areté, notre mère te demande. — Ah ! mon frère, qu'y a-t-il donc ? Est-ce l'heure de se mettre en chemin ? Est-on joyeux à la maison ? je mettrai mes habits dorés ; y est-on triste ? j'irai comme je suis. — Ni joyeux ni triste, ma sœur ; viens comme tu es. —

« Et dans la route tandis qu'ils vont, dans la route tandis qu'ils cheminent, ils entendent les oiseaux dire : — Voyez donc cette belle qui conduit un mort. —

« — Oh ! entends-tu, Constantin, les oiseaux ce qu'ils disent ? — Ce sont oiseaux, laisse-les chanter ; ce sont oiselets, laisse-les dire. — Oh ! j'ai peur de toi, mon frère ; tu sens l'encens. — C'est que nous avons été hier à l'église de Saint-Jean, et que le Pape nous a encensés.

« — Ouvre, ma mère, ouvre, voilà ton Areté..... — Mon Areté est absente, elle est loin d'ici, dans la terre étrangère. — Ouvre, ma mère, je suis ton fils Constantin, qui t'ai donné Dieu et les saints martyrs pour garants de t'amener Areté, chagrin ou joie qu'elle eût. —

« La mère alors ouvre la porte, et l'âme lui sort du corps ¹. »

¹ *Le Voyage Nocturne*, chants populaires de la Grèce moderne, publiés par M. Fauriel, t. II.

Nous avons vu que les anciens Bretons reconnaissaient plusieurs cercles d'existence par lesquels passaient les âmes, et que Procope place l'Élysée druidique au-delà de l'Océan, dans une des Iles Britanniques qu'il ne nomme pas. Les traditions galloises sont plus précises ; elles désignent expressément cette Ile sous le nom d'Ile d'Avallon¹, ou des Pommes.

C'est le séjour des héros ; Arthur, blessé mortellement à la bataille de Camlann, y est conduit par les bardes Merlin et Tallesin, guidés par Barinte, le nautonnier des âmes². L'auteur Français du roman de *Guillaume au court nez* y fait transporter par les Fées son héros Renaud,

Avec Arthur et avecques Rolland,
Avec Gauvain et avecques Yvant.

Un des lais armoricains de Marie de France y conduit de même le damoiseau Lanval. C'est aussi là, on n'en peut douter, qu'abordent le frère de lait et sa fiancée. Mais nulle âme, dit-on, n'y était admise qu'elle n'eût reçu les honneurs funèbres ; elle restait errer sur le rivage opposé jusqu'à l'heure où le prêtre recueillait ses os et chantait son hymne de mort. Cette opinion est aussi vivace aujourd'hui en Bretagne qu'au moyen âge et qu'aux anciens temps ; et nous y avons vu pratiquer les cérémonies funèbres qui s'y pratiquaient alors.

Dès qu'un chef de famille a cessé de vivre, on allume un grand feu dans l'âtre, on brûle sa paillasse, on vide les cruches de sa demeure (car son âme a dû s'y laver en passant). Il est enveloppé de la tête aux pieds d'un grand drap blanc ; on le couche sous une tente funèbre, les mains jointes sur la poitrine, le front tourné vers l'orient ; on place à ses pieds un petit bénitier, on allume deux cierges jaunes à ses côtés, et on donne ordre au bedeau, au fossoyeur, ou quelque-

¹ Maintenant Glastonbury, vaste verger de pommiers entouré de petites rivières, et qui paraît avoir été un sanctuaire druidique. Dans la crypte souterraine de l'église de l'abbaye, on trouve une fontaine appelée la Fontaine Sainte (*holy well*), et dédiée à saint Joseph d'Arimathie, premier apôtre des Bretons, si l'on en croit la tradition.

² *Vita Merlini Caledoniensis*, p. 37.

fois à un pauvre, d'aller porter « la nouvelle de mort. » Cet homme va de village en village agitant une clochette et disant à haute voix : — Priez pour l'âme qui a été *un tel*, la veillée aura lieu *tel jour*, à *telle heure*, l'enterrement le lendemain. — De tous côtés, vers le coucher du soleil, on arrive au lieu indiqué. En entrant, chacun vient tremper dans le benitier un rameau qu'il secoue sur les pieds du défunt. Lorsque la demeure est pleine, la cérémonie commence; on récite d'abord en commun les prières du soir et l'office des Trépassés; puis les femmes chantent des cantiques. Le défunt reste toujours enveloppé. La veuve seule et ses enfants viennent soulever de temps à autre un coin du drap et le baiser au front. A minuit, on passe dans l'appartement voisin où le « repas des âmes » est servi. Le mendiant s'y assoit à côté du riche: ils sont égaux devant la Mort. Au reste, comme nous aurons occasion de le dire encore, le pauvre est toujours associé à nos douleurs comme à nos plaisirs, en Bretagne; il a sa place à la table de mort, comme au banquet des noces.

Au point du jour, le recteur de la paroisse arrive, et tout le monde se retire, à l'exception des parents, en présence desquels le bedeau cloue le défunt dans la châsse. Aucun membre de la famille, ni la veuve, ni les frères, ni les sœurs, ni même le plus petit enfant, ne doit manquer à ce suprême et solennel adieu; c'est un devoir sacré. On charge ensuite le mort sur une charrette attelée de bœufs. Le clergé, précédé de la croix, ouvre la marche du cortège funèbre; ensuite vient le corbillard, que suivent la veuve et les femmes en coiffes jaunes et en mantelets noirs plissés, et les autres parents, la tête nue et les cheveux au vent. On se dirige ainsi vers l'église du bourg, où l'on dépose la bière sur les tréteaux funèbres. La veuve reste agenouillée près de son mari pendant toute la cérémonie, et ne se relève que pour le suivre au cimetière.

Le plus grand silence a régné jusque là; on n'entend que la voix des prêtres qui chantent les hymnes, et des cloches qui sonnent les glas. Mais aussitôt que l'officiant, debout sur le bord de la tombe, a murmuré les derniers mots de la prière des morts, que le fossoyeur a laissé glisser la bière dans la fosse, que l'on touche à l'instant où l'on va perdre pour toujours celui qu'on aimait, au bruit sourd que rend la châsse en tombant, un cri déchirant part de tous les cœurs; souvent la veuve et ses enfants veulent s'élançer après elle; les hommes se

jetent à genoux, en voilant leurs visages de leurs cheveux, comme ils le font en signe de deuil; la foule reflue épouvantée, et parfois le prêtre lui-même, quoique habitué à ces douloureux spectacles, ne peut retenir ses larmes.



LEZ-BREIZ.

CHANT NATIONAL DES BRETONS.

ARGUMENT.

Lez-breiz paraît avoir été pour les Bretons du moyen âge ce qu'était le fameux Arthur pour leurs pères ; ce que fut le Cid pour l'Espagne et Marko pour les Serviens, un symbole vivant de la liberté nationale, un soldat toujours armé pour la défense de sa patrie, toujours prêt à se battre pour elle. Le surnom qu'on lui donne¹ pourrait l'attester, indépendamment de son histoire. Son nom véritable est inconnu, et nous n'avons pu parvenir à le découvrir. Certaines traditions le font descendre de l'ancienne famille de Kerannou, d'autres le confondent avec Jean de Lannion, seigneur des Aubray, qui vivait à la fin du xvi^e siècle ; mais cette opinion ne paraît guère soutenable, car, à cette époque, la Bretagne était déjà unie à la France, et le cycle de chants nationaux dont Lez-breiz est le héros n'a pu naître que dans un temps où elle était indépendante. Le lecteur en jugera lui-même par la ballade que nous avons choisie pour exemple, entre dix ou douze versions différentes. Elle roule sur un combat qu'eut à soutenir le chevalier Breton contre un chevalier Français, dont le poète cache le nom réel sous l'injurieux sobriquet de *Lorgnez* (la lèpre).

¹ *Lez-breiz* signifie à la lettre : la hanche de la Bretagne. *Lez*, hanche ; au figuré, support, soutien ; *Breiz*, Bretagne (*Voir Le Gonidec, Dictionn. Breton*).

XVI

LEZ-BREIZ.

BARZONEK AR VRÉTONED.

(Les Kerné.)

Entré-al-Lorgnez hag al-Lez-breiz
A zo bet dalc'het eunn emgann réiz.

Doué ra rei gonit d'ann breizad,
Ha dar ré zo enn ger kelou mad.

Ann otrou Lez-breiz a lavaré
D'hé floc'hik iaouank eunn deiz a oé :

— Dihun va floc'hik, sav al-lé-sé
Ha kers da rinsa d'in va c'hlézé,

Va sokhern, ha va goaf, ha va skoed
D'ho ruia er goad ar c'hallaoued.

Gand skoazel Doué ha ma diou-vrec'h !
Mé ho savo c'hoaz hirio d'ann-erc'h !

XVI

LEZ-BREIZ.

CHANT NATIONAL DES BRETONS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Entre Lorgnez et Lez-breiz a été arrêté un com-
en forme.

Que Dieu donne la victoire au Breton, et de bonnes
velles à ceux du pays.

Lez-breiz disait à son jeune écuyer ce jour-

— Éveille-toi, mon petit écuyer; lève-toi, et va me
rbir mon épée,

Mon casque, ma lance et mon écu; je les veux
gir du sang français!

Avec l'aide de Dieu et de mes deux bras, je les ferai
ter encore aujourd'hui!

— Maestrik paour, din-mé a lévêret
Na d'ann emgann d'hoc'h heul na inn ket?

— Na pétra lavarfé da mamm ger
Ma na zistrofez ket mui d'ar ger?

Pa rullfé da wad war ann douar
Piou lakafé termen d'hé c'hlac'har?

— 'Nn han Doué! maestr paour, mar em c'hé
D'ann emgann c'houi va losko monnet.

Ne m'euz ket aon deuz ar c'hallaoued,
Va c'halon zo kri, va dir lemmet.

Béa droug gand é-neb a garo,
Elec'h a ieffet me a ielo;

Elec'h a ieffet mé a ielo,
Lec'h a vrézelfet mé vrézello. —

II

Ann otrou Lez-breiz mont d'ann emgann,
Né met hé floe'hik iaouank gant-han.

Santez Anna 'nn Arvor pa errué,
Tré barz ann iliz hen a ié.

— Itron Santez Anna benniget!
Iaouankik-mad onn bet d'ho kwelet;

— Mon cher maître, dites-moi, est-ce que je ne vous suivrai point au combat ?

— Et que dirait ta pauvre mère, si tu ne revenais plus au village ?

Quand ton sang coulerait sur la terre, qui mettrait un terme à sa douleur ?

— Au nom de Dieu ! cher maître, si vous m'aimez, vous me laisserez aller au combat.

Je n'ai point peur des Français, mon cœur est dur et mon acier bien aiguisé.

Y trouvera à redire qui voudra, où vous irez, j'irai ;

Où vous irez, j'irai ; où vous combattrez, je combattrai ! —

II

Le seigneur Lez-breiz s'en allait combattre, sans autre suite que son petit écuyer.

En arrivant à Sainte-Anne de l'Armor, il entra dans l'église.

— Dame sainte Anne bénie, la première fois que je vins vous voir, j'étais bien jeune encore ;

Oann ket c'hoaz ugent vloa achuet
Hag e ugent stourmat e oann bet,

Hag hoc'h holl ni n'euz hé gonézet,
Dré ho trué itron, benniget !

Na mar dann-mé war va c'hiz d'ar vro,
Mamm Santez Anna, mé ho kopro ;

Mé a réio d'hoc'h eur gouriz koer
Hag a réio ter zro d'ho moger,

Na ter d'hoc'h iliz ter d'ho péred,
Na ter d'ho touar, pa vinn digwet,

Nag eur banniel voulouz-satin-gwenn
Hag eunn troad olifant d'hé dougen,

Na séiz kloc'h a argant, rinn ouspenn
A gano noz ha dé war ho penn ;

Ha me iei ter gwech war ma daoulin
Da vid dour da lakat 'nn ho pinsin.

— Kéa d'ann emgann marc'hek Lez-breiz ;
Mont a rinn-mé gan-oud-dé ivez !

III

— Méa wel al-Lez-breiz o tonnet
Ha gant-han eunn armé gwall-sternet ;

Je n'avais pas vingt ans accomplis, et j'avais assisté
à vingt combats,

Que nous avons gagnés tous par votre assistance,
Dame bénie !

Si je reviens, selon ma coutume, au pays, mère
Sainte-Anne, je vous ferai un don ;

Je vous offrirai un cordon de cire qui fera trois fois
le tour de vos murs,

Et trois fois le tour de votre église, et trois fois le
tour de votre cimetièrre, et trois fois le tour de votre
terre, quand je serai revenu,

Et une bannière de velours et de satin blanc, avec
un pied d'ivoire pour support,

Et de plus, sept cloches d'argent, qui chanteront
nuit et jour au-dessus de votre tête ;

Et j'irai trois fois sur mes deux genoux puiser de
l'eau pour votre bénitier.

— Va te battre, chevalier Lez-breiz ; moi aussi
j'irai avec toi ! —

III

— Voici venir Lez-breiz, et avec lui une armée
bardée de fer ;

Ha dindan-han eunn azénik weun
Hag eur c'hapez kanab enn hé benn ;

Eur pachik bihan évit banden,
Béa éo, a glévann, eur gwall-zen.

— Chétu Lorgnez o tont gant-ann hent,
Eur strollad soudarded 'nn hé kichen ;

Eur strollad soudarded dren hé gein :
Dek zo, ha dek all, ha dek ouspenn.

M'int tigont gand ar c'hoadik kesten ;
Poan vézo, maestr paour, d'hon em zifenn.

— Té iel' da welet ped zo ann-hé
Pa en défont tanvet va dir-mé !

Na stok da c'hlézé deuz va c'hlézé,
Ha déomp-ni rog d'ho kahouet-hé.

IV

— Ha deiz-mad d'id-dé marc'hek Lez-breiz.

— Déiz-mad d'id-dé marc'hek al-Lorgnez,

— Deuet-onn-mé a beurz va roué,
Da lémel digan-id da vuhé.

Il monte un petit âne blanc, qui porte un licou de chanvre;

Pour toute escorte il a un petit page; c'est, dit-on, un terrible homme!

— Voici Lorgnez qui arrive avec une troupe nombreuse;

Avec une troupe derrière lui; ils sont dix, et dix autres, et dix encore.

Ils vont entrer dans le petit bois de châtaigniers; nous aurons bien du mal à nous défendre, mon pauvre maître!

— Tu iras voir combien ils sont quand ils auront goûté mon fer.

Allons! choque ton épée contre mon épée, et marchons à leur rencontre!

IV

—Hé! Bonjour, chevalier Lez-breiz.— Bonjour, chevalier Lorgnez.

— Je suis venu, par ordre de mon roi, t'ôter la vie.

— Teuz 'met mont da lar da da roué,
Mé ra forz out-hen, 'vel ann-oud-dé!

Mé ra forz out-hen, 'vel ann-oud-dé,
'Vel deuz ta c'hlézé 'vel deuz ta ré!

Kerz da Bariz é-mesk ar merc'hed
Da zougen da zila alaouret,

Pé mé a lakai da wad ken ien
Ewid eunn tamm houarn pé ar ven.

— Marc'hek Lez-breiz, d'in a lévéret,
É pé goat éh oc'-ha bet ganet?

Distéran mével zo em banden
A lemfé ho tok diwar ho penn! —

Ha Lez-breiz pa en deuz hé glévet,
Hé c'hlézé vraz en deuz diwennet.

— Ma na teuz ked anavet va zad,
Mé réio dit anavoud hé vap! —

V

— Hast azo war-nn-hoc'h mont gand ar c'hoad?
Sotret hoc'h harnez gant poultr ha gwad.

— Tu peux aller dire à ton roi que je me moque de lui comme de toi !

Que je me moque de lui comme de toi, comme de ton épée, comme des tiens !

Retourne à Paris, au milieu des femmes, porter tes habits dorés,

Ou je rendrai ton sang aussi froid qu'un morceau de fer ou que la pierre.

— Chevalier Lez-breiz, veuillez me dire en quel bois vous avez été mis au monde ?

Le dernier valet de ma suite ferait sauter votre casque de dessus votre tête ! —

Lez-breiz, à ces mots, dégaina sa grande-épée.

— Si tu n'as pas connu mon père, je te ferai connaître son fils ! —

V

— Vous êtes bien pressé, que vous courez ainsi à travers la forêt ? Votre armure est souillée de poussière et de sang.

Deut tré em minic'hi d'ho nétat.

— O klask eunn feunteun bennag, ma zad ;

Kerc'hat dour dréman d'am maestr iaouank,

A zo kouet enn emgann, hen skuiz-stank ;

Trizek soudard, lazet dindan han,

Ar marc'hek Al-lorgnez da gentan !

Ha mé meuz diskaret kémend-all,

Lammet kuit ho deuz gret ar ré all. —

VI

Breizad mad 'nn hé chalon na vize,

Neb awal'ch hé c'halon na c'hoarzé,

O gwelet ann géot ha hen ruiet

Gant gwad ann gallaoued milliget,

Ann otrou Lez-breiz enn hé goansé

Hag o tiskuiz, o sellet out-hé.

Da zalc'hout sonj mad deuz ann emgann

'Ma bet savet ann barzonek-mian ;

O véza kanet gan dud a Vréiz

Ha d'ann énor ann otrou Lez-breiz.

Ha ra vézo kanet tro-war-dro

Da lakat laouen ann dud a vro !

Venez vous laver dans mon ermitage. — Je cherche une fontaine, mon père;

Je cherche de l'eau pour mon jeune maître, qui vient de tomber en combattant, épuisé de fatigue;

Treize soldats tués sous lui, et le chevalier[†] Lorangez des premiers!

Et moi j'en ai abattu autant; les autres ont pris la fuite. —

VI

Il n'eût pas été bon Breton au fond de son cœur celui qui n'eût pas ri de tout son cœur,

En voyant l'herbe rougie du sang des Français maudits,

Et le seigneur Lez-breiz assis et se délassant à les regarder.

Ce chant a été composé pour garder à tout jamais le souvenir du combat;

Et pour être chanté par les gens de la Bretagne, en l'honneur du seigneur Lez-breiz.

Puisse-t-il être chanté à la ronde pour réjouir ceux du pays!

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

D'autres ballades du même cycle et sur le même thème national, après avoir fait combattre et vaincre par le héros Breton mille rivaux terribles que lui oppose toujours le roi de France, finissent par lui en susciter un d'une nature différente et d'une moins facile conquête : c'est le diable en personne, qui a pris la figure d'un nègre attaché au service du roi. Mais aidé de son jeune page, aidé surtout du merveilleux pouvoir d'un rameau trempé d'eau bénite qu'il secoue sur son adversaire, le Breton en vient aussi aisément à bout que des autres ; et le roi et toute sa cour, témoins du combat, demeurent consternés, désespérant de pouvoir jamais soumettre un si redoutable ennemi.

Sur la fin de sa vie, il se retira, dit-on, dans une grotte du bois du Ruskek, à l'extrémité de la paroisse de Lokefret dans les montagnes de la Cornouaille, près de laquelle, selon certaines traditions, existait jadis son château, et il y passa plusieurs années dans la société d'un vieil ermite, faisant pénitence, donnant des remèdes aux malades, et opérant même des miracles. Un matin, comme il ne sortait point selon sa coutume pour aller à la fontaine, son ami regarda par la lucarne de sa cellule, et le voyant couché, il l'appela plusieurs fois ; mais Lez-breiz ne répondit pas ;... il était mort !

On nous a montré, dans le bois du Ruskek, une grotte en ruines qui offre les traces de deux cellules contiguës, et qui passe pour avoir été l'ermitage des deux solitaires. On nous a aussi assuré qu'il existe une ballade, faisant suite à celle qu'on vient de lire, d'après laquelle le moine, compagnon de Lez-breiz, est le même qui rencontra le jeune page du chevalier courant à travers la forêt et cherchant de l'eau pour son maître, après le combat ; mais on n'a pu nous la chanter.

AZÉNOR-LA-PALE.

ARGUMENT.

Les titres généalogiques des Kermorvan nous apprennent qu'un seigneur de cette famille, nommé Ives ou Iwen, épousa, en l'année 1400, une héritière de la maison de Kergroadez, appelée Azénor¹; mais ces titres n'entrent dans aucun détail sur cette union, et nous en ignorions encore et le motif et les suites, si notre poésie populaire ne s'était chargée de suppléer ici, comme en maint autre cas, au silence de la chronique. D'après un barde de Cornouaille, Azénor aimait un pauvre cadet de famille du manoir de Mezléan, qu'on destinait à l'état ecclésiastique, et elle l'aurait épousé si ses parents, qui voulaient s'allier aux Kermorvan, n'y avaient mis obstacle en la forçant de donner sa main à Iwen. On va voir si les projets qu'ils fondaient sur ce mariage se réalisèrent.

¹ *Réformations de la noblesse de Bretagne*, t. III, p. 68.

XVII

AZÉNORIK-GLAZ.

(Les Kerné.)

'Zénorik-glaz zo dimézet,
Hogen pas d'hé vuian-karet;

'Zénorik glaz zo dimézet,
Hogen pas d'hé dousik kloarek.

I

'Zénorik oa tal ar feunten,
Ha gant-hi eur brouz séi mélen;

Ar lez ar feunten, hi eunan,
O pakad éno bleun balan,

Da ober eur boukédik koant;
Eur bouked dar c'hloarek Mezléan.

Bud é oa hi tal ar feunten
Pa dréménaz 'nn otrou Iwen,

XVII

AZÉNOR-LA-PALE.

(Dialecte de Cornouaille.)

La petite Azénor-la-Pâle est fiancée, mais non pas
à son plus aimé ;

La petite Azénor-la-Pâle est fiancée, mais non pas
à son doux clerc.

I

La petite Azénor était assise auprès de la fontaine,
vêtue d'une robe de soie jaune ;

Au bord de la fontaine, toute seule, assemblant
des fleurs de genêt,

Pour en faire un bouquet, un joli petit bouquet au
clerc de Mezléan.

Elle était assise près de la fontaine, lorsque passa
messire Iwen,

'Nn otrou Iwen, ar hé varc'h glaz,
Kerkent enn eur rédaden braz ;

Kerkent, enn eur rédaden braz
Hag out-hi a-dreuz a zellaz.

— Hou-man a vézo va fried
Pé n'em bo, 'vit gwir, groeg é-bed ! —

II

Kloarek Mezléan a lavaré
Da dud hé vaner enn dé oé :

— Pélec'h z-euz eur c'hémengader,
A skriffenn d'am zouz eul lizer ?

— Kémengadérien vo kavet,
Hogen é véhint ré zived.

— Va matézik d'in lévéret,
Pétra zo ama kévélet ?

— Azénor mé na ouzonn ket
Biskoaz da skol né onn-mé bet ;

Azénor mé na ouzonn ket
Digoret hen hag é welfet. —

Pé oa laket war hi barlen,
'Zénorik a zeuaz d'hé lenn.

Messire Iwen sur son cheval blanc, tout à coup, au grand galop ;

Tout à coup, au grand galop, qui la regarda du coin de l'œil.

— Celle-ci sera ma femme, ou, certes, je n'en aurai point! —

II

Le clerc de Mezléan disait aux gens de son manoir un jour :

— Où y a-t-il un messenger, que j'écrive à ma douce amie?

— Des messagers, on en trouvera, mais ils arriveront trop tard.

— Ma petite servante, dites-moi, quelle nouvelle m'apporte cette lettre?

— Azénor, je n'en sais rien, je n'ai jamais été à l'école;

Azénor, je n'en sais rien; ouvrez-la, et vous verrez. —

Elle la posa sur ses genoux, et se mit à la lire.

Né oa ked évid hé lenn mad,
Gand ann daélou hé daoulagad.

— Mar gwir a lar al lizer-man,
Ma-hen tost da vervel bréman ! —

III

Né oa ked hé c'homz peur laret,
Pé d'al leur-zi oa diskennet.

— Pétra névé zo enn ti-man
Pa wélann 'nn daou ber ouz aun tan ?

Pa wélann 'nn daou ber ouz ann tan,
'Nn hini braz ha 'nn hini bihan ?

Pétra névé zo enn ti-man,
Pa erru sonérien aman ?

Pa erru sonérien aman,
Hag ar pachigou Kermorvan.

— Enn ti-man deuz nétra hénoaz,
Némed ho eured zo arc'hoaz.

— Mar dé benn-arc'hòaz ma eured,
Mont a rinn a-bred da gousket,

Hag ané-han né zavinn ket,
Ken da lienna, vinn savet. —

Elle n'en pouvait venir à bout, tant elle avait de larmes aux yeux.

— Si cette lettre dit vrai, il est sur le point de mourir !—

III

En parlant de la sorte, elle descendit au rez-de-chaussée.

— Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison, que je vois au feu les deux broches ?

Que je vois les deux broches au feu, la grande et la petite ?

Qu'y a-t-il de nouveau céans, que les *sonneurs* arrivent ?

Que les *sonneurs* arrivent ici et les petits pages de Kermorvan.

— Ce soir il n'y a rien de nouveau céans, mais vos noces ont lieu demain.

— Si mes noces ont lieu demain, je m'irai coucher de bonne heure,

Et je ne me lèverai que pour être ensevelie. —

Ermoa beuré pa zihunaz ,
He matézik-gambr erruaz ;

He matézik-gamb erruaz,
Ha d'ar prénestr én em lakaz.

— Mé wel ann hend, ha poultr tré-'nn-han
Gant kalz a ronsed tont aman.

Ann otrou Iwen 'penn-kentan,
Ra vo torret hé c'houg gant-han !

D'hé heul, ha flech ha varc'heien
Ha kalz zudjantil hed-ann-hend.

Ha dindan-ben 'nn inkané wenn ,
Eur stern alaoueret 'nn hé gerc'hen ;

Eur stern alaouret penn-da benn ,
Eunn dipr voulouz ru war hé kéin.

— Malloz d'ann heur a zeu aman !
D'am zad, d'am mamm, ar ré gentan !

Difennuz é d'ann dud iaouank ,
Da heulia, er bed-man, ho c'hoant. —

IV

Azénorik-glaz a welzé
O font d'ann iliz ann dé sé.

Le lendemain, à son réveil, entra sa petite servante;

Sa petite servante entra et se mit à la fenêtre.

— Je vois sur le chemin une grande poussière qui s'élève, et beaucoup de chevaux qui viennent ici.

Messire Iwen est à leur tête, puisse-t-il se casser le cou!

A sa suite, des chevaliers et des écuyers, et une foule de gentilshommes le long du chemin.

Il monte un cheval blanc qui porte sur le poitrail un harnais doré;

Un harnais doré tout du long, et sur le dos une housse de velours rouge.

— Maudite soit l'heure qui l'amène! maudits soient mon père et ma mère tout les premiers!

Jamais les jeunes gens, en ce monde, n'ont fait ce que leur cœur désire: —

IV

La petite Azénor-la-Pâle pleurait en allant à l'église ce jour-là.

Azénorik a c'houlenné
A-biou Mezléan pa dréméné :

— Va fried, ma plij gan-hoc'h-hui,
Mé iel' eunn tammik tré ann ti?

— Evit fé-té na iéfec'h ket,
Arc'hoaz a réfec'h, mar kéret. —

Azénorik paour a welzé,
Né gavé den hé fréalzé ;

Né gavé den hé fréalzé,
'Med hé matézik, 'hi a ré.

— Tévet, itron, né wélet ket,
Gand Doué é vihét paet. —

Azénorik glaz a welzé
É-tal ann oter da greiz-té ;

Adal 'nn oter béteg 'nn or zal,
Oa klévet hé galon strakal.

— Tostait, ma merc'h, em c'hichen,
Lakfenn war ho pez ar walen.

— Poan zo gan-in tostad aman,
Pa n'am euz ann hini garann.

— Azénorik pec'hi a ret,
Eunn den a-féson hoc'h euz bet ;

La petite Azénor demandait en passant près de Mezléan :

— Mon mari, je vous en supplie, laissez-moi entrer un moment dans cette maison ?

— Pour aujourd'hui, vous n'entrerez pas ; demain, si cela vous fait plaisir. —

La pauvre petite Azénor pleurait, et personne ne la consolait ;

Et personne ne la consolait, que sa petite servante.

— Taisez-vous, madame, ne pleurez pas ; le bon Dieu vous récompensera. —

La petite Azénor pleurait auprès de l'autel, à midi ;

De l'autel à la porte de l'église, on entendait son cœur se fendre.

— Approchez, ma fille, que je vous passe l'anneau au doigt.

— Ce que je fais me semble bien dur ; je n'épouse point celui que j'aime.

— Petite Azénor, vous péchez ; vous épousez un homme comme il faut ;

Perc'hen enn argant hag enn aour,
Ha kloarek Mezléan a zo paour.

— Pa vinn gant hen o klask ma boed
Sé na ra tra da zen é-bed. —

V

Azénorik a c'houlenné
E Kermorvan pa tigoéé :

— Va mamm-gaer, d'in-mé lévéret,
Pélec'h é ma va gwélé gret.

— Étal ann gamb ar varc'hek du ;
Mé ia d'hé ziskoi d'hoc'h dous-tu. —

War hé daou-lin n'em strinkaz krenn,
Diflaket hé bléo mélen ;

War ann douar, gant gwir enkréz.
— Ma doué ! pez ouz-in truéz ! —

VI

— Va mamm itrôn, ha mé ho ped,
Pélec'h é ma oet ma fried.

— Er c'hamb d'ann nec'h é ma kousket
Oet-hu di hag hé fréalzet. —

Un homme qui a de l'or et de l'argent, et le clerc de Mezléan est pauvre.

— Quand je serais réduite à mendier avec lui mon pain, cela ne regarderait personne! —

V

La petite Azénor disait en arrivant à Kermorvan :

— Ma belle-mère, dites-moi, où mon lit est-il fait?

— Près de la chambre du chevalier noir; je vais vous y conduire. —

Elle tomba sur ses deux genoux, ses blonds cheveux épars;

Elle tomba à terre, l'âme brisée de douleur. —
Mon Dieu! ayez pitié de moi! —

VI

— Madame ma mère, s'il vous plaît, où est allée ma femme?

— Se coucher dans la chambre haute; montez-y et consolez-la. —

Pa zeuaz-hé tré barz ar gamb :
— Eur-vad ha joa, intanv iaouank !

— Itron Varia hag ann Drinded !
'Vit eunn intanv em c'héméred ?

— 'Vit 'nn intanv n'ho kémérann ket,
Hogen é berrig é vihet.

Chétu aman brouz ma eured
A dal, a gredann, trégont skoed.

Hou-man vo d'ar vatez vihan
Deuz bet gan-in kalzik a boan,

A tougé lizériou kollet....
A Mezléan d'hon zi, va fried.

Chétu eur vantel névé flamm
Zo bet brodet d'in gand va mamm ;

Hou-man vo roet d'ar véléien
Da bédi Dou évid-on-men.

'Vit va groaz ha va chapeled
Ar ré zé vo d'hoc'h, ma fried ;

Miret-hé mad, ha mé ho ped,
Ma zalc'hfec'h sonj deuz ho eured. —

Quand il entra dans la chambre : — Bonheur et joie, jeune veuf !

— Par Notre-Dame et la Trinité ! est-ce que vous me prenez pour un veuf ?

— Je ne vous prends point pour un veuf, mais dans peu vous le serez.

Voici ma robe de fiancée, qui vaut, je pense, trente écus.

Ce sera pour la petite servante, à qui j'ai donné bien des peines,

Qui portait des lettres perdues... de Mezléan chez nous, mon mari.

Voici un manteau tout neuf que m'a brodé ma mère ;

Celui-ci sera pour les prêtres, afin qu'ils prient Dieu pour mon âme.

Quant à ma croix et à mon chapelet, ils seront pour vous, mon mari ;

Gardez-les bien, je vous en prie, comme un souvenir de vos nocés. —

VII

— Pétra zo digwet er ger-mé
Pa zon 'r c'hléier war ho gosté?

— Azénor mervel é deuz gret
Hé fenn war barlen hé fried. —

Maner Hénan, war eunn dol grenn,
Ez-éo bet savet ar werz-men;

Maner Hénan, 'tal Pond-Aven,
Da vud kanet da virvikenn.

Barz ann otrou kouz hé zavaz,
Hag eunn démézel hé skrivaz.

VII :

— Qu'est-il arrivé au bameau, que les cloches sonnent en tintant ?

— Azénor vient de mourir, la tête sur les genoux de son mari. —

Au manoir du Hénan, sur une petite table, a été faite cette ballade ;

Au manoir du Hénan, près de Pont-Aven, pour être à tout jamais chantée.

Le barde du vieux seigneur l'a composée, et une demoiselle l'a écrite.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Nous avons visité les châteaux de Kermorvan et de Kergroadez; ce dernier a été rebâti au xvii^e siècle; nous avons vu la fontaine au bord de laquelle Azénor était assise, et cueillait des fleurs de genets pour en faire un bouquet à « son doux clerc de Mezléan, » quand le seigneur de Kermorvan passa et flêtrit soudain d'un regard son bonheur et ses fleurs d'amour. Mezléan est en ruines; il n'en reste plus qu'un portail, défendu par une galerie à créneaux et à machicoulis, et des pans de murs éroulants, tapissés de violiers sauvages.

Le barde termine sa ballade en nous apprenant qu'il l'a composée au château du Hénan, à quelques lieues du Kemperlé, en Basse-Cornouaille, et qu'une demoiselle (peut-être une des filles du sire de Guer, à qui devait appartenir alors ce château) l'a écrite sous sa dictée. Quand on descend le cours de la jolie rivière d'Aven pour gagner la pleine mer, on voit la tour féodale qui s'élève sur la rive droite. Elle est légère, élégante, festonnée de dentelles de granit, et du plus délicat travail qu'ait produit l'art du xiv^e siècle. Peut-être quelque matelot Léonnais, débarqué sur ces côtes, raconta l'histoire d'Azénor au seigneur du Hénan, dont le barde la mit en vers. Peut-être le barde voyageait-il dans le pays de Léon, lorsque l'événement eut lieu. On s'épuiserait en conjectures; mais l'auteur lui-même offrirait matière à bien des suppositions. Son existence est un problème. Comment se trouve-t-il en Bretagne, à la fin du xiv^e siècle, un seigneur qui a son barde domestique? en Bretagne, où pas un seul titre ne mentionne de bardes au moyen âge? Le poète venait-il de la Cambrie, et fuyait-il les persécutions auxquelles les gens de son état se trouvaient en butte à cette époque désastreuse de l'histoire de son pays? Édouard en avait fait, dit-on, massacrer un grand nombre. Ses successeurs renouvelaient ses ordonnances atroces: « Que ménestrels, bardes, rimeurs, et autres vagabonds Gallois, disaient-elles, ne soient désormais soufferts de surcharger le païs, comme a été devant; mais soient-ils outrément

défundus sous peine d'emprisonnement d'un an ¹. » Et les prisons ne désemplissaient pas, et les exécuteurs des lois outrepassaient encore, par leurs rigueurs, les volontés du législateur.

Mais laissons les bardes parler eux-mêmes :

« Les larmes coulent à torrents sur tous les visages, s'écriait l'un d'eux.

N'avez-vous pas vu le cours du vent et des nuages ?

N'avez-vous pas vu les chênes qui mutuellement s'écrasent ?

N'avez-vous pas vu la mer s'élançer et ravager la terre ?

N'avez-vous pas vu le soleil détourné de sa course et perdu dans les airs ?

N'avez-vous pas vu les astres déserrer leur orbe et tomber ?

Et ne voyez-vous pas que c'est la fin du monde !

Je crierai jusqu'à toi, Seigneur ! pourquoi l'Océan n'engloutit-il pas le monde ?

Et pourquoi nous laisses-tu plus longtemps nous torturer dans les angoisses ?

Il n'est plus d'asile pour nous, malheureux ! plus de conseil ! plus de refuge !

Plus de voie pour fuir notre lamentable destin ² ! »

Un autre s'adressait ainsi à Dieu : « O Christ ! ô mon Sauveur ! puissé-je descendre dans la tombe, aujourd'hui que le nom de barde est un vain nom, un nom mort ³ ! »

Quelques-uns n'auraient-ils pas, comme leurs pères au vi^e siècle, cherché un asile en Armorique ? Nous n'en avons aucune preuve, mais c'est possible ; en tout cas, l'épilogue d'Azénor nous attestant qu'à la fin du xiv^e siècle un seigneur Breton avait un barde domestique, et ce barde ayant pu venir d'outre-mer, on nous permettra de dire un mot de l'état des poètes Gallois à cette époque.

Malgré la conquête anglo-normande, les lois d'Hoel-le-Bon restèrent généralement en vigueur dans les cours et les châteaux des petits chefs Cambriens.

D'après ces lois, le barde domestique recevait de son patron un habit de laine, et de sa dame un vêtement de lin. En marche, il mon-

¹ *Les Ordinances de Galles*, n° vi, et *Record. Carnarvon*, n° v, f. 81 (sec^e xiv^e).

² *Myvyrian*, t. 1, p. 396.

³ *Evan Evans, Welsh Bards*, p. 46.

tait un cheval de leur écurie. A Noël, à Pâques, et à la Pentecôte, il prenait place au banquet à côté du majordome, qui lui remettait la harpe entre les mains. Son patrimoine particulier était exempt d'impôts, et sa personne mise à Fabri de toute injure. Ses devoirs lui prescrivaient de chanter les événements qui avaient lieu, soit dans la famille même dont il faisait partie, soit dans celles qui avaient quelques rapports avec elle. Tel devait être le sujet ordinaire de ses chants¹. Les poésies de David-ap-Gwilym, barde domestique d'Ivor Hael, qui mourut au commencement du xv^e siècle, nous prouvent qu'à cette époque cet état de choses régnait encore². En existait-il une ombre en Basse-Bretagne, au château du Hénan?

La ballade d'Azénor-la-Pâle est souvent confondue avec une autre dont le titre et le sujet, à peu près semblables, prêtent facilement à la méprise.

¹ *Lois d'Hoel*, ch. 10, et Warrington, *Sketch of the bards*.

² Barzoniaez, *Daviz ap Gwilym*, p. 13, 529 et pass. Voyez aussi une élogie de Robin-Zu, barde du même temps (*Cambrian quarterly magazine*, t. 1, p. 339).

LE SIÈGE DE GWENGAMP.

ARGUMENT.

La Bretagne, en l'année 1488, était tombée dans le plus déplorable état : attaquée au dehors, divisée au dedans, trahie par quelques-uns des siens, réduite à créer une monnaie de cuir marquée d'un point d'or, pour remédier à la ruine de ses finances, et gouvernée par un enfant. Mais toute vaincue et misérable qu'elle était, elle pouvait se relever encore, car elle était libre et luttait toujours. Parmi les déserteurs de la cause nationale se trouvait le vicomte de Rohan; il commandait l'armée française, et se battait contre le maréchal de Rieux et le sire de Châteaubriand, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, qu'il gagna contre son pays. Il mit le siège devant Rennes, qui fit à ses sommations cette fière et mémorable réponse : « Nous ne craignons le roy, ni toute sa puissance ; partant, retournez et lui faites part de la joyeuse response que nous vous avons faite, car de nous n'aurez autre chose pour le présent. »

Il prit Dinan, puis Saint-Malo, dont la garnison se retira désarmée, un bâton blanc à la main. De là il vint assiéger Gwengamp, en qualité de lieutenant-général des armées du roi en Bretagne.

« Les Français, dit d'Argentré, ne laissaient de piller, massacrer et ravager le plat pays, et le vicomte de Rohan désirait fort de s'emparer des bonnes villes, tâchant de les attirer par douces paroles : mais les habitants de Gwengamp firent réponse ; que de mettre ladite ville ny autres villes entre ses mains, ils ne devaient le faire, ni devant ignorer ledit seigneur qu'elles ne fussent à la Duchesse, à laquelle, du vivant du feu Duc son père et depuis son décès, ils avaient fait serment de les garder, par ains le priaient de les tenir pour excusés de faire autre réponse jusques à savoir l'intention de la Duchesse. »

Rolland Gouiket, ou Gouyquet, commandait dans la ville ; la garnison était peu nombreuse : il arma tous les jeunes gens ; les posta dans le fort Saint-Léonard, au faubourg de Tréguier, et le premier assaut des Français fut repoussé vigoureusement. Le lendemain, ils revinrent à la charge, battirent le fort en brèche, et s'emparèrent des faubourgs. Gouiket fit une sortie et les repoussa encore. Le troisième jour, le vicomte de Rohan donna l'assaut à la ville même ; Gouiket est blessé sur la brèche d'un coup de pique ; on l'emporte ; sa femme le remplace fait un massacre horrible des Français, et les force à demander une suspension d'armes. Le vicomte de Rohan profite du sursis, prend la ville par trahison et la livre au pillage. Mais il n'en jouit pas longtemps ; Gouiket, à peine guéri de sa blessure, s'étant annoncé avec un renfort considérable, les Français prirent l'alarme et abandonnèrent la ville.

Cet événement historique est le sujet du chant suivant qui est un des plus répandus en Basse-Bretagne. Nous en avons recueilli plusieurs versions. M. le chevalier de Fréminville en a publié une dans ses curieuses recherches

sur les antiquités bretonnes. Le lecteur, en la comparant avec celle que nous donnons, pourra voir que les variantes qu'introduit la tradition dans les poésies populaires, n'en altèrent nullement l'essence, et portent sur de simples détails.

XVIII

SÉZIZ GWENGAMP.

(Les Tréger.)

— Porzer digoret ann nor-man !
Ann otrou Rohan zo aman,
Ha daouzek mil soudard gant-han,
Da lakat séziz war Gwengamp.

— Ann nor-man na vo digoret
Na d'hoc'h na da zen all é-bed,
Ken beurzo ann dukéz Anna
A zo mestrez war ann ger-ma.

— Digoret vo ann perzer-ma
D'ann brens disgwiron zo ama,
Hadaouzek mil soudard gant-han
Da lakat séziz war Gwengamp.

— Ma dorio a zo moralet
Ha ma mogerio krenvaet,
Fé vé gan-in deuz ho klévet,
Ker Gwengamp vo ket kéméret.

XVIII

LE SIÈGE DE GWENGAMP.

(Dialecte de Tréguier.)

— Portier, ouvrez cette porte! C'est le sire de
nan qui est ici, et douze mille hommes avec lui,
s à mettre le siège devant Gwengamp.

— Cette porte ne sera ouverte ni à vous ni à per-
ne sans ordre de la duchesse Anne, à qui appar-
t cette ville.

— Ouvrira-t-on ces portes au prince déloyal qui
ici avec douze mille hommes, prêt à mettre le
siège devant Gwengamp.

— Mes portes sont fortes et mes murailles créne-
lées; je rougirais de les écouter; la ville de Gweng-
amp ne sera point prise.

Na pa vint triwec'h miz azé,
Na vé ket kéméret gant-hé;
Karget ho kanon ! poan ha bec'h !
Ha gwélomp piou en dévo nec'h !

— Trégont bolod a zo aman,
Trégont bolod 'vit hé kargan ;
Na poultr na vank na plomb é-bed,
Na stin da ober ken-neubet. —

Trémé oa distroi ha pignet,
Gand eunn tenn poultr-gwenn oa tihet.
Gand eunn tenn poultr démeuz ar gamp,
Gand eunn den hanvet Gwazgarant.

Ann dukes Anna lavaré
D'ar c'hreg ar c'hanoniér neuzé :
— 'Tro Doué pétra vézo gret
Chétu ho pried paour tihet !

— Na pa vé ma fried maro
Me référé ma-unan ann 'nn hé dro !
Hag hé ganon mé hé gargo,
Tan ! ha gurun ! ha ni wélo ! —

Oa ket hé ger peur achuet,
Ar vogério zo bet frézet
Ann dorio a zo bet torret ;
Ha leun ann ger a zoudarded.

Quand ils passeraient là dix-huit mois, ils ne la prendraient pas. Chargez votre canon ; ça ! du courage ! et voyons qui se repentira !

— Il y a ici trente boulets, trente boulets pour le charger ; de poudre, nous n'en manquons pas, non plus que de plomb ni d'étain. —

Comme il revenait et montait, il fut blessé d'un coup de feu, d'un coup de feu par un soldat du camp nommé Gwazgarant.

La duchesse Anne dit alors à l'épouse du canonnier :
— Seigneur Dieu ! qu'allons-nous faire ; voilà votre pauvre mari blessé !

— Quand même mon mari serait mort, je saurais bien le remplacer ! Son canon, je le chargerai. — Feu et tonnerre ! et nous verrons ! —

Comme elle disait ces mots, les murailles furent brisées, les portes enfoncées ; la ville était pleine de soldats.

— D'hoc'h, soudarded, ar merc'hed koant,
Ha d'in ann aour hag ann argant,
Ann holl tensorio ker Gwengamp,
Hag ouspenn ann ger hé eunan ! —

Ann dukes Anna n'em strinkez
War hé daou-lin pa hé glévez :
— O Itron Varia-Gwir-Sikour,
Ma plijfé gan-hoc'h, hor sikour ! —

Ann dukez Anna pa glévaz,
Trések ann iliz a rédaz ;
Ha war hé daou-lin n'em stouaz,
Ha war ann douar ien ha noaz.

— Ha c'hui garfé gwerc'hez Vari
Gwelet ho ti da varchosi,
Ho sakristi da c'hao a gwin,
Hoc'h oter vraz da dol gégin ? —

Né oa ket peur-laret hé ger
A teuz eur spont braz gand ann ger ;
Gand eunn tenu kanon, oa losket,
Ha nao kant den a oa lazet ;

Ha gand ann strad ann héusan
Ha gand ann tier o krénan ;
Ha gand ar zon ann holl c'hléier,
O sonet ho eunan é ker.

— A vous, soldats, les jolies filles, et à moi l'or et l'argent, tous les trésors de la ville de Gwengamp, et de plus la ville elle-même! —

La duchesse Anne se jeta à deux genoux en l'entendant parler ainsi : — Notre-Dame-de-Bon-Secours, je vous en supplie, venez à notre aide ! —

La duchesse Anne, en l'entendant, courut à l'église, et se jeta à deux genoux, sur la terre froide et nue.

—Voudriez-vous, Vierge Marie! voir votre maison changée en écurie, votre sacristie en cellier, et votre maître-autel en table de cuisine? —

Elle parlait encore qu'une grande épouvante s'empara de la ville : un coup de canon venait d'être tiré et neuf cents hommes étaient tués ;

Et c'était le plus affreux désordre ; et les maisons tremblaient, et toutes les cloches sonnaient, sonnaient d'elles-mêmes dans la ville.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Té zo skanv, ha drant, ha buhan,
Kerz timad d'a bek ann tour plad,
Da c'hout piou d-é o vransellat.

Deuz ta gosté zo eur c'hlézé,
Mar kaez den-bennag azé,
Mar kaez den bennag o son
Plant da c'hlézé enn hé galon ! —

O font d'al laé a gané gé
O tont d'ann traon a gréné tré :
— Beg ann tour plad ed-onn-mé bet
Na den é-bet né meuz gwelet ;

Ha den éno né meuz gwelet,
Némert ar werc'hez benniget,
Ar werc'hez Vari hag hé mab,
Rézé a zo o vransellat. —

Ar brens disgwiron lavaré
D'hé zoudarded pa hé glévé :
— Sternomp hon kések, da d'ann hent !
Ha loskomp ho sier gand ar zent. —

— Page, mon page, petit page, tu es léger, gaillard et vif; monte vite au haut de la tour plate, pour que je mette les cloches en branle.

Quand tu portes une épée au côté; si tu trouves quelqu'un là, si tu trouves quelqu'un qui les sonne, frappe-le avec ton épée au cœur! —

En montant il chantait gaiement; en descendant il semblait fort. — Je suis monté jusqu'au haut de la tour plate, et je n'ai vu personne;

Et je n'y ai vu personne que la Vierge bénie, la sainte Marie et son fils; ce sont eux qui mettent les cloches en branle. —

Le prince déloyal dit alors à ses soldats : — Saisissez nos chevaux et en route! et laissons leurs maîtres aux saints! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Si le chant qu'on vient de lire est parfaitement d'accord avec l'histoire pour le fond et même pour certains détails, par exemple, la sommation faite à la ville par le vicomte de Rohan, et son refus, qui se retrouvent presque littéralement dans Bouchard et d'Argentré ; il en diffère essentiellement par d'autres. Ainsi Gouiket (le canonier ou le portier, comme l'auteur l'appelle) fut blessé non d'un coup de feu, mais d'un coup de pique à la cuisse, et ce n'est pas au moment où on l'emporta du lieu du combat et où sa femme prit sa place que l'ennemi s'empara de Gwengamp, mais plusieurs mois après ; enfin, la duchesse Anne ne se trouvait point dans la ville, et ce fut la nouvelle de l'approche du capitaine Gouiket, lequel avait trouvé moyen de sortir de la ville pour aller chercher du secours, qui, jetant l'épouvante parmi les Français, leur fit sonner le tocsin et abandonner leur conquête. Ces erreurs, très naturelles et très concevables après tout, nous portent à croire que ce chant, ou n'a pas été composé sur les lieux, ou est postérieur de quelques années à l'événement, car le poète populaire, lorsqu'il décrit ce qu'il a vu, est toujours de la plus minutieuse exactitude.

Le vicomte de Rohan, « ce prince félon » (disgwiron) ; est demeuré l'objet de l'exécration du peuple.

D'un parjure, d'un traître, d'un homme qui a vendu son honneur et s'est souillé de quelque lâcheté honteuse, le montagnard Breton dit proverbialement : « Il mange à l'auge comme Rohan. »

Dibri a ra d'ann éo evel ma ra Rohan.

Cette auge, en 1488, était la table du roi de France.

La ville de Gwengamp a élevé une statue au brave Gouiket : cette statue le représentait la tête nue, les cheveux longs, armé de toutes pièces, avec une épée à la main. La révolution l'a détruite ; tous les

Bretons forment des vœux pour qu'on la rétablisse. L'épouse de Gouket a pris rang à côté de Jeanne de Montfort, cette autre héroïne Bretonne; les paysans l'appellent Tomina Al-Léan, noms que des titres de famille ont francisés en Thomine Le Moine. La mère de celui qui écrit ces lignes est leur dernier descendant.



-

.

.

•

.

.

.

.

.

.

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

ARGUMENT.

Les fêtes du carnaval étaient prohibées dès le v^e siècle. Le concile de Tours punit de peines très sévères, que nos divers statuts synodaux ont fait revivre, ceux qui prennent part à ses orgies. Les prédicateurs bretons citent, pour en détourner, mille faits épouvantables. Ils racontent qu'un jeune homme ne put parvenir à arracher son masque, et le porta toute sa vie collé sur son visage ; qu'un autre ne put se dépouiller d'une peau de taureau dont il s'était revêtu, fut changé en bête et revenait la nuit rôder et mugir autour de sa demeure ; qu'un troisième, dont voici l'histoire, fut puni d'une manière plus épouvantable encore.

ENED ROSPORDEN.

(Les Kerné.)

D'ar seizved deiz war-n-ugent demeurez ar miz
[c'houevrer .
Deuz ar bloa mil-pevar kant, pevar-ugent ha
[c'houec'h.
Enn dévéziou Meur-larjé, é ger a Rosporden
A zo c'houarvet eur reuz braz.—Chilaouet cristenien!

Tri den iaouank dirollet oa 'nn eunn hostaliri ;
Gand ar gwin leiz ar poudou zeuz ho gwad da virvi.
P'an défant evet awalc'h hag ho c'hofou karget :
— Gwiskomp-ni crec'hen loenned ha damp-ni da
[redek!

Ann trédé potr ann ezho , ar potr ann distéran,
O welet hé vinoned o pellat diout-han,
A iez raktal d'ar garnel, hé benn en deuz laket
Hé benn barz eur penn-maró ; heuzuz oa da welet !

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Le vingt-septième jour du mois de février de l'année mil quatre cent quatre-vingt-six, pendant les Jours gras, est arrivé un grand malheur dans la ville de Rosporden. — Écoutez, chrétiens !

Trois jeunes débauchés étaient en une hôtellerie ; le vin qu'ils buvaient à plein pot faisait bouillir leur sang ; quand ils eurent assez bu et assez rempli leur panse : — Habillons-nous de peaux de bêtes et allons courir !

L'un de ces trois garçons, le plus chétif, voyant ses camarades s'éloigner, s'en alla droit au cimetière, et plaça sur sa tête, sur sa tête, une tête de mort ! C'était horrible à voir !

Ha toullou ann daou-lagad enaoué diou goulou ;
Hag a lammé 'vel eunn diaoul, é-kreiztré ar ruou.
Ar vugalé a dec'hé enn eur spont braz ra-z-han,
Koulz hag ann dud reiz si-ken , a redé dirak-han.

Ober a réjont ho zro heb dont da 'nem gahouet
E korn demeurez ar ger-zé pé oant ho zri digwet.
Neuzé ioudal ! ha lampat ! ha godisal ho zri :
— Otrou Doué pélec'h oud ? Deuz gan-omp da
[c'hoari. —

Doué skuiz hoc'h ho gwelet a skoaz eunn tol pouner,
Ken a rez eur grenaden d'ann holl diri ar ger ;
Koventi rant 'nn ho c'halon ann holl vourc'hizied,
Ken na gredjont oa erruet ann divez euz ar bed.

Distrei rez ann disteran kent da zonet d'ar ger,
Da zigas ar penn-marro enn-dro barz ar garner ;
Hag hen da vont d'hé bédi, 'nn eur drei hé gein dé-
[zba :
— Deuz d'am zi ta, penn-marro, deuz arc'hoaz da
[goania. —

Neuzé hen a iez d'hé di, o kémeret hé boz,
E zalaz barz hé wélé da gousket hed ann noz.
Tronoz vintin pa zavaz, hen mont da labourat,
Heb koun'bet mui d'ann derc'hent ken nébeut d'ann
[ébat.

Et dans les trous des deux yeux , il mit deux lumières, et s'élança comme un démon, à travers les rues ; les enfants tout effrayés fuyaient devant lui, et les hommes raisonnables eux-mêmes, s'éloignaient à son approche.

Ils avaient fait leur tour sans se rencontrer, quand ils arrivèrent tous trois ensemble , dans un coin de cette ville.

Et eux, alors de hurler, et de bondir, et de railler tous trois. — Seigneur Dieu ! où es-tu ? Viens t'ébattre avec nous ! —

Dieu, fatigué de les voir, frappa un grand coup qui fit trembler toutes les maisons de la ville ; tous les habitants se recueillirent dans leur cœur, croyant que la fin du monde était venue.

Le plus jeune, avant de regagner sa demeure, revint porter la tête de mort au cimetière, et lui dit en s'en allant :

— Viens donc chez moi, tête de mort ; viens-t'en demain souper. —

Alors il prit le chemin de sa maison ; il se jeta sur son lit pour se reposer, et dormit toute la nuit ; le lendemain matin, en se levant, il s'en alla travailler, sans plus songer à la veille et à la fête.

Hen monet da dap hé forc'h, monet da labourat,
'Nn eur gano ar boez hé benn, 'nn eur gano dizonj
[vad.

Pa oa ann dud da goania ar dro ann noz digor,
E klevjont unan-bennag a skoé ar ann nor.

Ar mével a zavaz trumm, o tigor ann nor déa,
Kement é oa estlammet, ma téuaz da goéa.
Ha daou zen all a lamjont, raktal 'vit hé sével,
Kemend é oant stravilet kémend oa red mervel.

Kerza ré ann Anaon kreiz ann ti a-dalé :
— Chétu mé deut da goanio, da goanio gan-oud-dé,
Damp-ni ta, ma minon kez, né ket pell deuz amé,
Damp-ni hon daou d'am dol-mé zo savet barz ma bé. —

Né oa ket hé c'her gant-hen, siouaz, peur achuet
Pa ioudaz ann den iaouank, enn eur spont garv meur-
[bet,
Né oa ket hé gomz gant-hen, hé gomz peur lavaret
Pa goévez krenn war hé benn ar paourkez diframmet.

Il saisit sa fourche, et s'en alla travailler, en chantant à tue-tête, en chantant sans souci.

Comme tout le monde soupait, vers l'heure où la nuit s'ouvre, on entendit quelqu'un qui frappait à la porte.

Le valet se leva aussitôt pour ouvrir; il fut si épouvanté, qu'il tomba à la renverse.

Deux autres personnes s'élançèrent à l'instant pour le relever; elles furent si troublées, qu'elles moururent subitement.

Le Mort s'avavançait lentement jusqu'au milieu de la maison. — Me voici venu souper, souper avec toi. Allons donc, cher ami, ce n'est pas loin d'ici; allons nous asseoir ensemble à ma table, elle est dressée dans ma tombe.—

Hélas! il n'avait pas fini de parler, que le jeune homme éperdu jetait un cri épouvantable; il n'avait pas achevé, pas achevé, que la tête du malheureux frappait violemment la terre et s'y brisait.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette ballade fut chantée, dit-on, pour la première fois, par un révérend père capucin qui arrivait de Rosporden, et prêchait un soir dans la cathédrale de Kemper. Il venait de tonner contre les plaisirs du carnaval avec une telle véhémence, et s'était exalté à un tel point, qu'il était retombé dans son fauteuil, la tête dans les deux mains, épuisé de lassitude. Tout à coup il se dresse de toute sa hauteur ; les lumières s'éteignent comme d'elles-mêmes ; la petite lampe du sanctuaire reste seule allumée. La foule, un moment immobile, lève les yeux vers lui, et, au milieu des ténèbres et du silence général, il chante ce qu'on vient de lire.

Le peuple donne à ce capucin le nom de Père Morin (Ann tad Morin), et lui attribue la ballade ; mais nous pensons que c'est par erreur, car Père Morin a dû mourir vers 1480. Le peuple en a fait un prophète : c'est lui qui prédisait aux Bretons leur union à la France, en punition de leurs péchés.

— Quand le ciel est rouge le soir, s'écriait-il un jour, vous dites la tempête viendra. Eh bien ! regardez du côté du pays des Francs ; l'horizon est en feu. En vérité, en vérité, je vous l'annonce, encore un peu de temps, et l'on verra le roi de France et le duc de Bretagne chevaucher en même selle et sur même cheval ! — S'il est l'auteur de la ballade, ce qui supposerait une erreur de quelques années dans la date qu'elle porte, nous le soupçonnerions fort d'avoir embelli l'histoire. Nous avons entendu, il est vrai, raconter aux vieilles gens de Rosporden qu'un jeune homme de cette ville fut trouvé mort, un surlendemain de Mardi-Gras, des suites du carnaval, pendant lequel on l'avait vu parcourir la ville la tête dans le crâne d'un mort ; mais ils ne disent mot de l'apparition merveilleuse qui semble appartenir à une tradition antérieure, également populaire en Allemagne, en Espagne et en France. Le caractère de notre Don Juan en sabots ne nous paraît pas moins fortement empreint de puissance et d'horreur

que le type élégant et poli des scènes allemande, espagnole et française. Leur création appartient à une civilisation avancée, la nôtre à un peuple dans toute la vigueur de ses mœurs primitives. Chez les uns, ce n'est qu'une statue outragée qui se meut, parle et punit; c'est le mort en personne, chez les autres, qui vient tirer vengeance de celui qui a profané son crâne, son crâne baptisé, tout ce qu'il y a de plus sacré pour un Breton, après Dieu, la Vierge et les saints.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and analysis of the collected data. It discusses the various statistical and analytical tools used to identify trends and patterns in the data.

4. The fourth part of the document provides a detailed overview of the findings and conclusions drawn from the analysis. It discusses the implications of the results and offers recommendations for future research and practice.

1

ESSAIS
DE
TRADUCTIONS EN VERS.

**Non ut volui,
Sed ut potui.
NENNIDU.**

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

ils de la duchesse a rassemblé naguère
loin de Plouaré des chevaliers nombreux :
pays des Saxons ils vont faire la guerre,
mon fils Silvestik va partir avec eux.

nuit, j'entendis chanter dans la vallée,
chanson de mon fils aux filles de Kerlaz,
moi de me lever, en sursaut réveillée :
seigneur Dieu ! pauvre enfant , ne reviendras-tu pas !

fuis au loin , tu fuis ! Avec toi fuit ma joie ,
as ! je reste seule , et je pleure céans ;
t-être es-tu blessé , peut-être es-tu la proie
quelque monstre affreux au fond de l'Océan.

me moi, tous les jours, ta douce Manna pleure ;
is seriez fiancés ; chaque soir , au retour ,
t'embrasserait au seuil de la demeure ,
es petits enfants sauteraient alentour.

n pigeon veut couvrir ; demain j'irai le prendre
is le creux du rocher , dès que le jour luira ;
lui lier au col une lettre bien tendre
ec mon ruban d'or ! — et mon fils reviendra !

ruban de noces.

— Lève-toi , lève-toi , ma blanche colombe ,
Dis-moi , volerais-tu jusqu'à mon pauvre enfant :
L'air est doux , le ciel pur , la mer est calme et belle ;
Dis , volerais-tu voir s'il est encor vivant .

— Mon pigeon ! mon pigeon ! Dieu ! ce pourrait-il être ?
Lui , qui rase les flots ! C'est lui ! C'est lui ! — Bonjour
Et bonheur , Silvestik , et prenez cette lettre .
— Dans trois ans , bel oiseau , je serai de retour . —

Un an passa , deux ans , trois ans ; point de message !
— Je ne te verrai plus , adieu , mon pauvre enfant !
J'irai chercher tes os tout le long du rivage ,
J'irai les recueillir , les baiser en pleurant !

Cependant un vaisseau parti pour la conquête ,
Égaré sur les mers , à demi fracassé ,
Sans rames et sans mâts , battu par la tempête ,
Vers les rescifs du bord venait d'être poussé .

Depuis combien de temps n'avait-il vu la terre ?
Il était plein de morts , — Silvestik avec eux ;
Mais sa douce Manna , son père , ni sa mère ,
Hélas ! ni nul ami , n'avait fermé ses yeux .

LE BARON DE JAUIOZ.

I

Lavant un jour à la rivière,
J'entendis l'oiseau noir chanter :
— Tina, tu ne t'en doutes guère,
Le baron vient de t'acheter.

— Ma mère, est-ce vrai, je vous prie,
Ce qu'il a dit, en son latin,
L'oiseau de mort dans la prairie,
Le vilain oiseau, ce matin ?

— Tina, je ne saurais vous dire,
Votre père vous le dira.

— Mon père, est-il vrai que le sire
Loin du pays m'emmènera ?

— Je n'en sais rien, mais votre frère
Sans doute le saura bien, lui !

— Lann, est-il vrai que pour sa terre
Je dois partir ? — Dès aujourd'hui !

Dès ce soir, à la nuit tombante,
Vous le suivrez dans son pays ;
C'est chose conclue, et la vente,
Et votre départ et le prix !

— Mettrai-je ma robe de laine,
Dites-moi, ma mère, en partant,
Ou le corset rouge qu'Hélène
M'essayait hier, en chantant ?

— Votre robe neuve ? qu'importe !
Ah ! qu'importe ma pauvre enfant !
Voyez-vous au seuil de la porte
Ce cheval noir ?... Il vous attend. —

II

Comme elle quittait la chaumière,
Elle ouït les cloches sonner,
Sonner l'heure de la prière,
Et se mit alors à pleurer :

— Adieu, bonne vierge Marie,
Et vous aussi, Jésus mon Dieu,
Adieu, cloches de ma patrie,
Cloches de ma paroisse, adieu ! —

En passant près du Lac des Peines,
Elle vit sur l'onde cinglant
De petites nacelles pleines
De trépassés vêtus de blanc ;

Et comme elle pressait sa fuite
A travers les Vallons du Sang.
Elle les vit tous à sa suite,
Tous à sa suite s'élançant.

Sur sa poitrine haletante
Sa tête tombait de douleur,
Et ses dents claquaient d'épouvante,
Et son sang se glaçait au cœur.

III

— Asseyez-vous un peu, madame,
On va préparer le repas,
Remettez vos sens et votre âme,
Le souper ne tardera pas. —

Près du foyer, courbé par l'âge,
Les cheveux blancs, la barbe aussi,
Plus noir qu'un corbeau de la plage,
L'œil en feu, Jauioz est assis.

— La voici donc, la jeune fille
Que je demandai si souvent !
Elle est, par ma foi, bien gentille !
M'aimerez-vous, ma belle enfant ?

Venez avec moi, ma mignonne ;
Venez, que je vous fasse voir
Tous les trésors que je vous donne,
Tous mes trésors, tout mon avoir.

Comptez-les ! en voilà, j'espère !
Comptez ces écus par monceaux.
— J'aimerais bien mieux chez mon père
Près du feu compter les copeaux.

— Descendons au cellier, ma mie,
Goûter de mon vin le plus doux.
— J'aime mieux l'eau de la prairie
Dont les chevaux boivent chez nous.

— Venez choisir manteau de fête,
Doublé de plume et de satin.
— Si ma mère me l'avait faite,
J'aimerais mieux jupe de lin.

— Et maintenant au vestiaire,
Voyons quelque riche feston !
— J'aime mieux la tresse grossière
Que m'ourlait ma sœur, au canton.

— A juger par ce que vous dites,
J'ai peur que vous ne m'aimiez pas ;
Que cent fois et cent fois maudite,
Soit l'heure où je vous vis, là-bas !

Que n'ai-je eu la langue moins folle !
Au moment de vous marchander,
Que n'ai-je perdu la parole !
Quand rien ne peut vous déridier !

IV

— Petits oiseaux, je vous en prie,
Écoutez, écoutez ma voix !
Je reste, et vous, vers la patrie
Vous revolez tous à la fois !

Vous revolez vers la prairie,
Où je folâtrais au printemps,
Comme vous joyeuse ; — la vie
M'était bien douce dans ce temps.

En gagnant vos vieilles tourelles,
Vos clochers, vos nids sous les toits,
Portez, oiseaux, de mes nouvelles,
A ceux que je laisse en nos bois ;

A ma pauvre petite mère,
A ma mère que j'aime tant ;
A ma sœur Hélène, à mon père
Que je vis pleurer en partant :

Au bon père qui m'a bercée
Tout enfant sur ses deux genoux ;
Au prêtre qui m'a baptisée,
A monsieur le recteur, à tous ;

Allez, et n'oubliez personne,
A tous pour moi dites adieu,
A mon frère.~ qu'on lui pardonne !
Allez, chers oiseaux du bon Dieu.

V

Trois mois après, dans la chaumière
Chacun reposait ; — aucun bruit
Au dedans, ni sur la bruyère :
Il était bien près de minuit.

Or, on entendit, à la porte,
Murmurer une douce voix,
Pareille à la plainte qu'apporte
La brise des mers ou des bois :

— Faites prier pour moi, ma mère,
Priez aussi, prenez le deuil ;
Car on me porte au cimetière,
Votre fille est dans le cercueil.

Mais il sera bientôt guéri de sa blessure ;
Il me viendra chercher ; il a dit : — Je le jure ! —

— Que murmurez-vous là ? Sortez , sortez d'ici ;
Allez ! je n'entends pas qu'on me raisonne ainsi ;

Vous épouserez Job. — Un valet d'écurie !
Ah ! si ma pauvre mère était encore en vie !

— Sortez , vous dis-je , allez pleurnicher dans la cour ;
Dans trois jours nous mettrons bon ordre à votre amour. —

III

Le fossoyeur allait de village en village ,
En sonnant sa sonnette , accomplir son message.

— Venez , jeunes et vieux , venez , venez prier ;
C'est pour l'âme qui fut monsieur le chevalier.

Blessé mortellement , il revint de la guerre
Mourir au vieux manoir dans les bras de sa mère.

Venez prier pour lui : c'était un bon chrétien ;
Il fut homme de cœur , il fut homme de bien.

Au coucher du soleil aura lieu la veillée ,
Puis après , le convoi passera dans l'alfée :

Venez , jeunes et vieux , venez , venez prier ,
C'est pour l'âme qui fut monsieur le chevalier. —

IV

— Sans attendre la fin , vous quittez la partie ?
— Si je pars ?... Je devrais être déjà partie.

Je n'y puis plus tenir et suis toute en émoi ,
De trouver un houvier face à face avec moi.

Elle me fait pitié , cette pauvre petite !
Dans la paroisse entière , on la plaint , l'on s'irrite !

La voir ce matin pleurer de tout son cœur ,
Tout le monde pleurait , et même le recteur ;

Tout le monde pleurait dans l'église , en prière ,
Tous , et jeunes et vieux , tous , hors la belle-mère.

En revenant du bourg , plus le *binion* sonnait ,
Plus on la consolait , plus son cœur se fendait.

La place d'honneur , à table , on l'a conduite ;
Elle n'a pu manger morceau qui lui profite.

On a voulu la prendre et la déshabiller ;
Elle a jeté sa bague et brisé son collier ;

Échiré ses rubans , son bandeau , pris la fuite
Ses cheveux en désordre : on est à sa poursuite. —

V

Ses flambeaux étaient morts ; le manoir sommeillait ;
Seule au hameau voisin , Gwennolaik veillait.

— Qui frappe-là ? — C'est moi ! — Comment , c'est toi ! mon
frère , franchissant d'un bond le seuil de la chaumière , [frère ! —

Elle était dans ses bras ; et le cheval a fui ,
Les emportant tous deux , elle derrière lui ,

L'enveloppant de ses bras comme d'une ceinture ,
Et livrant à la nuit sa noire chevelure.

— Dieu ! que nous allons vite ! Il me semble vraiment
Que nous avons franchi la plaine en un moment !

Est-elle encore loin , mon frère , ta demeure ?

— Tiens-moi bien , nous allons arriver tout à l'heure.

— Que je me trouve heureuse ici derrière toi ! —
(Cependant les hiboux, avec des cris d'effroi,

Fuyaient de toutes parts vers leur sombre demeure.)

— Sommes-nous encor loin ? — Tiens-moi bien !... T

— Je te trouve bien beau , mon frère , et bien grand
Que ton cheval est souple et son galop hardi ,

Et ton casque brillant et claire ton armure !
Mais, au moins, es-tu bien guéri de ta blessure ?

Tes cheveux sont mouillés ; Dieu ! ton cœur est glacé
Tu me sembles avoir bien froid , mon fiancé.

Sommes-nous encor loin, dis ? — Non ! non ! tout s
N'entends-tu pas les sons du biniou de la fête ? —

Le cheval à ces mots s'arrête tout fumant ,
Et tressaille , en poussant un long hennissement.

A leurs regards s'offrait une belle prairie ;
Mille danseurs joyeux foulaient l'herbe fleurie ;

Des arbres , aux fruits d'or , et la mer alentour ,
Et sur les monts au loin , les premiers feux du jo

Un ruisseau clair et pur parcourait la prairie ,
Des âmes y buvant revenaient à la vie ;

Ce n'était que chansons et fête en tous les cœur
Gwennola retrouva sa mère et ses deux sœurs

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préambule.	j
INTRODUCTION. § I. Injustice des historiens. — Devoirs du critique.	j-iv.
§ II. Des anciens bardes dans l'île de Bretagne; nécessité d'en parler au moins sommairement; leur caractère, religieux, national et civil, — leurs droits et leurs devoirs, leurs rapports avec les bardes Gaulois et Armoricaïns, — leur décadence. — Bardes domestiques;—Ils émigrent, avec leurs chefs nationaux, en Armorique, aux v ^e et vi ^e siècles. — Du bardisme en Armorique postérieurement à l'émigration. — Tallésin:—Hivarnion. — Gwenc'hlan. — Recherches sur l'histoire et les ouvrages de ce dernier. — Poésie druidique, poésie chrétienne; — art et culture poétique.	iv-xvij
§ III. Des bardes populaires au vi ^e siècle;—attaqués par Tallésin. — Sa satire contre eux. — Divisés en <i>kler</i> , chanteurs ambulants, mendiants, poètes, ecclésiastiques. — Auteurs, 1 ^o de chants historiques; 2 ^o de chants d'amour; 3 ^o de chants religieux.	xvij-xxij
§ IV. De la poésie populaire en général, — et de celle de la Bretagne en particulier. — Dans son principe; — contemporaine soit des événements, dans les chants historiques, soit des sentiments, dans les chants d'amour, et soit des croyances, dans les chants religieux. — Bonne foi des poètes populaires.— État actuel de la poésie populaire en Bretagne, garât de son état passé. — Quels sont les auteurs des chants historiques; — les meüniers, les tailleurs, les <i>pillaouer</i> , les mendiants, les bardes ambulants; — leur vie; — leurs rapports avec les bardes populaires du vi ^e siècle et les anciens bardes primitifs. — Quels sont les auteurs des chants d'amour; — les tailleurs, les meün-	
I.	18

niers et surtout les *kloer*; — leur vie, — leur identité avec les *kler* du *vii^e* siècle.—Quels sont les auteurs des chants religieux; — les ecclésiastiques, — leurs rapports avec les *kloer* . . . xliij-3

§ V. De la poésie populaire de la Bretagne dans ses éléments constitutifs. — Les chants historiques, les chants d'amour et les chants religieux conviennent aux époques où vécurent les personnages qu'ils mentionnent. — Où eurent cours les sentiments qu'ils contiennent, — où régnèrent les croyances qu'ils révèlent. — Discussion et preuves. xxxvi

§ VI. Du merveilleux dans la poésie populaire de la Bretagne; — Mythologie bretonne. — Principaux agents surnaturels de la poésie populaire de la Bretagne,—les fées et les nains; — leurs noms, leur nature, leurs attributs, leur forme, leurs costumes, leurs habitations, leur manière de vivre, leurs rapports avec les humains; — leur analogie avec les fées et les nains des autres peuples, — avec les anciennes divinités des peuples de race celtique et des peuples de l'Orient.

§ VII. De la poésie populaire dans ses formes. — Chants historiques, chants d'amour, chants religieux.—Analogie de ses formes avec celles des poésies populaires des autres peuples. — Union intime de la poésie et de la musique dans les chants populaires. — Prosodie bretonne. — basée sur le mètre et la rime;—anciennes formes qu'elle a perdues. — Concordance parfaite de la forme rythmique des chants populaires avec le principe et les éléments constitutifs de ces chants.

§ VIII. De la langue des poètes populaires. — Identité du breton du *xix^e* siècle et du breton du *vii^e*. — Citation textuelle. — Uniformité du style des poésies populaires; — on n'en peut rien arguer contre leur antiquité. t

§ IX. Des altérations que subissent les poésies populaires. — Du respect du peuple pour ses poésies. lxi

§ X. Du rôle et de la mission des poètes populaires Bretons aux différentes époques de l'histoire de Bretagne.—Utilité pratique de la poésie populaire.—Théâtre habituel des chants des poètes populaires. — Fêtes profanes et religieuses. — Foires, *fieries*, *pardons*. — Conclusion. lxxij

PREMIÈRE PARTIE.

Section première.

CHANTS HISTORIQUES.

	Pages.
Prédiction de Gwenc'hlan	1
Le Seigneur Nann et la Korrigan	13
L'Enfant Supposé.	25
Le Tailleur et les Nains.	35
La Peste d'Elliant.	45
Merlin, Merlin-Devin et Merlin-Barde.	55 et 64
Héloïse et Abaylard	93
Le Retour d'Angleterre.	103
L'Épouse du Croisé.	113
Le Rosignol.	121
La Fiancée en Enfer.	135
Les Templiers	159
Le Baron de Jauloz.	163
Le Frère de Lait.	171
Lez-breiz, chant national des Bretons.	201
Azénor-la-Pâle.	215
Le Siège de Gwengamp.	235
Le Carnaval de Rosporden.	249

TRADUCTIONS EN VERS.

Le Retour d'Angleterre.	103
Le Baron de Jauloz	163
Le Frère de Lait.	179



CHANTS POPULAIRES
DE
LA BRETAGNE.

**Sloun a c'havo (bar) or bep meliann; ar
ha c'héridel, ha sob digwe; amzitan.**

TRIOED ENNE PAIDEN. (Myvyrian, t. III. p. 21.)

**Le barde gardera le souvenir de toute chose digne d'éloges concernant
l'individu et la race, et de tout événement contemporain.**

TRIADES DE L'ILE DE BRÉTAGNE.

Barzas - Breiz.

CHANTS POPULAIRES

DE LA

BRETAGNE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

Avec une traduction française, des éclaircissements,
des notes et les mélodies originales,

PAR

TH. DE LA VILLEMARQUÉ.

Tomé Second.

PARIS

DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 13.

BOENT, libraire,
Quai Malaquais, 15.



TECHENER, libraire,
Place du Louvre, 14.

1839

*On recommande comme importantes les corrections
qui suivent.*

TOME II.

- Pages 21, l. 10, *placet*, lisez : lacet.
— 164, *Do*, lisez : Doué.
— 168, *goéteh*, lisez : goz.
— 225, l. 2, *choist*, lisez : j'ai choisi.
— 273, l. 14, *mouton*, lisez : agneau.
— 293, l. 3, *kergluj*, lisez : kerglujar.
— 363, l. 9, *moines*, lisez : des moines.
Mélodies, p. 8. l. 6, *deiz-vad*, lisez : eur-vad.

GENEVIÈVE DE RUSTÉFAN.

ARGUMENT.

Au milieu de la paroisse de Nizon, près de Pontaven, Basse-Cornouaille, on voit s'élever le château en ruines Rustéfan. Son architecture appartient au xv^e siècle. Les registres de la paroisse ne nous offrent aucun titreatif, soit à sa fondation, soit même à ses propriétaires ; mais à la tradition populaire, elle nous révèle quelques faits qui ne sont pas sans importance. Ainsi, le peuple dit anciennement on avait coutume de danser fort tard sur le tertre du château, et que si l'usage a cessé, c'est parce que les danseurs aperçurent, un soir, la tête chauve d'un prêtre, aux yeux étincelants, à la lucarne du donjon. On ajoute à cela qu'on voit vers minuit, dans la grande salle du château, une bière couverte d'un drap vert, sur laquelle sont plantés quatre cierges blancs, comme on en avait autrefois pour les filles nobles, marquent les quatre coins, et qu'on voyait jadis une jeune demoiselle, en robe de satin vert garnie de fleurs d'or, se promener au clair de lune sur les murailles, chantant quelquefois et plus souvent pleurant. Quel mystérieux rapport peut-il y avoir entre ces deux vagues figures de prêtre et de jeune fille ? La ballade qu'on va lire nous l'apprendra. Elle est aussi populaire en Tréguier qu'en Cornouaille, et pourrait avoir été composée par un chanteur Trégorois venant de ce dernier pays.

JÉNOVÉFA RUSTÉFAN.

(Les Tréger.)

I

Pé oa potr lannik gand hé zenved,
En doa koun é-bed da véan bélek.

— Né vinn , 'vit gwir, bélek na manac'h,
Laket em euz ma spéred 'nn eur plac'h.—

Pa zeuaz hé vamm ha larez d'éan :
— Té azo eur potr fin ma mab lann ;

Lez al loenned-zé ha deuz d'ar ger,
Evit monet da skoul da Gemper ;

Evit mont da skoul da véan bélek ;
Ha laret kenavo d'ar merc'hed. —

GENEVIÈVE DE RUSTÉFAN.

(Dialecte de Tréguier.)

I

and le petit Iannik gardait ses moutons, il ne
ait guère à être prêtre.

'e ne serai, certes, ni prêtre, ni moine ; j'ai placé
sprit dans une jeune fille. —

and un jour sa mère vint lui dire : — Tu es un
l, mon fils Iann ;

asse-là ces bêtes et viens à la maison ; il faut que
as à l'école à Kemper ;

se tu ailles étudier pour être prêtre, et que tu
idieu aux jeunes filles. —

II

Ha braoan merc'hed oa er vro-zé
Merc'hed 'nn otro Naour 'nn amzer-zé ;

Braoan merc'hed a zavé ho fenn
Merc'hed ann Naour ar ann dachen.

Lufran rent dreist ann démézelled,
Evel a ra loar dreist ar stered.

Gant-hé ter voa eunn inkané wenn
O tont d'ar pardon d'a Pond-Aven ;

O tont d'ar pardon da Pond-aven
A gréné ann douar hag ar vein ;

Gant-hé peb a vroz glaz a zeïen,
Ha karkanio aour war ho c'herc'hen.

Ar iaouerez éo ar braoan ;
Iannik Kervleiz a gar a glévann.

— Pévar minon kloarek am euz bet,
Hag ho févar em int béléget.

Iannik ann Flécher ann diwezan,
A lakaz va c'halon da rannan. —

II

Or, les plus belles jeunes filles de ce pays-là, étaient alors les filles du seigneur Naour ;

Les plus belles jeunes filles qui levaient la tête, sur la place, étaient les filles d'Ann Naour.

Elles brillaient près des autres demoiselles, comme la lune près des étoiles.

Chacune d'elles montait une haquenée blanche, quand elles venaient au pardon, à Pont-Aven ;

Quand elles venaient au pardon, à Pont-Aven, la terre et le pavé sonnaient sous leurs pas ;

Chacune d'elles portait une robe de soie verte et les chaînes d'or autour du cou.

La plus jeune est la plus belle ; elle aime, m'a-t-on dit, Iannik de Kerbléiz.

— J'ai eu pour amants quatre clercs, et tous quatre se sont faits prêtres.

Iannik Flécher, le dernier, m'a fendu le cœur. —

HI

Pé oa Iann Flécher mont d'ann eurzo,
Jénovéfa voa war hé zreujo ;

Jénovéfa voa war hé zreujo,
Hag a c'hourié di dentelezo,

Hag ho prodé gant neuden argant :
(Da c'holoenn eur c'haliz é vint koant.)

— Iannik Ann Flécher ouz-in sentet :
Da gémer ann eurzo na iec'h ket ;

Da gémer ann eurzo na iec'h ket
Enn abek ann amzér tréménet.

— Distrei d'ar ger mé né hallann ket,
Pé vinn hanvet ar gaouier touet.

— N'hoc'h euz éta koun deuz ann holl draou
A zo bet laret war-n-omp hon-daou ?

Kollet hoc'h euz éta va gwalen
M'boa roet d'hoc'h kreiz ann abaden ?

— Ho koalenik aour némeuz kollet ;
Gand doué é bet d'in kéméret.

— Iannik ann Flécher distroet enn dro
Ha mé a rei d'hoc'h, va holl mado.

III

Comme Iann Flécher allait recevoir les Ordres, Geneviève était sur le seuil de sa porte;

Geneviève était sur le seuil de sa porte, et y brodait de la dentelle,

De la dentelle avec du fil d'argent : (cela couvrirait un calice à merveille.)

— Iannik Flécher, si vous m'en croyez, vous n'irez point recevoir les Ordres;

Vous n'irez point recevoir les Ordres, à cause du temps passé.

— Je ne puis retourner à la maison, car je serais appelé parjure.

— Vous ne vous souvenez donc plus de tous les propos qui ont couru sur nous deux ?

Vous avez donc perdu l'anneau que je vous donnai en dansant ?

— Je n'ai point perdu votre annelet d'or ; Dieu me l'a pris.

— Iannik Flécher, revenez, et je vous donnerai tous mes biens ;

Iannik, va minon, distroet enn dro,
Ha mé ielo d'hoc'h heul é peb bro ;

Ha mé géméro boteier koat
Hag a inn gan-hoc'h da labourat.

Ma na zentet ket ouz va c'houlenn,
Digaset d'i-mé ar groaz-'nn-oen.

— Sivoaz ! hoc'h heulian né hallann ket,
Rag aberz Doué onn chadennet ;

Rag gand dorn Doué em onn dalc'het
Ha d'ann eurzô zo red d'in monet. —

IV

Hag o tont enn dro deuz a Gemper,
A zeuaz adarré d'ar maner.

— Eurvad, otrou maner Rustéfan,
Eurvad d'hoc'h holl dud braz ha bihan !

Eurvad ha joa d'hoc'h bihan ha braz,
Muioc'h a zo gan-i-mé, sivoaz !

Mé zo deuet d'ho pédi, d'ann dé,
Da zonet d'am oféren nevé.

— Ia ! d'hoc'h oféren ni a iélo,
Kentan brofo er plad mé a vo.

Iannik, mon ami, revenez, et je vous suivrai partout;

Et je prendrai des sabots, et m'en irai avec vous ravailler.

Si vous n'écoutez pas ma prière, rapportez-moi extrême-onction.

— Hélas! je ne puis vous suivre, car je suis enchaîné par Dieu;

Car la main de Dieu me tient, et il faut que j'aille aux Ordres. —

IV

Et, en revenant de Kemper, il repassa par le manoir.

— Bonheur, seigneur de Rustéfan! bonheur à vous tous, grands et petits!

Bonheur et joie à vous, petits et grands, plus que j'en'en ai, hélas!

Je suis venu vous prier d'assister à ma messe nouvelle.

— Oui, nous irons à votre messe, et le premier qui mettra au plat sera moi.

Mé a brofo er plad ugent skoed,
Hag ho maéronez, va itron, dek;

Er plad mé a brofo ugent skoed,
Evit réi énor d'hoc'h-houi, bélek. —

v

Pé oan digwet é-tal Penn-al-lenn
O tonet ivé d'ann oféren,

Gwelt a riz kalz a dud o rédek,
Ha hé enn eunn estlamm braz meurbed.

— Na c'houi grégik koz d'in léveret,
Nag ann oféren zo achuet ?

— Ann oféren a zo déraouet
Hogen hé achui nen deuz gallet ;

Hé achui hen né deuz gallet
Gwélan da Jénovéfa deuz grét,

Ha tri léwer braz en deuz treuzet
Gand ann daéro hé zaou-laged.

Ken a zeuz ar plac'h o rédek braz,
Ha d'ann daou-lin ar bélek kouéaz.

— Enn han Doué distroet enn dro !
Ha c'houi a zo kiriock d'am marol—

Je mettrai au plat vingt écus, et votre marraine,
ma dame, dix;

Au plat je mettrai vingt écus pour vous faire hon-
neur, jeune prêtre. —

v

Comme j'arrivais près de Penn-al-Lenn, me ren-
dant aussi à la messe,

Je vis une foule de gens courir tout épouvantés.

— Dites-moi donc, vous, bonne vieille, est-ce que
la messe est finie ?

— La messe est commencée, mais il n'a pas pu la
finir;

Mais il n'a pas pu la finir; il a pleuré sur Gene-
viève,

Et il a mouillé trois grands livres des larmes de
ses yeux.

Et la jeune fille est accourue, et elle s'est précipi-
tée aux deux genoux du prêtre.

— Au nom de Dieu, arrêtez ! vous êtes la cause de
ma mort ! —

**Ann otro Iann Flécher zo person,
Person éo bréman, é vorc'h Nizon;**

**Ha mé em euz savet ar werz-man,
M'em euz hen gwelet meur wech wélan;**

**Aliez meuz hen gwelet wélan;
Tostidig da vé Jénovéfan.**

Messire Iann Flécher est recteur, recteur maintenant au bourg de Nizon ;

Et moi, qui ai composé ce chant, je l'ai vu maintes fois pleurer ;

Bien souvent je l'ai vu pleurer près de la tombe de Geneviève.

NOTES

ET ECLAIRCISSEMENTS.

C'est encore ici le chanteur populaire qui fait l'office de chroniqueur. Le château de Rustéfan a donc eu pour propriétaire un seigneur appelé Naour. Il y a plusieurs laboureurs de ce nom dans la paroisse de Nizon, qui passent pour avoir été nobles et riches autrefois. Quant aux Flécher, ils n'ont pas changé de condition ; ce sont toujours de bons et honnêtes paysans. Ils se souviennent d'avoir eu un prêtre dans leur famille, mais sans connaître son histoire ; ils savent seulement qu'un seigneur du canton contribua à payer son éducation cléricale. Ce seigneur ne peut être que Naour, dont la femme était, selon notre ballade, marraine du jeune clerc Iannik. Il aura craint les suites de l'amour de sa fille pour le petit paysan, et y aura mis un terme en le faisant entrer dans les Ordres sacrés.

Iann Flécher ne se trouvant pas porté sur la liste des recteurs de Nizon, dont nous avons les noms depuis l'an 1500 jusqu'à ce jour ; les actes mortuaires de la paroisse, qui remontent à la même époque, ne mentionnant aucun des seigneurs de Rustéfan ; enfin, la construction du château étant du milieu du xv^e siècle, il y a lieu de croire que les événements racontés dans la ballade se sont passés vers la fin de ce siècle ou dans les premières années du suivant, et qu'ils ont été chantés peu après, puisque le poète nous assure qu'il a vu le prêtre pleurer près du tombeau de celle qu'il aimait.

NOTRE DAME DU FOLGOAT.

ARGUMENT.

• En l'année 1315, florissait en Bretagne en simplicité et sainteté de vie, un pauvre innocent nommé Salatin, issu de parents pauvres, dont les noms nous sont inconnus, d'un village d'auprès de Lesneven.

« Ce jeune enfant, croissant en âge, commença après la mort de ses parents à chérir les douceurs de la solitude, choisissant, pour sa retraite ordinaire, un bois, loin d'icelle ville d'une demi-lieue, orné d'une belle fontaine, bordée d'un très beau vert naissant. C'est là qu'il a goûté la manne des consolations divines, où, comme un passereau solitaire, il solfaiit à sa mode les louanges de la Vierge adorable, à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur; et de nuit, comme le gracieux rossignol perché sur l'épine de l'austérité, il chantait *Ave Maria*.

« Il était misérablement vêtu, toujours nu-pieds, n'avait pour lit, en ce bois, que la terre, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un arbre tortu près de ladite fontaine. Il allait tous les jours mendier son pauvre pain par la ville de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux portes que de deux ou trois petits mots; car il disait *Ave Maria*, et puis en son langage breton : *Salann a zébré bara*, c'est-à-dire, Salatin mangerait du pain,

Il prenait tout ce qu'on lui donnait, revenait bellement en son petit ermitage auprès de la fontaine, en laquelle il trempait ses croûtes, sans autre assaisonnement que le saint nom de Marie.

« Au cœur de l'hiver, il se plongeait dans cette fontaine jusqu'au menton, comme un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille fois *Ave Maria*, ou bien charrait quelque rythme breton en l'honneur de Marie.

« On rapporte que, lorsqu'il grouait à pierre fendre, il montait en son arbre, et, prenant deux branches de chaque main, il se berçait et voltigeait en l'air en chantant *O Maria!* En cette façon, et non autrement, il échauffait son pauvre corps.

« C'est pour quoi, à cause de cette sienne façon de faire, l'appelait-on *le Fou : Salaün ar fol*. Et pourtant est-il l'un des plus beaux mignons de la reine des cieux.

« Une fois il fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la campagne, lesquels lui demandèrent : *Qui vive!* Auxquels il répondit : *Je ne suis ni à Blois ni à Montfort, je suis le serviteur de madame Marie, et vive Marie!* A ces paroles, les soldats se prirent à rire, et le laissèrent aller.

« Il mena cette manière de vie trente-neuf ou quarante ans sans avoir jamais offensé personne. Enfin, il tomba malade, et ne voulut pour cela changer de demeure. L'on tient que la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et récréa merveilleusement de ses aimables visites, s'apparaissant devant lui environnée d'une grande clarté, et accompagnée d'une troupe d'anges.

« Notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de

sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. Mourant, il répétait encore dévotement le doux nom de Marie; après cela, il rendit heureusement son âme pure et innocente à Dieu. Son visage, qui en sa vie était tout défait par la pauvreté, parut si beau et si lumineux qu'il le disputait à la candeur du lis et au vermeil de la rose.

« Il fut trouvé mort non loin de la fontaine, et près du tronc d'arbre qui avait été sa retraite; et l'enterrèrent les voisins, sans bruit et sans parade, en ce même lieu.

« Et l'on vit un beau lis frais et odoriférant, miraculeusement poussé de son tombeau, portant écrits sur ses feuilles, en lettres d'or, ces deux mots : « *Ave Maria* ».

Jean IV, duc de Bretagne, fit bâtir sur le bord de la fontaine du pauvre fou du bois, sous l'invocation de Notre-Dame du Folgoat, une charmante église qui devint bientôt célèbre par un grand nombre de miracles. Celui qui fait le sujet de la ballade suivante nous a paru un des plus touchants. C'est l'histoire d'une jeune fille de quinze ans, faussement accusée d'infanticide.

Aussitôt après sa condamnation à mort et sur le point d'être exécutée, elle apparaît à son père.

¹ Le P. Cyrille Pennek, *Pèlerinage à Notre Dame du Folgoat*.

XXI

ITROUN VARIA FOLGOAT.

(Les Léon.)

I

— Iec'hed ha joa gan-é-hoc'h va zad'!

— Pétra rit-zé ken mintin mad ?

Gwelc'hi doalou ken gwenn, 'vit erc'h !

Pétra rit-c'houi azé va merc'h ?

— Mé zo deut d'ho pédi, va zad,

Da vont evid-ounn d'ar Folgoat ;

Ha mont digerc'hen ha war droad,

Ha war ho taoulin, mar gell pad.

Éno a keffet ludu gret

Diouc'h ar galounik 'c'heuz maget.

NOTRE DAME DU FOLGOAT.

(Dialecte du Léon.)

I

— Santé et joie à vous, mon père !...

— Que faites-vous là si matin ?

Pourquoi laver ces nappes plus blanches que neige !
Que faites-vous là, ma fille ?

— Je suis venue vous prier, mon père, d'aller pour
moi au Folgoat ;

Et d'y aller à pied, et pieds nus, et sur vos deux
genoux, si vous y pouvez tenir.

Vous y trouverez les cendres du pauvre cœur que
vous avez nourri.

— Pétra va merc'hik paour c'heuz gret
Pa viot evel-zé luduet ?

— Eur vugélik z-éo bet lazet,
Ha d'in , va zad , ma tamallet. —

II

Eunn pé-deiz 'nn aotrou Pouligwenn
Oa et da hersal 'raog hé lein.

— Sétu ama eur c'had kinet ,
Pé eur vugélik gwalennet ;

Krouget é diouc'h brank ar wézen ,
E kéren hé gouk ar zeien. —

Ha hen da gahout hé itroun,
'Nn eur zonzal dru enn hé c'haloun.

— Sellit ! eur vugel baour lazet ;
Piou, han doué, deuz hen ganet ?

— Mad ann bed gan-é-hoc'h , m'érourez ?
Dont ra hô kanab brao e-méz.

— Va c'hanab brao mez na zeu ket,
Mont a ra gand hô kouloumed.

— Péleac'h int et ho merc'hed-c'honi
Pa né wélann némed hoc'h-c'honi ?

— Qu'avez-vous fait, ma pauvre petite fille, pour être ainsi réduite en cendres ?

— Un petit enfant a été tué, et on m'accuse, mon père, de l'avoir fait mourir. —

II

Un jour, monsieur Pouligwenn était allé chasser avant diner.

— Tiens ! voici un lièvre écorché, ou un petit enfant étranglé ;

On l'a pendu à la branche de l'arbre ; il a encore le placet au cou. —

Et il vint trouver sa dame, en rêvant tristement dans son cœur.

— Voyez ! ce pauvre enfant qu'on a tué. Qui a pu le mettre au monde ?

— Vous vous portez bien, fermière ? Voilà du chanvre qui vient à merveille.

— Mon chanvre ne vient guères bien ; il s'en va tout avec vos pigeons.

— Où sont allées vos filles, que je ne vois que

— Diou zo d'ar ster gand ann dilad,
Ha diou-all zo o paluc'hat ;

Ha diou all zo ô paluc'hat ,
Hag ann diou all zo o kribat.

Mari Fanchonik va nizez ,
Hounez zo 'nn hé gwélé diaez ;

'Nn hé gwélé klanv ez-éo chommet ,
Eiz pé nao miz zo trémenet.

— Digorit d'in, va mérourerz ,
Hag a welfinn va filorez.

— Livirit din, va filorez
Péleac'h ho troug a zamantez ?

— Kreiz-tré va c'hof ha va c'haloun,
Ema va droug, va mamm baéroun.

— Savit, savit, va filorez,
Hag id d'ann tad Fransez da goez :

Ha kofeseit mad ho pec'hed ;
Hag évéséit mad, mar kéret.

— Evit pec'hourez né-d-ounn ket ;
Eiz-teiz zo ounn bet koveset.

— Peuz kéar da lavar gaou é-bed,
Eur pec'hed braz hoc'h euz c'houi gret.

— Deux sont à la rivière avec les hardes, et deux autres à préparer le chanvre;

Et deux autres à préparer le chanvre; et les deux dernières à le peigner.

Pour Marie Fanchonik, ma nièce, elle est au lit malade;

Elle est restée dans son lit malade, il y a déjà huit ou neuf mois.

— Ouvrez-moi, ma fermière, que je voie ma filleule.

— Dites-moi, ma filleule, ou avez-vous mal?

— C'est entre mon ventre et mon cœur, que j'ai mal, ma marraine.

— Levez-vous! levez-vous, ma filleule, et allez vous confesser au père François;

Confessez-lui votre péché et prenez bien garde à vous, je vous y engage.

— Je ne suis point pécheresse : il y a huit jours que j'ai été confessée.

— Il ne vous sert de rien de mentir; vous avez fait un grand péché.

C'houi zo bet mintin-ma d'ar c'hoat ;
Ru ma ho poutou gand ann gwad !

III

— Pachik bihan, lavar d'in-mé
Petra ia gand ar paé-zé ?

— Ho mérourien a Wigourvez ,
Ar grouger hag ho filorez. —

Kriz vije 'nn hini na weljé,
Tachen ann Folgoat, pa zeué ;

Pa zéué ann plac'h pemzek bloa.
E-kreiz daou harzer da grouga ;

Eur gragézik paour, dirak-hi,
O derc'hel eur goulou d'ezhi ;

Hag hi o lavar trem 'a ié :
— Né oa ket d'in ar vugel-zé. —

'Nn itroun war léac'h hag hi difreiz ,
C'houlenn trué hé filorez.

— Losket gan-in va filorez ,
Hag a rinn d'hoc'h, arc'hant hé fouez ,

Ha mar na blij d-é-hoc'h kément-zé
Mé roi d-é hoc'h-pouez va inkané,

C'est vous qui êtes allée ce matin au bois ; vos sabots sont rougis de sang !

III

— Mon petit page, dis-moi, qui est-ce qui passe dans la rue ?

— Vos métayers de Wigourvez, le bourreau et votre filleule. —

Dur eût été celui qui n'eût pas pleuré, sur la place de Folgoat, quand elle arriva ;

Quand arriva la jeune fille de quinze ans, entre deux archers, pour être pendue ;

Une pauvre vieille petite femme, en avant, portait un cierge devant elle ;

Et elle disait en venant ; — Cet enfant-là n'était pas à moi ! —

Par derrière accourait la dame, demandant grâce pour sa filleule.

— Rendez-moi ma filleule, et je vous donnerai son pesant d'argent,

Et, si cela ne vous convient pas, je vous en donnerai le poids de ma haquenée,

Mé roi d'é-hoc'h pouez va inkané
Ann plac'h ha mé war hi gorré.

— Hô filorez na pézo ket,
Lazet vezo, vel deuz lazet.

IV

Paz-iez senésal du vernia,
A iez ar grouger d'hé grouga.

A-benneunn pennadik goudé,
Donet a ré d'hé c'haout hé.

— Aotrou senésal, 'm zigaret,
Mari-Fanchonik na varv ket;

Pa daolann va zroad war hé skoa,
Distroi da c'hoarzin ouz-in ra.

— Taolit hi ha didaolit hi,
Kasit-hi d'ar fagodiri,

— Taolomp-hi ha didaolomp-hi,
Gréomp tan ha maged d'hi loski.—

Abenn eunn pennadik goudé,
Dont a ré 'r grouger adarré :

Je vous en donnerai le poids de ma haquenée, la jeune fille et moi dessus.

— Votre filleule ne vous sera pas rendue ; on la tuera comme elle a tué.

IV

Comme le sénéchal allait dîner, le bourreau allait la pendre.

Au bout d'un peu de temps, il vint le trouver.

— Monsieur le sénéchal, excusez-moi, Marie-Fanchonik ne meurt pas ;

Quand je lui mets le pied sur l'épaule, elle se détourne vers moi pour rire.

— Prenez-la, jetez-la, menez-la au bucher.

— Prenons-la, jetons-la, faisons du feu et de la fumée pour la brûler ! —

Au bout d'un peu de temps, le bourreau revint.

— Aotrou senésal 'm zigaret,
Mari-Fanchonik na varv ket ;

Ma enn tan béteg hé diou-vron
C'hoarzin a ra leiz hi c'halon.

— Kent inn da grédi kement zé
Kent do kanet ar c'habon mé. —

(Eur c'habon rostet war ann plad,
Hen débret nemet hé zaoudroad.)

Ar senesal oa souezet :
C'habon rostet défa kanet.

— Mai Fanchonik em zigaret,
Mé zo fallet c'houi n'em hoc'h ket ;

Mé zo fallet c'houi n'em hoc'h ket.
Pétra zo enn tan d'ho miret ?

— Ann itroun Varia-Fal goat
Zo skuba dindan va daou-droad ;

'Nn itroun Varia mamm'r gristenien
Zo skub'ann tan diouc'h va gerc'hen.

— Red éo kas trumm de Wigourvez,
Red kas da di ar vérourez ;

Red éo kas da di 'r vérourez,
O Gouzout piou ar bec'hourez ? —

— Monsieur le sénéchal, excusez-moi, Marie-Fanchonik ne meurt pas ;

Elle a du feu jusques aux seins, et elle rit de tout son cœur.

— Avant que je croie pareille chose, ce chapon-ci aura chanté. —

(Un chapon roti sur un plat, et tout mangé hors les pattes.)

Le sénéchal resta confus : le chapon roti venait de hanter.

— Maï Fanchonik, pardonnez-moi, c'est moi qui ai failli et non vous ;

C'est moi qui ai failli et non vous. Qui vous préserve dans ce feu ?

— Notre Dame Marie du Falgoat le balaie de dessus mes pieds ;

Et Notre Dame Marie, mère des chrétiens, balaie le feu d'autour de mon sein.

— Qu'on envoie vite à Wigourvez, qu'on envoie chez la fermière ;

Qu'on envoie chez la fermière, qu'on sache qui est pécheresse? —

— 30 —

**Tréménet oant holl dré ann tan,
Ha nikun ann hé lakaz man ;**

**Trémenet holl heb lakat man :
Med ar vatez jommaz enn han.**

Ils passèrent tous à travers les flammes, et aucun
ux ne sourcilla ;

Ils passèrent tous sans sourciller ; la servante seule
esta.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette ballade est une des plus populaires de Bretagne; elle se chante dans les dialectes de Cornouaille, de Tréguier, de Léon et de Vannes. Elle n'est pas antérieure au xv^e siècle, car l'église du Folgoat n'a été bâtie qu'en ce siècle, et c'est elle qui a donné naissance au village et au nom qu'il porte. Le petit manoir de Pouligwen existe à quelques lieues de là. Le bourg de Wigourvez est aussi dans les environs. La cause de l'immense popularité de notre ballade vient sans doute de l'idée sur laquelle elle repose, que nous avons déjà vue développée dans celle du Frère de lait, et qui fait le sujet de mille autres.

Sous l'empire d'une pareille croyance, l'épreuve devenait un moyen naturel de découvrir la vérité; on ne pouvait supposer que la Providence permit la mort de l'innocent. L'épreuve est encore en usage chez certaines peuplades sauvages; elle l'était jusqu'à une époque assez rapprochée dans toute l'Europe, comme en Bretagne. Son origine remonte peut-être aux Celtes; on sait que pour éprouver la vertu de leurs femmes, ils livraient au courant du fleuve leur enfant sur un bouclier, ou bien qu'ils les conduisaient à certains rochers énormes appelés *pierres de la vérité*, ou pierres branlantes, élevées, dit-on, par les druides, et qu'elles devaient faire mouvoir sous peine d'être regardées comme coupables. Cette dernière épreuve se pratique encore en Bretagne, mais elle n'a plus rien de sérieux, car toutes les femmes savent le moyen d'ébranler le fameux rocher.

FONTENELLE-LE-LIGUEUR.

ARGUMENT.

La Ligue eut pour mobile, en Bretagne, un sentiment d'indépendance nationale.

Lorsque Louis XII signa le traité d'union de la Bretagne à la France, le peuple, fatigué d'une guerre sans fin, vit luire l'aurore d'un avenir meilleur, et oubliant ses douze siècles de résistance opiniâtre, consentit sans répugnance à l'accepter pour maître ; mais les plus clairvoyants ne le firent qu'à regret. A la mort de la duchesse Anne, ils songèrent secrètement à recouvrer leur indépendance sous la conduite du duc de Merkeur, gouverneur de Bretagne, descendant des anciens chefs nationaux, dont leurs vœux servaient à merveille les prétentions ambitieuses : la Ligue leur en fournit l'occasion.

Le plus zélé et le plus célèbre partisan qu'elle eût en Bretagne, était le sieur Fontenelle.

« Guy-Eder, juveigneur de la maison de Beaumanoir, dit le chanoine Moreau, nasquit en la paroisse de Botoa (ou de Prat) en Cornouaille; il avoit un frère aîné, seigneur de sa maison, fort modeste gentilhomme, qui estoit bien marri des comportements de ce cadet, qu'il avoit souvent essayé de ramener à son devoir ; mais il avoit pris

le mors aux dents; il ne suivoit que les appétits de sa bouillante jeunesse, qui le conduisist enfin sur une roue qu'il avoit très bien méritée.

« Dans le temps qu'il estoit escolier à Paris, au collège de Boncotest, où je le vis en 1587, il monstroit déjà des indices de sa future vie dépravée, estant toujours aux mains avec ses compagnons. En 1589, il vendist ses livres et sa robe de classe, et du provenu de l'argent, acheta une espée et un poignard, se déroba dudit collège, et prist le chemin d'Orléans, pour aller trouver l'armée de M. le duc du Maine, lors lieutenant-général de l'estat et couronne de France, et chef du parti catholique, mais il n'alla guères loin qu'il ne fust dévalisé et despouillé par quelques coureurs, si bien que la nécessité le contraignist de retourner à Paris, à son premier maistre de collège, où toutesfoys il ne tarda guères qu'il ne retournast en Bretagne en 1589, que tout le royaume estoi en trouble et combustion... La Fontenelle, âgé de quinze à seize ans, se mist parmi la populace qui estoit sous les armes pour le parti des Ligueurs qui en fist estat, parce qu'il estoit de bonne maison et du país, et le voyant d'un esprit actif, lui obéissoit fort volontiers; il prist le titre de La Fontenelle, maison noble de leur patrimoine, se fist suivre de quelques domestiques de son frère aîné, et d'autres jeunes seigneurs de la commune qu'il cognaissoit plus remuants et hardis à suivre les hazards de ses desseins, et commença à piller les bourgades, prendre prisonniers de quelque parti qu'ils fussent; s'ils avoient de l'argent pour payer leur rançon, leurs prises estoient bonnes; tous les malins et bandits du pays se rallièrent auprès de lui, si bien qu'en peu de temps ses troupes estoient augmentées. Il commença à faire des courses

dans les bourgades voisines, mesme jusqu'en l'évêché de Saint-Brieuc, Tréguier, donna plusieurs allarmes à Guingamp, dont le sieur de Kergougnar estoit gouverneur, tenant pour le roy encore que la ville fust au seigneur de Merkeur, de la part de sa femme, duchesse de Penthièvre, qui portoit sur-nom de Bretagne...

« Il fist à la sourdine une course en Léon, bien accompagné, donna jusques à Mesarnou, et enleva la fille de la dame du lieu (Marie de Koadelan, fille de Lancelot le Chevoir, et de Renée de Koetlogon), héritière de mère et de père, riche de neuf à dix mille livres de rentes, asgée seulement de huit à neuf ans. »

Ce dernier trait est le sujet d'une des mille chansons populaires dont Fontenelle est le héros.

FONTANELLA.

(*Les Tréger.*)

I

Fontanellan a barrez Prad,
Bravan map a wiskaz dilad,
En deuz lammet eur benn-hérez
Diwar barlen hé magérez.

— Penn-hérezik d'in léveret,
Petra er c'hleuz-zé a glasket?
— Klasket a rann boukéjo 'nn han,
D'am breurik mager a garann;

D'am breurik mager a garann,
Klasket a rann boukéjo 'nn han
Hogen aon 'meuz, ken a grénann,
Na zigwéfé Fontanellan.

FONTENELLE.

(Dialecte de Tréguier.)

Fontenelle, de la paroisse de Prat, le plus beau fils
qu'il porta jamais habits d'homme, a enlevé une héritière
de dessus les genoux de sa nourrice.

— Petite héritière, dites-moi, que cherchez-vous
ce fossé?

— Je cueille des fleurs d'été pour mon petit frère
de lait que j'aime;

Pour mon petit frère de lait que j'aime, je cueille
des fleurs d'été, mais j'ai peur, et j'en tremble, de voir
river Fontenelle.

— Penn-hérezik d'in léveret
Fontanellan a anavet?
Fontanellan n'anavannket
Klévet komz ann éan m'euz gret ;

Klévet komz ann éan meuz gret,
Lar oa eur gwall botr, m'euz klévet,
Klévet lar a lamm ar merc'hed.
— Spisial, ar benn-hérezed ! —

Entré hé ziuu-vrec'h hé dapaz,
Hag hé vriatat a réaz,
Ha war lost hé varc'h hé dolaz
Ha da Zant-Malo hé gasaz.

Da Zant-Malo deuz hi kaset,
Nn eur léan-di deuz hi laket,
Ha pewarzek bloaz achuet,
Deuz hi kéméret da bried.

II

Da maner Koadelan int et,
Eur mab bihan é deuz ganet,
Eur mab ken koant ével ann han,
Henvel d'hé dad Fontanellan.

— Petite héritière, dites-moi, connaissez-vous Fontenelle?

— Je ne connais pas Fontenelle, mais j'en ai ouï parler;

J'en ai ouï parler, j'ai ouï dire que c'est un bien néchant homme, et qu'il enlève les jeunes filles.

— Et surtout les héritières! —

Il la prit dans ses bras, et l'embrassa, et la mit en roupe derrière lui, et la mena à Saint-Mâlo.

Il l'a menée à Saint-Mâlo, où il l'a mise en un couent, et quand elle a eu quatorze ans, il l'a prise pour pouse.

II.

Ils sont allés habiter le manoir de Koadelan; elle a mis au monde un petit enfant, un enfant aussi beau que le jour, ressemblant à son père Fontenelle.

Ken a oa eul lizer digwet,
Da Bariz a oa red monet,
— Ho eunan, aman ho loskann,
Da Bariz raktal a éann.

— Fontanellan chommet er ger
Péan a rinn eur c'hannader ;
Enn hano Doué na et ket
Ma et d'hi na ziztroec'h ket.

— Peuz ker da gahout aon é-bed ;
Mé ia ma unan d'ho kahouet,
Gret ervad d'am mabik bihan,
Keit é vinn pell deuz ar ger-man. —

Fontanellan a lavaré
D'ann dud iaouank pa ziblase :
— Mé réi eunn banniel ar c'haéran,
D'ann itron Vari Rozéran ;

Banniel ha dilad ann braoan ;
Ma po sonj da Fontanellan ;
Da damant deuz hé vab bihan.
Ken a ziztroi da Goadelan. —

Quand arriva une lettre ; il fallait se rendre à Paris.

— Je vous laisse ici seule, je pars à l'instant pour Paris.

— Fontenelle, restez ici ; je paierai un messenger ; au nom de Dieu, n'allez pas ; si vous y allez, vous n'en reviendrez plus.

— Ne craignez rien ; j'irai moi-même les trouver ; prenez bien soin de mon fils, tant que je serai loin d'ici. —

Fontenelle, en partant, disait aux jeunes gens : — Je donnerai la plus belle bannière à Notre Dame du Rosaire ;

Une bannière et les plus beaux habits, si vous oubliez pas Fontenelle, et si vous avez souci de son petit enfant, jusqu'à ce qu'il revienne à Koadelan. —

III

— Démad, roué ha rouanez,
Deut onn d'ho kahout 'nn ho palez.
— Pa hoc'h deut, deut mad é vibet !
Mez a ac'han na ieffec'h ket.

— Mez a ac'han mé a iélo,
Otro roué, pe ni wélo,
Sternet d'in mé ma inkané,
Ha mé iel d'am ger adarré.

— Da Koadélan na ieffec'h ket
D'ann prizon, né lavarann ket ;
Chadennou awalc'h zo em zi
Evit chadennan daou pé dri.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Ke ker skanv trések Koadelan, ;
Ha lavar d'ann pennhérez kez,
Na zougen mui a zentelez ;

Na zougen mui a zentelez,
Rag hé fried paour zo diaez ;
Kas d'in eur roched da wiskan,
Hag eul liser d'am liennan.

III

— Bonjour, roi et reine, me voici venu vous trouver en votre palais.

— Puisque vous voilà, soyez le bien-venu ! vous ne sortirez plus d'ici.

— Je sortirai certes d'ici, seigneur roi, ou nous verrons.

Faites-moi seller ma haquenée, que je retourne chez moi.

— A Koadelan vous n'irez point ; en prison, je ne dis pas ; il y a assez de chaînes en mon palais pour en enchaîner deux ou trois.

— Page, mon page ; petit page, va vite à Koadelan ; et dis à la pauvre héritière de ne plus porter de dentelles ;

De ne plus porter de dentelles, car son pauvre époux est en peine ; rapporte-moi une chemise pour m'en vêtir, et un drap pour m'ensevelir.

Kas d'in-mé eur roched lien,
Hag eul liser vraz lien wenn,
Hag ouspenn eur plad alaouered,
Da lakat va fenn da zellet ;

Ha dal eunn guchen am bléo-man,
Da stagan deuz 'nn or Koadelan
Ma laro 'nn dud mont d'ann iliz :
Trué doué war ar markiz !

— Kaset bleo kemend a gerfed,
Évid plado aour na vern ket,
Tolt vo hé benn war ar paé
C'hoari bilbod d'ar vugalé. —

Ar pachik bihan lavaré .
E Koadélan pa errué :
— Démad, démad d'hoc'h penn-hérez,
Gwelloc'h a zo gan, otro kez !

Goulenn ra 'r roched da wiskan,
Hag eul liser d'hé liennan ,
Hag ouspenn eur plad alaouret ,
Da lakad hé benn da zellet.

Rapporte-moi une chemise de toile , et un grand drap de toile blanche , et de plus un plateau doré, sur qu'on y expose ma tête aux regards ;

Et tiens une poignée de mes cheveux , pour frapper à la porte de Koadelan ; afin que les gens en passant à la messe , disent : Que Dieu fasse grâce au pauvre !

— Prenez des cheveux tant que vous voudrez ; avoir des plateaux d'or c'est inutile ; sa tête sera jetée sur le pavé , pour servir de boule aux enfants dans leurs jeux .

Le petit page disait en arrivant à Koadelan : Bonjour , bonjour , héritière ; meilleur jour que n'en a le pauvre seigneur !

Il demande une chemise à mettre , et un drap pour se couvrir , et , de plus , un plateau doré pour qu'on y pose sa tête aux regards .

IV

Ré Bariz a oa souezet
O c'houzout petra oa digwet
Gwélet ann itron a bell bro,
Trouz braz gant hi, benn gan ruio.

— Chétu penn-hérez Koadélan
Gant hi eur zé glaz ha lédan ;
Ma wifé pez a ouzonn-mé
Eur vroz du-pok a gémerfé.

— Otro roué, ha mé ho ped,
Ma fried d'in-mé daskoret.
— Ho pried d'hoc'h né zasinn ket,
Tri dé zo é ma bet torret.

Neb a zeufé da goadélan,
En défé keun ha nec'hamant ,
En défé keun braz da wélet
Ann tan maro war ann oaled ,

Ha wélet al lenned kreski
E doull ann or hag el leur-zi ,
Hag el leur-zi ha kreiz ar zall,
Hag ann gwall dud enn eur vragal.

IV

Ceux de Paris étaient fort surpris, et se demandaient ce qui pouvait être advenu, en voyant une ame d'un lointain pays menant si grand bruit par les rues.

— Voici l'héritière de Koadelan avec une robe verte et flottante; si elle savait ce que je sais, elle prendrait une robe bien noire.

— Sire, je vous en conjure, rendez-moi mon mari.
- Je ne vous rendrai point votre mari, il y a trois ans qu'il a été roué. —

Quiconque viendrait à Koadelan aurait le cœur navré, aurait le cœur navré de douleur, à voir le pays sans feu;

A voir les orties croître sur le seuil de la porte et sur le rez-de-chaussée, dans la maison et dans la salle, le méchant monde faire le beau.

— 48 —

Hag ann dud paour enn eur drémen,
O wélan, sivoaz, gand anken,
O wélan, sivoaz, 'nn eur dremen :
— Chétu maro mamm ar baourien !

Et les pauvres gens pleurer en passant, pleurer
d'angoisse, hélas ! en passant : — Voilà qu'elle est
orte, la mère des pauvres !—

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le chanoine Moreau assure que ce fut à l'île Tristan, que Fontenelle emmena l'héritière de Koadelan, après l'avoir enlevée. Le poète la fait conduire à Saint-Malo, en un couvent de religieuses. Plusieurs raisons nous feraient préférer le témoignage du poète. La ville de Saint-Malo avait d'elle-même ouvert ses portes aux ligueurs, et tenait encore pour eux à l'époque de l'enlèvement de l'héritière. Plus tard, elle les abandonna, se révolta contre son gouverneur qu'elle soupçonnait de rapports secrets avec les royalistes, et se donna un gouvernement libre.

Il est permis de croire, avec le poète populaire, que Marie de Koadelan finit par s'attacher à un homme qui l'avait enlevée par force, car nous possédons un acte passé le 17 février 1602, en son nom et en celui du sieur de Fontenelle. Après qu'inculpé dans la conspiration de Biron il eut été roué vif, malgré sa qualité de gentilhomme, moins pour ce nouveau crime que pour ses déportements antérieurs, Marie ne rougit pas de se montrer comme sa veuve, pour renoncer à la communauté; rien n'empêche de penser encore qu'elle ait demandé la grâce de son mari, ni même qu'elle soit morte de chagrin, comme l'auteur paraît le donner à entendre, car, dès 1603, elle n'existait plus.

L'HÉRITIÈRE DE KÉROULAZ.

ARGUMENT.

L'histoire de Marie de Kéroulaz, fille unique de François de Kéroulaz, chevalier, seigneur de Kéroulaz, en Bas-Léon, et de dame Catherine de Lannuzouarn, nous présente un fond d'aventures tout à fait semblables à celles d'Azenor de Kergroadez. Mariée par sa mère contre son gré, en 1565, à François du C'hastel, marquis de Mesle, qui fut préféré à deux jeunes seigneurs du pays, nommés Kerthomaz et Salaün, dont elle recevait publiquement les hommages, l'héritière mourut de chagrin, sans laisser de postérité. Le marquis de Mesle tient dans l'histoire de Bretagne une place fort peu honorable. D. Morice rapporte que sous la Ligue, lors de la prise de Kemperlé, dont il était gouverneur, il se sauva presque nu au milieu de la nuit, avec des femmes, passa la rivière et prit la route de son manoir de Kastelgall, où il se tint caché. Nos traditions populaires ajoutent à ce trait de lâcheté, plusieurs faits d'avarice sordide; c'en était plus qu'il ne fallait pour éloigner de lui l'héritière.

PENN-HÉREZ KÉROULAZ.

(Les Léon.)

Ar benn-hérez a Gêroulaz
Né dévoa gréat nétra biskoaz,
Német c'hoari diouz ann dizez,
Gant bugalé ann aotrounez.

'Vid er bloaz-ma né deuz ket gret,
Rag hé danvez n' aotré ket;
Emzivad ez aberz hé dad;
Grad-vad hé gérent a vé mad.

— Va holl gérent a du va zad
N'ho deuz biskoaz karet va mad;
Német c'hoantéet va maro,
'Vit cahout war-léac'h va mado. —

L'HÉRITIÈRE DE KÉROULAZ.

(Dialecte de Léon.)

L'héritière de Kéroulaz n'avait jamais fait autre chose que jouer aux dés, avec les enfants des seigneurs.

Pour cette année, elle ne l'a point fait, car ses biens ne le lui permettaient pas; elle est orpheline de son père; l'agrément de ses parents serait bon à avoir.

— Aucun de mes parents paternels ne m'a jamais voulu de bien; ils ont toujours souhaité ma mort pour hériter ensuite de ma fortune.—

1

— Ar benn-hérez a Gêroulaz
E deuz hirio plijadur braz,
O tougen eur zaé satin gwenn,
Ha boukédou aour war hé fenn.

Né d-éo ket botou lasénet,
Boaz ar benn-hérez da gahouet,
Boteier sei ha lerou glaz;
Boaz eur benn-hérez Kêroulaz. —

Evelzé a gomzed er zal,
Pa zeué 'r benn-hérez er bal,
Rag markiz Melz oa erruet,
Gand hé vamm hag heul braz meurbet.

— Mé garjé béza goulmik glaz,
War ann doen a Gêroulaz,
Evit klévet ar gomplidi,
Etré hé vamm ha va hini.

Mé a gren gant pez a wélann,
Né ket heb sonj int deut aman,
Euz a Gerné pa zo enn ti,
Eur benn-hérez da zimizi.

I

— L'héritière de Kéroulaz doit être aujourd'hui bien heureuse ! elle porte une robe de satin blanc, et des fleurs d'or sur la tête.

Ce ne sont point des souliers à lacets que l'héritière a coutume de mettre, mais des souliers de soie et des bas blancs, comme il sied à une héritière de Kéroulaz. —

Ainsi parlait-on dans la salle, quand l'héritière entra en danse ; car le marquis de Mesle était arrivé avec sa mère et une suite nombreuse.

— Je voudrais être petit pigeon blanc, sur le toit de Kéroulaz, pour entendre ce qui se trame, entre sa mère et la mienne.

Ce que je vois me fait trembler ; ce n'est point sans dessein qu'ils sont venus ici, de Cornouaille, quand il y a dans la maison une héritière à marier.

Gand hé mad hag hé hanv brudet,
Ar markiz zé d'iu na het ket ;
Hogen Kerthomaz pellik zo
A garann ha girinn ato. —

Gwévet oa ivez Kerthomaz,
Gand ann dud deut da Géroulaz,
Rag hé garé ar benn-hérez,
Hag a lavaré aliez :

— Mé garjé béza estik-noz,
Er jardin war eur bodik roz,
Pa zeufé da zastum bleuniaou,
Ni emwelfé éno hon daou.

Mé a garjé béza grak-oad
War al lenn a walc'h hé dilad,
Evit glibia va zaou-lagad,
Gand ann dour a ver war ann prad. —

II

Na Zalaun a tigouézaz
Da zadorn-noz, da Géroulaz,
War hé varc'hik du d'ar maner,
Vel ma oa boezet da ober.

Avec son bien et son grand nom, ce marquis-là ne me plaît pas ; Kerthomaz est celui que j'aime depuis longtemps et que j'aimerai toujours.—

Kerthomaz était aussi tout soucieux, en voyant les personnes qui venaient d'arriver à Kéroulaz, car il aimait l'héritière, et il disait souvent :

— Je voudrais être rossignol de nuit, dans son jardin, sur un rosier, quand elle viendrait cueillir des fleurs ; nous nous y verrions tous les deux.

Je voudrais être une des sarcelles de l'étang où elle lave ses robes, pour mouiller mes yeux dans l'eau qui en dégoutte sur la prairie. —

II

Salaün, lui aussi, arriva le samedi soir, selon sa coutume, au manoir de Kéroulaz, monté sur son petit cheval noir.

War ann nor borz pa en deuz skoet,
Ar benn-hérez deuz digoret ;
Ar benn-hérez oa tont é méaz
O rei eunn tamm boed d'eur paour kéaz.

— Penn-hérezik d'in lévéret,
Péléac'h é ho tuchentiled ?
— Et int da gas ar chas d'ann dour
Zalaun ké fest d'ho sikour.

— Né déo ket evit दौरa chas
Ed-ounn deuet da Gêroulaz,
Némed evit ober ho léz,
Ra viot furoc'h, penn-hérez. —

III

Ar benn-hérez a lavaré
D'hé mamm itroun, enn dévez-zé :
— Aboé m'em' ar markiz ama,
Lakaz va c'haloun da ranna.

Va mamm itroun, ha mé ho ped,
D'ar markiz Melz n'em roit ket,
Va roit kent da Bennanrun,
Pé mar kirit da Zalaun,

Comme il frappait à la porte de la cour, l'héritière lui ouvrit; l'héritière qui sortait pour donner un morceau de pain à une pauvre femme.

— Petite héritière, dites-moi, où est allée la compagnie?

— Conduire les chiens à l'eau, Salaün; allez les aider.

— Ce n'est pas pour faire boire les chiens que je suis venu à Kéroulaz, mais bien pour vous faire la cour, afin de vous rendre plus sage, héritière. —

III

L'héritière disait à madame sa mère, ce jour-là :
— Depuis que le marquis est ici, mon cœur est triste.

Madame ma mère, je vous en supplie, ne me donnez pas au marquis de Mesle, donnez-moi plutôt à Pennanrun, ou, si vous aimez mieux, à Salaün,

Va roit kent da Gerthomaz,
Hén-nez en deuz ar muia gras,
Enn ti-man é teu aliez,
Hag é lezec'h d'in ober lèz. —

— Kerthomaz d'in-mé léveret,
Da Gastelgall ha c'houi zo bet ;
— Da Gastelgall ez-ounn-mé bet
Mad, m'en toué, né meuz gwélet.

Mad, m'en toué, né meuz gwélet,
Némed eur goz sal vogédet
Ha prénestrou hanter dorret
Ha norojou braz keulusket.

Némed eur goz sal vogédet,
Enn hen éur groagik koz louet,
O trala foen d'hé chaboned ;
Mar defé kerc'h na réfè ket.

— Gaou a l'évérez Kerthomaz,
Ar markiz zo pinvidik braz ,
Hé norojou zo arc'hant gwenn,
Hé Brénestrou a aour mélen ;

Hounn-nez a vézo énoret!
Vo gand ar markiz goulennet,
— Nem bézo , va mamm énor bet,
Nag ivez n'hé c'houlennann ket.

Donnez-moi plutôt à Kerthomaz, c'est celui-là le plus aimable ; il vient souvent en ce manoir, et vous le laissez me faire la cour. —

— Dites-moi Kerthomaz, êtes-vous allé à Kastelgall ?

— Je suis allé à Kastelgall ; mais , ma foi, je n'y ai vu rien de bien ;

Je n'y ai vu qu'une méchante salle enfumée, et des fenêtres à demi brisées, et deux grandes portes qui chancellent.

Qu'une méchante salle enfumée, où une vieille femme malpropre hachait du foin pour ses chapons, toute d'avoine à leur donner.

— Vous mentez, Kerthomaz, le marquis est fort riche ; les portes de son château brillent comme de l'argent, et les fenêtres comme de l'or ;

Celle-là sera honorée que le marquis demandera.

— Cela ne me fera aucun honneur, ma mère, et aussi je ne le demande pas.

— Va merc'h ankounit ann holl-zé,
Tra kent ho mad na zalc'hann-mé;
Roet ar gériou, ann dra zo gret,
D'ar markiz viot dimézet. —

'Nn itroun Kéroulaz a gomzé,
Euz ar benn-hérez evelzé,
Dré ma oa érez 'nn hé c'haloun,
Ha oa Kerthomaz hé minoun.

— Eur walen aour hag eur sined,
Gant Kerthomaz oent d'in roet,
Ho komérez enn eur gana,
Hag ho azroinn 'nn eur wéla.

Delt Kerthomaz ho kwalen aour,
Ho sined, ho karkaniou aour,
N'ounn ket lézet ho kéméret,
Miret ho réné dléann ket.—

IV

Kriz vijé 'r galoun na welzé,
E Géroulaz neb a vizé,
O wélet ar benn-hérez kéaz,
O poket d'ann nor pa ié méaz.

— Ma fille, changez de pensées; je ne veux que votre bonheur; les paroles sont données, la chose est faite, vous épouserez le marquis. —

La dame de Kéroulaz parlait ainsi à l'héritière, parce que la jalousie était au fond de son cœur, et qu'elle aimait Kerthomaz.

— Kerthomaz m'avait donné un anneau d'or et un bracelet; je les acceptai le cœur gai, je les rendrai en pleurant.

Tenez Kerthomaz, votre anneau d'or, votre bracelet, vos chaînes d'or; on ne veut pas que je vous épouse; je ne puis garder ce qui vous appartient. —

IV

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, à Kerou-
laz, à voir la pauvre héritière embrasser la porte en
partant.

— Kénavo ti braz Kéroulaz,
Biken enn hoc'h na rinn eur paz ;
Kénavo v'amézeien kéaz,
Kénavo bréman, da viskoaz. —

Paourien ar barrez a welzé,
Ar benn-hérez ho fréralzé :
— Tavit, paourien, na wélet ket,
Da Gastelgall deut d'am gwélet.

Mé a roi aluzen bemdeiz ;
Teir gwech sizun, dré garantez,
Triwec'h palévarz a winiz,
Ha kerc'h ivez roinn hag heiz.

Ar markiz Melz à lavaré,
D'hé c'hreg névez pa hé c'hlévé ;
'Vit kémend-all na roec'h ket,
Rag va madou na badfent ket.

— Va aotrou, heb kahout ho ré,
Mé roio aluzen bemdé ;
Evit dastumi pédennou,
Goudé hon maro d'hon énéou. —

— Adieu, grande maison de Kéroulaz, vous ne me verrez plus ; adieu, chers voisins ; adieu, pour jamais ! —

Les pauvres de la paroisse pleuraient ; l'héritière es consolait :

— Taisez-vous, pauvres gens, ne pleurez pas, venez me voir à Kastelgall.

Je ferai l'aumône tous les jours ; et trois fois par semaine une charité de dix-huit quartiers de froment, et d'orge et d'avoine. —

Le marquis de Mesle dit à sa jeune épouse, en l'entendant parler ainsi :

— Pour cela, vous ne le ferez pas, car mes biens n'y suffiraient point !

— Sans prendre sur vos biens, messire, je ferai l'aumône chaque jour, afin de recueillir des prières pour nos âmes après notre mort. —

V

Ar benn-hérez a lavaré,
Er C'hastelgall, daou viz goudé :
— Né gaffenn ket eur c'hannader,
Da zigas d'am mamm eul lizer? —

Eur pajik iaouank a gomzaz
Euz ann itroun pa hé c'hlévaz :
— Skrivit lizeriou, pa gerfet,
Kannaderien a vo kavet. —

Koulskoudé eul lizer skrivaz,
Ha dar paj enn-berr hé roaz,
Gant gourc'hémenn evit hé c'haz
Raktal d'hé mamm da Gêroulaz.

Pa erruaz al lizer gant-hi,
A oa er zal oc'h ébati
Gand lod tudjentil euz ar vro,
Ha Kerthomaz a oa éno.

P'é doé-hi al lizer lennet,
Da Kerthomaz deuz lavaret :
— Likit dibra kézek affo,
Da Gastelgall maz aimp fénoz. —

V

L'héritière demandait, deux mois après, à Kastelgall : — Ne trouverai-je pas un messenger pour porter une lettre à ma mère? —

Un jeune page répondit à la dame :
— Ecrivez quand vous voudrez, on trouvera des messagers. —

Elle écrivit donc une lettre et la remit au page, avec ordre de la porter incontinent à sa mère, à Keroulaz.

Lorsque la lettre arriva à sa mère, elle s'ébattait dans la salle avec quelques gentilshommes du pays, parmi lesquels était Kerthomaz.

Quand elle eut lu la lettre, elle dit à Kerthomaz :
— Faites seller promptement les chevaux, que nous nous rendions cette nuit à Kastelgall. —

'Nn itroun Kéroulaz c'houlenné,
É C'hastelgall pa errué :
— Nétra névé zo enn ti-ma,
Pa é steignet 'r perzier giz-ma?

— Ar benn-hérez oa deut ama
A zo maro enn nozvez-ma.
— Mar d'é maro ar benn-hérez,
Mé zo, 'vit gwir, hé lazérez ! —

Meur wech é doa d'in lévéret :
D'ar markiz Melz n'em roit ket.
Va roit kent da Gerthomaz
Pini en deuz ar muia gras. —

Kerthomaz ha 'r vamm dizeuruz,
Skoet gand eunn taol ker truezuz,
N'em westlont ho daou da Zoué
Er c'hlaostr' enn-divez ho buhé.

En arrivant à Kastelgall, madame de Kéroulaz lit : — N'y a-t-il rien de nouveau ici, que la porte cochère est ainsi tendue ?

— L'héritière qui était venue ici est morte cette nuit.

— Si l'héritière est morte, c'est moi, oui, c'est moi qui l'ai tuée !

Elle m'avait dit souvent : Ne me donnez pas au marquis de Mesle ; donnez-moi plutôt à Kerthomaz, qui est le plus aimable. —

Kerthomaz et la malheureuse mère, frappés d'un coup si cruel, se consacrèrent tous les deux à Dieu dans un cloître pour le reste de leur vie.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La statue du marquis de Mesle se voit encore dans le reliquaire de Landelo, à quelques lieues de Carhaix ; il était petit, gros et laid ; on lui a donné la chevelure bouffante et l'armure d'un seigneur du temps de Louis XIII. Près de là s'élèvent ses trois piliers de justice ; plus loin, on aperçoit les ruines de son château ; des paysans l'ont acheté et l'occupent aujourd'hui. Il a dû être beau, mais peu fort ; sa position sur le sommet d'une montagne, au-dessus d'une rivière, est d'un effet pittoresque ; le bâtiment principal a été en partie démoli. Les jardins d'alentour sont incultes et couverts de ronces, de digitales, d'aubépines, et de vieux bouquets de buis, peut-être contemporains de l'Héritière ; les avenues et les bois ont été coupés.

On a oublié, dans le pays, Marie de Kéroulaz et ses malheurs ; on ne se souvient que du marquis, de son avarice et de sa lâcheté. Kerthomaz et Salaün ont laissé des souvenirs contraires.

Il y a peu d'années, nous vîmes passer, sur le chemin de Kemper à Douarnenez, un grand paysan de bonne mine, d'une quarantaine d'années, portant les larges braies plissées du canton et de longs cheveux blonds flottants, qui menait à la foire une paire de bœufs. Frappé de son air distingué, nous demandâmes son nom : c'était le dernier marquis de Kéroulaz.

LE MARQUIS DE GWERRAND.

ARGUMENT.

Louis-François de Gwerrand était fils de Claude de Sivet, et de Jean du Park, chevalier, seigneur de Lokaria, marquis de Gwerrand. Son père, qui avait pris part au siège de la Rochelle et aux guerres d'Allemagne, présida par élection les états-généraux de Bretagne, existait plus en 1670.

Possesseur du marquisat à cette époque, riche, violent, livré à lui-même, le jeune marquis était la terreur de sa paroisse et désolait sa mère, dont les larmes et les prières ne pouvaient rien sur lui : on dit que, lorsqu'il sortait, la bonne dame courait elle-même sonner la cloche du château, pour donner l'alarme au canton.

C'était chaque jour de nouvelles violences de la part de son fils et des récriminations nouvelles de celle des habitants du pays : les choses en vinrent au point qu'elle se vit forcée de lui faire quitter la Bretagne; voici à quelle occasion.

XXIV

MARKIZ GWERRAND.

(*Les Léon.*)

I

— Déiz-vad ha joa barz ar ger-ma,
Péléac'h éo Annaik dréma?

— Enn hé gwéñe ma kousket dous,
Evéséit né rit ket trouz!

Enn hé gwélé é ma kousket,
Evéséit n'hé zihunet ket! —

Kloarek Garlan pa hé glévaz,
War laez gand ann diri bignaz,

War laez ha ker skanv a bignaz,
War bank hé gwélé n'em lakaz.

— Sav al-lé-sé Naik Kalvez,
Ra z-aimp hon-daou d'al leur névéz.

LE MARQUIS DE GWERRAND.

(Dialecte de Léon.)

I

— Bonjour et joie dans cette maison ! Où est Annaik ?

— Elle est couchée et dort d'un doux sommeil ;
nez garde de l'éveiller !

Elle repose doucement ; prenez garde ! ne l'éveillez
! —

Et aussitôt le clerc de Garlan monta l'escalier,

Monta, et lestement, l'escalier, et vint s'asseoir sur
le banc du lit de la jeune fille.

— Lève-toi, Annaik Kalvez, que nous allions en-
semble à l'aire neuve !

— D'al leur névéz mé n'ez inn ket,
Rag éno zo eunn den displeg ;

Gwasan denjantil zo er bed,
E ma ato kas am c'haouet.

— Na pa vez éno kant ann hé,
Naz pézo droug é-bet gant-hé ;

Na pa vez kant ann hé éno,
D'al leur névé ni a iélo !

Ni a iélo d'al leur névé,
Ha ni zanso kerkoulz hag-hé. —

Hé brozik gloan é deuz léket,
Ha da heul hé minon é éet.

II

Markiz Gwerrand a c'houlenné
Diouc'h ann hostiz, ann deiz a oé :

— Hostiz, hostiz, d'in lévéret,
N'hoc'h euz ket ar c'hloarek gwélet ?

— Aotrou markiz em-zigaret,
Na ouzonn piou a c'houlennet.

— Va zigaré !... d'ar vech kentan !...
Kloarek Garlan a c'houlennan !

— A l'aire neuve, je n'irai point, car il y a là un méchant homme ;

Le plus méchant gentilhomme du monde, qui se poursuit partout.

— Quand ils seraient là cent, ils ne te feraient aucun mal ;

Quand ils y seraient cent, nous irons à l'aire neuve !

Nous irons à l'aire neuve, et nous danserons tout comme eux. —

Elle a mis sa robe de laine, et a suivi son doux cerc.

II

Ce jour-là, le marquis de Gwerrand demandait à l'hôtelier :

— Hôtelier, hôtelier, dites-moi, n'avez-vous pas le clerc ?

— Seigneur marquis, pardon, mais je ne sais qui vous demandez.

— Pardon!... pour une première fois!... Je demande le clerc de Garlan !

— Et éo du-zé, évid ann dé,
Plac'hik dilennet hé gosté ;

Ez-int du-zé d'al leur névé,
Koant ha drant ho daou, dré va fé !

Gant-han d'hé dok eur blun paven,
Hag enn hé c'herc'hen eur chaden du ;

Hag enn hé c'herc'hen eur chaden,
Zo kouézet holl war hé varlen.

Gant-hi eur korkennik brodet,
Hag eur voulouzen arc'hantet.

Gant-hi eur korkennik eured,
Dimézet ez-int, mé a gred. —

III

Markiz Gwerrand enkrézet braz,
Raktal war hé vac'h ruz lampaz ;

War hé varc'h ru trumm a lampaz,
Ha d'al leur névéz éz-éaz.

— Kloarek diwisk da borpansaou,
Evit gourenn war ar gagaou.

— Il est allé là-bas passer la journée, jeune fille choisie au bras ;

Ils sont allés là-bas à l'aire neuve ; joyeux et beau couple, ma foi !

Il a à son chapeau une plume de paon, et une chaîne noire au cou ;

Et au cou une chaîne noire, qui retombe sur sa poitrine.

Elle porte un petit corset brodé, et un velours d'argent ;

Elle porte un petit corset de noces ; ils sont fiancés, le crois. —

III

Le marquis de Gwerrand, hors de lui, sauta vite sur son cheval rouge ;

Sur son cheval rouge il s'élança, et se rendit à l'aire neuve.

— Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous disputions ces gages¹.

¹ Les Aires-Neuves sont toujours suivies de luttes. Voyez l'*Aires-Neuves*, CHANTS D'AMOUR, n° IX.

Kloarek diwisk da borpanseou,
Ha ni réio eur pek pé zaou.

— Sal ho kras, markiz, né rinn ket
Rag c'houi zo aotrou, mé n'ounn ket ;

Rag c'houi zo mab 'nn itroun Gwerrand,
Ha mé zo mab eur plouézant.

— Evid oud mab eur plouézant,
Té c'heuz bet dilen 'r merc'hed koant.

— Aotrou markiz, em zigaret,
Né ket mé meuz hé délennet ;

Markiz Gwerrand, em-zigaret,
Gand Doué é bet d'in roet. —

Annaik Kalvez a gréné,
Oc'h ho c'hlevout, ho daou giz-zé.

— Tavit, va minon, déomp d'ar ger,
Hé-man a réi déomp poan ha nec'h.

— Araok, kloarek, lavar d'in-mé :
N'a té war c'hoari ar c'hlézé ?

— Biskoaz klézé n'émeuz douget ;
C'hoari penn-baz né larann ket.

— Na té c'hoarifié gan-in-mé,
Eur paotr ter, a glévann, oud-dé.

Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous
onnions un croc-en-jambe ou deux.

— Sauf votre grâce, ~~marquis~~, je n'en ferai rien,
ar vous êtes gentilhomme, et moi je ne le suis point;

Car vous êtes le fils de madame de Gwerrand, et
moi le fils d'un paysan.

— Quoique le fils d'un paysan, tu as eu le choix
es jolies filles !

— Seigneur marquis, excusez-moi, ce n'est pas moi
ui l'ai choisie ;

Marquis de Gwerrand, excusez-moi, c'est Dieu
ui me l'a donnée. —

Annaik Kalvez tremblait, à les entendre parler
insi.

— Tais-toi, mon ami ; allons-nous-en ; celui-ci
ous fera peine et chagrin.

— Auparavant, clerc, dis-moi : sais-tu jouer de
l'épée ?

— Jamais je n'ai porté d'épée ; jouer du bâton, je
ne dis pas.

— Et en jouerais-tu avec moi ? Tu es, dit-on, un
terrible homme !

— Aotrou denjentil, va fenn-baz
Na dal ho klézé hir ha noaz.

Aotrou denjentil né rinn ket,
Ho klézé a vé saotret.

— Mar d-éo va c'hlézé saotret,
Ebarz da wad a vo gwalc'het. —

Naik Kalvez pa deuz gwélet,
Gwad hé minon kloarek rédek ;

Naik Kalvez 'nn eur strafil braz,
Da vléo markiz a zalaz,

Da vléo markiz a zalaz,
Hag enn dro d'al leur hé stlinjaz.

— Tec'h tu-zé, markiz traitour,
Té c'heuz lazet, va c'hloarek paour ! —

IV

Naik Kalvez o tont d'ar ger,
A oé, siouaz, glac'haret ker.

— Va mammik kéaz, mar em-c'héret
Va gwélé d'in-mé a réfet ;

Va gwélé d'in-mé réfet aez,
Rag va c'halounik zo diaez.

— Seigneur gentilhomme, mon bâton ne vaut
point votre épée longue et nue.

Seigneur gentilhomme, je n'en ferai rien, car vous
liriez votre épée.

— Si je salis mon épée, je la laverai dans ton
sang! —

Annaïk Kalvez, voyant couler le sang de son doux
cerc,

Annaïk Kalvez, en grand émoi, sauta aux cheveux
du marquis,

Sauta aux cheveux du marquis, et le traîna autour
de l'aire neuve.

— Fuis loin d'ici, traître de marquis; tu as tué mon
pauvre clerc! —

IV

Annaïk Kalvez s'en revenait à la maison, bien
triste, hélas!

— Ma bonne mère, si vous m'aimez, vous me ferez
mon lit;

Vous me ferez mon lit bien doux, car mon pauvre
père va bien mal.

— Ré va merc'hik hoc'h euz danset,
A lak ho kaloun diaézet.

— Ré va mammik né meuz danset ;
Markiz fall en deuz-hen lazet !

Ia, markiz Gwerrand traitour
En deuz lazet va c'hloarek paour !

C'houi a lavaro d'ar c'hleuzier,
Pa zeuio d'hé gerc'hat d'ar ger,

Na dolt tamm douar war hé vez,
Rag é-berr mé iélo ivez.

Pa n'omp ket kousket 'nn eur gwéléad,
Ni gousko hon daou 'nn eur toullad ;

Pa n'omp bet eureujet amé,
Ni eureujo dirak Doué ! —

LÉGIE DE MONSIEUR DE NEVET.

ARGUMENT.

Par un hasard remarquable, le nom des Nevet est aussi adoré du peuple des campagnes que celui du marquis de Gwerrand est impopulaire. Dans ses amours comme dans ses haines, le paysan Breton est toujours mu par un sentiment très remarquable de justice et d'impartialité. Jamais il ne lui est arrivé d'embrasser dans un anathème général une famille entière, à cause du crime d'un des membres de cette famille. Ainsi le fils coupable du marquis de Gwerrand peut être maudit, mais la mère est aimée, mais l'aïeul est depuis deux siècles l'objet de la vénération des habitants des campagnes. L'herbe a reverdi sous les larmes du pauvre autour de sa tombe; sa pierre est usée sous les genoux des habitants de la paroisse; sonaison funèbre a été composée par un mendiant, et chante encore aujourd'hui.

MAROUNAD ANN AOTROU NEVET.

(Les Kerné.)

— Ma den paour pétra zo digwet
Pa zeut d'ann ger ken dianket ?

Pa-z-hoc'h ken glaz évit réjin,
Ma denik paour lévéréret d'in ;

Pa-z-hoc'h ken glaz 'vid ar maro ;
Pétra zo digwet war ho tro ?

— Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez zo digwet.

Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez meuz gwélet.

'Zalek ann ti béteg ar vorc'h,
Heul braz o font o zon ar c'hloc'h ;

ÉLÉGIE DE MONSIEUR DE NEVET.

(Dialecte de Cornouaille.)

— Mon pauvre homme, qu'est-il arrivé, que vous revenez si consterné ?

Que vous êtes vert comme du raisin, mon pauvre homme, dites-moi ;

Que vous êtes pâle comme la mort ; que vous est-il arrivé ?

— Vous saurez assez tôt ce qui est arrivé.

Vous saurez assez tôt ce que j'ai vu.

Depuis la maison jusqu'au bourg une procession s'avance au son de la cloche ;

MAROUNAD ANN AOTROU NEVET.

(Les Kerné.)

— Ma den paour pétra zo digwet
Pa zeut d'ann ger ken dianket ?

Pa-z-hoc'h ken glaz évit réjin,
Ma denik paour lévéret d'in ;

Pa-z-hoc'h ken glaz 'vid ar maro ;
Pétra zo digwet war ho tro ?

— Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez zo digwet.

Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez meuz gwélet.

'Zalek ann ti béteg ar vorc'h,
Heul braz o font o zon ar c'hloc'h ;

ête; devant lui, une châsse dra-

rands bœufs, couverts de har-

omense, la tête inclinée

et frappait à la porte du recteur,

avez-vous, monsieur le recteur!
ade;

l'extrême-onction, le vieux sei-
oup.

onsieur de Nevet; vous souffrez
i?

ême-onction pour vous soulager,

l soulagement à attendre à l'é-
n ce monde;

ucun à l'égard de mon corps; à
je ne dis pas. —

Ann otrou person penn-kentan
Eunn arc'h lienet wenn raz-han,

Daou eijen braz oc'h hi dougen,
Sternou argant enn ho gerc'hen.

Ha kalz a tud o tont war-lec'h
Stouet ho fenn gand kalz a nec'h. —

I

Sant-Iann ar mével a skoé
War dor ann person ann noz-zé.

— Savet, savet, otron person !
Ann otrou Névet a zo klaon ;

Kaset gan-hoc'h ann groaz-'nn-ouen,
Gand ann otrou koz a zo tenn.

— Chétu mé deut otron Névet ;
Gan-hoc'h a zo tenn, meuz klévet ?

Ann groaz-ann-ouen, gan-i-mé
D'ho konfortet, mar hallann-mé.

— Némeuz konfort bet da gahouet
Enn tu ma korf é-barz ann bed ;

Enn tu ma korf mé n'an euz ket
Enn tu ma éné larann ket. —

M. le recteur en tête; devant lui, une châsse drapée de blanc,

Que traînent deux grands bœufs, couverts de harnais d'argent.

Derrière, une multitude immense, la tête inclinée par une grande affliction.

I

Saint-Jean le valet frappait à la porte du recteur, cette nuit-là.

— Levez-vous, levez-vous, monsieur le recteur! M. de Nevet est malade;

Portez avec vous l'extrême-onction, le vieux seigneur souffre beaucoup.

— Me voici, monsieur de Nevet; vous souffrez beaucoup, me dit-on?

J'ai apporté l'extrême-onction pour vous soulager, si je puis.

— Je n'ai aucun soulagement à attendre à l'égard de mon corps en ce monde;

Je n'en attends aucun à l'égard de mon corps; à l'égard de mon âme, je ne dis pas. —

Goudé ma oa bet kovéset,
D'ann belek en deuz lavaret :

— Digoret frank dor ann gambr-man
Hag a wélinn dud ma si-man,

Ma friet ha ma bugalé
Tro-war-dro démeuz ma gwélé;

Ma bugalé, ma mémourien
Kerkoulz ha ma servichourien ;

Ma hellinn 'nn ho touez kéméret
Hon Otrou 'barz mont doc'h ann bed. —

Ann itron hag hé vugalé,
Ha kémend oa éno, wélé;

Hag han ken réiz ho fréalzé,
Ha ken sioulik a gomzé !

— Tévet, tévet, na wélet ket,
Doué ann mestr, o ma fried !

Hol tévet, ma bugaligo,
'Nn itron Varia ho tiwallo !

Ma mérourien na wélet ket ;
Tud diwar mez, gouzoud a red,

Pa vé ao ann ed, vé médet ;
Pa zeu ann oad mervel zo red !

Après avoir été confessé, il dit au prêtre :

— Ouvrez aux deux battants la porte de ma chambre, que je voie les gens de ma maison,

Ma femme et mes enfants tout autour de mon lit ;

Mes enfants, mes métayers et mes serviteurs aussi ;

Que je puisse, en leur présence, recevoir Notre-Seigneur avant de quitter ce monde. —

La dame et ses enfants, et tous ceux qui étaient là, pleuraient ;

Et lui, si calme, les consolait et leur parlait si doucement !

— Taisez-vous ! taisez-vous ! ne pleurez pas ; c'est Dieu le maître, ô ma chère femme !

Oh ! taisez-vous, mes petits enfants ! Notre-Dame Marie vous gardera !

Mes métayers, ne pleurez pas ; vous le savez, gens de la campagne,

Quand le blé est mûr, on le moissonne ; quand l'âge vient, il faut mourir !

Tévet tud vad diwar ar mez,
Tévet paourien kéaz ma farrez.

'Vel émeuz bet sonj ac'hanoc'h
Ma fotred défint sonj ouz hoc'h.

Evel d'oun-mé hé ho karo,
Hag ober a rint mad hon bro.

Né wélet ket, kristénien mad,
Ni 'nem gavo, 'benn eunn boutad ! —

II.

D'ar iou vintin 'nn otrou Karné
Tont deuz ar fest noz, c'houlenné,

O tont d'ann ger, war hé varc'h wenn,
Bordet hé jupen penn-da-benn,

Hé jupen voulouz ru glaou-tan
Bordet penn-da-benn gand argant ;

Dar iou vintin 'nn otrou Karné
O tont enn dro a c'houlenné :

— Dous pétra, va duchentiled,
N'int ket deut da fest ré Nevet ?

Dous pétra, dimé lévéréd,
Pé oant bet pédet da zonet ?

Taisez-vous, bons habitants des campagnes ; taisez-vous, chers pauvres de ma paroisse.

Comme j'ai pris soin de vous, mes fils prendront soin de vous.

Ils vous aimeront comme moi ; ils feront le bien de votre pays.

Ne pleurez pas, ô bons chrétiens ! nous nous retrouverons bientôt ! —

II

Le jeudi au matin, M. de Karné demandait en revenant de la fête de nuit,

En revenant chez lui, sur son cheval blanc, vêtu
d'un habit galonné,

D'un habit de velours d'un rouge de feu, galonné
d'argent tout du long ;

Le jeudi matin, M. de Karné, en s'en revenant,
demandait :

— Pourquoi, messieurs, les Nevet ne sont-ils pas
venus à la fête ?

Pourquoi, dites-le-moi, quand ils y avaient été
invités ?

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Voilà ce qui se chantait en Bretagne, tandis que le jeune marquis, « sortant de l'Académie, » dansait devant Louis XIV ces passe-pieds merveilleux qui ravissaient madame de Sévigné, « ces passe-pieds « bas-bretons, au prix desquels les violons et passe-pieds de la « cour faisaient mal au cœur. » Un paysan nommé Tugdual Salaün, de la paroisse de Plouber, qui assistait à la fatale Aire-Neuve, composa, dit-on, la chanson. Il paraît que le jeune Kloarek ne mourut pas sous le coup, comme semble l'indiquer l'auteur ; car le marquis ne fut condamné, dit-on, qu'à l'amende civile, conformément à la coutume de Bretagne. Cependant la bonne dame de Nevet ne se regarda point comme libérée envers les parents du défunt ; elle fit à la mère du jeune homme une pension annuelle, et prit chez elle son second enfant, qu'elle se chargea d'élever et qu'elle établit avantagement.

¹ Voyez ses *Lettres*, éd. de Blaise, XII, ann. 1671.

ÉLÉGIE DE MONSIEUR DE NEVET.

ARGUMENT.

Par un hasard remarquable, le nom des Nevet est aussi adoré du peuple des campagnes que celui du marquis de Gwerrand est impopulaire. Dans ses amours comme dans ses haines, le paysan Breton est toujours mu par un sentiment très remarquable de justice et d'impartialité. Jamais il ne lui est arrivé d'embrasser dans un anathème général une famille entière, à cause du crime d'un des membres de cette famille. Ainsi le fils coupable du marquis de Gwerrand peut être maudit, mais la mère est aimée, mais l'aïeul est depuis deux siècles l'objet de la vénération des habitants des campagnes. L'herbe a reverdi sous les larmes du pauvre autour de sa tombe; sa pierre s'est usée sous les genoux des habitants de la paroisse; son oraison funèbre a été composée par un mendiant, et se chante encore aujourd'hui.

MAROUNAD ANN AOTROU NEVET.

(Les Kerné.)

— Ma den paour pétra zo digwet
Pa zeut d'ann ger ken dianket ?

Pa-z-hoc'h ken glaz évit réjin,
Ma denik paour lévéret d'in ;

Pa-z-hoc'h ken glaz 'vid ar maro ;
Pétra zo digwet war ho tro ?

— Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez zo digwet.

Abred awalec'h a kléfet
Ann doaré deuz pez meuz gwélet.

'Zalek ann ti béteg ar vorc'h,
Heul braz o font o zon ar c'hloc'h ;

ÉLÉGIE DE MONSIEUR DE NEVET.

(Dialecte de Cornouaille.)

— Mon pauvre homme, qu'est-il arrivé, que vous revenez si consterné ?

Que vous êtes vert comme du raisin, mon pauvre homme, dites-moi ;

Que vous êtes pâle comme la mort ; que vous est-il arrivé ?

— Vous saurez assez tôt ce qui est arrivé.

Vous saurez assez tôt ce que j'ai vu.

Depuis la maison jusqu'au bourg une procession s'avance au son de la cloche ;

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

On ne saurait faire d'un homme un plus magnifique éloge. Les historiens de Bretagne en parlent dans les mêmes termes que les poètes populaires. Un d'eux, cité par M. de Kerdanet, après être entré dans de grands détails sur l'origine et les titres de la famille Nevet, conclut en disant : « C'est une maison illustre dont les seigneurs, de père en fils, ont témoigné notoirement un zèle héroïque et une passion inviolable à conserver les droicts et immunités de la Bretagne ». Le même éloge convient aux Karné, et en général, à toutes les familles de race Bretonne qui n'ont pas abandonné leur pays; l'éloge qu'on vient de lire est une excellente pièce à l'appui du jugement qu'a porté l'illustre auteur de *l'Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands*, sur les bons rapports qui ont toujours existé entre l'aristocratie Bretonne et les habitants de nos campagnes.

« Les gens du peuple en Basse-Bretagne n'ont jamais cessé, dit-il, de reconnaître dans les nobles de leur pays des enfants de la terre natale; ils ne les ont point haïs de cette haine violente que l'on portait ailleurs à des seigneurs issus de race étrangère; et sous les titres féodaux de baron et de chevalier, le paysan Breton retrouvait encore les *Tiern* et les *Mactiern* du temps de son indépendance; il leur obéissait avec zèle..., par le même instinct de dévouement qu'avaient pour leurs chefs de tribus les Gallois et les montagnards d'Écosse. »

¹ *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert-le-Grand. A. Saint-Roman, notes, 2^e éd.

² Augustin Thierry, t. III, p. 89.

n tête; devant lui, une châsse dra-

grands bœufs, couverts de har-

ymense, la tête inclinée

I

valet frappait à la porte du recteur,

s, levez-vous, monsieur le recteur!
malade;

ous l'extrême-onction, le vieux sei-
aucoup.

monsieur de Nevet; vous souffrez-
t-on?

extrême-onction pour vous soulager,

cun soulagement à attendre à l'é-
ps en ce monde;

s aucun à l'égard de mon corps; à
me, je ne dis pas. —

Ann otrou person penn-kentan
Eunn arc'h lienet wenn raz-han,

Daou eijen braz oc'h hi dougen,
Sternou argant enn ho gerc'hen.

Ha kalz a tud o tont war-lec'h
Stouet ho fenn gand kalz a nec'h. —

I

Sant-Iann ar mével a skoé
War dor ann person ann noz-zé.

— Savet, savet, otrou person !
Ann otrou Névet a zo klaon ;

Kaset gan-hoc'h ann groaz-'nn-ouen,
Gand ann otrou koz a zo tenn.

— Chétu mé deut otrou Névet ;
Gan-hoc'h a zo tenn, meuz klévet ?

Ann groaz-ann-ouen, gan-i-mé
D'ho konfortet, mar hallann-mé.

— Némeuz konfort bet da gahouet
Enn tu ma korf é-barz ann bed ;

Enn tu ma korf mé n'am euz ket
Enn tu ma éné larann ket. —

M. le recteur en tête; devant lui, une châsse drapée de blanc,

Que traînent deux grands bœufs, couverts de harnais d'argent.

Derrière, une multitude immense, la tête inclinée par une grande affliction.

I

Saint-Jean le valet frappait à la porte du recteur, cette nuit-là.

— Levez-vous, levez-vous, monsieur le recteur !
M. de Nevet est malade ;

Portez avec vous l'extrême-onction, le vieux seigneur souffre beaucoup.

— Me voici, monsieur de Nevet; vous souffrez beaucoup, me dit-on ?

J'ai apporté l'extrême-onction pour vous soulager, si je puis.

— Je n'ai aucun soulagement à attendre à l'égard de mon corps en ce monde ;

Je n'en attends aucun à l'égard de mon corps ; à l'égard de mon âme, je ne dis pas. —

Goude ma oa bet kovéset,
D'ann belek en deuz lavaret :

— Digoret frank dor ann gambr-man
Hag a wélinn dud ma si-man,

Ma friet ha ma bugalé
Tro-war-dro démeuz ma gwélé;

Ma bugalé, ma mémourien
Kerkoulz ha ma servichourien;

Ma hellinn 'nn ho touez kéméret
Hon Otrou 'barz mont doc'h ann bed. —

Ann itron hag hé vugalé,
Ha kémend oa éno, wélé;

Hag han ken réiz ho fréalzé,
Ha ken sioulik a gomzé!

— Tévet, tévet, na wélet ket,
Doué ann mestr, o ma fried!

Hol tévet, ma bugaligo,
'Nn itron Varia ho tiwallo!

Ma mérourien na wélet ket;
Tud diwar mez, gouzoud a red,

Pa vé ao ann ed, vé médet;
Pa zeu ann oad mervel so red!

Après avoir été confessé, il dit au prêtre :

— Ouvrez aux deux battants la porte de ma chambre, que je voie les gens de ma maison,

Ma femme et mes enfants tout autour de mon lit ;

Mes enfants, mes métayers et mes serviteurs aussi ;

Que je puisse, en leur présence, recevoir Notre-Seigneur avant de quitter ce monde. —

La dame et ses enfants, et tous ceux qui étaient là, pleuraient ;

Et lui, si calme, les consolait et leur parlait si doucement !

— Taisez-vous ! taisez-vous ! ne pleurez pas ; c'est Dieu le maître, ô ma chère femme !

Oh ! taisez-vous, mes petits enfants ! Notre-Dame Marie vous gardera !

Mes métayers, ne pleurez pas ; vous le savez, gens de la campagne,

Quand le blé est mûr, on le moissonne ; quand l'âge vient, il faut mourir !

Hogen, ébarz va c'her-mé, war ann oaled va
[zad,
Em euz gret, va otronez, bep seurt mennozio mad.

— Tolet azé ho létern, ha c'houéet ho goulo;
Sétu'r ialc'h leun a arc'hant, mar hoc'h euz c'hoant
[hé po.

— Né ket mé éo'r fémélen, a vé dré ruio ker,
O kéméret daouzek blank ha c'hoaz triwec'h tiner!

Mé meuz da vreur ur béleg é ger a Lannion
Mar gélé deuz kement-zé rannafé hé galon.

Mé ho ped, maltotérien, pézet ar vadélez,
D'am teulet kreiz ar mor don kentoc'h kément gloez!

Mé ho ped, va otronez, kentoc'h kément c'hlac'har,
Kéméret ar vadélez, d'am lakat béo enn doar. —

Périanan doé eur vestrez karget a vadélez
A jommaz war ann oaled da c'hortoz hé vatez;

A jommaz war ann oaled, heb kéméret hé soz,
Ken a zonaz ann diou heur demeurez a hanter noz.

Mais chez moi, au foyer de mon père, j'ai eu, messieurs, bien des bonnes pensées.

— Jetez-là votre lanterne, et éteignez-en la lumière; voici une bourse pleine; elle est à vous, si vous le voulez.

— Je ne suis point de ces filles que l'on voit par les rues des villes, à qui l'on donne douze blancs et dix-huit deniers!

J'ai pour frère un prêtre de la ville de Lannion; s'il entendait ceci, son cœur se briserait de douleur.

Je vous en prie, messieurs, faites-moi la grâce de me précipiter au fond de la mer, plutôt que de me faire un pareil affront!

Je vous en supplie, messieurs, plutôt que de me faire un pareil chagrin, enterrez-moi toute vive. —

Périna avait une maîtresse pleine de bonté, qui resta sur le foyer attendre sa servante;

Elle resta sur le foyer, sans se coucher, jusqu'à ce que sonnèrent deux heures après minuit.

— Savet ta, tra dibreder, savet ta sénesal,
O font da zikour ar plac'h, kreiz hé gwad o neunial.—

Étal ar groaz Sant-Josef oa bet kavet maro;
Hé létern enn hé c'hic'hen, ha béo hé goulo.

— Levez-vous donc, paresseux ! levez-vous donc, sénéchal, pour aller secourir la jeune fille qui nage dans son sang. —

On la trouva morte près de la croix de Saint-Joseph ; sa lanterne était auprès d'elle, et la lumière vivait toujours.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'auberge où servait la pauvre jeune fille se nommait l'hôtellerie du *Pélican Blanc*. Elle était orpheline; sa maîtresse lui tenait lieu de mère; son frère était vicaire dans la ville. Ce fut lui qui conduisit le cortège funèbre; toute la ville de Lannion assistait à l'enterrement : des jeunes demoiselles des premières familles, vêtues de blanc, tenaient les cordons de la chaise. Perinaïk fut regardée comme une martyre. Le sénéchal fit arrêter les deux coupables, qu'on trouva ivres et endormis le lendemain; ils furent condamnés à être pendus. L'un sifflait en se rendant au lieu du supplice, et demanda un biniou pour faire danser la foule; l'autre, moins audacieux, pleurait, et le peuple lui jetait des pierres; il se cramponna si fortement avec le pied au pilier de la potence, que l'exécuteur dut le lui couper d'un coup de hache.

Longtemps après l'assassinat de Perinaïk, on voyait trembler à minuit une petite lumière, près de la croix de Saint-Joseph; une nuit, on la vit paraître comme à l'ordinaire, et puis grandir, grandir encore, prendre une forme humaine, une tête, des bras, un corps vêtu d'une robe lumineuse, deux ailes et s'envoler au ciel.

Le temps où la jeune fille eût cessé de vivre, si elle fût restée sur la terre, était arrivé.

LES LABOUREURS.

ARGUMENT.

La classe des habitants des campagnes qui nous intéresse spécialement ici, se divisait au moyen âge en Bretagne, à peu près comme aujourd'hui, en pauvres, fermiers, domaniers et propriétaires; le pauvre (nous en avons déjà parlé) n'est point chez nous le rebut de la société; il est aimé, estimé, honoré de tous; on sait que ses haillons peuvent se changer un jour en vêtements de gloire; il habite une cabane couverte en genêts; il n'a qu'un champ ou courtil, où croit le chanvre dont il s'habille et l'herbe dont se nourrit sa vache, qui partage avec lui son toit; il mendie devenu vieux, et travaille lorsqu'il est jeune. Le fermier, comme partout ailleurs, laboure les terres de son maître; le domanier en a l'usufruit, mais non la propriété; les édifices seuls lui appartiennent, et lui peuvent être remboursés par congément. Quelquefois il achète son domaine, qu'il ne craint jamais de payer trop cher, si c'est le lieu de sa naissance, et il entre dans la classe des propriétaires, classe peu nombreuse, plus indépendante, et qui forme, dans la chaîne sociale, l'anneau qui lie les paysans aux bourgeois.

Il est triste de songer que l'on n'a encore rien fait dans l'intérêt des classes pauvres de nos campagnes; que leur état n'a point été amélioré; qu'elles souffrent toujours; que leur vie est un long tissu de misères qui les a enveloppées au berceau et doit leur servir de linceul. Mais laissons-les parler elles-mêmes.

AL LABOURERIEN.

(Les Léon.)

Sélaouit tud, diwar méaz ha klévit eur gentel
Zo bet savet a névez war buhez al labourer;
Eur stad a zo doañuz braz, deuz ket kalz a baouez,
Neb a ra gant sioulded, o c'hounit 'r baradouez.

Al labourer a labour, deuz forz é pé amzer,
Kerkoulz dindan ar iénen ha dindan ann domder,
Pa vez erc'h, grizil, kurun, avel, glao, skourn, kazerc'h,
O valé ato welfet 'nn hé bark al labourer.

Al labourer zo gwisket, zo gwisket gant lien,
Né vez ket tréset bemdéiz, ével ar vourc'hizien,
Hé dilad zo stroulennet gand ann douar kaléret,
Ré ker, a renk hé gabout, a granc'h ouz hé wélet.

XXVII

LES LABOUREURS.

(Dialecte de Léon.)

Écoutez, habitants des campagnes, écoutez un chant qui a été nouvellement composé sur la vie du laboureur; une vie bien pénible, qui ne lui laisse guère de trêve, mais qu'il prend en patience pour mériter le paradis.

Le laboureur travaillé sous tous les temps, aussi bien sous le froid que sous le chaud du jour; qu'il neige, qu'il gèle, qu'il grêle, qu'il tonne, qu'il vente, qu'il pleuve, vous trouverez toujours aux champs, à l'ouvrage, le laboureur.

Le laboureur est vêtu, il est vêtu de toile; il n'est pas beau sur la semaine, comme les bourgeois; ses habits sont couverts de terre et souillés par la fange; les gens de la ville ont besoin de lui, et crachent de dégoût à sa vue.

Disenvélédigez zo tré stad ar vourc'hizien,
Etré stad ann holl dud kéar, ha stad 'l labourerien ;
Ré-zé ho deuz kik, pesked, ha bara gwenn bépret,
Al labourer tammou géot, bara louet, dour bervet.

Al labourer renk paéa, paéa é beb amzer ,
Paéa tell d'ar roué beb bloaz ter pé béder,
Pa ranko paéa hé vestr ma na vo prest 'nn arc'hant
Vézo foar gand hé zanvez; aman ann néc'hamant !

Da paéa c'hoaz 'nn dévézo ann déok d'ar person,
Evel ma zéo ar c'hustum, kémént-sé zo reiz-éon ;
Réi ho c'hest d'ar véléien 'nn aluzen d'ar béorien
Hag évit na faziint ket 'r gwir d'ar zervichérien.

Al labourer c'hoaz ouspenn a vézo tamallet ;
Gand ann dud piz a lézen a vézo gwir skarzet ;
Euz é nébeud a vadou é vézo dizonet
Hag zé zanvez o vonet deuz ger da lavaret.

Hag endra ma o c'honta hé arc'hant wéchigou,
'Nn arc'hant en deuz destumet gant kémend a boa-
[niou,
Gant kémend' anken, c'hoarzeur, c'hoarzeur goab war
[on-ézhau
Ha mar helleur hé gineur, ha goab réeur ann éz-
[han.

Il y a une grande différence entre l'état des bourgeois, entre l'état des habitants de la ville et l'état des laboureurs : ceux-là se nourrissent de viande, de poisson, de pain blanc chaque jour ; le laboureur, lui, de bouillie, de pain moisi et de lavure.

Le laboureur doit payer, payer en tout temps, payer au roi, par an, trois ou quatre sortes d'impôts ; puis, quand il faudra payer son maître, si l'argent n'est pas prêt, on s'emparera de son bien. Ici le chagrin !

Il aura en outre à payer la dîme au recteur ; la coutume le veut ainsi, c'est chose raisonnable ; à donner leur quête aux prêtres, l'aumône aux pauvres, et, pour qu'ils ne lui manquent point, leurs gages à ses serviteurs.

De plus, le laboureur sera accusé, grugé par les hommes avarés de la loi, dépouillé de son peu de bien ; et, en voyant piller sa fortune, il n'aura rien à dire.

Et s'il vient à compter quelques petites fois son argent, l'argent qu'il a amassé avec tant de peines, avec tant de soucis, on le bernera, on se moquera de lui, et, si l'on peut, on le lui prendra en lui riant au nez.

**Enn divez al labourer, baléet léac'h ma karo,
E vézo drouk-prézeget, kalz tud hen disprijo,
Ha koulskoudé mar teufer, mar teufer da gouna,
Diwar bréac'h al labourer ar bed-holl o véva.**

**Sétu hon buhez, siouaz, hon buhéz kriz meurbet,
Hon chanz a zo glaharuz, hon stéréden kaled
Hon stada zogwal-boaniuz, n'hon euz ket kalz baouez,
Gréomp-hen a galoun-vad, o c'hounit baradouez.**

Enfin, quelque part qu'il aille, on dira du mal du
laboureur ; bien des gens le mépriseront ; et pourtant,
si l'on voulait, si l'on voulait bien y réfléchir, c'est le
bras du laboureur qui fait vivre le monde entier.

Telle est, hélas ! notre vie, notre misérable vie ;
notre sort est bien dur, notre étoile bien funeste,
notre état bien pénible ; il ne nous laisse guère de
trêve ; mais prenons-le en patience pour mériter le
paradis.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette admirable résignation chrétienne, le paysan Breton la porte partout au fond de son cœur ; elle se montre dans toutes les circonstances de sa vie. Sa chaumière est-elle la proie des flammes ? il la regarde brûler ; il ne pleure point, il n'éclate point en cris, il ne maudit personne ; il incline la tête et dit tristement comme Job : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Et quand il ne reste plus de sa cabane que les quatre murs, il va mendier de porte en porte quelque argent pour la rebâtir. Cette résignation le suit jusqu'au lit de mort ; il quitte sans regret une vie misérable qu'il a prise en patience pour mériter le ciel.

HISTOIRE DE IANNIK SKOLAN.

ARGUMENT.

L'histoire d'Iannik Skolan se divise en deux parties : dans l'une, le chanteur populaire nous apprend comment son héros fut pendu pour avoir assassiné une jeune fille, sa cousine, nommée Moriset ; dans l'autre, il nous le montre venant, après sa mort, demander pardon de ses crimes à sa mère qui a refusé de le lui accorder. Selon les idées bretonnes, le bonheur éternel dépend de ce pardon ; celui que le prêtre dispense au nom de Dieu ne suffit pas. Aussi le saint patron du jeune homme croit-il devoir l'accompagner pour joindre ses prières aux siennes.

La première partie de la ballade se chante dans la paroisse de Melzrand, au pays de Vannes, où l'événement a eu lieu vers la fin du dernier siècle, et où l'on a élevé une croix de pierre, sur le lieu même où la victime a perdu la vie. La seconde, populaire en Tréguier, est inconnue en Vannes. Un seul paysan qui habite sur la frontière de ce dernier pays et de la Basse-Cornouaille a pu nous les chanter réunies ; c'est sa version que nous suivrons.

XXVIII

IANNIK SKOLAN.

DARN KENTA.

(*See Giovanni.*)

I

Trou maré a charré ann dé,
Teué ann drufereh du-mé ;
Pa zeu ann drufereh enn ti,
Doc'h ann holl défé zellouri :

— Dou ho penigo enn ti-mé
Ha hui groageh ha bigélé ;
Deut onq eur wech hoac'h da valé ;
Mad ann bed gen hoc'h tre-zremé ?

— Allaz ! me c'hemer na witann ;
Hégon ann oac'h por a zo klan ;
Ha mar chomm ré hir he c'hlenued ,
Dao vo d'ing mont de glask me boed .

XXVIII

IANNIK SKOLAN.

PREMIÈRE PARTIE.

(Dialecte de Vannes.)

I

Comme le jour se couchait, la mendiante vint chez nous. Quand la mendiante entre quelque part, elle a un sourire pour tout le monde :

— Que Dieu vous bénisse en cette maison, et vous femme et vous enfants ! me voici venue encore une fois me promener ; vous vous portez bien, ici ?

— Las ! commère, cela ne va pas mal ; mais le pauvre homme n'est pas bien ; et si la maladie dure trop longtemps, je serai forcée d'aller mendier mon pain.

Tapet ur skabel , korn ann ti,
Me c'hemer, éuit azéi ;
Azéet azé me c'hemer
Ha kontet d'imen eunn dra gaer.

— Traeu gaer awalc'h e zou digwet ,
Me zonzj, me c'hemer peuz kleuet ,
Ne peuz ket kleuet , me c'hemer,
Pez zou digwet enn drou d'er ger? —

Neuzé lavaré ann oac'h keh :
— Red d'ann groek-zé eur banac'h leh,
Eur bannac'h leh hag eur grampouen,
E vou laket ar hi barlen.

— Iannik Skolan zou bet tapet ,
Zou bet tapet zou bet krouget,
Krouget ar ann dachen Gwenned ;
Torfedeu 'walc'h en defa groet.

— Me c'hemar, ne glevonn netré ,
N'hallonn ket mont mez ann ti-mé,
N'hallonn mont neblec'h da valé ,
Ged ann daman me vigélé.

—Torfedeu 'awalc'h en defa groet,
Diboé a oé deut ar ann bed,
Torfédeu 'walc'h en defa groet ,
Kentoc'h doa lahet Moriset. —

Mais prenez une escabelle, en ce coin-là, ma commère, et asseyez-vous, et asseyez-vous, ma commère, et contez-moi quelque belle nouvelle.

— Il y a des belles nouvelles assez ; je pense, ma commère, que vous en avez ouï parler ; n'avez-vous pas entendu parler, ma commère, de ce qui est arrivé aux environs du bourg ? —

Alors le cher homme dit : — Donnez à cette femme un peu de lait ; un peu de lait et une crêpe, que vous lui mettez sur les genoux.

— C'est Iannik Skolan qui a été pris, et pendu ; pendu sur la place à Vannes ; il avait commis assez de crimes.

— Je ne sais rien du tout, ma commère ; je ne puis sortir d'ici, je ne puis aller nulle part, car j'ai mes enfants à soigner.

— Il avait commis assez de crimes depuis qu'il était au monde ; il avait commis assez d'autres crimes, avant de tuer **Moriset**. —

II

Pé oé, tiwal lonned hi zad,
Né doa nn'ei sonj némeid da vad;
N'doa gwélet némeid eur vec'h nu' ei
Gwélet he daon mont gand ann blei.

Néméid eur vec'h né doa gwélet,
Chetu deu broumene deuz groet;
Gwélet é doa ha groet eur zon
E vé kanet barh ar c'hanton :

— Kaon ! d'am daon gwengornik !
Kaon ! d'am daon penn-gwennik !
Kaon , siouah , kaon , d'am danvad
Hag a oé eul lonnik ken mad ! —

Iannik Skolan oé tont d'ann ger,
Get-han an'hé zorn bé c'hog pouéher,
— Morisetik hui a gan gé,
Eur bouchik a réfet di-mé.

— Eur bouch d'ho'e'h-hu me ne rinn ket,
Eur potr fall hoc'h mar sou er bed. —
Ha hi kuit doc'htu 'nn eur redik;
Hégon né oé tost ker é-bed.

II

En gardant les bêtes de son père, elle ne pensait qu'à bien ; elle n'avait pleuré qu'une fois, en voyant son mouton emporté par le loup.

Rien qu'une fois elle n'avait pleuré, voici qu'elle a pleuré deux fois maintenant ; elle avait pleuré et fait une chanson que l'on chante dans le canton :

— Hélas ! mon pauvre mouton aux petites cornes blanches, hélas ! mon pauvre mouton à petite tête blanche ! hélas ! hélas ! mon pauvre petit mouton, toi qui étais une si bonne petite bête !

Iannik Skolan s'en revenait chez lui, son bâton crochu à la main : — Petite Moriset, vous chantez bien gaiement ; vous me donnerez un baiser.

— Je ne vous donnerai point de baiser ; vous êtes un méchant garçon s'il en est au monde.

Et elle de s'enfuir bien vite ; mais il n'y avait aucun village près de là.

Ha hon da lammein ar hi lec'h,
Ha skoi get-hi beteg ter gwech ;
Ken hi filé 'nn hé poulad gwad,
Charret get-hi hi zeulagad.

III

Séih pé eih té oa tréménet,
Hi sad d'ann ger né oé ket bet,
Ar drou uennek heur pé gréihté,
Hi sad d'ann ger a zigoéié.

— Bigélé bor déing lévéret,
Pétra peuz holl ken glac'haret,
Nag ho c'hoar men é ma hi oet ?
— Abred awalec'h é kléfet !

Abred awalec'h é kléfet
Ann doaré hon c'hoar Moriset ;
E ma hi du-zé tall ann prad
Ha hi é neunial enn hi gwad.

Ann gwiader deuz hi lahet.
Diboé m'hoc'h ac'han diblaset,
Oé kas hi dougen d'er péc'hed ;
Ann gwiader deuz hi lahet !

Et lui de la poursuivre et de la frapper jusqu'à trois fois ;

Si bien qu'elle tomba baignée dans son sang, les yeux fermés.

III

Il y avait sept ou huit jours que son père n'était revenu à la maison ; vers onze heures ou midi, son père arriva au logis.

— Pauvres enfants, dites-moi, qu'avez-vous tous, que vous êtes si désolés ? Et votre sœur, où est-elle allée ?

— Vous l'apprendrez assez tôt !

Vous apprendrez assez tôt ce qui est arrivé à notre sœur Moriset ; elle est là-bas, près de la prairie, nageant dans son sang.

C'est le tisserand qui l'a tuée ! Depuis votre départ, il cherchait à la porter au péché ; c'est le tisserand qui l'a tuée !

Oé kas hi dougen d'er péc'heñ,
Ha pédal n'en deuz ket gallet;
Hi oé ur plac'h digand Doué,
Fellé ket kollet hi éné. —

IV

Kas Morisetik d'ann deuar
Zivéré ann gwad doc'h er c'harr;
Tud koh ha ieuank o wélein
Hé zad por, arlec'h, hirvoudein.

Mar peuz c'hoant da welt Moriset
Ar ann hent Melzrand hi keffet,
Sautet zou bet ur groez néué
Lec'h é deuz kollet hi vuhé.

Il cherchait à la porter au péché, et il n'a pu y réussir ; c'était une fille de Dieu, elle n'a pas voulu perdre son âme.—

IV

Comme on portait la petite Moriset en terre, son sang coulait de la charrette ; vieux et jeunes pleuraient ; son pauvre père suivait en sanglotant.

Si vous voulez voir Moriset, vous la trouverez sur le chemin de Melzrand ; on a élevé une croix neuve sur le lieu où elle a perdu la vie.

IANNIK SKOLAN.

EIL DARN.

(*Les Tréger.*)

Iannik Skolan hag hé paéron
Zo et ho daou da c'houl pardon,
Da c'houl ann true'nn énéo,
Da c'houl pardon d'ann péc'hejo.

Iannik Skolan a c'houlenné.
Enn ti hé vamm pa enderué :
— Noz-vad ha joa tud ann ti-man
Hag ed-eur da gousket enn han ?

Ed-hoc'h holl aman da gousket,
Német ma eunan onn chommet,
Mé a zo chommet ma eunan
Aman évit paka ann tan.

IANNIK SKOLAN.

SECONDE PARTIE.

(Dialecte de Tréguier.)

Iannik Skolan et son saint patron sont allés tous deux demander le pardon, demander la *merci des âmes*, demander le pardon des péchés.

Iannik Skolan disait en entrant chez sa mère :
— Bonne nuit et joie en cette maison ; est-ce qu'on y est couché ?

Tous vous êtes ici couchés, il n'est resté que moi, moi seul je suis resté ici, pour allumer le feu.

— Na dré bélec'h hoc'h-hu deuet ?
Ma dorjo em boa prennet
Prennet emboa ma dorjo
Ha morallet ma prénecho.

— Mar poa prennet ho torjo,
Mé woar ann doaré a bell-zo.
Enaouet golo c'hwézet tan
Ha welfec'h daou é-lec'h eunan. —

Ann golo pann d'é bet c'hwézet,
Meurbed éma hi bet spontet.
O gwélet daou war al leur-zi.
Da hanter-noz o komz out-hi.

— Téwet, va mamm, na spontet ket,
Mé éo ar mab é c'heuz ganet,
Mé ar mab paour é c'heuz ganet,
Zo deut eur wech choaz d'ho kwélet.

War marc'h ann diaoul onn deut aman,
Gant-hen d'ann ifern a éann,
Mé ia d'ann ifern da leski,
Ma na kéret ma fardoni.

— Pénoz ouffenn da fardoni,
Braz ann drouk a té c'heuz gret d'i;
Laket t'euz ann tan ém 'zi forn
Ha déwet trivec'h loenned-korn.

— Et par où êtes-vous entré? J'avais fermé mes portes, mes portes, je les avais fermées à clef, et mes fenêtres à la targette.

— Si vous aviez fermé vos portes à clef, je sais les ouvrir depuis longtemps. Allumez la chandelle, soufflez le feu, et vous verrez deux au lieu d'un. —

Quand la chandelle fut allumée, elle fut saisie d'épouvante, en voyant deux dans la maison, causant avec elle, à minuit.

— Calmez-vous, ma mère, n'ayez pas peur; c'est moi le fils que vous avez mis au monde, c'est moi le pauvre fils que vous avez mis au monde, qui suis venu encore une fois vous voir.

Je suis venu ici sur le cheval du diable, je m'en vais avec lui en enfer; je m'en vais brûler en enfer, si vous ne consentez à me pardonner.

— Comment pourrais-je te pardonner? Grande est l'offense que tu m'as faite : tu as mis le feu dans ma boulangerie, et brûlé dix-huit bêtes à cornes.

— Va mamm mé woar erfad amez,
Siouaz dré gwall-c'hoant a dré reuz ;
Hogen pa onn truet gant Doué,
Va mamm baour em truet ivé.

— Pénoz ouffenn da fardoni
Braz é ann drouk a t'euz gret d'i :
Gwallan ter deuz ta c'hoarézed
Ha lahan va niez Moriset !

— Va mamm mé woar erfad a meuz
Siouaz, dré gwallc'hoant ha dré reuz,
Hogen pa onn truet gant Doué
Va mamm baour em truet ivé.

— Pénoz ouffenn da fardoni
Braz é ann drouk a t'euz gret d'i,
Kollet t'euz d'in va leur bihan,
Ma flijadur war ann bed-man.

— Va mammik paour em pardonnet,
Ho leur hihan né ket kollet ,
Né d-é ket kollet, dré ma bet,
Enn don ar mor trégont goured.

Deuz erruet drouk bed gant-han
'Met gant ter zélien ann éan
Eunan dré zour, eunn all dré 'm gwad,
Eunn-all gand daérou m' zaou-lagad. —

— Hélas ! ma mère, je sais que je l'ai fait par méchanceté et par malheur ; mais , puisque Dieu me fait miséricorde, ma pauvre mère, pardonnez-moi aussi.

— Comment pourrais-je te pardonner ? Grande est l'offense que tu m'as faite : ta as nui à trois de tes sœurs et tué ma nièce Moriset !

— Ma mère, je sais que je l'ai tuée, hélas ! par méchanceté et par malheur ; mais, puisque Dieu me fait miséricorde, ma pauvre mère, pardonnez-moi aussi.

— Comment pourrais-je te pardonner ? Grande est l'offense que tu m'as faite : tu m'as perdu mon petit livre d'heures, mon plaisir en ce monde.

— Ma pauvre petite mère, pardonnez-moi ; votre petit livre n'est pas perdu, n'est pas perdu pour avoir été à trente brasses au fond de la mer.

Il ne lui est arrivé aucun mal, mais seulement à trois de ses feuilles ; l'une a souffert par l'eau, l'autre par mon sang, l'autre par les larmes de mes yeux.—

Neuzé hé paéron oa gant-han,
N'em lakaz da gomz évit han.
— Pénoz, mamm kri, teuz ankouaet
Ma hen ar mab a teuz douget !

Pénoz mamm kri ha dinatur,
Pardonfez ket ta kronadur !
Ma ia da vugel d'ann ifern
Té iel ié kik hag eskern.

— C'hoaz kent évit da fardoninn
Eunn dra bennag a larfez d'in,
Démeuz ar pez a teuz gwélet
Aboé m'oud et diwar ar bed.

— Ma mamm, ma mamm, war em c'hrédet,
Koué dar wéner na réfec'h ket ;
Neb a verv lijo d'ar wéner,
Parédi ra gwad hon Salver ;

Lamfet ket c'houk digand ar iar
Na Iann-ann-boc'hik gand hé far ;
Ar c'hilok a gan enn huel,
Ha gan pa gan ann ébestel ;

Pa gan ar c'houk da anter-noz,
Gan ann éled er baradoz,
Pa gan ar c'houk pa strink ann dé,
A gan ann holl zent hag ann é.

Alors son patron , qui l'accompagnait , se mit à parler pour lui.

— Comment, mère impitoyable , tu as oublié que c'est le fils que tu as porté !

Comment , mère impitoyable et dénaturée , tu ne pardonneras pas à ta créature ! Si ton fils va en enfer , tu l'y suivras en chair et en os.

— Mais avant que je te pardonne , dis-moi quelque chose de ce que tu as vu depuis que tu as quitté ce monde.

— Ma mère, ma mère, si vous m'en croyez, vous ne ferez point la buée le vendredi ; qui fait de la lesive le vendredi, fige le sang de notre Sauveur ;

Vous n'enlèverez point le coq à la poule ni Jean-le-rouge-gorge à sa compagne ; le coq chante haut , il chante quand chantent les apôtres ;

Quand chante le coq à minuit, les anges chantent au paradis ; quand chante le coq quand jaillit le jour, chantent tous les saints du ciel.

**Dréist peb tra d'hoc'h a gélemann
Ha dalc'het sonj deuz ann dra-man :
Minellet ann hoc'h, pé hend-all,
Turiella réi ann park ségal.**

**Mouc'het mad ho kolé bihan,
Pé hend-all é po poan gant han ;
Ha heudet mad ho marc'h divank,
Pé n'em beunzi réi kréiz ar stank. —**

**Entronoz-beuré pa zavaz,
Men ann oaled toull a gavaz,
A gavaz toull dol ann oaled,
Gand penn hé glin oa bet toullet ;**

**Ha lommo gwad étoez ann glaou,
En doa skuilet gand hé daélaou
Toez al ludu ha toez ann tan
Hag a oa bet mouget gant-han.**

Mais surtout je vous conseille une chose, et souvenez-vous en bien : Muselez le porc, ou il ravagera le champ de seigle.

Bandez bien votre jeune taureau, ou il vous donnera du mal ; et entravez bien votre poulain vicieux, ou il se noiera dans l'étang. —

Le lendemain matin, en se levant, elle trouva la pierre du foyer percée ; elle la trouva percée, il l'avait creusée avec ses genoux ;

Et parmi les charbons, des gouttes de sang qu'il avait répandues avec ses larmes parmi les cendres et le feu qu'elles avaient éteint.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Autant était simple, précise et claire, la première partie de l'histoire de Iannik Skolan, autant cette seconde partie est fantastique, vague et obscure. Nous n'osons même nous flatter d'en avoir saisi tous les traits. Nous ne devinons pas à quoi peuvent faire allusion, et ce livre d'heures qui a été jeté dans la mer, et cette buée du vendredi, et ce coq enlevé à la poule, et ce rouge-gorge. Nous savons seulement qu'un livre d'heures est, pour une famille de paysans Bretons, un objet sacré; qu'ils se garderaient bien de se souiller le vendredi, qui est un jour saint, par aucune action impure, soit physique, soit morale; enfin, que le coq a toujours été pour eux le symbole de la vigilance. Il était l'oiseau du Mercure gaulois, il est maintenant l'oiseau de saint Pierre, comme Jean-le-rouge-gorge est l'oiseau de saint Jean. Celui-ci est l'objet d'un respect tout particulier; il passe pour avoir soulagé les douleurs du Christ, à la couronne duquel il arracha, dit-on, une épine pendant la Passion.

Quant aux derniers vers de la pièce, qui contiennent la moralité, ils sont faciles à comprendre.

LE PARDON DE SAINT-FIACRE.

ARGUMENT.

Sur le devant de l'ossuaire du Faouet , parmi les petits reliquaires qui y sont rangés, il en est un plus vieux que les autres, blanchi par la pluie et sans croix, sur lequel on lit ces mots, grossièrement gravés : CI-GIT LA TÊTE DE LOUIS RAUSEHAULEC.

Loïz Rosaoulek ou Rawalek, selon l'orthographe et la prononciation de la Basse-Cornouaille, avait été fiancé dès sa naissance à une petite fille nommée Marianna, née au village de Kerli le même jour que lui. Leurs mères les avaient couchés dans le même berceau, coutume charmante commune à la Bretagne et à la Hongrie; aux fêtes, ils étaient toujours assis en face l'un de l'autre, à table, comme deux nouveaux mariés. Les vieux parents riaient en les voyant tout petits s'embrasser, et personne ne doutait qu'ils s'épousassent un jour.

Un matin de la fête de Saint-Fiacre, quelques jeunes gens de la paroisse vinrent engager Loïz à les accompagner au pardon. Sa mère y consentit. Cette fête est célèbre dans le canton; saint Fiacre est le patron des jardiniers Bretons; sa légende rapporte qu'il cultivait à la fois « les fleurs de la terre et les vertus du ciel. » La bénédiction du bouquet qui lui est offert par les jardiniers du pays, cérémonie curieuse et poétique, y attire un concours immense de toutes les parties de la Cornouaille. Ce fut aussi le désir d'y assister qui conduisit Loïz au pardon. Le poète populaire va continuer l'histoire.

PARDON SANT-FIAKR.

(Les Kerné-izel.)

I

Tostait holl, tud iaouank, ha hui ré goz ivé,
Hag a kléfet ma werz-mé, meuz savet a névé,
War benn eunn den iaouank flamm a barrez Langonet,
En deuz kollet hé vuhé dré-zorn hé vinoned.

— Deuz gen-omp-ni, va minon, Loizik Rozawalek
Ha ni iélo da bardon Sant-Fiakr ar Faouet.

— Tréménet, va minoned, tréménet né d-ann ket
Mé zo oc'h ober ma fask, gant person Langonet.

— Eurvad, Moriz Rawalek, ha hui Mari Fraoé,
Lézet ho mab gen-omp-ni da ober eur valé,
Lézet-hen tont gen-omp-ni d'ann pardon, ni ho ped,
Ni wélo réi ar bouked d'ann person ar Faouet.

LE PARDON DE SAINT-FIACRE.

(Dialecte de Bassin-Cornouaille.)

I

Approchez, tous, jeunes gens, et vous vieillards aussi; écoutez mon chant, mon chant nouveau sur un tout jeune homme de la paroisse de Langonet, qui a perdu la vie de la main de ses compagnons.

— Venez avec nous, cher Loïzik Rawalek, et nous irons de compagnie au pardon de Saint-Fiacre, au Faouet.

— Passez votre chemia, mes amis, passez, je n'irai point; je me prépare à faire mes pâques, avec le recteur de Langonet.

— Bonjour, Maurice Rawalek, et vous, Marie Fraoé, laissez votre fils venir faire un tour avec nous; laissez-le venir avec nous au pardon, s'il vous plaît; nous verrons offrir le bouquet au recteur du Faouet.

— Tréménet ta tud iaouank, gen-hoc'h a vo lézet,
Hogen rog ann kuz-héol, d'ar ger é vo digwet.
— Tévet, Moriz Rawalek, tévet né chiffet ket,
Kent a vo kuhet ann héol, vemp d'ar ger erruet. —

Pé oa achu ar prégen hag ann oféren bred :
— Deut-hu gen-omp-ni Loizik, da Gerli ar Faouet,
Da goania ti mamm baéron, dilun é oamp pédet.
— Baléit-hu ho eunan, baléit né dann ket ;

Baléit hu ho eunan baléit né dann ket,
Rag é venn dived d'ar ger hag é venn skandalet. —
Kément deuzgret war 'n néan, kémend en deuzsentet,
Gant-hé Loizik Rawalek da Gerli é ma oet.

II

E korn ann dol é Kerli wélé Loiz Rawalek :
— "Troudoué, em zikouret, pétra em euz mé gret?
"Troudoué, em zikouret, pétra em euz mé gret?
Sonj 'm boa bud abred d'ar ger, ha chétu mé dived!

— Tévet Loizik Rawalek, tévet, na wélet ket,
Tri fotr omp-ni gen-oud-dé, né pézo droug é-bed.—
Loizik Rawalek wélé korn ann dol, trist meurbet :
Otrou Doué, va Jezus! pétra em euz mé gret!

— Allez donc, jeunes gens, et emmenez-le avec vous, mais qu'avant le coucher du soleil il soit de retour ici.

— Oh ! ne craignez rien, Maurice Rawalek, ne craignez rien ; le soleil ne sera pas couché que nous serons de retour. —

Après la messe et le sermon : — Voulez-vous venir avec nous à Kerli, Loïzik, souper chez ma marraine qui nous en a priés, lundi.—Allez-y seuls, allez, je n'y vais point;

Allez-y seuls, allez, je n'y vais point, car je serais tard à la maison, et je serais grondé. —

Ils ont tant fait, qu'il s'est rendu ; Loïzik Rawalek les a suivis à Kerli.

II

Au coin de la table, à Kerli, pleurait Loïz Rawalek : — Seigneur Dieu ! secourez-moi ! qu'ai-je fait ? Seigneur Dieu ! venez à mon aide ! qu'ai-je fait ? J'espérais être de bonne heure à la maison, et me voilà tard !

— Taisez-vous, Loïzik, taisez-vous ; ne pleurez pas ; nous sommes trois hommes avec vous ; il ne vous arrivera aucun mal. — Loïzik Rawalek pleurait au coin de la table, bien triste : — Seigneur Dieu Jésus, qu'ai-je fait !

Euz ac'hano, d'ann distro, étal kroazik ann hent,
E geffont Mari Anna a rédé ken-ha-ken;
Kollet gant-hi hé holl dud, ha chommet hi eunan.
— Arzet, va maouézik kez, né et ket ken buhan. —

Tal kroaz Penfel a geffont Marianna Langonet,
A oa minon da Loizik, ha éan oa d'ei meurbet;
Barz eunn hévélep kavel, iaouankik oant laket,
Hag ous ann dol, tal-ha-tal, aliez é oant bet.

Ar plac'hik pa ho gwélez, a grénaz spontet braz,
Hag-a lammaz o ioual ha raktal gand ann groaz,
Ha gand hé diou-vréc'hik paour, reuzeudik hi strizaz :
— Loizik paour, deuz d'am zikour, kollet émonn,
[siouaz!

—M'en argarz! va minoned, kément zé vé péc'hed,
Kément-zé vé péc'hed braz, kément zé né vo ket;
Lézet hi monet hé hent, heb droug ha gaou é-bed,
Pé gand ann otrou Doué, vit gwir, évec'h gwallet.

— Pétra, han Diaoul, peg enn oud, potr bihan ar
[merc'hed? —
Hag hé da kroeg enn hé jak, hag hi da dirédet;
Hag hé da vont war hé lec'h giz tri bléi diboul-
[let.
—Amé, ma minonik kez, 'vit gwir, é varfiet!

Et en s'en revenant ils trouvèrent, près de la croix du chemin, Marianna, qui courait à perdre haleine; elle s'était égarée, et était restée seule loin derrière ceux qui l'accompagnaient. — Arrêtez, chère petite, ne courez pas si fort. —

Auprès de la croix de Penfel, ils trouvèrent Marianna de Langonet, qui aimait Loïzik, et qui en était aimée; ils avaient été couchés tout enfants dans le même berceau, et s'étaient bien souvent trouvés en face l'un de l'autre, à table.

La jeune fille, en les voyant, poussa un cri d'effroi, et s'élança vers la croix, qu'elle embrassait étroitement de ses deux pauvres petits bras. — Mon pauvre Loïzik, à mon secours! hélas! je suis perdue!

— Quelle horreur! Mes amis, ce serait un péché, un très grand péché. Cela ne sera pas! Laissez-la passer son chemin sans lui faire de mal ni d'outrage, ou, sans nul doute, le bon Dieu vous punira.

— Qui diable te pique, petit champion des jeunes filles? — Et eux de le saisir par l'habit, et elle de s'enfuir, et eux de le poursuivre comme trois loups affamés. — C'est ici, mon ami, ici que tu mourras!

— Mar kéret`mé c'has borc'h Skeul toull ann nour ti
[ma zad

Mé zistolo kément tra d'hoch-hu a galon vad.

— Laret kénavo d'ho mamm ha da gément gerfet,
Rag birviken tamm bara é borc'h Skeul na zebfet.

— Arsa-ta, va minoned, pé mervel é red d'é,
Tennet *kurun santez Barb*, ma kuet barz ma zé;
Tennet *kurun santez Barb*, ma kuet barz ma zé,
Ha mar plijfé gand Doué, é varfenn goudé-zé. —

Ha pa oé lahet gant-hé, hé en deuz-hen stlenjet,
Stlenjet dré hé dreidigou d'a ster vraz ar Faouet,
Stlenjet dré hé dreidigou d'a ster vraz ar Faouet,
Ha pé oant digwet d'ann dour kréiz ho deuz-hen tolet.

II

Moris koz hag hé hini a wélé gant glac'har,
Kas kahouet ho vab Loizik lec'h bennag war ann
[douar:

— Tévet, Moris Rawalek, tévet na wélet ket,
Bennn eur pennadig amzer, ho mab a vo kavet. —

Kément vijé bet énon vijé bet kalonad,
Gwélet Loiz Rawalek war hé géin kreiz ann prad,
Gwélet ar paourkézik-zé maro, é barz ann prad,
Diflaket hi vléo mélen é kréiz hé zaou-lagad;

— Si vous voulez me conduire au bourg de Skeul, à la porte de mon père, je vous pardonnerai tout de bon cœur. — Dites adieu à votre mère et à qui vous voudrez, car jamais morceau de pain de votre vie vous ne mangerez au bourg de Skeul.

— Puisqu'il faut donc que je meure, ôtez la *coarvonne de sainte Barbe* qui est cachée dans la doublure de mes habits *, et, s'il plaît à Dieu, je mourrai ensuite. —

Et quand ils l'eurent tué, ils le traînèrent par les pieds, ils le traînèrent par ses petits pieds à la grande rivière du Faouet, et arrivés à l'eau, ils l'y jetèrent.

II

Le vieux Maurice et sa femme pleuraient amèrement cherchant partout leur fils Loïzik.

— Taisez-vous, Maurice, ne pleurez pas, dans peu votre enfant sera retrouvé. —

Quiconque eût été là eût eu le cœur rempli de larmes, en voyant Loïz Rawalek couché sur le dos dans la prairie; en voyant ce pauvre enfant mort, ses beaux cheveux blonds épars sur ses yeux;

* Amulette qui préserve, dit-on, de la mort.

Kément vijé bet énon vije bet kalonad,
Gwélet ar paourkésik-zé, war hé géin barz ann
[prad.

N'oa énon na tad na mamm, na kar na minon-bed,
Hag a zeujé d'hé zével 'met person Langoned.

Person Langonet laré, 'nn eur wélo gand glac'har :
— Kénavo, va Loizik mad, mont é rez d'ann douar,
Mé oa c'hiou o da c'hortoz enn iliz Langonet,
Hogen bréman véit laket, é béréd ar Faouet.

Mé ho ped Langonédiz pa zéfet d'ar Faouet,
Mont da laret eur *pater* war bé Loiz Rawalek,
Mont da laret eur *pater* war bé Loiz Rawalek,
En deuz kolet hé vuhé dré zorn hé vinoned. —

Quiconque eût été là eût eu peine à retenir ses larmes, en voyant ce pauvre petit enfant sur le dos dans la prairie ; il n'avait là ni père, ni mère, ni parent, ni ami qui vint le relever, excepté le recteur de Langonet.

Le recteur de Langonet disait en pleurant amèrement : — Adieu, mon bon petit Loïz ; tu vas aller en terre. Je t'attendais aujourd'hui dans l'église de Langonet, mais voilà que tu seras enterré dans le cimetière du Faouet.

Je vous en prie, habitants de Langonet, quand vous viendrez au Faouet, allez dire un *pater* sur la tombe de Loïz Rawalek ; allez dire un *pater* sur la tombe de Loïz Rawalek, qui a perdu la vie de la main de ses compagnons. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La tradition dont nous allons reprendre le fil, ajoute que le vieux Maurice, ne voyant pas reparaitre son fils le soir du pardon, passa la nuit dans d'affreuses angoisses. De temps en temps il croyait entendre frapper à la porte et se levait sur son séant, pour écouter; mais son fils ne revenait pas. Il dit à sa femme : « Marie, dès que le jour viendra, je mettrai le bât sur le cheval, j'emmènerai avec moi le chien, et j'irai voir ce qu'est devenu Loïzik. J'ai grand'peur qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur ! »

Le lendemain il monta à cheval, se fit suivre de son chien, et prit le chemin du Faouët. Rendu à la croix de Penfell, le cheval se cabra et refusa d'avancer; le chien lui-même s'était arrêté et flairait la terre en aboyant. Dans ce moment, l'aube qui commençait à blanchir, lui fit voir des traces de sang.

Comme le malheureux vieillard, guidé par son chien, suivait ces traces dans un émoi impossible à peindre, il rencontra le recteur de Langonet accompagné de deux paysans qui portaient le cadavre de son fils.

D'après une version différente de celle du poète, les compagnons de Loïzik le cachèrent d'abord sous un tas de feuilles, puis, ayant trouvé sur le chemin la mule égarée d'un saulnier, ils s'en emparèrent, lièrent sur son dos l'infortuné jeune homme et la laissèrent aller.

L'animal, par un instinct naturel aux bêtes de somme des paludiers, gagna la rivière, s'y débarrassa de son fardeau et revint chez son maître. Quand celui-ci apprit l'histoire de Loïz Rosaoulek, il mena sa mule à la foire et la vendit; mais le soir elle était de retour, conduite par un guide invisible. Il la vendit une seconde fois; elle reparut de

nouveau : une troisième, elle revint encore ; de sorte que, recevant toujours le prix de sa mule et ne la perdant jamais, il devint très riche, et regardant la chose comme une faveur du ciel, il se mit à trafiquer sans remords de sa bête ; et le jour du marché, en frappant dans la main de l'acheteur, il murmurait entre ses dents :

« Soyez en repos, mon hôte ; avant que la nuit soit fermée, ma mule sera à ma porte. »



1

2

3

4

5

6

7

8

LE PRÊTRE EXILÉ.

ARGUMENT.

C'est une sorte de royauté sainte que le sacerdoce en Bretagne ; on dirait que les descendants des anciens Celtes ont conservé aux prêtres catholiques la vénération que leurs pères avaient pour leurs druides. Mais, à ce sentiment, le christianisme en joint un autre que lui seul pouvait inspirer : l'attachement réciproque des fidèles et du prêtre. Si, en effet, ceux-là aiment leur pasteur comme un père (l'expression n'est pas trop forte), celui-ci leur dévoue sa vie et reporte sur eux la tendresse qu'il eût vouée à des enfants, selon la chair. Nous allons, tout à l'heure, entendre les Chouans s'écrier qu'ils « se sont levés pour défendre leur pays et leurs prêtres, » écoutons d'abord le prêtre lui-même.

Parmi les ecclésiastiques Bretons que le refus de serment à la constitution civile du clergé jeta sur les côtes d'Angleterre, d'Espagne ou de Portugal, se trouvait l'abbé Nourri, recteur de la paroisse de Bignan, dans l'évêché de Vannes : il composa, sur son exil et les malheurs de son pays, une élégie touchante qu'il adressa à ses paroissiens. Son chant n'est point, il est vrai, conçu dans la forme ordinaire des poésies populaires, mais, comme le sujet et la nature de ce chant lui ont donné une extrême popularité, nous ne l'exclurons pas de notre recueil.

Il nous a été chanté par une vieille femme de Bignan.

KANAOUEN AR BÉLEK FORBANNET.

(Les Gwenned.)

Chéléuet ur person a eskopti Gwenned,
Pell doc'h er roantéléac'h éit er fé forbannet,
Pell eu a gorf d'ho hoc'h, mez hé ompénion
E zou perpet gen-hoc'h ker klouz hag hé galon :

A oudé enn amzer kri ha diskonfortuz,
Mé onn pellet d'ho hoc'h dré urzeu truéhuz,
Dirak men deuléged perpet holl hou kwélann,
Hag ar hou poénieu noz ha dé a wilann.

O dé lan a glac'har, o dé lan a distré
En dez me distaget d'ho hoc'h, me bugalé;
O kimiad glac'haruz! Kéit a mé vévéinn
M'em bou sonj ann é-oud; biken néd' ankoheinn!

Aval da Jérémi pé oé ged er Juived,
E ger a Vablon pell amzer sklavéhet,
Bamdé enn ur zonjal é holl hou poénieu,
Get houlenneu er mor é kaijann men dareu.

CHANT DU PRÊTRE EXILÉ.

(Dialecte de Vannes.)

Écoutez un recteur de l'évêché de Vannes,
pour la foi loin de son pays ; son corps est lo
vous, mais sa pensée et son cœur ne vous qu
jamais :

Depuis l'instant cruel où des ordres impitoy
m'ont éloigné de vous, je vous ai toujours d
les yeux, et je pleure nuit et jour en songeant
peines.

O jour plein de douleur, o jour plein de deui
m'a séparé de vous, mes enfants ! O désolant a
Tant que je vivrai, je me souviendrai de toi ;
t'oublierai jamais !

Semblable à Jérémie et aux Juifs, pendant leu
gue captivité dans la ville de Babylone, chaqu
en songeant à toutes vos peines, je mêle mes l
aux flots de la mer.

Ar ur roc'h azéiet, mé unan, tal enn od,
E wilann get glac'har, ha glubann men deu chod,
Ha glubann men deu chod, c'hioua'h, get men dareu,
Enn ur zonz ann é-hoc'h em hoc'h troz er morieu.

O tud vad benniget ! men éma oet arzé
Enn amzer éuruz hont mé havec'h bamdé,
Eit kleuet konz Doué, ha diskarg hou kalon
Hag eit hou fréalhein dré er gomunion !

Ha men bugalé keh ! é pé stad é hoc'h-c'hui ?
Hui em goulenn bamdé ha n'em c'havet ket mui ;
M' hou koulann a mé zu ; légon pébeh truhé !
Né c'houez ket mui a dad na mé a vugalé !

O keh dévédigeu ! pétra vou a ann é-hoc'h ?
Piué hou skoéiou, piué réi skour d-é-hoc'h ?
O Jézuz ! bugul mad, hou pet sonj ann é-hé,
Hag astennet ho torn é bop amzer d-é-hé.

Esprideu éuruz, o sent ha sentézed,
Ha hui rouanez enn éan, chommet get-hé berpet !
Réit d-é-hé skoahel, enn hou obérieu,
Ha réit d-é-hé dizoan é holl hou zrébilleu.

O deuar a Vréih-ijel, o bro difréalhet !
E pé mor a gloé hé oud-dé bet tolet.
Gwech-arall é ouez brao, joéuz, ha leuen,
Bréman é-ez kouéhet sioah é pob anken !

Assis sur un rocher, seul au bord du rivage, je pleure amèrement, et j'inonde mes joues, j'inonde, hélas ! mes joues de larmes, en pensant à vous, qui êtes par-delà les mers.

O bon peuple béni ! où est le temps heureux où vous me trouviez chaque jour pour vous parler de Dieu, pour décharger vos cœurs et pour vous soutenir par la communion !

Ah ! mes chers enfants, dans quel état êtes-vous ? Vous me cherchez tous les jours, et vous ne me trouvez plus ; moi je vous cherche aussi, mais hélas ! vous n'avez plus de père et je n'ai plus d'enfants !

Chères petites brebis, qu'allez-vous devenir ? Qui vous assistera ? qui vous portera secours ? O Jésus bon Pasteur ! ne les oubliez pas, et tendez-leur en tout temps la main.

Esprits heureux, saints et saintes, et vous, reine du ciel, ne les quittez jamais ; donnez-leur aide en leurs devoirs et consolation dans leurs maux.

O terre de Bretagne ! ô mon pays désolé ! dans quelle mer d'affliction as-tu été précipité ? Autrefois, tu étais beau, tu étais joyeux et gai, et maintenant, hélas ! te voilà tombé dans toutes sortes de misères !

D'er roantéléac'h holl, d'enn iliz glaharet,
Asroet, men Doué, asroet hou madéléac'h, abred.
Hou pet trué d'o-homp, o Doué a garanté,
Dakored-d'imp er péac'h dakored-d'imp er fé.

Pé gourz é véhimp-ni, bugulieu ha déved,
Eit hou méleïn, men Doué, el a-gent dastumet !
Pé gourz é téi ann dé séhein hun dareu,
Ha de ganein glor d'hoc'h enn hun ilizieu !

O dé lan a eur-braz o dé lan a zouzter !
Me sonj a zou genid pob heur ha pob amzer :
O Doué a vadéléac'h astet ann termen-zé,
Eit ma hellinn-mé c'hoah gwélet me bugalé !

Ké kanen hirvouduz, fréalh ha mé spired,
Ké, ha lar de me fobl, holl me glac'har kaled.
Douget-hi éled mad, hag a léret d-é-hé,
E ma ha dé ha noz holl me sonjeu get-hé !

Turhuel, estik-noz, get enn amzer néué
Eet-he de ganein doc'h dor me bugalé;
A-bérak né hallann neinjal éué gen-hoc'h,
Eit monet dréist er mor bed hon bro avel hoc'h?

A tout le royaume, à l'Église désolée, rendez, mon Dieu, rendez bien vite vos bontés. Ayez pitié de nous, ô Dieu d'amour ! Rendez-nous la paix, rendez-nous la foi !

Quand serons-nous, pasteurs et troupeaux, tous réunis, pour chanter vos louanges ? Quand viendra le jour qui séchera nos larmes et où nous pourrons chanter votre gloire au milieu de nos temples ?

O jour plein de félicité ! ô jour plein de douceur ! je songe à toi à toute heure, à tout moment ; ô Dieu de bonté ! hâtez-en la venue, hâtez l'instant où je pourrai revoir mes enfants !

Va, chant de tristesse, consolation de mon cœur, va, et dis à mon peuple combien est grande ma douleur. Portez-le sur vos ailes, bons anges, et dites-leur que jour et nuit je pense à eux.

Tourterelle, petit rossignol, quand reviendra le temps nouveau, allez chanter à la porte de mes enfants. Ah ! que ne puis-je y voler comme vous ! Que ne puis-je voler, par-delà la mer, jusqu'à mon pays comme vous !

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le jour où le recteur de Bignan, après quinze ans d'exil, reparut dans son bourg, fut pour le pays un jour de fête. Les cloches que l'on avait sauvées de la fonte furent mises en branle ; on accourait du plus loin qu'on apprenait la nouvelle ; chacun le voulait voir, toucher sa soutane, lui baiser les mains. Le bon recteur, attendri jusqu'aux larmes, s'avancait suivi de la foule : son front était pâle, ses joues amaigries, ses cheveux avaient blanchi dans l'exil ; on eût dit un de ces premiers chrétiens sortant des catacombes.

Le lendemain, il chanta la messe. L'église avait été dépavée, les saints décapités ; les murs étaient revêtus d'un enduit verdâtre, et le sol couvert de débris ; mais tous les fronts étaient joyeux. Tandis que le prêtre officiait, le vent venait par les vitraux brisés faire frissonner la nappe de l'autel, et agiter sa chevelure blanche : il n'avait qu'un calice d'étain, que des cierges de résine, ses ornements tombaient en lambeaux ; mais lui aussi avait le front joyeux : les habitants de la paroisse revoyaient leur père, leur consolateur ; il retrouvait son Dieu, sa patrie, ses enfants.

LES CHOUANS.

UN VOLUME.

ARGUMENT.

La chouanerie bretonne fut une insurrection religieuse et nationale. Du jour où la révolution abattit les croix et traita la Bretagne en pays conquis, il y eut cent mille hommes sous les armes. La chouanerie avait pour foyer le Morbihan, et pour chefs principaux : Georges Kadoudal et Tinténiak ; l'un, fils d'un paysan des environs d'Auray ; l'autre, descendant d'un des vainqueurs de la bataille de Trente.

Son histoire écrite étant connue, nous ne nous y arrêterons pas ; son histoire populaire l'étant beaucoup moins, on nous permettra d'en citer un épisode emprunté à un chanteur contemporain.

« A Koatlogon (juillet 1795), dit un témoin oculaire, M. Joseph de Kadoudal, frère du héros du chant qu'on va lire, de général Champeaux, à la tête de trois mille hommes, surprend les chouans ; l'action s'engage, et ceux-ci remportent une complète victoire, due aux promptes dispositions de Georges, ... Mais cet avantage leur coûta trop cher, puisqu'ils perdirent leur général, Tinténiak, qui tomba mort dans les bras de Julien Kadoudal¹. »

¹ Notice sur Georges Kadoudal, p. 24.

AR CHOUANTED.

(Les Gwenned.)

Er ré goc'h hag er merc'hed hag er potred hibañ,
 Ha ré na int ket goustel da venet d'enn emgann,
 Er ré zé a Javaro, pe éint da gousket,
 Ur *pater* hag eunn *ave*, éit er chouanted.

Chouanted é zou tud vad, é zou gwir grestenion,
 Sautet da zifenn hon bro klouz hag hon veléion,
 Pé dréménint tal hou tour, m'hou ped, digou-
 [ret d-é,
 Reit d-é kik ha bara gwenn, ne narc'het nitra d-é.

Juliañ bléu-ru a-laré d'hé vamm goc'h, eur vitin :
 — Me ia mé ged Tinténiak, pé menet a bliñ d'ein ;
 — Da deu vreur dez me losket, ha té me losk éu !
 Mez mar plij d'id da venet, ra vo groeit ioul Doué. —

LES CHOUANS.

(Dialecte de Vannes.)

Les vieillards et les jeunes filles et les petits garçons et tous ceux qui sont incapables d'aller se battre, ceux-là diront, en allant se coucher, un *pater* et un *ave* pour les chouans.

Les chouans sont des gens de bien, ce sont de vrais chrétiens ; ils se sont levés pour défendre notre pays et nos prêtres ; quand ils viendront à passer devant votre porte, je vous en prie, ouvrez-leur, donnez-leur de la viande et du pain blanc, ne leur refusez rien.

Julien, aux cheveux rouges ¹, disait à sa vieille mère, un matin :—Je m'en vais, moi, rejoindre Tinténiak, car il me plaît d'aller.—Tes deux frères m'ont abandonnée, et toi tu m'abandonnes aussi ! mais, s'il te plaît d'aller, que la volonté de Dieu soit faite !

¹ Julien Kadoudal.

Pa zeué er chouanted , deuz a bob korn a Vreih,
Deuz Dréger ha deuz Gerné, ha deuz Wénned ileih,
Er ré glaz digweh get-hé, er maner Koatlogen,
Deuz a gostéu Bro-'hall, tri mil eun eur vanden.

— Chetu ann heur ou sonein, chetu ann heur sonet,
Me emgafemp, eur wech c'hoal, ged er c'hoh sou-
[darded.
Bec'h ar-n-hoc'h , potred a Vreih, bec'h ar-n-hoc'h ,
[ha gwélomp!
Mar m'ann Diol enn-tu get-hé, ma Doué 'nn tu
[gen-omp! —

Ken a zeuint da grogein, hen darché el ur gwac'h ;
Get hé bop e vuzul vad, get hen met hé benn-bac'h,
Hé benn-bac'h, hag hé chaplet deuz a Zantez-Anna,
Ha kémed e dosteie, a oa pilet gat ha.

Ha toullet kaer oa hé dok, ha toullet hé jupen
Ha loud deuz hé vléu troc'het, ged ur tol a
[zabren,
Hag enn gwad a ziouéré demeurez toull hi gosté;
Ha n'azéie o darc'hout, hag ouspenn e gané.

Ken e zaliz hé gwélet hag hé wéliz enn-drou,
Ha han tennet é gosté didan ur wenn dérou,
O wilein leih hé galon, chouket get han hé benn,
Enn eutreu Tinténiak por, é-droz ar hé varlen.

Comme les chouans arrivaient de chaque partie de la Bretagne, de Tréguier, de Cornouaille, et surtout de Vannes, les bleus venant du côté de la France les joignirent, au manoir de Kroatlogon, au nombre de trois mille.

— Voici l'heure qui sonne, voici l'heure sonnée, où nous en viendrons encore une fois aux mains, avec ces misérables soldats : du courage, enfants de la Bretagne ! du courage, et voyons ! Si le diable est pour eux, Dieu est pour nous ! —

Quand ils en vinrent aux prises, il (Julien) frappait comme un homme : chacun d'eux avait un bon fusil ; lui, il n'avait que son bâton, son bâton et son chapelet de Sainte-Anne, et quiconque l'approchait était abattu à ses pieds.

Et tout percé était son chapeau, et percée sa veste, et une partie de sa chevelure avait été coupée d'un coup de sabre, et le sang coulait de son flanc ouvert, et il ne cessait de frapper et de plus il chantait.

Et je cessai de le voir, et puis je le revis, il s'était retiré à l'écart sous un chêne, et il pleurait de tout son cœur, la tête inclinée, le pauvre monsieur de Tinténiak en travers, sur ses genoux.

Ha p'achué enn emgann ar enn aberdé noz,
Chouanted a tigr éié ieuank ha ré goeïéh,
Hag a tenné hou sokeu, ha laré éuel-benn :
— Chetu ma goneit gen-omp, ha ben maru e-groñn. —

Et quand le combat finit, vers le soir, les chouans s'approchèrent, jeunes et vieux, et ils ôtèrent leurs chapeaux et disaient :— Nous avons gagné la partie, et voilà qu'il est mort ! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le beau chant qu'on vient de lire, par un hasard extraordinaire, ne dit pas un mot de Georges, et ne consacre que deux strophes à la mort de Tinténiak. Cependant, la victoire des chouans était l'œuvre du premier, qui, ayant fait porter rapidement une colonne sur les derrières de l'armée républicaine, y jeta le désordre et la mit en fuite¹. D'un autre côté, les détails de la mort de Tinténiak, frappé d'une balle à la poitrine, au moment où il s'élançait sur un bleu qui le couchait en joue², étaient poétiques, importants, de nature à inspirer le poète populaire, et il semble étonnant qu'il les ait oubliés. Julien Kadoudal, le héros de la pièce, l'est, au reste, lui-même en cette circonstance, car, si l'auteur nous le montre pleurant sur le corps de son général, il ne nous apprend point qu'il l'a défendu au péril de sa vie, et qu'il a vengé sa mort³. Ces anomalies nous portent à croire que notre chant est incomplet. Il passe pour l'œuvre d'un jeune meunier de la paroisse de Ploémour, qui servait dans les rangs des chouans, et périt peu de jours après le combat de Koatlogon.

¹ Notice sur Georges Kadoudal, p. 24.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 25.

COMPLAINTE DE IANN MAREK.

ARGUMENT.

On sera peut-être surpris de trouver dans un recueil de chants populaires, où il en est d'antérieurs au x^e siècle, une ballade composée par un poète qui vit encore et sur le même événement contemporain. Cependant, nous n'hésitons pas à la publier, quand ce ne serait que comme un témoignage de la persistance du génie poétique en Bretagne. Cette pièce est l'œuvre de Loïz Guivar, ce paysan dont nous avons parlé dans l'introduction de notre recueil. Selon la coutume des poètes populaires, il a décrit l'événement avec la plus rigoureuse exactitude; pas un mot qui ne soit vrai, pas un propos qui n'ait été tenu, pas une circonstance ajoutée; nous en avons acquis la certitude en consultant plusieurs des acteurs du drame: aucun d'eux n'a eu d'autre mérite que celui de bien choisir les scènes et de les versifier. Nous avons précédemment tiré de la méthode qu'il suit ici, un argument par

induction sur la manière dont composaient nos anciens chanteurs populaires, nous n'y reviendrons pas; mais, avant d'entrer en matière, nous croyons devoir demander grâce pour certaines grossièretés de sa ballade, qui ne manqueront pas de blesser le sens délicat des personnes peu accoutumées à ce genre de poésie. Le poète, s'il en était besoin, trouverait une excuse dans l'intention même de son œuvre. Il avait une haute leçon de morale à donner, il l'a fait de la manière la plus propre à frapper son rustique auditoire, et cela en suivant le cours naturel des événements, et sans avoir besoin de sortir, soit du cercle de ses idées habituelles, soit de la stricte vérité. Il attire d'abord la foule, il la captive par des plaisanteries grossières, puis, lorsqu'il la tient en son pouvoir, il prend par degrés un ton sérieux et finit par l'écraser sous le poids d'une religieuse terreur. S'il y a de l'art en cela, le barde en sabots ne s'en est pas douté. Voici le fait qui a donné lieu à la ballade.

Un vieillard nommé Iann Marek, très enclin à l'ivrognerie, après avoir passé la nuit à boire, vint le matin travailler au champ. Plaisanté par ses camarades dont son état d'ivresse excitait les lazzis, et d'ailleurs incapable de prendre part à leurs travaux, il quitta bientôt son ouvrage. Mais en revenant chez lui, s'étant, à ce qu'il paraît, arrêté pour se reposer, en traversant un bois, il fut frappé d'apoplexie foudroyante. Sa femme et ses enfants ne le voyant pas reparaitre, crurent qu'il était allé chercher de l'ouvrage hors de la paroisse, et ne s'inquiétaient pas de ce qu'il était devenu, quand deux jeunes gens, d'un village voisin, qui passaient par le bois, un mois après l'événement, trouvèrent le corps du malheureux vieillard à demi

dévoré des loups. Sa mort fut regardée par le peuple comme une punition du ciel, le clergé lui refusa la sépulture ecclésiastique, et le chanteur Loïz Kam en fit le sujet de la complainte qu'on va lire.

GWERZ IANN MAREK.

(*Les Kerné-izel.*)

Klévet, Brétoned, mé-ho ped
Eur reuz zo névé erruet ;

Zo erruet ga Iann Marek
Parrez Nizon , tro Nédelek.

I

Troc'ho monted , ar mintin-zé ,
Tal ar maner, enn park névé :

— Iann Marek pélec'h em hoc'h bet ,
Pa zigwéet ken diwéed ?

Pélec'h hoc'h-hu bet nouz ez-mé ,
Da évo sistr dous, enn giz-zé ?

COMPLAINTE D'IANN MAREK.

(Dialecte de Basso-Cornouaille.)

Écoutez, Bretons, je vous prie : c'est un malheur
qui vient d'arriver ;

Il est arrivé à Iann Marek, dans la paroisse de
Nizon, vers le temps de Noël.

I

Nous défrichions, ce matin-là, près du manoir, le
champ neuf :

— Iann Marek, où êtes-vous allé que vous arrivez
si tard ?

— Où êtes-vous allé cette nuit, boire du cidre
doux, comme cela ?

— Tankerru ! bet onn nouzez-mé,
Lec'h neuz groet Dou ma mad d'i-mé,

Nag eunan all a laré d'han :
— But em hoc'h eunn tammik méo Iann.

— But em euz évet eur poudad ;
Tankerru ! hen-nez a oa mad ;

Evel gwin-ar-tan ann gwellon,
Hag en deuz groet vad d'em c'halon. —

M'hoc'h ont kuit, a laré Loiz-kam,
M'hoc'h ont kuit Iann baour, iaouank-flamm!—

Kaer en défa sével hé mar,
Stoké hé bepp gad ann douar.

— Pétra rinn ken da jomm ama,
Mé ia da glask eunn tamm bara. —

Ha hen laré benn gad-ann hent,
Mont d'ann ger laré tré hé zent :

— Ar sistr douz-zé a oa ken mad !
M'em-béfé évet dek poudad !

— Feu et flamme ! j'ai passé cette nuit où Dieu l'a voulu pour mon bien ! —

Et un autre lui disait : — Vous êtes un peu ivre, Iann !

— Il est vrai que j'ai bu un pot de cidre, feu et flamme ! c'est celui-là qui était bon !

Comme du meilleur vin-de-feu (eau-de-vie) et qui m'a fait grand bien au cœur !

— Vous vous en allez, lui disait Lotz-Kam, vous vous en allez, pauvre Iann, vous si jeune encore !—

Il avait beau lever sa houe, toujours sa tête retombait.

— Que me sert de rester ici plus longtemps ! je m'en vais prendre quelque nourriture, —

Et il disait en cheminant ; en s'en allant chez lui, il murmurait entre ses dents :

— Ce cidre doux était si bon, j'en aurais bu dix pots !

• Jurement habituel du vieillard.

II

— Né ket digwet ho tad enn ger ?
— Né ket digwet ; oet da Gemper ;

Da Gemper pé trések Alger,
Hañ laré 'n défa c'hoant ober. —

Pider zun a oa tréménet,
Né oa ket c'hoaz enn ger digwet ;

Oa ket bet d'ann ger Iann Marek.
Ken a teué dé Nédélek.

Dé Nédélek, tro 'nn aberdé
Teu d'ann ti potred Sant-Vodé.

— Iec'héd-mad d'hoc'h tud ann ti-mé,
Peuz lien da werzo dré-mé ?

— Neuz tamm mui da werzo aimé ;
Gwerzet ma bet enn blavez-mé. —

Ha hé é-mez deuz a lonc'h-dall,
Ha hé d'ann ger enn eur vragal.

Pé oant o font tré barz ar c'hoad :
— Sell ta touez ann erc'h roudou 'r c'had !

II

— Votre père n'est pas de retour ?

— Il n'est pas de retour ; il sera parti pour Kemper ;

Pour Kemper ou pour Alger, il disait qu'il en avait envie. —

Quatre semaines s'étaient écoulées, et il n'était pas encore de retour chez lui ;

Iann Marek n'avait pas reparu chez lui, quand arriva le jour de Noël.

Le jour de Noël, vers le soir, vinrent à la chaumière des jeunes gens du village de Saint-Modé.

— Bonne santé, gens du logis, vous avez de la toile à vendre ici ?

— Il n'y en a plus à vendre ici ; elle a été toute vendue cette année. —

Et ils sortirent de la chaumière, et s'en revinrent en jouant.

Arrivés à l'entrée du bois :

— Regarde donc ! des traces de lièvre parmi la neige !

— Roudou 'r c'had ré-zé né m-ant ket ;
Roudou 'l louarn ne larann ket.

Ha hé mont da heul ar roudaou :
— Chétu aman eunn tokkouz taou !

Ha hen gwenn-kan gad ar réo ;
Tok Iann Marek a gredann éo.

— Na dok ho tad hé-man Loranz ?
— Tok ma sad ma ket 'nn han , me c'hanz.—

Ha hé d'ar c'hoad enn dro ho daou,
Ken défant kavet eur bragaou ;

Eur bragou pelloc'h, kreiz ar ch oad,
Ha han roget hag out-han gwad :

— Hé vragou, ré-men, hag hé dok ! —
Ha Loiz Pilorsin lammé rog.

Hag eur vragouz, o goagat,
E beg eur wenn, é korn ar c'hoad,

Ha Loiz da ioual spontet-tré :
— Ma Doué ! chétu ma amé ! —

— Ce ne sont point les traces d'un lièvre; les traces d'un renard, je ne dis pas.

Et ils suivirent les traces :

— Voici toujours un vieux chapeau !

Il est blanchi par la gelée ; je crois que c'est le chapeau de Iann Marek.

— Est-ce là le chapeau de votre père, Lorans ?

— Le chapeau de mon père ? non, en vérité ! —

Et ils revinrent au bois tous deux , et ils trouvèrent des braies ;

Dés braies, plus loin, au milieu des bois , toutes déchirées et tachées de sang :

— Ce sont ses braies ! c'était bien son chapeau ! —

Et Loïz Pilorsin courait devant.

Or, un vieux corbeau croassait , au haut d'un arbre, au coin du bois,

Et tout à coup Loïz pousse un cri d'épouvante :

— Mon Dieu ! le voilà ! —

III

Touez ann erc'h a oa Iann Marek ,
Ha han kouet éno war hé vek ;

Hé zaou zorn é pleg ar hé-benn ,
Ar hé zaoulagad hé vléo gwenn.

Debret hé c'houf, hag hé ziu-vron,
Gad ann bleizi, rez hé c'halon ;

Némed hé dal n'en doa damant,
Abalamour d'ar vadiant.

Tan oa bet er c'hoad pad ann nouz,
Enn hé c'hichen hé groégik kouz,

Ar hé daoulin, enn eur wélo ,
Hag hé vugalé tro-war-dro.

Bet oant d'hé zival bed ann nouz
Hag ar maer Nizon istroneuz.

Hag ar c'hleuier évit hé c'hask,
Gad eunn penn-kézok hag eunn arc'h.

Hag hé zigasez d'ar véred,
Heb son 'r c'hléier na bélek 'bed ,

Heb son 'r c'hléier na bélek 'bed,
Neb na groaz, na dour benniget,

Iann Marek était couché dans la neige, la face
contre terre ;

Ses deux mains étaient jointes sur sa tête, ses che-
veux gris épars sur ses yeux.

Son ventre et sa poitrine, jusqu'au creux de son
cœur, avaient été dévorés par les loups ;

Son front seul avait été respecté par la vertu du
baptême.

Il y eut un feu allumé dans le bois, pendant toute
la nuit ; sa pauvre vieille femme se tenait auprès ,

Sur ses deux genoux, pleurant ; et ses enfants
tout autour.

Ils passèrent la nuit à le garder, et le maire de
Nizon arriva le lendemain matin ;

Et le fossoyeur vint le chercher avec un cheval et
une châsse.

Et il le porta au cimetière, sans son de cloche,
et sans prêtre,

Sans son de cloche et sans prêtre, et sans croix, et
sans eau bénite,

Hag hé dolez barz ann toull ien,
Hag hé dok gat-han war hé fenn.

Loiz Guivar, Loiz-kam lezanvet.

En dévez ar werz-man savet,

En dévez savet ar werz-man,

'Nn eur gentel vad da bep unan.

Et il le jeta dans le trou froid, le chapeau sur la

Loiz Guivar, surnommé Loiz-Kam (le boiteux) a
posé ce chant,

Il a composé ce chant, en bonne leçon pour
cun.

Hag hé dolez barz ann toull ieg
Hag hé dok gat-han war hé

Loiz Guivar, Loiz-kam l
En dévez ar werz-ma

En dévez savet a
'Nn eur gentel va

ut composent
oir, dans quelques
s développements aura
de bouche en bouche. Déjà
ppée de merveilleux nuages. Sa
meu d'une nuit d'orage, à la porte de
ne en revenant le soir, avec sa vache, l'a
e, assis sur l'herbe, le dos tourné; de temps
ses deux mains sur sa tête, comme un homme
et s'écriait d'une voix déchirante : « Mon Dieu!
avez pitié de moi ! » Enfin on voit trembler, la nuit,
lumière au lieu où il est mort. Mais sans doute le génie
du peuple ne se contentera pas de cela; il ajoutera à la bal-
des strophes de sa façon; il dira comment le hâton et les sabots
du vieillard sont restés au bord du champ où il travaillait, et comment
les voleurs redoutaient d'y toucher; comment tout le monde crai-
gnait de passer près du bois lorsque le soleil était couché, et comment
les propriétaires de ce bois n'osaient plus en ratisser les feuilles, de
peur de ratisser les os du malheureux vieillard, traits plus ou moins
poétiques que le chanteur primitif a négligés, n'ayant d'autre but que
de donner au peuple des campagnes une leçon de morale.

DEUXIÈME PARTIE.

—

CONTENTS D'AMOUR.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Après avoir étudié dans cette ballade la manière dont composent les poètes populaires Bretons, il sera curieux de voir, dans quelques années, quelles altérations aura subies et quels développements aura éprouvés l'œuvre du chanteur, en passant de bouche en louche. Déjà l'histoire de Iann Marek est enveloppée de merveilleux nuages. Sa femme l'a entendu gémir, au milieu d'une nuit d'orage, à la porte de sa chaumière. Une jeune fille en revenant le soir, avec sa vache, l'a vu, à travers le feuillage, assis sur l'herbe, le dos tourné; de temps en temps il joignait ses deux mains sur sa tête, comme un homme au désespoir, et s'écriait d'une voix déchirante : « Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi ! » Enfin on voit trembler, la nuit, une petite lumière au lieu où il est mort. Mais sans doute le génie poétique du peuple ne se contentera pas de cela ; il ajoutera à la ballade des strophes de sa façon ; il dira comment le bâton et les sabots du vieillard sont restés au bord du champ où il travaillait, et comment les voleurs redoutaient d'y toucher ; comment tout le monde craignait de passer près du bois lorsque le soleil était couché, et comment les propriétaires de ce bois n'osaient plus en ratisser les feuilles, de peur de ratisser les os du malheureux vieillard, traits plus ou moins poétiques que le chanteur primitif a négligés, n'ayant d'autre but que de donner au peuple des campagnes une leçon de morale.

DEUXIÈME PARTIE.

—

CHANTS D'AMOUR.



EIL DARN.

—

SOUNENNOU.

DEUXIÈME PARTIE.



CHANTS D'AMOUR.



CHANTS DES NOCES.

ARGUMENT.

C'est en général un tailleur qui est le *bazvalan* ou messager d'amour du jeune homme, près des parents de la jeune fille; il a souvent pour caducée, dans l'exercice de ses fonctions, une branche de genêt fleuri, symbole d'amour et d'union, d'où lui vient le nom qu'on lui donne¹. Tout *bazvalan* doit unir à une grande éloquence un fond de bonne humeur et d'inépuisable gaieté. Il doit savoir l'histoire de la famille de son client de manière à être à même de citer, au besoin, quelques traits honorables. Il doit pouvoir dire combien ses étables contiennent de chevaux, ses pâturages de bêtes à cornes, ses greniers et ses granges de boisseaux de blé; il doit savoir l'art de mettre en relief ses moindres avantages personnels, et avoir des

¹ Baz-valan, baguette de genêt.

réponses toutes prêtes à opposer aux objections qu'on pourra lui faire. Il possédait chez les anciens Bretons un caractère si respectable, qu'il passait sans danger d'un camp à un autre au moyen de sa baguette fleurie : la science de mener à bien une ambassade d'amour était même tellement appréciée, qu'on la regardait comme indispensable à un jeune homme bien élevé¹.

Lorsque le bazvalan se présente quelque part et qu'il souhaite le bonjour du seuil de la porte, si on tarde à lui répondre : entrez ; si les tisons se trouvent debout dans la cheminée lorsqu'il entre, ou si la maîtresse du logis, prenant avec lenteur une crêpe, l'approche du feu, du bout des doigts, en lui tournant le dos, c'est d'un mauvais augure, et il n'a qu'à s'en revenir ; il doit également retourner sur ses pas s'il rencontre, en chemin, une pie ou un corbeau : mais si quelque tourterelle a roucoulé dans le taillis, à son passage ; si, lorsqu'il arrive, avant qu'il ait fini de parler, on lui crie joyeusement d'entrer ; si chacun lui fait fête, si l'on s'empresse de couvrir, en son honneur la table, de la nappe blanche des grands jours, tout va bien.

Après s'être assis un moment, il adresse à voix basse quelques paroles à la mère, qui sort pour délibérer avec lui, puis revient exposer les choses à sa fille, et l'accord est fait.

Dans un mois auront lieu les noces ; en attendant, les marchands ne cessent de vendre aux prétendus, les tailleurs de coudre dans les granges, les menuisiers de raboter dans l'aire, les laveuses de blanchir le linge, les servantes de cirer les lits, les tables, les armoires, et de

¹ *Cambrian register*, t. III, p. 59.

fourbir les vases de cuivre , à leur donner l'éclat de l'or.

Quand les garçons et filles d'honneur sont choisis , on se rend chez le recteur, un samedi au soir; les fiançailles ont lieu , puis le souper d'usage , et le lendemain , à la grand'messe, les publications , suivies de près des invitations aux noces, qui se font en vers. Cét office appartient encore au bazvalan ; accompagné d'un des plus proches parents du futur, il fait le tour du pays, ayant toujours soin d'arriver, dans les bonnes maisons, au moment où l'on se met à table. Pour annoncer sa présence, il frappe trois coups à la porte, et entonne le salut ordinaire : « Bonheur et joie en ce logis ; voici le messager des noces. » Lorsqu'il a été introduit, il explique le motif de sa visite, indique les noms des prétendus, le lieu et le jour de la fête, et prend place à table.

Le jour marqué, au lever du soleil, la cour de la fiancée se remplit d'une foule joyeuse à cheval, qui vient la chercher pour la conduire à l'église. Le fiancé est à leur tête , le garçon d'honneur à ses côtés; à un signal convenu, son bazvalan descend de cheval, monte les degrés du perron, et déclame à la porte de la future, sur un thème invariable, mais arbitrairement modulé, un chant improvisé, auquel doit répondre un autre chanteur de la maison, qui fait près de la jeune fille, comme le bazvalan près du jeune homme, l'office de tuteur poétique, et que l'on nomme *Brolaer*. L'un et l'autre ont droit, pour présent de noces, à une ceinture de laine rouge et à une paire de bas blancs marqués d'un coin jaune. Le dialogue suivant, recueilli par nous en Cornouaille, pourra donner une idée du genre et du mérite de ces rustiques effusions.

I

AR C'HOULENN.

(Les Kerné-buel.)

AR BAZVALAN.

Enn han ant tad holl-galloudek,
Ann mab hag ar spéréd meulet,
Bennoz ha joa barz ann ti-mé
Muioc'h 'vid a zo gan-i-mé.

AR BROTAER.

Na pétra t'euz'ta, ma minon,
Pa na d-é joauz da galon ?

AR BAZVALAN.

Eur goulmik em boa em c'houldri,
Hag eur gudon, em boa gant hi,
Ha chetu digwet ar sparfel,
Kerkent 'vel eur barrad avel
Ha ma goulmik en deuz spontet,
Wit'ur darré pélec'h ma et.

I

LA DEMANDE.

(Dialecte de Haute-Cornouaille.)

LE BAZVALAN.

Au nom du Père tout-puissant, du Fils et de l'Esprit-Saint, bénédiction dans cette maison, et joie plus que je n'en ai.

LE BROTAER.

Et qu'as-tu donc, mon ami, que ton cœur n'est pas joyeux?

LE BAZVALAN.

J'avais une petite colombe dans mon colombier avec mon pigeon, et voilà que l'épervier est accouru, comme un coup de vent, et il a effrayé ma petite colombe, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue.

AR BROTAER.

Meurbed da gavann rékenket
Evit béa ker glac'haret ;
Kribet é t'euz da vléo méten ,
'Vel ma ieffez d'ann abaden.

AR BAZVALAN.

Ma minon n'em godiset ket ;
Ma goulmik wenn p'euz ket gwélet ?
N'em bo, 'vit gwir, plijadur 'bed ,
Kem am bo ma 'goulmik kavet.

AR BROTAER.

Da goulmik, né meuz ket gwélet ,
Na da gudon wenn ken-neubed.

AR BAZVALAN.

Den iaouank, eur gaou a lérez,
Gwelt é bet gand ré oa é-mez ,
Hag o héda tresek da borz ,
Hag o tisken bärz da liorz.

AR BROTAER.

Da goulmik nem euz ket gwélet
Na da gudon wenn ken-neubed.

LE BROTAER.

Je te trouve bien requinqué pour un homme si affligé ; tu as peigné tes blonds cheveux, comme si tu te rendais à la danse.

LE BAZVALAN.

Mon ami, ne me railles pas ; n'avez-vous pas vu ma petite colombe blanche ? Je n'aurai de bonheur au monde que je n'aie retrouvé ma petite colombe.

LE BROTAER.

Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

LE BAZVALAN.

Jeune homme, tu mens ; les gens du dehors l'ont vue voler du côté de ta cour, et descendre dans ton verger.

LE BROTAER.

Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

AR BAZVALAN.

Ma gudon 'to kavet maro,
Mar hé fat 'né-zed' ket enni dro,
Mervel a rei ma gudon paotr,
Mé ia da welt dré doull ann nour.

AR BRÖTAER.

Arz, 'wa minon, na ieffez ket,
Mé ia ma eunan 'há wélet.
(Mont a ra tré ha dont a ra dan dro.)

Dam liorz, ma minon onn bet,
Na goulmik 'bed nem euz kavet
Némed eur frappad boukédou,
Bleuniou 'frea ha rozennou,
Ha spisial eur rozennik gaer,
Savet é kornik ar voger,
Mé ia d'hé glask d-hoc'h mar kéret,
Da lakat laouen ho spéred.
(Mont a ra tré eur wech all, ha dont a ra enn dro d'enn ha dont
gant eur plac'hik.)

AR BAZVALAN.

Braoik-fé! koant hag a féson
Da lakat laouen eur galon!
Mar vé ma gudon da glizin,
Teufé da gouéi war 'nn ezhin.

LE BAZVALAN.

Mon pigeon sera trouvé mort, si sa compagne ne revient pas; il mourra mon pauvre pigeon : je m'en vais voir par le trou de la porte.

LE BROTAER.

Arrête, ami, tu n'iras pas, je vais moi-même voir.

(Il entre dans la maison et revient un moment après.)

Je suis allé dans mon courtil, mon ami, et je n'y ai point trouvé de colombe, mais quantité de fleurs, des lilas et des églantines, et surtout une gentille petite rose, qui fleurit au coin de la haie; je vais vous la quérir, si vous le voulez, pour rendre joyeux votre esprit.

(Il entre une seconde fois dans la maison, puis revient en tenant une petite fille par la main.)

LE BAZVALAN.

Charmante fleur vraiment ! gentille et comme il faut pour rendre un cœur joyeux ! si mon pigeon était une goutte de rosée, il se laisserait tomber sur elle.

(Eunn tammik goudé.)

Mé ia da binat d'ar c'hreunial
Welt mar ma éet d-i, o nijal.

AR BROTAER.

Chommet, minon kaer, gortoet,
Mé ia ma unan da wélet.

(Dont a ra enn dro gand groek ann ti.)

D'ar 'c'hreunial d'allaé, onn bet,
Na goulm é-bed né meuz kavet,
Néméd ann tamoézen-man
Hé choimmet warlec'h hé eunan ;
Lak hé deuz da dok mar kérez
Da gahout fréalzédigez.

AR BAZVALAN.

Kémend a greun zo enn tamoen,
Kémend a ezn gand ma goulm wenn,
Dindan hé eskel enn hé neiz,
Hag hi ken goustadik é c'hreiz.

(Eunn tammik goudé).

Mont a rann d'ann park da wélet.

AR BROTAER.

Arz, va minon na effec'h ket,
Sotro réfec'h ho poto ler,
Mé ia mé eunan enn ho lec'h.

(Après une pause.)

Je vais monter au grenier, pour voir si elle n'y serait pas entrée.

LE BROTAER.

Restez, bel ami; un moment, j'y vais moi-même.

(Il revient avec la maîtresse du logis.)

Je suis monté au grenier, et je n'y ai point trouvé de colombe, je n'y ai trouvé que cet épi abandonné après la moisson ;

Mets-le à ton chapeau, si tu veux, pour te consoler.

LE BAZVALAN.

Autant l'épi a de grains, autant de petits aura ma colombe blanche sous ses ailes, dans son nid, elle au milieu, tout doucement.

(Après une pause.)

Je vais voir au champ.

LE BROTAER.

Arrêtez, mon ami, vous n'irez point; vous saliriez vos beaux souliers; j'y vais moi-même pour vous.

(Ar Brotaer gand ar vamm gor.)

Né gavann goulmik mod-é bed
Némed eunn aval 'meuz kavet,
'Nn aval-ma, krizet a bell-zo,
Dindan ar wéenn touez ann delio.
Enn ho jakotik likit li,
Da rei d'ho kudon da zibri,
Ha neuzé na wélo ket mui

AR BAZVALAN.

Ma minon ho trugarékat.
Vit ma krizet eunn aval mad,
Ne c'ball ket kollet hé c'hoez-vad;
Mez nem euz ker deuz aval'bed
Deuz bleun na deuz teskoen é-bed,
Ma goulmik rekann da gahouet,
Mé ia ma eunan d'hé gerc'het,

AR BROTAER.

Trodoué! hé-man zo potr fin!
Deuz-ta, va minon, deuz gan-in.
Da goulmik wenn né ket kollet,
Mé ma eunn em euz hi miret,
Em gamb 'nn eur gaoud a olifant,
Ann biri a aour hag arc'hant.
Hag hi dréoik eunn-hi meurbed,
Ken probik, ken brao, ken fichet.

(Il revient avec la grand' mère.)

Je ne trouve de colombe en aucune façon; je n'ai trouvé qu'une pomme, que cette pomme ridée depuis longtemps sous l'arbre, parmi les feuilles; mettez-la dans votre pochette, et donnez-la à manger à votre pigeon, et il ne pleurera plus.

LE BAZVALAN.

Merci, mon ami! Pour être ridé, un bon fruit ne perd pas son parfum; mais je n'ai que faire de votre pomme, de votre fleur ni de votre épi; c'est ma petite colombe que je veux; je vais moi-même la chercher.

LE BROTAER.

Seigneur Dieu! que celui-ci est fin! Viens donc, mon ami, viens avec moi; ta petite colombe blanche n'est pas perdue; c'est moi-même qui l'ai gardée, dans ma chambre, en une cage d'ivoire dont les barreaux sont d'or et d'argent; elle est là toute gaie, toute gentille, toute belle, toute parée.

(Le Bazvalan est introduit; il s'assoit un moment à table, puis va prendre le fiancé. Aussitôt que celui-ci parut, le père de famille lui remet une bagne de cheval qu'il passe à la ceinture de sa future, et tandis qu'il boucle et délie la sangle, le Brotaer chante :)

II

AR GOURIZ.

Gwélet em euz enn eur flouren
Eur gazek bihan hi laouen ,

Né oa sonj déi némed da vad,
Némed da vragal barz ann prad,

Némed da buri ar c'héod glaz,
Ha da éva dour deuz ar waz,

Ken a zeuaz benn-gand ann hent
Eur marc'hek iaouank ha han ken !

Ha han ken, impert ha ken drant !
Hé zilad a aour hag arc'hant.

Hag ar gazek dal-m-hé wélaz,
Enn hé zao souet a jommaz ;

Ha goustadik a dostaaz,
Hag hé benn d'ann gleud astennaz ;

LA CEINTURE.

J'ai vu dans une prairie une jeune cavale joyeuse ,

Qui ne songeait qu'à bien , qu'à s'ébattre dans
cette prairie,

Qu'à paître l'herbe verte et qu'à s'abreuver au
ruisseau,

Lorsqu'a passé par le chemin un jeune cavalier
si beau !

Si beau , si bien fait et si vif ! les habits brillants
d'or et d'argent.

Et la cavale, en le voyant, est restée immobile d'é-
tonnement ;

Et elle s'est approchée doucement, et elle a allongé
le cou à la barrière ;

Hag ar marc'hek hé likouaz,
Hag hé vek d'hé vek a lakaz ;

Ha goudézé hé vriataz,
Hag hi n'em gavaz enn hé éaz .

Ha goudé deuz hé kabestret ;
Ha goudé en deuz hé kenklet,

Ha war hé c'horré ma pinet ,
Ha gant-han en deuz hé kaset.

**Et le cavalier l'a caressée, et il a approché sa tête
de la sienne,**

Et puis après il l'a baisée, et elle en a été bien aise;

**Et puis après il l'a bridée, et puis après il l'a san-
glée,**

**Et il s'est élancé sur son dos, et il l'a emmenée avec
lui.**

SOUN ANN DAOL.

— Itron Varia a Blévin !

Deuz ann noz ha deuz ar mintin,
Ha deuz ar mintin pa zavaun,
Chiminnal ma dous a wélan;

Moged chiminnal ma dous koant
A ra din-mé kalzik a boan.
Dao d'in mont tré bétég hé di,
O c'homzout eur wech choaz out-hi.—

Loizaik Alan a gané
'Ont gand hé zaoud ar mintin-zé,
'Ont gand hé zaoud d'ann park névé,
Loizaik Alan gané gé.

War ar pazen é oa pinet
Da zigor ann gleud d'hé loened,
Ken wélé Piarik, hé viñon,
Tont gand ann hent trézek ann traon.

LA CHANSON DE TABLE.

— Notre-Dame de Plévin, le soir et le matin, et le matin quand je me lève, je vois la cheminée de ma douce;

Je vois s'élever la fumée de la cheminée de ma douce belle qui me fait bien du chagrin. Il faut que j'aille jusque chez elle pour lui parler encore une fois. —

Loïzaïk Alan chantait en conduisant ses vaches ce matin-là; en menant ses vaches au champ neuf, Loïzaïk Alan chantait gaiement.

Elle était montée sur l'échaller pour ouvrir la barrière à ses bêtes, quand elle vit Piarik, son amant, qui cheminait dans la vallée.

PIARIK.

Ma dousik koant pa éann d'ho ti
Oc'h ho koulenn da zimizi,
Roet-hu d'in-mé eur respont vad,
'Vel rez gwéhall ho mamm dho tad.

LOIZAIK.

Respont a rinn d'hoch d'en iaouank,
Pa c'houlet ken soubl ha ken koant;
Né fell d'in laret gaou é-bed,
A-benn diriou éo ma eured.

Tro ma ger-ma, war ann dachen,
A zo gan-in méchérourien
Da ober soliou, skabellou,
Da réi d'am zud a-benn diriou;

A-benn diriou éo ma eured ;
Ré ziwéed em hoc'h digwet,
Hag eunan all en deuz hadet
Em liorz bleun ar c'haranted.

PIARIK.

Gan-in-mé, hadet é oa bet,
Ha c'huj oc'heuz han displantet;
Ha mar ma bréman serc'het net,
Ma c'halonik, han, né ma ket.

PIARIK.

Ma douce belle , je vais chez vous pour vous demander en mariage; faites-moi une réponse favorable, comme autrefois votre mère à votre père.

LOIZAIK.

Je vous ferai une réponse, jeune homme, puisque vous me la demandez d'une manière si polie et si gentille; je ne veux point vous mentir du tout : c'est jeudi le jour de mes noces.

J'ai au village, sur l'esplanade, des ouvriers qui font des tables et des escabeaux pour donner aux gens de la noce jeudi prochain ;

Jeudi est le jour de mes noces; vous êtes arrivé trop tard, et un autre a semé dans mon courtil la fleur d'amour.

PIARIK.

C'est moi qui l'y avais semée, et vous l'en avez arrachée, et si maintenant elle est flétrie, mon cœur, lui, ne l'est pas.

Ho karout a rann koulskoudé,
Enn hoc'h zonzann ha noz ha dé,
Ho henvel, dré doull ann alc'hué,
A zeu d'am gwélet em gwélé.

Anter kant nozvez em onn bet,
Toullig ho tour, né wic'h ket,
Ann glao, ann avel, om' filat,
Ken vére 'nn dour deuz ma dilad.

Tri ré boutou em euz teuzet
Va dous, oc'h ho taramprédet.
Dezru onn gand ar pévaré,
C'hoaz n'ouzonn ket ma zigaré.

LOIZAIK.

Mar gout ho tigaré fell d'hoch,
C'hilaouet mad, m'hé laro d'hoch :
Tri vénozen a gas d'ho li ;
Kémert unan hep listront mui.

Je vous aime pourtant toujours ; nuit et jour je ne pense qu'à vous ; votre image, par le trou de la serrure, vient me visiter dans mon lit.

J'ai passé cinquante nuits à votre porte, et vous n'en saviez rien, tellement battu de la pluie et du vent, que l'eau dégouttait de mes habits.

J'ai usé trois paires de souliers, ma douce, à vous faire la cour ; voici la quatrième, et je n'ai point encore votre dernier mot.

LOIZAIK.

Si vous voulez avoir mon dernier mot, écoutez-moi bien ; le voici : trois septiers conduisent chez vous ; prenez-en un et ne revenez plus.

SOUN ANN DUD PAOUR.

(Les Tréger.)

Ni deuz choazel eur vestrez né garomp némert hi,
 Né géméromp plijadur némert pa zomp gant-hi,
 O komzout enn-hé-c'hichen, hon dudi hag hon c'hoant,
 Hounez ez-éo honn holl zonz, némert déi ni d'euz
 [c'hoant.

Hon mestrézik a zo brao, ha leun a vadélez,
 Ar vraovan krouadurez a zo enn hé parrez,
 Hag enn tu-hont, ma-z-é koant é-z-éo ivé minon,
 Ha dré zé éo deut a-benn da c'honit hon c'halon;

Hé dréid a zo feul ha skan, hag hé gorf ker garant!
 Hé daoulagad vel glizin, hé zremm ken dréo ken
 [drant;
 Pa zimp muian hirvoudet, siouaz, pé chommet klaon,
 'Vel m'hé c'hlévomp o komzout, ten joa enn hon
 [c'halon.

IV

CHANT DES PAUVRES.

(Dialecte de Tréguier.)

Nous avons choisi une maîtresse, nous n'aimons qu'elle; nous ne trouvons de plaisir que quand nous sommes avec elle; parler près d'elle est notre bonheur et notre désir; en elle est toute notre pensée, nous ne nous soucions que d'elle.

Notre maîtresse est belle et pleine de bonté; c'est la plus belle créature qu'il y ait en sa paroisse; et comme elle est jolie, elle est aimable aussi, et c'est par là qu'elle est venue à bout de gagner notre cœur;

Ses pieds sont vifs et légers, sa personne si charmante! ses yeux comme des gouttes de rosée, sa physionomie si gaie, si éveillée! quand nous sommes tristes et chagrins, hélas! ou malades; aussitôt que nous entendons sa voix, la joie renaît dans nos cœurs.

LA FÊTE DE L'ARMOIRE.

ARGUMENT.

Les cérémonies des nocés sont à peu près les mêmes en Tréguier qu'en Cornouaille. Les mœurs sont plus graves en Léon ; ici, le jour le plus gai des nocés, est le troisième, où l'on porte chez le mari l'armoire de la jeune femme; cette armoire est en noyer; elle est luisante à s'y mirer, les ferrures sont de cuivre et brillent comme de l'or, quatre bouquets en relèvent les quatre coins; elle est portée sur une charrette, trainée par des chevaux dont la crinière est tressée et ornée de rubans.

Mais lorsque les parents de la mariée veulent faire entrer le meuble dans la demeure du mari, les gens de la maison le repoussent, et une longue lutte s'établit entre eux. Enfin on se raccommode ; la maîtresse du logis couvre l'armoire d'une nappe blanche, y pose deux piles de crêpes, une bouteille de vin et un hanap. Le plus vénérable des parents du mari remplit la coupe, la présente au plus âgé des parents de l'épousée, puis l'invite à man-

ger; l'autre trempe ses lèvres dans la coupe, la lui repasse en lui offrant pareillement des crêpes; chacun des parents des deux côtés les imite, et l'armoire est placée, au milieu des bravos, dans le lieu le plus apparent de la demeure.

On chante peu en Léon; la fête de l'armoire souffre cependant exception; il y a une chanson que nous avons entendu chanter au banquet qui suit la cérémonie que nous venons de décrire: c'est un dialogue entre une veuve et un jeune homme qui vient la demander en mariage. Pourquoi cette veuve? Aurait-on voulu faire songer à la nouvelle mariée qu'elle pourra bien un jour porter le mantelet noir et la coiffe passée au safran? A-t-on eu l'idée d'inspirer aux époux de graves et saintes réflexions au moment où ils entrent en ménage, de leur montrer que la vie de l'homme, comme l'a dit un Bazvalan; « est toujours entremêlée de joies et de peines; que le mariage est un vaisseau qui « vogue, exposé à toutes sortes de tempêtes, bien qu'au « sortir du port la mer soit calme et belle; » n'est-ce pas une scène perdue des anciens jeux poétiques des noces, la suite de ceux qui se jouent ailleurs le matin du premier jour? Nous sommes porté à le croire; et c'est pourquoi nous insérons cette pièce dans notre recueil, quelque peu remarquable qu'elle soit, et quoique nous n'en possédions plus sans doute qu'un fragment.

SOUN FEST ANN ARVEL.

(Les Lés.)

ANN DEN IAOUANK.

Sélaquit, va dous intañvez,
Deust-ounn d'ho ti ober al lez;
Bréman digwézet ann amzer
Da zilezel pé da ober.

ANN INTANVEZ.

'Vit ar bloaz-ma na zémézinn,
Na biken ma c'henv na dorrinn,
D'ar govent éo red d'in monet
Leac'h ounn gand Doué gortôzet.

ANN DEN IAOUANK.

D'ar govent c'houi na iélo ket,
D'am ger-man né lavarann ket;
Ar rozen hag allouzou fin
Zo mad da lakat er jardin.

CHANT DE LA FÊTE DE L'ARMOIRE.

(Morceaux de Léch.)

LE JEUNE HOMME.

Écoutez, ma douce veuve, je viens vous faire ma cour ; voici le temps de prendre un parti.

LA VEUVE.

Pour cette année, je ne me marierai point, ni ne romprai jamais mon deuil ; il faut que je parte pour le cloître où Dieu m'attend.

LE JEUNE HOMME.

Pour le cloître, vous ne partirez point, en vérité ; mais pour mon village, je ne dis pas ; la rosé et les fines herbes sont nées pour les jardins.

ANN INTANVEZ.

Ar rozen zo mad d'ar jardin,
D'ar véred ar wézen ivin;
Dilennet am euz da bried
Ann-hini deuz krouet ar bed.

ANN DEN IAOUANK.

Dalit, Dalit, va dousik koant,
Dalit, va gwalenig arc'hant;
Likit hi war ho tourn bréman,
Pé m'hé lakai d'hoc'h va eunan.

ANN INTANVEZ.

Biken gwalen na gemérinn,
Na biken d'am biz na lakinn
Némed gwalen diouz dorn Doué
Péhini en deuz bet va fé.

ANN DEN IAOUANK.

C'hoant hoc'h euz éta d'am lakat
D'am lakat da vervel timad :

ANN INTANVEZ.

Den iaouank m'ho tichaouo
Diouz 'nn amzer gollet war ma zro,

Diouz ann amzer hoc'h euz kollet,
Enn eur ged gwalen ann eured,
Mé bédo Doué deiz ha noz,
'Vit 'nem geffemp er Baradoz.

LA VEUVE.

La rose est née pour le jardin et l'if pour le cimetière ; choisi pour époux celui qui a créé le monde.

LE JEUNE HOMME.

Tenez , tenez , ma douce belle , tenez mon anneau d'argent , passez-le à votre doigt, ou je vous l'y passerai moi-même.

LA VEUVE.

A mon doigt, jamais je ne passerai d'autre anneau que celui de Dieu qui a reçu ma foi.

LE JEUNE HOMME.

Vous voulez donc me faire mourir ?

LA VEUVE.

Jeune homme, je vous tiendrai compte du temps que vous avez perdu à me faire la cour ,

Du temps que vous avez perdu dans l'espoir de l'anneau des noces ;

Je prierai Dieu, nuit et jour, pour que nous nous retrouvions réunis dans le paradis.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial statements and for providing a clear audit trail.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. These methods include direct observation, interviews, and the use of statistical models. Each method has its own strengths and limitations, and it is important to choose the most appropriate one for the specific research question.

3. The third part of the document describes the results of the study. The data shows a clear trend of increasing sales over the period studied, which is consistent with the expectations of the researchers.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the findings. The results suggest that the current business strategy is effective, but there are still areas where improvements can be made. For example, the data indicates that customer satisfaction is still a key factor in driving sales, and therefore, it is important to continue to invest in customer service.

5. The fifth part of the document concludes the study and provides a summary of the key findings. The researchers believe that the results of this study will be helpful to other businesses in the same industry.

6. The sixth part of the document discusses the limitations of the study. While the data is comprehensive, it is still subject to some limitations, such as the fact that it only covers a specific time period and a specific geographic area.

7. The seventh part of the document provides a list of references for the sources used in the study. These references include books, articles, and other documents that have been consulted during the research process.

8. The eighth part of the document is a list of appendices, which contain additional information that is not included in the main body of the text.

LA FÊTE DE JUIN.

ARGUMENT.

La fête du mois de juin est une des fêtes les plus anciennes de la Bretagne; malheureusement elle ne se célèbre plus guère que dans quelques cantons du pays de Vannes et quelques hameaux des montagnes de la Cornouaille, où chaque année elle renait avec les feuilles. C'est près d'un dolmen que l'on se réunit et qu'on danse. Evidemment elle a une origine druidique, et doit être un débris des cérémonies religieuses, qui se célébraient chez les anciens Bretons, au solstice d'été.

Des vieillards nous ont appris que de leur temps on n'était admis à la fête qu'à l'âge de seize ans; une fois marié, on perdait le droit d'y assister; les garçons avaient coutume de porter à leurs chapeaux des épis verts, et les jeunes filles, dans leur sein, des bouquets de fleurs de lin, qu'elles déposaient, en arrivant, sur la pierre du dolmen. Ces bouquets y restaient des semaines entières aussi frais que le matin où ils avaient été cueillis, si les amants étaient fidèles, mais se flétrissaient dès l'instant où ils cessaient de l'être.

On se souvient que les monuments druidiques servaient de moyen d'épreuve, et qu'on les appelle « pierres de la vérité ». Un concile tenu à Nantes, en 658, défend d'y déposer aucune offrande, et ordonne aux évêques de les détruire de fond en comble ¹.

La fête de juin a lieu chaque samedi de ce mois, à quatre heures de l'après-midi. En arrivant au lieu de la réunion, on voit circuler, dans la foule, un jeune homme, plus beau, plus grand, plus endimanché que les autres, qui porte un nœud de rubans bleu, vert et blanc à la boutonnière ; c'est le patron de la fête ; les couleurs de ses rubans, chose très remarquable, étaient celles des druides, des bardes et des augures pour lesquels elles étaient ², comme dans la pièce qu'on va lire, l'emblème de la paix, de la sincérité, et de la candeur. Celui qui présidait la fête précédente, a transmis son titre et sa charge au patron de la fête nouvelle, en lui accrochant, par surprise à la boutonnière, le nœud de rubans qu'il portait. Le nouveau patron se procurera de la même manière un successeur. En attendant, il choisit une comère, au doigt de laquelle il passe une bague d'argent, puis ils ouvrent tous deux la danse, aux applaudissements de la foule.

Ces danses n'offrent plus rien de particulier que la ronde finale autour du dolmen. Les paroles et l'air de cette ronde se sont conservés. C'est une églogue, un débat

¹ *Lapides quos in ruinosis locis et silvestribus daemonum iudificationibus decepti venerantur ubi et « vota vovent et deferunt, » fuditus effodiantur* (Concil. Nannet., ap. D. Morice. *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, t. 1, col. 229).

² William Owen's, *bardism.*, p. 37, 39, 42.

amoureux entre le patron et la patronne de la dernière fête, qu'interrompt tout à coup, gaiement, le patron de la fête nouvelle.

Au coucher du soleil, les jeunes filles et les garçons reviennent par les bois et les prés, en se tenant par le petit doigt, selon une antique coutume, et l'on répète en chœur les dernières strophes de la chanson.

VI

SOUN FEST AR MIZ ÉVEN.

(Les Kerné.)

ANN TAD-PAÉRON KOZ.

Eurvad d'hach-hui, kémérez, eur-vad d'hach a
[larann ;
Dré gémenn ar garantez em onn deuet aman.

AR VAMM-BAÉRON.

Na vennet ked den iaouank, em onn dimézet d'hac'h,
Evid eur walen argand am euz bet digan-hac'h.

Dalet ho kwalen argant ha gan-hac'h kaset-hi,
N'em euz mui a garantez na 'vid hac'h na' vit hi.

Bet em euz bet ann amzer a zo d'in tréménet,
Neb a mousc'hoarzé d'in-mé mé hé garé meurbed.

Hogen deut éo ann amzer rendaéla ouz-in,
C'hoarzo d'in neb a garo, évid-onn na c'hoarzinn.

CHANT DE LA FÊTE DE JUIN.

(Dialecte de Cornouaille.)

L'ANCIEN PATRON.

Bonheur à vous, ma belle commère, bonheur à vous ; c'est l'amour qui m'amène ici.

L'ANCIENNE PATRONNE.

Ne pensez pas, jeune homme, que je sois votre femme, pour une bague d'argent que j'ai reçue de vous.

Reprenez votre bague d'argent ; je n'ai plus d'amour ni pour vous ni pour elle.

Il a été un temps, mais ce temps est passé pour moi, où, pour un sourire, je donnais mon cœur.

Mais voici venues les années ; me sourira qui voudra ; quant à moi, je ne rirai plus.

ANN TAD-PAÉRON KOZ.

Gwech-all pé oann den iaouank me zougé ter zeien ,
Unan wer hag unan glaz hâg é-benn a oa gwenn .

Ann hini wer a zougenn inor va gémérez,
Oc'h hé c'harout em c'halon , hag eun gwir wirionez .

Ann hini wenn a zougenn rag héol ha goulou-dé,
Enn arouez glan garantez a oa tré hi ha mé .

Ann hini glaz a zougenn, da gahout peuc'h ataou;
Ha pa zellann diout-hi tennan huanadennaou .

Dilézet em onn , siouaz ! siouaz ! bréman gant-hi ,
'Vel gand ar goulmik skanpenn é ma ar c'hoz
[kouldri .

ANN TAD-PAÉRON ALL D'AR VAMM-BAÉRON ALL.

Ertu atin amzê hévé emm dro; gand miz éven ,
A zeu ann holl dud iabtanek da valé , peb tachen .

Ar bleuniou barz ar prajou hiziq zo digoret ,
Ha kalounou 'nn dud iouank ivé bep korn ar bed .

Séu ar bleun é spenn-gwenn, ha gant han eur c'houez
[vad ,
Hag al labouzed munud a zeu d'encabarot .

L'ANCIEN PATRON.

Autrefois, quand j'étais jeune homme, je portais trois rubans, un vert, un bleu, et un troisième, qui était blanc.

Le vert, je le portais en l'honneur de ma commère; car je l'aimais dans mon cœur, et bien sincèrement.

Le blanc, je le portais à la face du soleil et de l'aurore; en signe de l'amour pur qui était entre elle et moi.

Le bleu, je le portais, car je voulais toujours vivre en paix avec elle; et quand je le regarde, je pousse des soupirs.

Hélas! hélas! Je suis abandonné maintenant par elle, comme le vieux colombier par la petite colombe volage!

LE NOUVEAU PATRON A LA NOUVELLE PATRONNE.

Voici le temps nouveau de retour avec le mois de juin, le temps où les jeunes garçons et les jeunes filles s'en vont partout se promener ensemble.

Les fleurs se sont ouvertes aujourd'hui dans les prés, et les cœurs des jeunes gens aussi, en tous les coins du monde.

Voici que les aubépines fleurissent et répandent une agréable odeur, et que les petits oiseaux s'accouplent.

Deut-hui gan-in, dousik-koant , da valé d'ar c'ho-
jou ,
Ni a glévo ann avel kréno 'tuez ann déliou ;

Ni a glévo ann avel kréno touez ann délio
Hag ann holl eined ken kaer beg ann gwé o kano;

Peb hini enn hé zonik, peb hini-enn hé don :
A rei fréalz d'hon spéred, lévénéz d'hon c'halon.

Venez avec moi, douce belle, vous promener dans les bois ; nous entendrons le vent frémir dans les feuilles ;

Nous entendrons le vent frémir dans les feuilles les oiseaux chanter gaiement à la cime des arbres ;

Chanter chacun sa chansonnette, chacun à sa manière ; ils charmeront notre esprit et réjouiront notre cœur.



L'AIRE - NEUVE.

ARGUMENT.

L'Aire-Neuve est par excellence la fête de l'agriculture. Lorsque la surface de l'aire n'est plus unie, et que les cailloux ou les crevasses défendent au rouleau qui doit y recueillir le blé, de glisser aisément; le laboureur fait publier une aire-neuve. La veille du jour indiqué, quelques heures avant minuit, on voit des charrettes chargées de terre glaise et de barriques d'eau, se diriger en silence vers son habitation, et chercher derrière les arbres une position telle qu'elles puissent, au coup de minuit, s'élançer dans l'aire et gagner des rubans qui sont destinés aux premiers rendus.

Dès que l'aurore se lève, chaque cultivateur vient à tour de rôle déposer, sur l'aire, la terre dont sa charrette est pleine; puis on y verse de l'eau, et l'on fait galopper en cercle, parmi le mortier que produit ce mélange, des chevaux aux crins ornés de rubans aux couleurs éclatantes; il est des cantons où l'on dresse une table au centre de l'aire; sur cette table on place un fauteuil, on enlève la plus belle jeune fille de l'assemblée, on l'y fait asseoir, et on ne la délivre que sur la promesse de quelque gracieuse rançon.

Huit jours après, quand l'aire, suffisamment foulée par les pieds des chevaux, est séchée, on y danse pour l'apla-

nir et la fête recommence ; quelquefois des jeunes filles, portant sur la tête des vases remplis de fleurs, ouvrent ces danses par une ronde ; puis le biuiou sonne, la bombarde y mêle ses notes plus sonores, et les chaînes des danseurs ne tardent pas à se mouvoir. Ces chaînes s'allongent insensiblement, se déploient, se croisent au gré des instruments et s'enlacent, se replient sur elles-mêmes, comme des serpents ; se fuient, reviennent, se fuient encore, se déroulent et s'élancent avec une mesure parfaite.

Vers le soir, on se rend, au son de la musique, dans le verger voisin, pour assister aux luttes. Le fils aîné du paysan qui donne l'aire-neuve marche en tête en élevant triomphalement une croix que domine un chapeau neuf orné de velours, de brillants et de chenille, et d'où flottent au vent des rubans et des ceintures de laine de mille couleurs ; ce sont les prix ; souvent on y ajoute un mouton. La croix est plantée au milieu du verger, le mouton est couché à ses pieds ; on forme une enceinte au moyen de pieux et de cordes ; les juges de combat s'y placent, la foule reste à l'extérieur ; les femmes et les jeunes filles apparaissent çà et là sur les arbres d'alentour, à demi cachées dans le feuillage.

Un premier champion se présente, il a les cheveux noués sur le derrière de la tête, un simple caleçon et les pieds nus ; les enfants de douze à quinze ans luttent d'abord, puis les jeunes gens, et enfin les hommes. Le lutteur entrant en lice s'empare de l'un des prix, fait le tour de l'enceinte en le tenant élevé, et si personne ne s'offre pour le lui disputer, il lui appartient. Mais on ne tarde pas à répondre au défi ; les lutteurs s'approchent, commencent par se frapper dans la main en signe de bonne

amitié, s'adressent quelques mots à voix basse, puis ils se saisissent mutuellement, ils se pressent, ils s'épient, ils essaient de se donner le croc en jambe, ils s'enlacent parfois et tombent ensemble; mais pour qu'il y ait victoire proclamée, il faut que l'un des deux champions renverse l'autre sur le dos. Alors un des juges s'élançe, prend le vainqueur dans ses bras et le montre à la foule qui le salue de ses bravos.

Les lutteurs de Bretagne ont toujours été célèbres; Scaliger appelle les Bretons « une race intrépide, habile dans l'art de la palestre grecque. » Nos lutteurs étaient autrefois entretenus aux frais de l'état; le connétable de Richemont, duc de Bretagne, en menait à sa suite lors de son voyage à Tours, et les fit lutter devant la cour de Charles VII.

A l'entrevue du camp du drap d'or, il y eut des luttes où les Anglais furent vainqueurs des lutteurs français, mais ils n'auraient pas été de force, disent les historiens, à le disputer aux Bretons.

Les luttes terminées, on revient danser et l'on ne se retire qu'au coucher du soleil.

Il est rare que chaque aire-neuve ne fournisse pas à nos poètes le sujet d'une chanson nouvelle; nous en avons vu un exemple dans la ballade du marquis de Gwerrand. Nous allons en donner une autre, mais d'une nature moins tragique; elle se chante en Basse-Cornouaille.

SOUN AL LEUR-NÉVEZ.

(Les Kerné-izel.)

Ma zud oa oet d'al leur nevé,
Ha mé d'ho heul da fest ivé!

D'al leur-né oant oet d'ar maner,
Fé vié het gan in chom̄ d'ann ger!

Potred éno na vanké ket,
Na merc'hed koant, ho! ken-neubed;

Strinko a réé ma c'halon
Kléout ar zonérien o son.

Ken wéliz eur plac'h o tansat,
Hi ken drant 'vel eunn durzunal,

Hé daoulagad ével glizin
War eunn bleun spern-gwenn d'ar vintin,

Hag hé ken glaz 'vel bleun- al-lin.
Hé dent ken kaer ével mein-fin;

VII

CHANSON D'AIRE-NEUVE.

(Dialecte de Basse-Cornouaille.)

Les miens étaient allés à l'aire-neuve, et moi d'aller aussi avec eux, à la fête.

Ils étaient allés à une aire-neuve, au manoir ; ce n'est pas moi qui serais resté à la maison !

Les jeunes garçons n'y manquaient point, croyez-le, ni les jolies filles non plus.

Mon cœur bondissait d'entendre les sonneurs sonner,

Quand je vis danser une jeune fille. Elle était aussi éveillée qu'une tourterelle ;

Ses yeux brillaient comme des gouttes de rosée sur une fleur d'épine blanche, à l'aurore,

Et étaient bleus comme la fleur du lin ; ses dents aussi belles que des pierres fines ;

Hé zremm ken drant ha ken laouen.
Ha hi mont da zellet ouz-en ,

Ha mé mont da zellet out-hi,
Ha mé mont goudé d'hi bédi ,

D'hi bédi 'vid eur jabadaou
Ha ni war ann dachen hon daou !

Tremé oamp gand ann abaden,
Mé waské ar hi dornik wenn ;

Hi da c'hoarzin , c'hoarzin ken douz ,
'Wit d'eunn el deuz ar baradouz ;

Ha mé mont da c'hoarzin out-hi,
Ha né garann mui német-hi.

Mé iélo d'hi gwélet, hennoaz,
Eur voulouz gan-in, hag eunn groaz,

Eur voulouzen du hag hé groaz,
Prennet é foar Sant-Nikolaz ,

Sant-Nikolaz, hon paéron braz,
A vo brao ar hi kougik noaz ;

Hag ouspenn, eur walen argant
Da voutad ar hi bézik koant ,

Son air vif et joyeux ; et elle de me regarder,

Et moi de la regarder, et moi d'aller, un peu après,
l'inviter,

L'inviter pour un jabadao, et nous voilà en
danse !

Comme nous dansions, je pressai sa petite main
blanche ;

Et elle de sourire, de sourire aussi doucement
qu'un ange du paradis ;

Et moi de lui sourire, et je n'aime plus qu'elle.

J'irai la voir, ce soir, et lui porterai un velours et
une croix,

Un velours noir avec sa croix, que j'ai achetés à la
foire de Saint-Nicolas,

De Saint-Nicolas, notre grand patron¹ ; cela fera
bien sur son petit cou nu ;

Et de plus une bague d'argent, pour mettre à son
joli petit doigt,

¹ C'est celui des amoureux.

Da lakat out-han da vijou,
Ma zonjo d'imé wéc'higou.

O tont enndro a di ma dous,
Digont gan-in 'r c'himiner kouz ;

'R c'himfner kouz é meuz kaet,
Hag ar zon man en deuz saet.

Pour passer à son doigt , afin qu'elle pense à moi quelquefois.

En m'en revenant de chez ma douce, le vieux tailleur me rencontra ;

J'ai rencontré le vieux tailleur, et il a fait cette chanson.



LA FÊTE DES PATRES.

ARGUMENT.

Comme l'âge mur et la jeunesse, l'enfance a sa fête particulière dans plusieurs cantons de la Bretagne; elle se célèbre à la fin de l'automne, et porte le nom de Fête des Pâtres.

Les parents amènent leurs enfants des deux sexes, de neuf à douze ans, au lieu du rendez-vous qui est en général la lande la plus vaste de la paroisse, celle où les petits pâtres mènent d'ordinaire leurs troupeaux : chacun porte avec soi du beurre, des vases remplis de lait, des fruits, des crêpes, tout ce qui peut flatter davantage le goût des enfants. On leur sert une belle collation, après laquelle ils dansent sous les yeux de leurs parents, jusqu'à la chute du jour. En revenant, le soir, ils répètent en chœur le vieux chant des pâtres. Que de fois ne l'avons-nous pas chanté nous-même dans notre enfance, alors que nous ne parlions d'autre langue que le Breton ! Le voici, mais l'écho des montagnes lui manque.

VIII

SOUN POTRED-ANN-DENVED.

(Les Kerné.)

Ha disul vintin pa zaviz mont da gas ma zaoud er
[mez,
Mé glévé va dousik kana hag hé anaiz dious hé moez,
Mé glévé va dousik kana, kana gé, war ar ménez,
Ha mé mont da zével eur zon o kana gant-hi ivez.

— Arc'henta gwec'h emeuz gwélet, Mac'haidik-koant-
[va mestrez,
Oa oc'h ober hé fask kenta ébarz iliz ar parrez,
Ekreiz tré barz iliz Fouesnant étouez ar vugalé,
D'ann pred-zé é doa daouzek bloaz, ambao daouzek
[bloaz ivé.

Evel ar bleun mélen balan, pé vel eur rosennik-gwez,
'Vel eur rozen-gwez 'touez al lann, oaé-tré zho,
[va mestrez,
Tré oann bet gand ann oféren nemet sellt out-hi
[na rinn
Seul vuioe'h vui out-hi zellinn seul vuioe'h vui
[blijé d'in.

VIII

CHANT DES PATRES.

(Dialecte de Cornouaille.)

Dimanche matin, en me levant, en allant conduire mes vaches dans les champs, j'entendis ma douce chanter et la reconnus à sa voix; j'entendis ma douce chanter, chanter gaiement sur la montagne, et moi de faire une chanson pour chanter avec elle aussi.

—La première fois que j'ai vu la petite Mahaïte, ma belle maîtresse, elle faisait ses premières pâques, dans l'église de la paroisse, dans l'église de Fouesnant, avec les enfants de son âge. Elle avait douze ans alors, et j'avais douze ans aussi.

Comme la fleur jaune du genêt, ou comme une petite églantine, comme une églantine au milieu d'un buisson de lande, ma maîtresse brillait parmi eux; pendant tout le temps de la messe je ne fis que la regarder; tant plus je la regardais, tant plus elle me plaisait!

Mé 'm euz eur wéen 'l liorz va mamm a zo karget
[avalou,
Hag eunn dachennik glaz dindan, hag eur voden tro-
[war-drou,
Pa zeuio va dousik-koantik, va muja karet d'am zi,
Ni a iélo da zishéolia, va dous ha mé, dindan hi.

Ann aval rua ha dapinn ha rinn eur boked 'vit-hi,
Hag eur rozinil a garann a likiinn-mé enn hi,
Eur rozinilik gwall goenvet, abalamour d'am enkreuz,
Rag n'em euz ket bet c'hoaz gant-hi eur bouch a wir
[garantez.

— Tavit gand ho son, va minon, tavit trumm, gand
[ho komzaou,
Ann dud o font d'ann oféren zo enn traon ouz hor
[sélaou,
Eur wech-all pa zeufimp d'al lann, ma emp hon
[unan hon daou,
Eur bouchig a wir garantez d'hoc'h a roinn, unan,
[pé zaou—

J'ai dans le courtil de ma mère, un pommier chargé de fruits, à ses pieds un gazon vert et un bosquet alentour, quand viendra ma douce belle, ma plus aimée me voir, nous irons, ma douce et moi, nous mettre à l'ombre dessous.

La pomme la plus rouge, je la cueillerai pour elle, et lui ferai un bouquet où je mettrai un souci ; (cette fleur me plaît) ; un souci tout flétri, car je suis bien affligé, car je n'ai point encore eu d'elle un seul baiser d'amour pur.

— Taisez-vous, ne chantez plus, mon ami, taisez-vous bien vite. Les gens qui vont à la messe nous écoutent dans la vallée. Une autre fois, quand nous viendrons à la lande, et que nous serons tous deux seuls, un petit baiser d'amour pur je vous donnerai, et peut-être deux. —



LE LÉPREUX.

ARGUMENT.

La lèpre parut en Bretagne vers la fin du XII^e siècle ; tous ceux qu'elle frappait étaient retranchés de la compagnie des hommes ; on les renfermait dans des villes particulières, ils avaient leurs prêtres, leurs églises, leur cimetière, et formaient au milieu de la société, une société à part dont la douleur était le partage, et l'horreur la sauve-garde. Plus tard, quand le mal devint moins commun, on permit aux malades d'habiter à la porte des villes, d'y faire le commerce de fil et de chanvre et le métier de cordier, et on leur assigna des demeures à l'écart.

Dès que les premiers symptômes du mal se manifestaient, on se rendait processionnellement chez le lépreux comme s'il eût été réellement mort. Un ecclésiastique, en surplis et en étole, lui adressait quelques paroles de consolation, l'exhortait à se résigner à la volonté de Dieu, le dépouillait de ses vêtements pour le revêtir d'une casaque noire, l'aspergeait d'eau bénite et le conduisait à l'église.

Le chœur était tendu de noir comme pour les enterrements; le prêtre, revêtu d'ornements analogues, montait à l'autel; le malade entendait la messe à genoux entre deux tréteaux, couvert du drap mortuaire, à la lueur des cierges

funèbres; après l'office, le prêtre l'aspergeait de nouveau d'eau bénite, chantait le *libera*, et le menait à la demeure qu'on lui destinait, qui avait pour meubles un lit, un bahut, une table, une chaise, une cruche, et une petite lampe. On donnait en outre au malade un capuchon, une robe, une housse, un barillet, un entonnoir, des cliquettes, une ceinture de cuir et une baguette de bouleau.

Arrivé au seuil de la porte, le prêtre, en présence du peuple, l'exhortait encore à la patience, le consolait de nouveau, l'engageait à ne jamais sortir sans avoir son capuchon noir sur la tête et sa croix rouge sur l'épaule, à n'entrer ni dans les églises ni dans les maisons particulières, ni dans les tavernes pour acheter du vin, à n'aller ni au moulin ni au four, à ne laver ni ses mains ni ses vêtements dans les fontaines ou dans le courant des ruisseaux, à ne paraître ni aux fêtes ni aux pardons ni aux autres assemblées publiques, à ne toucher aux denrées dans les marchés qu'avec le bout de sa baguette et sans parler, à ne répondre que sous le vent, à ne point errer le soir dans les chemins creux, à ne point caresser les enfants, à ne leur rien offrir; puis il lui jetait sur les pieds une pelletée de terre, le bénissait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et revenait avec la foule.

Si le malade se mariait et avait des enfants, ils n'étaient point baptisés sur les fonts sacrés, et l'eau qui avait coulé sur leur tête, était jetée comme impure; s'il mourait, on l'enterrait dans sa demeure ¹.

En Bretagne, on donnait à ces malheureux le nom

¹ Voyez, Sauvageau, *Coutumes de Bretagne*, t. 2, livre 2, chap. 28. et Ogée, *Dict. géograph. de Bretagne*, tome 1 introduction.

de Kakous, qu'y portent encore aujourd'hui les cordiers et les tonneliers, gens pour lesquels le peuple a conservé une sorte d'aversion et de mépris héréditaires.

Les kakous sont le sujet de plusieurs chansons populaires: il en est une qui doit être antérieure au xv^e siècle, époque où le fléau cessa de régner en Bretagne; elle nous a conservé les touchantes et poétiques doléances d'un jeune clerc atteint de la lèpre, et qui se voit délaissé par la jeune fille qu'il aime.

AR C'HAKOUS.

(Les Tréger.)

ANN DEN IAOUANK.

Krouer ann env hag ann douar ;
Montret va c'halon gant glac'har,
Kounan hed ann noz hag ann dé
D'am dousik koant, d'am c'haranté.

Mé zo war va gwélé chommet,
D'alc'het, sioaz ! gand ar c'hlenved ;
Mar vé va dousik a zeufé,
E berr-amzer am fréalzfé.

Evel gand ar gwérélaouen,
Goudé eunn nozvez a anken ;
Mar zeufé ma dous d'am gwélet,
E venn gant hi dizoaniet.

Mar lakafé beg hé géno
War bordik hanaf va louzo,
Da évan goudé p'az affenn,
Gwéléet raktal é vizenn.

IX

LE LÉPREUX.

(Dialecte de Fréguier.)

LE JEUNE HOMME.

Créateur du ciel et de la terre, mon cœur est accablé de douleur; je passe mes jours et mes nuits à songer à ma douce belle, à mon amour.

La maladie, hélas, me tient cloué sur mon grabat; si ma douce petite venait, elle me consolerait bientôt.

Comme l'étoile du matin, après une nuit d'angoisse, si ma douce me venait voir, elle me soulagerait.

Si elle touchait du bout des lèvres les bords du vase de ma tisane, en buvant après elle je serais guéri à l'instant.

Ar galon a poa d'in roet,
Vā muia karet, da viret,
N'em euz kollet na distroet,
Na laket da fall uz é-bed ;

Ar galon a poa d'in roet,
O va dousik koant, da viret,
Em euz mesket gand va hini,
Pini da hini, va hini ?

AR PLAC'H.

Piou a gomz ouz-in ével-zé,
Ha mé ken du hag eur bran é ?

ANN DEN IAOUANK.

Pa vec'h ken du vel eur mouar,
Gwenn-kan hoc'h d'ann hini ho kar !

AR PLAC'H.

Den iaouank, eur gaou a léret,
Va c'halon d'hoc'h, n'em euz roet ;
Ném euz ker mui ac'hanoc'h,
Eur c'hakous a ouzonn-mé hoc'h !

ANN DEN IAOUANK.

E vel punn aval beg ar wéen
E ma kalon ar femélen ;
Kaer vé ann aval da wélet,
Hag eur prenv é c'hreiz zo kuet.

Le cœur que tu m'avais donné, ô ma bien-aimée, à garder, je ne l'ai perdu, ni distrait, ni mis à mauvais usage ;

Le cœur que tu m'avais donné, ô ma douce belle, à garder, je l'ai mêlé avec le mien ; quel est le tien , quel est le mien ?

LA JEUNE FILLE :

Qui est-ce qui me parle de la sorte, à moi, qui suis aussi noire qu'un corbeau ?

LE JEUNE HOMME.

Quand vous seriez plus noire qu'une mère, vous seriez blanche pour qui vous aime !

LA JEUNE FILLE.

Jeune homme, vous en avez menti ! je ne vous ai point donné mon cœur ; je ne veux plus de vous , vous êtes lépreux , je le sais bien !

LE JEUNE HOMME.

A une pomme à la cime de l'arbre ressemble le cœur de la femme ; la pomme est belle à voir, mais elle cache un ver dans son sein.

Evel eunn délien war ar brank ,
E ma kéned ar plac'h iaouank ;
Ann délien gouev war ann douar ,
Ar c'héned ivé a ziskar .

'Vel ar bleun glaz diouz lez ar stank ,
Ma garanté ar plac'h iaouank ;
Ar bleunik a dro wéchigo,
Ar bleunik a dro a zistro;

Ar bleunik a dro wéchigo ,
Karanté ar plac'h tro ato.
Ar bleun a iélo gand ann dour,
Ha gand ann ankoun ann traitour.

Mé a zo eur c'hloarégik paour,
Mé a zo mab da Iann kaour ;
Béan onn bet tri bloa o studi,
Hogen bréman na inn ket mui.

Benn eunn nébeud me iel enn dro,
Mé iel enn dro kuit dious ar vro ;
Benn eunn nébeudik vinn maro,
Ha d'ar purkator mé iélo.

A une feuille sur la branche, ressemble la beauté de la jeune fille ; la feuille tombe à terre : ainsi décroît la beauté.

A la fleur bleue du bord de l'étang, ressemble l'amour de la jeune fille ;

La petite fleur tourne parfois ; la petite fleur tourne et retourne ;

La petite fleur tourne parfois , l'amour de la jeune fille tourne toujours.

L'eau entraînera la fleur, et l'oubli la mémoire des trompeurs.

Je suis un pauvre jeune clerc ; je suis fils de Iann Kaour ; j'ai passé trois ans à l'école, mais maintenant je n'y retournerai plus.

Dans un peu de temps je m'en irai encore , je m'en irai encore loin du pays ; dans un peu de temps je serai mort , et m'en irai en purgatoire.



LA MEUNIÈRE DE PONTARO.

ARGUMENT.

Hévin, baron de Kymerc'h, était, en l'année 1420, seigneur du château de ce nom et propriétaire du moulin de Pontaro, charmante chaumière à demi perdue dans un bouquet d'aunes et de saules, au fond d'un vallon, sur les limites de la paroisse de Bannalek, en Basse-Cornouaille. La chanson qu'on va lire et qui est, de toutes nos chansons d'amour un peu anciennes, presque la seule dont on puisse assigner la date, parle expressément de ce baron. Elle a rapport à un meunier de Pontaro, qui enleva la belle d'un petit tailleur contredain, et la conduisit dans le moulin, et l'y retint sous la protection de son seigneur.

Les meuniers et les tailleurs sont ennemis déclarés; doués les uns et les autres de la faculté poétique, ils en usent pour se faire la guerre. La chanson qui suit doit être l'œuvre des premiers.

MILINÉREZ PONTARO.

(Les Kerné-isol.)

E Vannalek zo'r pardon kaer
Lec'h ia merc'hed koant gad al laer.

Ha ma mel a drei :

Diga-diga-di,

Ha ma mel a ia,

Diga-diga-da.

Enon vé gwélet ar botred,
Gand hé kézek braz ha sternet,

Hag ho sakou a zo blunied
Evit dirollo ar merc'hed.

Guillaouik kromm, zo glac'haret,
Hi Fantik koant en deuz kolet.

— Kéménérik n'em fréalhet,
Ho Fantik koant é vo kaet.

LA MEUNIÈRE DE PONTARO.

(Dialecte de Basses-Cornouaille.)

A Bannalek il y a un beau pardon, où l'on vole les jolies filles.

Et mon moulin tourne :

Diga-diga-di.

Et mon moulin va,

Diga-diga-da.

C'est là qu'on voit les jeunes gens sur de grands chevaux enharnachés,

Avec des plumes à leurs chapeaux, pour séduire les jeunes filles.

Guillaouik le petit bossu est bien affligé, sa jolie Fantik, il l'a perdue.

— Petit tailleur, consolez-vous, votre jolie Fantik n'est point perdue:

Ma du-zé e mel Pontaro
Ar baron iaouank ar hi zro.

— Tok , tok , tok ! o méliner,
Digas, ma dous Fantik d'ar ger!

— Némeuz gwélet ko tous Fanchon
Némed eur wech mel ann baron ;

Med eur wech aman tal ann pont,
Eur rozennik ar hé c'halon,

Gat hi eur c'hoef ken gwenn hag erc'h
Ha n'hi fa ket bet digan-hec'h,

Eur c'horf voulouz du 'nn hi herc'hen,
Ha han bordet gad argant gwenn;

Gat hi enn hi vrec'h eur panner,
Frezou ken mélen ha kén kaer !

Frézou deus jardin ar maner,
Bleuniou fin ar 'nn hé, kéméner,

'Nem sellt a ré é-barz ar ster ;
Né oa vil , enn daïl , na dister !

Hag a gané kenn aliez :
— Mé garfé bud milinérez ,

Mé garfé bud a greiz kalon
Milinérez mel ann baron. —

Elle est là-bas au moulin de Pontaro, en compagnie du jeune baron.

— Tok, tok, tok ! ô meunier, ramène-moi ma douce Fantik !

— Je n'ai vu votre douce Fanchon, qu'une seule fois, au moulin du baron ;

Qu'une fois, ici près du pont ; elle portait une petite rose sur le cœur,

Et une coiffe plus blanche que neige, que vous ne lui avez pas donnée,

Et un corset de velours noir, galonné d'argent blanc ;

Elle avait au bras une corbeille, pleine de fruits, si dorés et si beaux !

De fruits du jardin du manoir, ô tailleur ! avec de fines fleurs pardessus,

Et elle se mirait dans la rivière, et vraiment elle n'était pas laide !

Et elle ne faisait que chanter :

— Je voudrais bien être meunière, meunière du jeune baron. —

— Miliner n'em godiset ket :
Ma Fantik koant d'in daskoret.

— Ha pa réfec'h d'in pemp-kant skoed ,
Ho tous Fantik na pézo ket,

Na pézo ket ho tous Fanchon,
Chomm rei é mélin ann baron ;

Ho tous Fantik n'a pézo ket ,
Rag é ma gan-in gwaleunet ;

Chomm a rei gand 'nn otrou Iwenn
A zo eur c'histen mad a zen. —

Milinérien zo potred gé ,
Né réint mui némed kana 'nn-hé ;

Hé a laré 'nn eur c'huitalat :
— Krapouez kag aman a zo mad !

Krapouez hag aman a zo mad !
Ha nebeudik euz peb sac'had ;

Ha nebeudik eur peb sac'had,
Hag ar merc'hed kempen erfad.

Ha ma mel a drei,
Diga-diga-di ,
Ha ma mel a ia ,
Diga-diga-da. —

— Meunier, ne vous moquez pas de moi ; rendez-moi ma jolie Fantik .

— Quand vous me donneriez cinq cents écus, vous n'auriez point votre Fantik ,

Vous n'aurez point votre Fanchon, elle restera dans le moulin du baron ;

Votre Fantik point vous n'aurez, car je lui ai passé mon anneau au doigt ;

Elle restera dans le moulin de monsieur Hévin qui est un parfait chrétien d'homme ! —

Les garçons meuniers sont fort gais, ils ne faisaient plus que chanter ;

Ils chantaient et sifflaient toujours :

— Des crêpes et du beurre, c'est bon !

Des crêpes et du beurre c'est bon, et un peu du sac de chacun ¹,

Et un peu du sac de chacun ! et les jolies filles aussi.

Et mon moulin tourne ,

Diga-diga-di ,

Et mon moulin va ,

Diga-diga-da. —

¹ Allusion à l'habitude des meuniers de prélever un droit sur le blé qu'on leur donne à moudre.



LE MAL DU PAYS.

ARGUMENT.

Un jeune paysan des montagnes d'Arès, embarqué comme matelot, à bord d'un bâtiment de guerre, fut atteint du mal du pays, et l'on fut contraint de le laisser à quelques lieues de Bordeaux, où il mourut de chagrin et de misère, sur la paille, dans une étable.

Cet amour pour le lieu natal est un des sentiments qui inspirent le plus, chaque jour, nos poètes populaires. Il n'est pas de conscrit qui ne fasse composer sa chanson d'adieu à sa maîtresse et à sa famille, en quittant la Bretagne : il y en a des milliers sur ce sujet ; toutes sont pleines de cœur mais non de poésie : le matelot des montagnes fit lui-même la sienne ; c'est un de ses camarades de bord qui l'a conservée et répandue dans le pays.

Nous tenons ces détails d'un paysan de la paroisse de la Feuillée, sous la dictée duquel nous l'avons écrite ; il l'avait apprise lui-même d'un vieux garçon meunier, ami d'enfance du matelot, qui, s'il vivait encore, aurait plus de cent cinquante ans aujourd'hui.

XI

ANN DROUG - HIRNEZ.

(*Les Kerné.*)

Savet prim ann ankrou, chétu ann flik-ha-flok;
Krenvad ra ann avel mont a réomp kaer a-rog;
Stina rant ann gwéliou, ann douar a bella,
Va c'halon, siouaz d'in, né ra med huanada.

Kénavo neb a m'c'har em 'parrez tro war-dro,
Kénavo, dousik paour, Linaik, kénavo,
Ar c'himiad ma rann d'id, ken évid da kuitat,
Martézé, siouaz-d'in, da viken, évit mad.

'Vel d'eunn eznik tapet gand eur sparfel, er c'hoad
Démeuz kic'hen hé far pé oant en em barat,
Meuz ket kalz a amzer da zonjal d'am c'hlac'har
Ker buhan am lamer digand éneb am' c'har.

Evel d'eunn oan a zen pelléet deuz hé vamm,
N'azéann oc'h wélo, loskal klemmou estlamm,
Ma zaou-lagad bépred troet trések ar plas
Elec'h oud-d-é chommet, va minonézik bras.

LE MAL DU PAYS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Déjà les ancres sont levées; voici le *flik-ha-flok*, le vent devient plus fort; nous filons rapidement; les voiles s'enflent; la terre s'éloigne; hélas! mon cœur ne fait que soupirer.

Adieu à quiconque m'aime, dans ma paroisse et aux environs; adieu, pauvre chère petite, Linaik, adieu! je te fais ces adieux en te quittant; peut-être, hélas! est-ce pour toujours!

Comme un petit oiseau enlevé dans le bois par un épervier d'auprès de sa compagne, dans la saison où ils s'accouplaient, je n'ai guère le temps de songer à l'étendue de mon malheur, si vite l'on m'enlève à qui m'aime.

Comme un mouton qui tête éloigné de sa mère, je ne cesse de pleurer et de pousser des gémissements, les yeux toujours tournés vers le lieu où tu es restée, ô ma douce amie!

Pelloc'h va zaou-lagad na weljont német mor,
A grén adindan onn, a lamm hag a zigor ,
Ha paz-éann da zonzal, ma achuet gan-é,
Ha mé enn déon a mor, em strinka ra d'ann é.

Pa zéuiz tré el lestr va estlamm a oa braz
Gwélet eur sort kastel o vralla-war mor glaz ;
Péwar-ugent kanon, daou-ugent a bep tu
Ho c'horf briziet enn gwenn pintet gand liwach du ;

Ann od ével eur c'helc'h, enn dro pell diouz é,
O ranna enn daou du, ar mor braz hag ann é.
Ha begik ann gwernou, huelloc'h deuz ann dour
Ha n' d-éo deuz ar véred pégen huel hon tour.

Gwelt hoc'heuz war ar roz enn dro d'ar raden glaz,
O deuz skloummed awalc'h koulz æed, 'vel eur groaz ,
Enn dro d'eunn gwern a zo aliésoc'h a gorden
Ewid a neuden zo enn-dro d'ar radenen.

Allaz ! ar Vrétoned zo leun a velkoni ! —
Mévélet ra ma fenn, né hallann sonjal mui.
Va c'halon a zigor; 'nn-aner rann ar zon-ma,
Martézé, siouaz-d'in, n'em c'hléfet hé kana !

Bientôt mes yeux ne verront plus que la mer, qui tremble sous moi, qui bondit et qui s'ouvre, qui, lorsque je pense que tout est fini pour moi, et que je suis au fond de l'abîme, me relance au ciel.

Quand j'entrai dans le vaisseau, mon étonnement fut grand de voir une espèce de château balancé sur la mer bleue; quatre-vingts canons, quarante sur chaque bord, tachetés de blanc et peints en noir;

Le rivage comme un cercle alentour, loin de moi, séparant en deux la grande mer et le ciel; et l'extrémité des mâts, plus élevée au-dessus de l'eau que ne l'est notre tour, si haute qu'elle soit, du sol du cimetière.

Vous avez vu sur la colline, autour de la fougère verte, des fils sans nombre croisés en long et en travers; il y a plus de cordages autour d'un mât qu'il n'y a de fils autour d'un pied de fougère.

Hélas! les Bretons sont pleins de tristesse!—Ma tête tourne; je ne puis songer plus longtemps; mon cœur s'ouvre; c'est en vain que je fais cette chanson; peut-être, hélas mon Dieu! ne me l'entendrez-vous jamais chanter!





Les quatre chansonnettes qu'on va lire sont des modèles d'un genre où excellent les kloer Bretons ; nous les avons choisies dans les quatre dialectes, de Tréguier, de Vannes, de Cornouaille et de Léon, afin de mettre le lecteur à même de comparer entre elles les poésies érotiques de chacun de ces pays. La troisième est antérieure à la fin du dernier siècle, car elle fait mention des seigneurs de Ponkalek, famille qui, depuis cette époque, a quitté la Basse-Cornouaille ; les autres doivent l'être également, nous ayant été chantées dans notre enfance par des personnes d'un âge avancé ; mais il nous serait impossible de déterminer d'une manière précise la date d'aucune d'elles ;



AR C'HLOAREK PAOUR.

(*Les Tréger.*)

Va boto-koad m'euz kollet, roget va zreidigo,
O vont da heul va dousik d'ann parko d'ar c'hoajo;
Pa vé ann glao, ann grizil, ann erc'h war ann douar,
Kément-zé né ket eunn harz, da zaou zen a 'nemgar.

Va dousik a zo eur plac'h iaouank-flamm ével d-en,
Né deuz ket c'hoaz seiztek bloa, eur plac'h koant ha
[ru-bean;
Gant hé sello leun a dan, hé gomzo ken minon,
'Meuz kéméret eur prizon da lakat va c'halon.

Né ouffenn-mé da bétra hé hévélebéket,
Mar d-é d'ar rozennig-wenn zo roz-Mari hanvet?
Perlézénik ar merc'hed, bleunik liz ar bleunio
Hirio ma o tigori ha war c'hoaz é serro.

LE PAUVRE CLERC.

(Dialecte de Tréguier.)

J'ai perdu mes sabots et déchiré mes pauvres pieds
à suivre ma douce dans les champs, dans les bois; la
pluie, le grésil et la glace ne sont point un obstacle
à l'amour.

Ma douce est jeune comme moi; elle n'a pas en-
core dix-sept ans; elle est fraîche et jolie; ses regards
sont pleins de feu, ses paroles charmantes; c'est une
prison où j'ai enfermé mon cœur.

Je ne saurais à quoi la comparer; sera-ce à la petite
rose blanche, qu'on appelle rose Marie? petite perle
des jeunes filles; fleur de lis entre les fleurs, qui
s'ouvrent aujourd'hui et qui se fermeront demain.

Mé a zo bet, va dousik, hoc'h ho taramprédet,
Kéit a ma vé ann éostik, kréiz ar spern-gwenn
[kousket ;
Pa fell d'éan paouéan teu ann dréin d'hé bikan,
Neuzé zav war beg ann brank hag é teu da ganan.

Mé a zo vel ann estik; pé vel ann anaon
É kréiz tan ar purkator o c'hortoz hé lévon,
Achuet éo ann termen ha ann dévez deuet,
Ma ieffenn 'tré barz ho ti, gand ar Vazvalaned.

Va stéréden zo kaled, va stad zo dinatur,
Né meuz bet barz ar bed-ma némed displijadur,
Né meuz na kar na minon, sioaz, na mamm na tad,
Na kristen war ann douar hag a garfé va mad ;

Né deuz den barz ar bed-ma aboé mé d-onn deuet,
A zo bet diwar ho penn, kément gwec'h tamallet ;
Rak-sé war benn va daou-lin, hag enn hano Doué,
Ho pédann-mé da gahout ouz-ho kloarek trué !

Je suis venu vous visiter, ma douce, à l'heure où le rossignol repose au milieu du buisson d'aubépine; quand il veut s'endormir, les épines le piquent, alors il s'élève à la cime de l'arbre et se met à chanter.

Je suis comme le rossignol; ou comme une âme dans les flammes du purgatoire, qui attend sa délivrance; le terme est échu, et le jour venu où j'entrerai dans votre maison, en compagnie des Bazvalan.

Mon étoile est fatale, mon état est contre nature; je n'ai eu dans ce monde que des peines à endurer; je n'ai ni parents, ni amis, hélas! ni père, ni mère; nul chrétien sur la terre qui me veuille du bien;

Il n'y a personne qui ait eu autant à souffrir à votre sujet que moi depuis ma naissance; aussi, je vous supplie à deux genoux, et au nom de Dieu, d'avoir pitié de votre clerc!

XIII

MELLÉZOUROU ARC'HANT.

(Les Gwened.)

Chileuet holl, o chileuet,
Ur zonik néué zo sauet.

Ar Varc'hait doc'h Gerglujar,
Probikan plarc'h a oa enn douar.

Hag hé mamm a laré d'éhi :
— Mac'hait keh, koantik hoc'h-hui !

— Pétra vern d'eing bud é-ken brao,
Pa n'am ziméiet ked atao ?

Pa vé ann avalen é ru,
Red eu hé gutul, ha doustu !

Koéi ra doc'h ar wen ann aval,
Ma na gutuler ia da fall.

XIII

LES MIROIRS D'ARGENT.

(Dialecte de Vannes.)

Ecoutez tous, écoutez ! Voici une chanson nouvelle.

Elle a été faite sur, Marhaît de Kergruj, la plus gentille jeune fille qui fût au monde.

Et sa mère lui disait :

— Ma chère petite Marhaît, comme vous êtes jolie !

— Eh ! que me sert d'être si jolie, puisque vous ne me mariez pas ?

Quand la pomme est rouge, il faut qu'on la cueille, et bien vite !

La pomme tombe de l'arbre et se gâte, si on ne la cueille pas.

— Me merc'hik koant, n'em fréathet,
Abenn ur bloé é vec'h dimet.

— Ha mar varvann arog ur bloé?...
Hui po glac'har braz goudé-zé!

Mar varvann-mé arog ur bloé
Mé laket enn eunn bé néué.

Laket tri boked ar me bé
Unan a roz ha diou loré.

Pa zéi ré zimet d'er véred
E kémérint bop ur boked,

Hag é larint 'nn éil d'égilé :
—Chétu eur plarc'h ieuank amé

Pini a zo maru 'nn hi c'hoant,
Da zoug er mirouéreu argant. —

Ar ann hent braz kent me laket,
Kloc'h éid-onn né zono ket;

Kloc'h ar enn deuar ne zono ket,
Bélek d'am c'herc'het ne zeï ket. —

— Ma belle enfant, consolez-vous, dans un an je vous marierai.

— Et si je meurs avant un an?... Vous aurez bien du chagrin après !

Si je meurs avant un an, mettez-moi dans une tombe nouvelle.

Placez trois bouquets sur ma tombe, un de rose et deux de laurier.

Quand les fiancés viendront au cimetière, ils prendront chacun un bouquet,

Et ils se diront l'un à l'autre : — Voici la tombe d'une jeune fille

Qui est morte du désir de voir briller sur sa coiffe de noces les petits miroirs d'argent. —

Creusez plutôt ma fosse au bord du grand chemin; cloche pour moi ne sonnera ;

Cloche pour moi ne sonnera sur terre; prêtre ne viendra me chercher. —

KROAZ ANN HENT.

(Les Kerné.)

Einig a gan er c'hoad huel ;
Ha mélénik hé ziu-askel ;
Hé galonik ru, hé benn glaz ;
Einig a gan beg ar wéen braz.

Abrédik mad éo diskennet
War lézen treuzou hon oaled,
Kéit a ma oann gant ma fater :
— Einik mad pétra a glasker? —

Kémend a c'hériou deuz laret,
M'ez euz rozennoù 'nn eur boched :
— Kéméret eunn dous, va minon,
A lakai laouen ho kalon. —

XIV

LA CROIX DU CHEMIN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Un petit oiseau chante au grand bois ; jaunes se
ses petites ailes, son cœur rouge, sa tête bleue ;
petit oiseau chante à la cime du grand arbre.

Il est descendu de bien bonne heure sur le bord
notre foyer, comme je disais mes prières ;
— Bon petit oiseau, que cherchez-vous ? —

Il m'a tenu autant de doux propos qu'il y a
roses dans un buisson. — Prenez une compag
mon ami, qui réjouisse votre cœur. —

Gwélet ém euz tal kroaz ann hent
Dilun eur plac'hik 'vel ar zent ;
Mé iel disul d'ann oféren,
Hag hé gwélinn war ann dachen.

Ma hé daou-lagad enn hé fenn
Skléroc'h éged dour 'nn eur wéren,
Hag hé dentigou net ha gwenn
Zo kaéroc'h éget perlézen.

Hé daou-zorn hag hé diou-chod ru,
Gwennoc'h get lez 'red er pod du ;
Ia ! mar hé gwelfec'h, va minon,
Laouen a zeufé ho kalon.

P'am béré kémend a vil skoed,
Hag en deuz 'nn otrou Ponkalek,
Ia ! m'am béré eur mein-gleuz aour,
Ma n'em euz ar plac'h mé zo paour.

Na pa zafjé war treuz hon nour,
E-lec'h raden glaz, bleuniou aour,
Na pa zafjent léiz ma liorz,
Ma n'em euz ma dous, né rann fors.

Kément tra deuz hé lézen gret ;
Ann dour deuz ar feunten a red,
Ann dour ia d'ann traon, d'ann izel,
Ann tan d'ann env, ha d'ann huel ;

J'ai vu près de la croix, du chemin, lundi, une jeune
fille belle comme les saints ; dimanche j'irai à la messe,
et je la verrai sur la place.

Ses yeux sont plus clairs que l'eau dans un verre ;
ses dents, blanches et pures, plus brillantes que des
perles.

Et ses mains et ses joues fraîches, plus blanches
que le lait qui coule dans le vase noir ; oui ! si vous la
voyiez, doux ami, elle charmerait votre cœur.

Quand j'aurais autant de mille écus qu'en a le sire
de Ponkalek ; oui ! quand j'aurais une mine d'or, sans
la jeune fille, je serais pauvre.

Quand même il croîtrait au seuil de ma porte, au
lieu de verte fougère, des fleurs d'or ; quand j'en
aurais plein mon courtil, peu m'importerait sans ma
douce.

Chaque chose a sa loi ; l'eau coule de la fontaine ;
l'eau descend au creux du vallon ; le feu s'élève et
monte au ciel ;

Ar c'houlm a c'houl eunn nezik klouz,
Ar c'horf m'aro a c'houl eur fouz,
Hag ann éné ar baradouz,
Ha mé ho kalonik, ma dous.

Me a iélo bep lun vintia,
D'a groaz ann'hent war ma daoulin;
Mé a iélo d'ar groaz névé,
Abalamour d'am c'haranté.

La colombe demande un petit nid bien clos ; le cadavre demande une tombe, et l'âme le paradis ; et moi votre cœur, chère amie.

J'irai tous les lundis matin, sur mes genoux, à la croix du chemin ; j'irai à la croix nouvelle, en l'honneur de ma douce amie.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

LE GÉNÉRAL DE LA FORTIFICATION, PAR M. DE LA FORTIFICATION.

ANN DROUK-RANS.

Les Léon.

ANN DEN IAOUANK.

Ma ouffenn-mé skriva ha lenn, ével a ouzounn rummel,
Mé a référé eur zon névez, eur zon, ha n'ez vinn ket
[pell!

Mé wel erru, ma mestrezik, dont ara trések hon ti;
Mar c'hallann-mé kahout ann tu, mé a brézégo out-hi.

— Droukliwet, va mestrezik koant, droukliwet-
[braz ho kavann,
Aboé m'euz ho kwelt enn pardon, é viz névez
[diwézan.

AR PLAC'H.

Ha pa'z vinn-mé ta, den iaouank, ha pa'z vinn-mé
[droukliwet!
Ann derzien braz zo bet gan-in, abaoé pardon 'Fol-
[goet.

LA RUPTURE.

(Dialecte de Léon.)

LE JEUNE HOMME.

Si je savais écrire et lire comme je sais rimer, je ferais une chanson nouvelle, une chanson et bien vite !

Voici venir ma petite maîtresse, elle se dirige vers notre maison ; si j'en puis trouver l'occasion, je lui parlerai.

— Je vous trouve changée, ma jolie petite maîtresse, bien changée, depuis la dernière fois que je vous vis au pardon du mois de mai.

LA JEUNE FILLE.

Et quand cela serait, jeune homme, et quand je serais changée ! j'ai eu une grosse fièvre depuis le pardon de Notre-Dame du Folgoat.

ANN DEN IAOUANK.

Deuit c'houi gan-in, va mestrez, deuit tré el liorz
[gan-in,
Mé ziskei d'hoc'h eur rozen-gwez éno touez all
[lonzou fin.

Ken gé ha ken brao oé éno, hag hen savet war ann
[bod!
Diriao-beuré pa hé c'haviz oé ker ru 'vel ho tiou-
[chod.

'M boa lavaret d'hoch serra mad, tor ho kaloun, ma
[mestrez,
Nà vizé éed ann dud é-bàrz, 'tousez all louzou hag ar
[frez;

Ha né c'heuz ket sentet ouz-in, ha c'heuz hi laosket
[digor,
Sétu gwenvet ar rozen-gwez, kollet ho kénéed gan
[é-hoc'h.
Ar garantez hag ar rozen braoa bleuniou ar bed-men,
Bleunvi a rint koenvi a rint, kerkoutiz ann eil hag
[é-benn.

'Nn amzer omp bet o n'em garout, né deuz ket badet
[gwall bell,
Trémen en deuz great, plac'h iouank, ével eunn
[barrad avel.

LE JEUNE HOMME.

Venez avec moi, ma petite maîtresse, entrons ensemble dans le courtil, je vous y ferai voir une fleur d'églantine parmi les fines herbes.

Elle brillait si gaie et si belle sur sa tige ! jeudi matin, quand je la trouvai, elle était rose comme vos joues.

Je vous avais dit, ma belle, de bien fermer la porte de votre cœur, afin que personne n'y entrât, au milieu des fleurs et des fruits ;

Et vous ne m'avez pas écouté ; et vous l'avez laissée ouverte, et voilà que la fleur d'églantine est flétrie, que votre beauté est détruite.

L'amour et la rose sont les plus belles fleurs de ce monde, elles fleurissent et se fanent aussi bien l'une que l'autre.

Le temps où nous nous sommes aimés, n'a guère duré, jeune fille ; il a passé comme un coup de vent.



11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

20.

21.

22.

23.

24.

25.

26.

27.

28.

29.

30.

31.

32.

LES HIRONDELLES.

ARGUMENT.

Cette charmante chansonnette, qui couronnera la seconde série de ces chants populaires, pourra servir de contraste à l'horrible ballade du poète Loïz Kam, et comme elle, prouver que le génie poétique est loin d'être éteint parmi les Bretons.

On l'attribue à deux jeunes paysannes, deux sœurs; toutes deux, pourtant, se défendent d'abord vivement de l'avoir composée (c'est l'usage); puis, si on continue de les presser de questions, elles s'en attribuent l'une à l'autre l'honneur, et si on les presse davantage, elles finissent par avouer, en tremblant, qu'elles l'ont faite ensemble. Le lecteur, nous le supposons, ne leur en saura pas mauvais gré.

XVI

ANN GWENNILIED.

(Les Kerné-izel.)

Tré ma gérik hag ar maner,
Eur vinozénik a gaver ;

A zo kavet eur vinozen ,
Léc'h a zo eur boched spern-gwenn ;

Ha han karget a boukédou
Hag a bliz d'a mab ann otrou.

Mé garfé but bleun é spern-gwenn,
Ha but tapet gand hé zorn wenn ,

But tapet gand hé zornik wenn
Gwennoc'h hag ann bleunik spern-gwenn ;

Mé garfé but bleun é spern-gwenn,
Ha but laket ar hé varlen.

LES HIRONDELLES.

(Dialecte de Basse-Cornouaille.)

Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à
mon village ;

Un sentier sur le bord duquel on trouve un buis-
son d'aubépine

Tout chargé de fleurs , qui plaisent au fils du Sei-
gneur.

Je voudrais être une fleur d'aubépine, qu'il me
ceueillit de sa main blanche ,

Qu'il me ceueillît de sa petite main blanche , plus
blanche que la fleur d'aubépine.

Je voudrais être une fleur d'aubépine, pour qu'il
me plaçât sur son cœur.

Mont a ra kuit digen omp-ni ;
Pa za ann goan tré barz ann ti

Mont a ra kuit trések Broc'hall,
'Vel ann gwennlied 'nn eur nijal.

Pa zistro ann amzer névé,
Distroi ra dréman adarré ;

F'a zav ann bleuniou ér prajou ,
Hag ann bleun kerc'h barh ann parkou ;

Ha pa gan ann pintérigou ,
Ken koulz hag al linérigou ;

Dont a ra da heul ar festou,
Dont a ra c'hoaz d'hon pardonniou.

Mé garfé gwelt é bep amzer
Bleuniou ha festou barh ann ger,

Ha gwélet ann gwennilied
O nijal tro zrémán bépred,

Mé garfé ho gwélet nijal
Bépred é veg hon chiminal.

Il s'éloigne de nous, quand, l'hiver entre au logis ;

Il s'en va vers le pays de France, comme les hirondelles dans leur vol.

Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous ;

Quand les bleuets naissent dans les prés, et que l'avoine fleurit dans les champs ;

Quand chantent les pinsons et les petits linots ;

Il revient à la suite des fêtes ; il revient pour nos pardons.

Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en chaque saison ,

Et voir les hirondelles voltiger par ici , toujours ,

Je voudrais les voir voltiger toujours au bout de notre cheminée.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records.

2. It then outlines the various methods used to collect and analyze data.

3. The results of the study are presented in the following section.

4. Finally, the conclusions are drawn and the implications for future research are discussed.

5. The document concludes with a list of references and a bibliography.

6. The following table provides a summary of the key findings of the study.

7. The data shows a clear trend towards increased efficiency over time.

8. This is supported by the statistical analysis conducted on the data.

9. The results are consistent with the theoretical model proposed in the introduction.

10. The study has several limitations, which are discussed in the final section.


11. Further research is needed to explore the underlying mechanisms of the observed effects.

12. The authors would like to thank the funding agency for their support.

13. The document is available for free download from the following link.

TROISIÈME PARTIE.

CHANTS RELIGIEUX.



TRÉDÉ DARN.

KANAOUENNOU.

TROISIÈME PARTIE.

CHANTS RELIGIEUX.



LA FÊTE DES MORTS.

ARGUMENT.

C'est le triste *mois noir* (novembre) qu'a choisi l'Eglise pour songer aux morts et prier pour eux. Le soir de la fête de tous les Saints, le cimetière est envahi par la foule, qui vient s'agenouiller tête nue sur l'herbe mouillée, près de la tombe de ses parents défunts, remplir d'eau bénite le creux de leur pierre, ou, selon les localités, y faire des libations de lait. Cependant l'office commence et se prolonge ; les cloches ne cessent de tinter durant toute la nuit, et quelquefois, à l'issue des vêpres, le recteur, suivi de son clergé, fait processionnellement, à la lueur des flambeaux, le tour du cimetière, en bénissant chaque tombe. Dans aucun ménage, cette nuit, la nappe n'est ôtée de dessus la table ni le souper desservi, car les âmes viendront en prendre leur part; on se garde bien aussi d'éteindre le feu du foyer; elles doivent s'y chauffer comme durant leur vie.

Lorsque l'office du soir est terminé, que chacun a regagné sa demeure et quitté la table, pour l'abandonner aux morts, et que l'on est sur le point de se mettre au lit, on entend à la porte des chants lugubres mêlés au bruit du vent. Ces chants sont ceux des âmes, qui empruntent la voix des pauvres de la paroisse, pour demander des prières.

KANAOUEN ANN ANAON.

(Les Kerné.)

Han Tad ar Mab ar Spéred-glan !
 Iéc'hed mad d'hoc'h tud ann ti-man,
 Iéc'hed mad d'hoc'h war boez hon fenn,
 'Vit ho lakat holl er béden.

Pa sko ar Maro war ann nor,
 Chomm kalon ann holl 'nn eur c'hren mor,
 Da doull ann nor pa zeu 'r maro,
 Piou gand ar maro a iélo?

Hogen, na véet ket souézet,
 Da doull ho tor mar ded-omp digwet,
 Jézus en deuz hon digaset,
 D'ho tihuna nar d-hoc'h kousket ;

D'ho tihuna, tud ann ti-man,
 D'ho tihuna, braz ha bihan :
 Mar deuz, siouaz, truez er bed
 Enn hano Doué hor skouret.

LE CHANT DES AMES.

(Dialecte de Cornouaille.)

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
Bonne santé, gens du logis ; bonne santé nous vous
souhaitons. Mettez-vous tous en prières.

Quand là Mort frappe à la porte, tous les cœurs
semblent d'épouvante ; quand la mort se présente à
la porte, qui doit-elle emporter ?

Mais, vous, ne soyez pas surpris si nous sommes
venus à votre porte ; c'est Jésus qui nous envoie vous
éveiller, si vous dormez ;

Vous éveiller, gens de cette maison ; vous éveiller,
grands et petits ; s'il est encore, hélas ! de la pitié
dans le monde, au nom de Dieu ! secourez-nous.

Breudeur, kérent ha minoned,
'Nn hano Doué hor chilaouet!
Enn hano Doué hor skouret!
Mar deuz, siouaz, truez er bed.

Gand ar ré hon euz-ni maget,
Ed-omp pell-zo ankou nac'het,
Gand ar ré hon euz-ni karet,
Hep truez, ed-omp dilézet.

Ma map, ma merc'h, c'hui zo kousket
War ann plun dous ha blod meurbed,
Ha mé ho tad, ha mé ho mamm,
Er purkator é-kréiz-ar flamm.

C'hui zo 'nn ho kwélé kousket aez,
Ann anaon paour zo diaez,
C'hui zo 'nn ho kwélé kousket mad,
Ann anaon paour zo divad.

Eul licher wenn ha pemp planken,
Eunn torchen plouz dindan ho penn,
Ha pemp troated douar war ho kéin,
Chétu holl madou ar bed-men.

Ni zo enn tan hag enn anken,
Tan dindan hon, tan war hon fenn,
Tan war laé, ha tan d'ann traon ;
Pédit évid ann anaon !

Frères, parents, amis, au nom de Dieu ! écoutez-nous ! au nom de Dieu ! secouez-nous, s'il est encore de la pitié dans le monde.

Ceux que nous avons nourris nous ont depuis longtemps oubliés ; ceux que nous avons aimés nous ont sans pitié délaissés.

Mon fils, ma fille, vous êtes couchés sur des lits de plume bien doux, et moi, votre père, et moi, votre mère, dans les flammes du purgatoire.

Vous reposez là mollement, les pauvres âmes sont bien mal ; vous dormez d'un profond sommeil, les pauvres âmes veillent dans les souffrances.

Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par-dessus, voilà tous les biens de ce monde.

Nous sommes dans les flammes et l'angoisse ; feu sur nos têtes, feu sous nos pieds, flammes en haut, flammes en bas ; priez pour les âmes !

Gwéhall pé oamp é-barz ar bed,
Ni boa kérent ha minoned ;
Hogen bréman éd-omp marvet
Kérent, minoned, nideuz ket.

Enn hano Doué, hor skouret !
Pédit, ar verc'hez benniget
Da skula 'l lom hé lez prizuz,
War ann anaon hirvouduz ;

Mez deuz ho kwélé trumm lammet,
War ho taou-lin noaz emstrinket,
Német mar d-hoc'h kouet er c'hlenved,
Pé gand ar maro kent galvet.

Jadis, quand nous étions au monde, nous avons parents et amis ; aujourd'hui, que nous sommes morts, nous n'avons plus de parents ni d'amis.

Au nom de Dieu ! secourez-nous ! Priez la Vierge bénie de répandre une goutte de son précieux lait sur les pauvres âmes en peine ;

Sautez vite de votre lit, jetez-vous sur vos deux genoux nus ; à moins que vous ne soyez malade ou déjà appelé par la mort.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

LÉGENDE DE SAINT RONAN.

ARGUMENT.

Ronan vivait sous le règne de Gradlon, chef Cambrien qui avait suivi Maxime et Konan Mériadek en Armorique, au v^e siècle. Nous ne savons si l'on doit croire avec quelques historiens que Gradlon ait travaillé à l'œuvre de la destruction du druidisme de concert avec saint Gwenolé, saint Kaourantin et saint Ronan. Ce qui paraît constant, c'est que le druidisme existait encore au siècle suivant; il a même laissé de si profondes traces en Bretagne, que ses cérémonies se sont mêlées à celles de la fête des saints personnages qui ont le plus contribué à l'abolir; ainsi, on fait tous les sept ans, processionnellement le tour des monuments druidiques qui se trouvent sur la montagne, au flanc de laquelle s'élevait dans la forêt de Nevet l'ermitage de saint Ronan; ses reliques et son image y sont portées sur un brancard richement paré, comme l'était, sur un chariot attelé de deux génisses blanches, autour de la forêt sacrée, la statue de cette déesse des Bretons, dont parle Tacite.

La légende populaire que nous donnons, nous paraît d'une haute antiquité, même dans sa forme actuelle; on remarquera qu'en décrivant les funérailles du saint et le lieu où il est enterré, le poète ne fait aucune mention de l'église qu'on éleva, au xii^e siècle, sur son tombeau; point très important, et qui peut faire croire qu'elle est antérieure à la fondation de cette église.

BUHEZ SANT RONAN.

(Les Kerné.)

Ann otrou Ronan benniget
 Enez Erin a oa savet,
 Bro-zaoz enn tu-all d'ar mor glaz
 Demeuz a benntierved vraz.

Eur wech a oa enn hé bédén,
 En doa gwélet, eur sklérijen
 Hag eunn el gaer gwisket é gwenn,
 A gomzaz out-han ével-henn :

— Ronan, Ronan, kerz al-lé-sé;
 Gourc'hémennet éo gand Doué,
 E vit savetéat da éné,
 Mont' da jomm enn douar Kerné. —

Ronan ouz ann el a zentaz,
 Hag ar mor braz, han a dreuzaz,
 Ha teuz da jomm é Vreiz-goéled,
 E-tal aunn od, é koad-Névet.

LÉGENDE DE SAINT RONAN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Le bienheureux seigneur Ronan reçut le jour dans l'île d'Érin, au pays des Saxons, au-delà de la mer bleue, de chefs illustres.

Un jour qu'il était en prières, il vit une clarté et un bel ange vêtu de blanc, qui lui parla ainsi :

— Ronan, Ronan, quitte ce lieu, Dieu t'ordonne, pour sauver ton âme, d'aller habiter dans la terre de Cornouaille. —

Ronan obéit à l'ange, et passa la grande mer, et vint demeurer en Basse-Bretagne, non loin du rivage, dans la forêt de Nevet.

Daou pé dri bloa oa pé ouspenn,
Oa éno ober binijen,
Oa enn abardé, toull hé dor,
War hé zaoulin, dirak ar mor ,

Ken a lammaz eur bleiz er c'hoad,
Adreuz enn hé vek eunn danvad ;
Ha war hé lec'h eunn den , timad ,
Han o wélo, gand kalonad ;

Na Ronan gant trué outhan ,
A bédaz Doué évit-han :
— Otrou Doué, ha mé ho ped ;
Ann danvad na vo ket taget. —

Oa ket hé bédén achuet ,
A oa ann danvad digaset ,
Heb drouk é-bed, var treuz ann nour,
Kichen Ronan hag ann oac'h paour.

Ac'han da zonet ann den kez,
A teué d'hé gwelt aliez ,
Gantplijadur braz a teué
Évit kléout komzou Doué.

Hogení eur groeg a oa gant han ,
Hag hi gwall-dra, hanvet Kéban ,
Hag a zeué da c'hasaet,
Ronan enn abekhé fried.

Il y avait deux ou trois ans au plus qu'il faisait en ces lieux pénitence, lorsque, étant un soir sur le seuil de sa porte, à deux genoux devant la mer,

Il vit bondir un loup dans la forêt, avec un mouton en travers dans la gueule, et à sa poursuite, un homme haletant et pleurant de douleur.

Ronan en eut pitié, et pria Dieu pour lui :

— Seigneur Dieu ! je vous prie, que le mouton ne soit pas étranglé ! —

Sa prière n'était pas finie, que le mouton avait été déposé sans aucun mal, sur le seuil de la porte, aux pieds de Ronan et du pauvre paysan.

Depuis ce jour, le cher homme venait souvent le voir ; il venait avec grand plaisir l'entendre parler de Dieu.

Mais il avait une épouse, une méchante femme, nommée Kéban, qui prit en haine Ronan, au sujet de son mari.

Eunn deiz a oa bet d'hé gahouet
Ha trouz d'éan hi défa gret :
— Boémet épeuz tud ma zi-mé ,
Ma gwaz, koulz ha ma vugalé.

Né rant med ho tarampred holl ,
Ha ma zanvez a ia da goll.
Mar zentet ked ouz-in muioc'h ;
Kaer po chalpet mé rei gan hoc'h. —

Hag hi da vout 'nn hé fenn neuzé,
Da wasaat ann den Doué ;
Ha da gahout Gradlon-ar-Roué ,
Kemper enn-tu-all d'ar méné.

— Otrou Roué, ha mé ho ped ;
Ma plac'hik ma zo bet taget ,
Ronan koad-Néved euz hen gret ;
Mont da zenbleiz meuz han gwélet. —

Ével ma oa bet tamallet
Ronan da Gemper oa kaset ,
Ha oa tolet enn eur c'hao don ,
Aberz 'nn otrou roué Gradlon.

Mez ac'hano pé oa tennet ,
Doc'h eur wéen a oa staget ,
Ha daou gi gvez ha diboellet
War 'nn han timad a oa losket.

Un jour elle vint le trouver et l'accabla d'injures :
— Vous avez ensorcelé les gens de ma maison ,
mon mari aussi bien que mes enfants :

Ils ne font tous que vous rendre visite, et mon ménage en souffre. Si vous ne faites pas plus d'attention à mes paroles, vous aurez beau dire, vous me le paierez! —

Alors elle forma le projet de nuire à l'homme de Dieu, et elle alla trouver Gradlon-le-Roi, en sa ville de Kemper, de l'autre côté de la montagne :

— Sire, je viens vous demander justice ; ma petite fille a été étranglée ; c'est Ronan qui a fait le coup , au bois de Nêvet ; je l'ai vu se changer en loup-garou. —

Sur cette accusation , Ronan fut conduit à la ville de Kemper et jeté dans un cachot profond, par ordre du seigneur roi Gradlon.

On le tira de là , on l'attacha à un arbre, et on lâcha sur lui deux chiens sauvages affamés.

Ha han heb man, na hahout aou ,
A rez eur groaz war hé galon ,
Ken a derc'hé ar chaz doc'htu
Vel doc'h ann tan, oc'h harzal dru.

Gradlon pa wélaz kément-zé,
A lavaraz d'ann den Doué :
→ Pétra vad a rinn-mé d'hoc'h-hui
Ma d-é Dou enn tu gen hoc'h-hui ?

— Nétra vad na c'houlennan-mé,
Nemed d'ar c'hoeg kéban trué ;
Hé vugélik né ket marvet ,
Gant-hi 'nn eunn arc'h ma bet klouzet. —

Ann arc'h a oa bet digaset ,
Ar bugel enn hi oa kavet ,
Ha han war hé gosté maro ;
Ha Ronan hé lakaz béo.

Ann otrou Gradlon hag hé zud,
Spontet tré-braz gand ann burzud,
'N em strinkez dirak sant Ronan ,
O kahout pardon diout-han.

Ha han é mez, d'ar c'hoad enn-dro,
Ken a zeuaz pred hé varo ;
Eno oc'h ober finijen
Eur min kaled dindan hé benn ;

Sans y faire attention et sans avoir peur, il fit un signe de croix sur son cœur, et les chiens reculèrent tout d'un coup, en hurlant lamentablement, comme s'ils eussent mis le pied dans le feu.

Quand Gradlon vit cela, il dit à l'homme de Dieu :
— Que voulez-vous que je vous donne, puisque Dieu est avec vous ?

— Je ne vous demande rien que la grâce de la femme Kéban ; son petit enfant n'était pas mort ; elle l'avait enfermé dans un coffre. —

On apporta le coffre, et on y trouva l'enfant ; il était couché sur le côté et était mort ; Ronan le ressuscita.

Le seigneur Gradlon et ses gens, stupéfaits de ce miracle, se jetèrent aux genoux de saint Ronan pour lui demander pardon.

Et il revint à la forêt, et y resta jusqu'à sa mort, faisant pénitence, une pierre dure pour oreiller ;

Gant han krogen eunn inar briz ,
Eur skoultrik gweét da c'houriz ,
Ha da éva dour ann poull du,
Ha bara poaet el ludu.

Pa zeu ann termen diwéan
Ha oa éet kuit deuz ann bed-man,
Daou eijen gwenn-kann doc'h ar charr,
Tri eskob dhé c'has d'ann douar ;

Ken a zigwezjont tal ar ster,
Kaffont kéban diskabel-kaer,
Gwalc'hi lijou da dud hé ger,
Eneb gwad Jezus hon salver ;

Ha hi da dap hé golvaz prenn ,
Ha d'arc'ho gant korn eunn eijen ,
Ken a zilammaz gwall spontet ,
Hé gorn gand ann tol diframmet.

— Ké mar-kain, da da doull, enn dro,
Ké da vreina gand chaz maro,
Né vit ket kavet mui brémé
Oc'h ober goab ac'hanonn-mé. —

Né oa ket hé vek peur-sarret,
Pé oa gand ann Douar lonket
Etouez moked ha flammou-tan ,
Elec'h a helver bez-Kéban.

Pour vêtement la peau d'une génisse tachetée, une branche tordue pour ceinture ; pour boisson l'eau noire de la mare, et pour nourriture du pain cuit sous la cendre.

Lorsque sa dernière heure fut venue et qu'il eut quitté ce monde, deux bœufs blancs furent attelés à une charrette, et trois évêques le conduisirent en terre ;

Arrivés sur le bord de la rivière, ils trouvèrent Kéban, décoiffée, qui faisait la buée pour sa maison, sans égard pour le sang de Jésus notre Sauveur¹.

Et elle de saisir son battoir, et d'en frapper un des bœufs à la corne, si bien que le bœuf bondit épouvanté, et eut la corne arrachée du coup.

— Retourne, charogne, à ton trou, va pourrir avec les chiens morts : on ne te verra plus, à cette heure, te moquer de moi. —

Elle avait encore la bouche ouverte, que la terre l'engloutit parmi des flammes et de la fumée, au lieu qu'on nomme *la tombe de Kéban*.

¹ « Qui fait la lessive le vendredi, fige le sang de Notre Sauveur » (Voyez la ballade de *Iannik Skolan*, 2^e partie).

Nennius, au x^e siècle, commence pour le héros Breton un âge poétique qui date très probablement de plus loin, dans la tradition orale. Cependant, l'historien use encore d'une certaine réserve. Ainsi, s'il le rend vainqueur en douze combats, s'il lui fait tuer, de sa propre main, quatorze cent quarante guerriers Saxons, il avoue qu'il y avait dans l'île de Bretagne beaucoup de chefs plus nobles que lui, il se contente d'ajouter à son nom l'épithète de « belliqueux » et de lui donner le titre de chef de guerre ou de généralissime ¹, comme les Bardes que nous avons cités.

Mais à la fin du xi^e siècle, nous sommes en plein âge poétique. La chronique armoricaine des rois Bretons, et toutes les chroniques, soit galloises, soit latines, à qui elle a servi de base, transforment le petit chef Cambrien en puissant souverain féodal, en héros de chevalerie.

Arthur portait le nom d'une divinité guerrière des anciens Bretons, avec laquelle l'ont confondu souvent les traditions écrites et les traditions orales dont il est le sujet. Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette intéressante question ; il nous suffira de dire en passant, que les Bretons de l'île et ceux de l'Armorique ont attribué au chef Cambrien l'immortalité qui devait être l'apanage de leur vieille divinité, qu'ils n'ont jamais cru à sa mort, qu'ils n'ont jamais cessé d'espérer en son retour, et qu'enfin, c'est là l'origine du dicton français : « l'espoir breton. »

Nous allons trouver l'auteur de la légende de saint Efflamm sous l'empire de cette croyance ; il parle d'Arthur comme s'il vivait toujours ; son héros n'est ni le simple chef de guerre des Bardes du vi^e siècle, ni le type chevaleresque des romanciers du xii^e ; et pourtant

¹ Belliger Arthur... licet multi ipso nobiliores essent... dux bellifuit... (Nennius. ed. de Gunn, p. 80).

ce n'est pas encore l'Arthur demi-poétique de l'historien du x^e ; il nous semble offrir une physionomie plus sauvage ; c'est un roi barbare, une espèce de Thésée qui lutte avec des monstres ; sa force n'a rien de surnaturel, il serait même vaincu, si saint Eflamm ne lui venait en aide. Nous pensons donc que la légende du saint, dans sa forme actuelle, est antérieure à l'époque où vivait Nennius. On remarquera que la première stance de la pièce est parfaitement allitée, ce qui est une preuve nouvelle de son antiquité.

III

BUHEZ SANT EFFLAMM.

(Les Tréger.)

Eur vrenin deuz a Ivreni,
Enn doa eur merc'h da zéméhi,
Deuz ar vrénhézed ar vraoan,
Hag hi hénave^t Enoran.

Gand leiz a oa bet goulennet ,
Hag holl é oant bet distollet ,
Némed ann otro braz Effflamm,
Mab d'eur vrenin all, ha drant-flamm.

Hogen laket doa enn hé benn
Monet da ober finijen,
Nn' eur minic'hi, é c'hoat benneg,
Ha vonet kuit digand hé vrek.

III

LÉGENDE DE SAINT EFFLAMM.

(Dialecte de Tréguier.)

Un prince d'Hybernie¹ avait une fille à marier; c'était la plus belle des princesses : elle se nommait Enora.

Beaucoup l'avaient demandée, et elle avait refusé tous les partis, à l'exception du grand seigneur Efflamm, fils d'un autre prince, et qui était jeune et beau.

Mais il avait formé le projet d'aller faire pénitence en un ermitage, au fond de quelque bois, et de quitter sa femme.

¹ Une des versions de la légende, dit « de Démétie, a *Zémézi*. » La Démétie est une province du pays de Galles.

Pred ann eured, é-kréiz ann noz,
Ann holl 'nn ho gwélé kousket kloz,
Deuz hé c'hichen a oa lammet,
Ha mez deuz ann gamp, didrouz net ,

Ha mez deuz ann palez éaz,
Na den é-bed na zihunaz ;
Ha pell deuz ann ger, skanv ha feul,
Némed hé gi-red enn hé heul ;

Ha hen da zigont gand ann tréaz,
Ha klask eul lestr bennag a réaz,
Hogen kaer doa sellt a bep-tu,
Wélé nékun gand ann noz du.

Ken a zavaz al loar enn en ,
Hag a wélaz enn hé c'hichen,
Eunn arc'hik toull ha hi kollet,
Ha hi tolet ha distolet.

Efflamm a grogaz enn ezhi,
Hag a binaz kerkent enn hi,
Ha oa ket c'hoaz savet ann deiz
A oa tost da zigont gand Breiz.

Breiz neuzé a oa trubulet
Gand loenned gwez ha dragoned,
A ziskaré rac'h ar c'hanton.
Ha peurgedked bro Lannion.

Au milieu de la nuit même des noces, comme tout le monde était couché et dormait d'un profond sommeil, il se leva d'auprès d'elle et sortit de la chambre sans faire de bruit,

Et il sortit du palais sans réveiller personne, et s'éloigna rapidement sans autre compagnon que son lévrier ;

Et il vint au rivage, et chercha un vaisseau ; mais il avait beau regarder de tout côté, il n'en voyait aucun, car la nuit était noire.

Quand la lune se leva dans le ciel, il aperçut auprès de lui un petit coffre percé, perdu et balloté par les flots.

Il l'attira à lui et y monta incontinent ; et le jour n'était pas levé, qu'il était sur le point d'arriver en Bretagne.

La Bretagne était alors ravagée par des animaux sauvages et des monstres qui désolaient tout le pays, et surtout le pays de Lannion.

Kalz ann hé a oa bet lazet,
Gand penntiern ar Vrétoned,
Arthur a n'euz kavet hé bar,
Abaoé ma war ann douar.

Pa zouaréaz sant Eflamm,
Ar roué wélaz oc'h emgan,
Hé varc'h taget enn hé c'hichen,
Gwad deuz hé fri, han war hé géin.

Eul loen gwez gant han tal-oc'h-tal,
Eul lagad ru é-kréiz hé dal,
Skanto glaz enn dro hé diou skoa,
Kémend hag eur c'holé daou vloa ;

Hé lost gwéet vel eur wic'h houarn,
Hé vek digor rez hé diou-skouarn,
Sklifo gwenn enn hi, hed-ha-hed,
Evel d'eunn hoc'h gwez, hé lemnet.

Tri déiz oant emgan ével-zé,
Heb béan 'nn éil 'vid égilé;
Hag ar roué mont da fatan,
Pa zigwéaz Eflamm gant-han.

Ar roué Arthur lavaré
Da zant Eflamm darm hé wélé :
— Plijfé d'hoc'h otro pirchindour,
Da zaz d'i-mé eul lommik dour ?

Beaucoup d'entre eux avaient été tués par le chef des Bretons, Arthur, qui n'a pas encore trouvé son pareil depuis qu'il est au monde.

Quand saint Efflamm prit terre, il vit le roi qui combattait, son cheval, à ses côtés, étranglé; renversé sur le dos, rendant le sang par les naseaux.

Devant lui se dressait un animal sauvage qui avait un œil rouge au milieu du front, des écailles vertes autour des épaules, et la taille d'un taureau de deux ans;

La queue tordue comme une vis de fer, la gueule fendue jusqu'aux oreilles et armée, dans toute son étendue, de défenses blanches et aiguës, comme celles d'un sanglier.

Il y avait trois jours qu'ils combattaient ainsi sans pouvoir se vaincre l'un l'autre; et le roi allait s'évanouir, quand arriva Efflamm.

Quand le roi Arthur vit saint Efflamm, il lui dit :

— Voudriez-vous, seigneur pèlerin, me donner une goutte d'eau?

— Gand ioul 'nn otro Doué benniget,
Dour awalc'h d'hoc'h a vo kavet. —
Ha han da skéi gant penn hé baz,
Dré der gwech, war bek ar roc'h-glaz.

Ken a zilammaz eur vammen
Doc'h beg ar garrék rag-ann-en,
A dorraz d' Arthur hé zerc'hed,
H'azrez d'éan kennerz ha iéc'hed.

Ha han d'ann dragon adarré,
Ha da blant 'nn hé vek hé c'hlézé ;
Ken a loskez eur iouaden,
Ha gwééz er mor ar hé benn.

Ar roué pan deuz han lazet,
D'ann den Doué enn deuz laret :
— Deut gan-in, m'ho ped, em palez,
M'ho lakai 'nn ho plijadurez.

— Sal-ho-kraz, otro, na inn ket,
D'al léan 'meuz sonj da vonet,
Mar hed gan-hoc'h mé a jommo
Er roz-man kéid a ma vinn béo. —

— Avec l'aide du Seigneur Dieu béni, je vous trouverai de l'eau. —

Et lui de frapper du bont de son bourdon, par trois fois, la roche verte à son sommet,

Si bien qu'une source jaillit à l'instant, du sommet du rocher, qui désaltéra Arthur, et lui rendit le courage et la force.

Et lui de fondre de nouveau sur le monstre, et de lui enfoncer son épée dans la gueule, si bien que le monstre jeta un cri et roula dans la mer la tête la première.

Le roi, après l'avoir tué, dit à l'homme de Dieu :
— Suivez-moi, je vous prie, à mon palais, je ferai votre bonheur.

— Sauf votre grâce, sire, je ne vous suivrai point ; je veux me faire ermite. Si vous le permettez, je passerai toute ma vie sur cette colline. —

II

Enora oa souézet braz,
Tronoz-beuré pa zihunaz,
O gouzout pétra oa digwet,
Na pélec'h oa éet hé fried.

Evel ma red dour er gwazio,
E ro hé daou-lagad daélo,
Dré ma oa, siouaz d'ei, losket,
Gand hé zérek, hag hé fried.

Gwélan défa gret pad ann dé,
Heb kahout fréalz d'hé éné.
Gwélan goudé koan défa gret,
Heb béan 'neb giz diboanniet.

Ken a gouécé kousket skuiz tré,
Hag a zeué d'ei eunn hunvré :
Gwelt hé gwaz 'nn hé zao 'nn hé c'hichen
Han ken splan ével ann aéen,

Hag a laré : — Deud-hui gan-é,
Mar fell d'hoc'h miret ho éné;
Deud heb héan bed war ar mez,
Da ober ho silvidigez. —

II

Enora fut bien surprise, le lendemain matin à son réveil, demandant ce qui était arrivé et ce qu'était devenu son mari.

Comme l'eau coule dans les ruisseaux, les larmes coulaient de ses yeux, délaissée qu'elle était, hélas ! par son ami et son époux.

Elle pleura pendant toute la journée, sans trouver de consolation à son âme ; la nuit elle pleura sans que l'on pût la consoler.

Enfin elle s'endormit de lassitude, et eut un songe : elle vit son mari debout près d'elle, beau comme l'aurore,

Et il lui disait :— Suivez-moi, si vous voulez ne pas perdre votre âme ; suivez-moi dans la solitude pour travailler à votre salut. —

Hag hi da lar tré hé kousket : .
— Mont a rinn gan hoc'h ma fried ;
Lec'h a gerfet, da léanez,
Da aber va silvidigez. —

Ar ré goz ho deuz lavaret
Pénoz a oa hi bet douget,
Hag hi kousket, dréist ar mor braz,
Gand ann éled, da dor hé gwaz.

Toull 'nn or hé gwaz pa zihunaz,
Tri zol war ann nor a réaz :
— Mé zo ho tous hag ho pried
Zo bet gand Doué digaset. —

Han d'hé anâout doc'h hé mœez,
Ha da zével kerkent, ha mez ;
Hag hé zorn 'nn hé dorn a laké,
Gand komzo kaer démeuz Doué.

Goudé savaz eul lonchik d'êi,
Tal hé hini a gosté kléi :
Tal ar feunteun, gand balan glaz,
Enn eur gwasked, dren ar roc'h glaz.

Pellik meur a zomjont éno,
Ken a iéaz brud dré ar vro
Deuz ann burzudo défant gret,
Hag a oant bemdé tarampret.

Et elle de répliquer dans son sommeil :—Je vous suivrai , mon ami , où vous voudrez ; je me ferai religieuse pour travailler à mon salut. —

Les vieillards ont dit comment les anges la portèrent endormie dans leurs bras par-delà la grande mer , et la déposèrent sur le seuil de l'ermitage de son mari.

Quand elle se réveilla au seuil de l'ermitage de son mari , elle frappa trois coups à la porte :

— Je suis votre douce et votre femme , que Dieu a amenée ici. —

Et lui de la reconnaître à sa voix , et de se lever bien vite et de sortir ; et , avec de belles paroles sur Dieu , il mit sa main dans sa main.

Puis il lui éleva une petite cabane près de la sienne , à gauche , au bord de la fontaine , avec des genêts verts , à l'abri , derrière la roche verte.

Ils restèrent là longtemps ; enfin , le bruit des miracles qu'il faisait se répandit dans le pays , et on venait chaque jour les visiter.

Eunn noz ann dud oa war ar mor
A weljont ann env o digor,
Hag a klesjont molodio,
Ken a oant boemmet o sélao.

Intronoz beuré eur paour-kez,
Hag hé kollet gant hi hé lez,
Hé vugel baour mont da fadan
A teuz da gahout Enoran.

Kaer défa galvout toull ann or
Na té gour é-bed da zigor ,
Ken a wélé dré eunn toullik
'Nn itron hé stouet maro mik ,

Hi ken kaer vel ann héol mélen ;
Hag al lonch leun a sklérijen;
Hag eur potrik gwisket é-gwenn,
War hé zaou-lin enn hé c'hichen.

Hag hi da ziblaz o rédek,
Da gahout Efflamm benniget :
Digor kaer ann or ar mini ,
Ha han maro 'vel hé hini.

Ann traou-man ma n'ankounac'heur,
Né m-ant bet biskoaz é neb leur,
Troet é m-ant bet dré werzo,
Da véan kanet enn ilizo.

Une nuit, les hommes qui étaient sur la mer virent le ciel s'ouvrir, et entendirent des concerts qui les ravirent de bonheur.

Le lendemain matin, une pauvre femme, qui avait perdu son lait ¹, vint trouver Enora, portant son petit enfant sur le point de mourir.

Elle avait beau appeler à la porte, Enora ne venait point ouvrir; alors elle regarda par un petit trou, et vit la dame étendue morte,

Brillante comme le soleil, et toute la cabane éclairée; et près d'elle, à genoux, un petit garçon vêtu de blanc.

Et elle de courir pour avertir le bienheureux Eflamm; mais la porte de l'ermitage était au grand ouvert, et il était mort comme sa femme.

Afin que vous n'oubliez point ces choses, qui n'ont jamais été dans aucun livre, elles ont été tournées en vers, pour être chantées dans les églises.

¹ Sainte Enora est la patronne des nourrices.

L'ENFER.

ARGUMENT.

Pour trouver la société chrétienne telle qu'elle était jadis, une réunion d'hommes à natures primitives, à organisation puis sante, à imagination dévorante; pour trouver un prêtre que la foule comprenne, qu'elle aime, et qui soit de force à lutter corps à corps avec elle, à la vaincre, à la terrasser, il n'est pas nécessaire de remonter le cours du temps et d'aller jusqu'au moyen âge, on n'a qu'à venir en Bretagne. Les cantiques qu'y chante le peuple sont en harmonie avec ses mœurs, ses mâles croyances et les doctrines qu'on lui prêche : il a un secret penchant pour les sujets qui traitent des vérités les plus effrayantes de la religion, comme s'il avait gardé l'esprit dont les druides remplissaient ses ancêtres, au fond de la forêt sacrée; le cantique de l'enfer, le plus ancien et le plus populaire de tous ceux que nous possédons, nous paraît en être une preuve. L'imagination de Dante et de Michel-Ange, n'est pas allée plus loin : on l'attribue tantôt au père Morin, qui vivait au xv^e siècle, tantôt au père Maunoir, qui vivait au xvii^e. Il est vrai qu'il s'en trouve une version dans la collection imprimée des cantiques de ce dernier, mais elle diffère beaucoup de la version orale que nous publions; la langue en est moins pure, l'allure moins franche, l'ensemble moins empreint de rudesse primitive; on dirait que le moine lettré a poli l'ouvrage de quelque rustique chanteur.

IV

ANN IFERN.

(Les Léon.)

Diskennomp holl gristénien enn ifern da wélet
Ar poaniou kriz ha spontuz ann enéou daoned
A zo dré gourdrouz doué dalc'het é-barz ann tan,
Goudé béza distroet diout han er bed-man.

Ann ifern a zo eunn toull leun a dévalijen,
Elec'h né wéleur biken ann bihana sklérijen,
Ann noriou zo bet sarret ha prennet gand Doué,
Ha n'ho zigoro biken ; kollet éo ann alc'hué !

Eur forn goret er bed-ma né-dé némed moged,
E-kéfer tan ann ifern ann enéou daoned,
Gwell é ve dévi enn hi ac'han da benn ar bed ;
Eget béza enn ifern é-pad eunn heur gwaset.

IV

L'ENFER.

(Dialecte de Léon.)

Descendons tous, chrétiens, en enfer, pour voir quels tourments affreux et épouvantables endurent les âmes damnées que la colère de Dieu tient enchaînées au milieu des flammes, parce qu'elles se sont éloignées de lui en ce monde.

L'enfer est un abîme plein de ténèbres, où ne luit jamais la plus petite clarté; les portes ont été fermées et verrouillées par Dieu, et il ne les ouvrira jamais; la clef en est perdue!

Les dalles rougies d'un four d'ici-bas ne sont que fumée, au prix du feu qui dévore les âmes damnées en enfer; mieux vaudrait brûler, en ce four, jusqu'à la fin du monde, que d'être, pendant une heure, tourmenté en enfer.

Ioudal réont a-boez penn, ével chas kounnared ,
Né ouzont pélec'h terc'het, bep-lec'h ez-int losket ,
Ann tan zo var ho chorré, ann tan zo dindan ho,
Ann tan zo a peb kosté hag ho dévo ato.

Ann mab lammo gand hé dad , hag ann merc'h gand
[hé vamm,
Ho stlinja, gand mil maloz, dré ho vléo , kreiz ann
[flamm.
— Maloz , d-hoc'h grek dianket , hag hoc'h euz hon
[ganet.
Maloz d'hoc'h, tra didalvez, kiriok hoc'h omp
[daoned ! —

Ho magadurez a vo da viken gand satan
Kaézour ann dragoned , étouez ar waziou tan;
Hag ho évach, ho daélou, hag a vézo mesket
Gand peb seurd a viltansou ha gwad ann touséged.

Ha kinet vo ho kroc'hen, hag ho kik difreuzet ,
Gand bek ann aéred-wiber , koulz ha dend ann
[diaouled,
Hag enn tan a vo rulet ho kik hag ho eskern ,
Evit ma teufint kréoc'h é forn braz ann ifern.

Goudé ma vézint losket eur boutadik enn tan ,
E vint tolet enn eul lenn leun a skorn gand satan,
Ha deuz al lenn barz ann tan , arré vint didolet
Ha deuz ann tan barz ann dour , 'vel al loc'h-houarn
[c'holet.

Ils hurlent à tue-tête, comme des chiens enragés; ils ne savent où fuir; partout des flammes! des flammes sur leur tête, des flammes sous leurs pieds, des flammes de tous côtés, qui les dévoreront à jamais.

Le fils s'élancera sur son père, et la fille sur sa mère, et les traîneront par les cheveux, au milieu des flammes, avec mille malédictions :

— Soyez maudite, femme perdue, qui nous avez mis au monde; soyez maudit, homme insouciant, qui êtes la cause de notre damnation! —'

Ce sera Satan qui leur préparera à manger, et les ordures des monstres de l'enfer, ramassées dans les ruisseaux de feu, qu'il leur servira; et pour boisson, ils auront leurs larmes, mêlées de mille immondices et de sang de crapauds.

Et leur peau sera écorchée, et leur chair déchirée par la dent des serpents et des démons; et leur chair et leurs os seront jetés au feu, pour alimenter la fournaise immense de l'enfer.

Après qu'ils auront été laissés quelque temps dans les flammes, ils seront plongés, par Satan, dans un lac de glace; et du lac de glace replongés dans les flammes, et des flammes dans l'eau, comme la barre de fer en forge.

Neuzé teuint da wéla, da wéla gand enkréz :
—Bézid ouz omp, 'trou Doué, Bézid'ouz omp truéz.—
Hogen enn aner weljont ; rag 'tra bado Doué
A bado ho ankeniou hag ho enkreuz ivé !

Ken ter a vézo ann tan ho rosto enn ifern ,
Ma teui ar mel da firvi, penn-da-benn , 'nn ho
[eskern,
Seul-wi c'houlenjont trué, seul-wi é vint gwaset ,
Kaer o dévézo ioudal , losket é vint bépret.

Ann tan-zé a zo c'hwezet dré gwanérez Doué.
Né c'halfé ket hé laza ével ma pa garfé ;
Biken na dolo mogéd, na biken na dévo ,
Heb éhana d'ho leski biken n'ho diskaro.

Alors, ils se mettront à pleurer, à pleurer amèrement :

— Ayez pitié, mon Dieu, ayez pitié de nous! —

Mais ce sera en vain qu'ils pleureront, car tant que
, dureront leurs tourments et leurs

il les brûlera en enfer sera si vif, que leur
lira dans leurs os; plus ils demanderont
ils seront tourmentés; ils auront beau
rûleront éternellement.

, c'est la colère de Dieu qui l'a allumé; et
t plus l'éteindre, quand même il le vou-
; il ne jettera de fumée, et jamais il ne
il les brûlera éternellement, sans jamais

1874
The following is a list of the
names of the persons who
were present at the
meeting of the
Board of Directors
of the
Company
held on
the
10th day of
January
1874.

LE PARADIS.

ARGUMENT.

Autant le cantique de l'Enfer est épouvantable, autant celui du Ciel est suave, mystique et charmant. On l'attribue généralement au père Michel Le Noblet, missionnaire Breton, contemporain du père Maunoir. Cette opinion nous paraît soutenable, et nous l'adoptons; mais nous ne pouvons croire qu'il ait composé la pièce telle qu'elle se lit dans les collections imprimées; outre qu'on en trouve autant de versions différentes qu'il y en a eu d'éditions depuis le xvii^e siècle jusqu'à nos jours, ces versions écrites, qui s'accordent plus ou moins, quant au fond, avec les versions orales, en diffèrent notablement par certains détails; elles ont perdu des strophes entières, des ornements pleins de grâce et de poésie que celles-ci offrent encore; enfin, elles ont subi, sous le rapport du langage, des altérations nombreuses; nous n'hésitons donc pas à suivre les versions inédites.

Le cantique du Paradis nous a été chanté, pour la première fois, par une mendiante assise au pied d'une croix, au bord d'un chemin; la pauvre femme avait peine à contenir son émotion, et pleurait en nous le chantant; Dieu nous donnait en elle un symbole touchant de la piété des Bretons.

AR BARADOZ.

(*Les Tréger.*)

Jézus ! pégen braz vo
Plijadur ann énéo,
E drugaré Doué,
Hag enn hé garanté !

Berr gavann ann amzer,
Hag ar boaniou dister,
O gounan dé ha noz,
D'ann gloar ar baradoz.

Pa zellann enn envo
Hag entrézé va bro,
Nijal d-i a garenn,
Evel eur goulmik wenn.

LE PARADIS.

(Dialecte de Tréguier.)

Jésus! combien sera grand le bonheur des âmes,
au sein de la bonté de Djeu, et dans son amour!

Je trouve le temps court, et légères les peines, en
songeant nuit et jour à la gloire du Paradis.

Quand je regarde le ciel, ma patrie, je voudrais y
voler comme une petite colombe blanche.

Pa vo pred ar maro,
Neuzé me kimiado
Euz ar c'hik gwall-boaniuz
Enébour d'a Jézuz.

Gand joa é c'hortoann
Ann trémen divézan,
Hast am euz da wélet
Jézuz va gwir bried.

Kerkent a ma vézo
Torret va chadenno,
M'en em zavo enn er
Evel eunn alc'hueder.

Trémen a rinn al loar
Evit monet d'ar c'hloar,
War ann héol, ar stéred,
Mé a vézo douget.

Neuzé mé a laro :
— Kénavo, d-id, va bro
Kénavo, bed doaniuz,
Ha béc'hou glac'haruz ;

Kénavo paourentez,
Kénavo gwanérez,
Kénavo trébillo,
Kénavo pec'hédo!—

Quand viendra l'heure de la mort, alors je quitterai cette chair misérable, l'ennemie de Jésus.

J'attends avec joie le terme de ma vie, j'ai hâte de voir Jésus, mon véritable époux.

Aussitôt que mes chaînes seront brisées, je m'élèverai dans les airs comme une alouette.

Je passerai la lune pour aller à la gloire, je foulerai aux pieds le soleil et les étoiles.

Alors je dirai : — Adieu, mon pays, adieu, monde de souffrances et douloureux fardeaux ;

Adieu pauvreté, adieu affliction, adieu troubles du cœur, adieu péchés ! —

Pelloc'h né zouginn ket
Chaden ann drouk spéred
Biken mé n'em golo
Goudé pred va maro.

Va c'horf ével eul lestr
En deuz ma zigaset,
Dré ann avel gwalla
Hag ar riel ama ;

Ar maro a porzer
A zigor ar c'hastel,
Pa burzunet é bet
Va lestr oud hé c'herrek. —

Abep-tu pa zellinn,
Kemment tra a wélinn,
Kargo va zaoulagad,
A joa hag a eur-vad :

Perc'her ar baradoz
Digor ouz va gortoz,
Ar zent ar zentezed,
Tost d'am digéméret.

Mé vo digéméret
E palez ann drinded,
E-kreiz ann énorio
Hag ar molodio ;

Je ne porterai plus les chaînes du malin esprit !
maintenant que l'heure de ma mort est passée, je ne
me perdrai plus !

Mon corps, comme un vaisseau, m'a conduit ici,
malgré les vents et la tempête ;

La mort est le portier qui m'a ouvert le château
contre les écueils duquel s'est brisé mon navire. —

De quelque côté que je me tournerai, tout ce que
je verrai remplira mes yeux de joie et de bonheur :

Je verrai les portes du paradis ouvertes pour m'at-
tendre, et les saints et les saintes prêts à me rece-
voir. *

Je serai admis dans le palais de la Trinité au milieu
d'honneurs et d'harmonies ;

Hag éno évit mad
Wélinn Doué ann tad
Gand hé vab benniget
Hag ar Spéred meulet.

Mé a welo Jézuz,
Enn eur c'hiz dudiuz,
O lakat war va fenn
Ar gaera kurunen.

— Ar c'horfou benniget
Evel ma hoc'h-hu bet,
Zo eunn tensor kuzet
Enn douar santelet.

Evel grizio roz-wenn,
Pé bleun liz pé spern-gwenn,
E kornik eul-liorz,
Ed-hoc'h-hui kreiz va borz ;

Ar bochedo roz-wenn
Ré lis ha ré spern-gwenn,
Gol ho bleun er maré,
Hag ho c'hav adarré.

Evit poanio dister
Evit ankenio berr,
Ni vézo paet mad
Gand Doué hor wir tad.

Et là pour récompense je verrai Dieu le Père avec son Fils béni et l'Esprit-Saint.

Je verrai Jésus, d'un air plein de bonté, placer sur mon front une belle couronne.

— Les corps bénis, comme l'ont été les vôtres, sont un trésor caché en une terre sanctifiée.

Vous êtes en ma cour comme des racines de rosiers blancs, de lis, ou d'aubépines, dans le coin d'un courtil ;

Les rosiers, les aubépines et les lis, perdent leur fleur, dans la saison, et la recouvrent.

Pour de légères souffrances, pour de courtes angoisses, nous recevrons de Dieu, notre véritable père, une brillante récompense.

Kaer a vo da wélet
Ar werc'hez benniget,
Gand daouzek stéréden
A ra hé kurunen.

Gwélet a remp ouspenn,
Gant hé bep eunn délen,
Vanden ann arc'haélé
Holl o voli Doué ;

Kanan heb éhan 'bed,
Kanouenno kaer-meurbed ,
A rai molodio
Da grouer ann envo.

Gwélet a ramp-ni c'hoaz
Hé leun a c'hloar ha c'haz,
Ré zalvet a bep lec'h ;
Béleien ha ménec'h,

Gwerc'hézed a bep oad,
Sentézed a bep stad,
Gragez, intavézed,
Gand Doué kurunet,

Ann holl élédigo
War ho eskéligo ,
Ker minon ker ru-benn,
Nijal enn dro d'hon fenn,

Elle sera belle à voir la Vierge bénie, avec les douze étoiles qui forment sa couronne.

Nous verrons encore les légions des archanges,
qui chantent les louanges de Dieu, chacun une harpe
à la main;

Qui chantent sans fin, d'admirables cantiques en
l'honneur du Père des cieux.

Nous verrons encore, pleins de gloire et de grâce,
des élus de tout l'univers, des prêtres et moines,

Des vierges de tout âge, des saintes de toute condi-
tion, des femmes, des veuves, couronnées par Dieu,

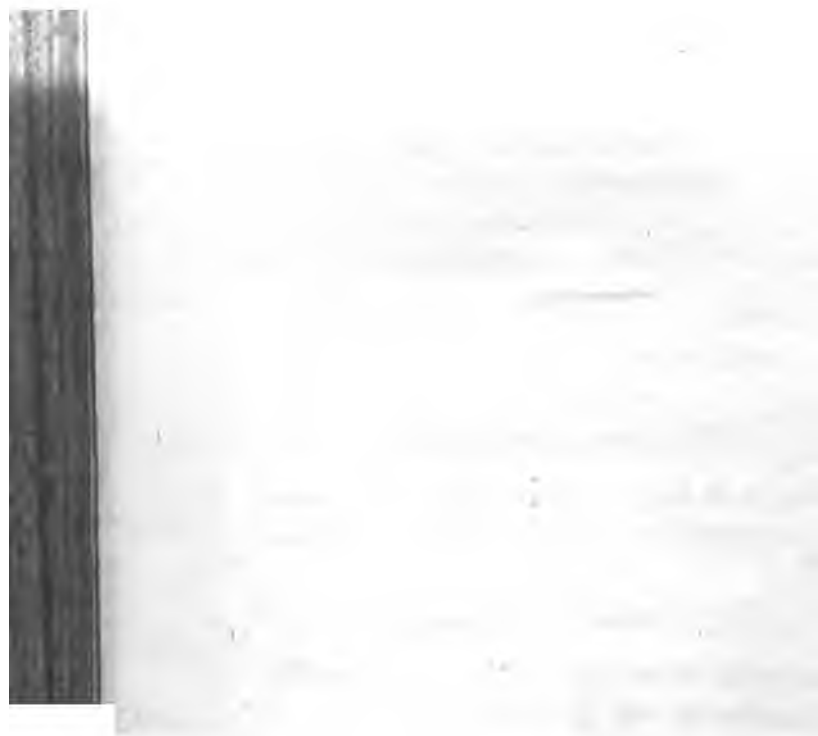
Tous les petits anges, portés sur leurs petites ailes,
si gentils et si roses, voltiger autour de nos têtes,

O nijal dreist hon fenn,
Hé ével ar wéven,
Kreiz eur park a bleunio,
Eno er vandenno.

Eurusded heb hé far !
'Nn eur gounan mé ho kar ;
C'hui a ra d'in dizoan
Er boanio ar bed-man !

**Voltiger par-dessus nos têtes , comme des essaims
d'abeilles dans un champ de fleurs.**

**Bonheur sans pareil ! En pensant à vous, je vous
aime ; vous consolez mon cœur dans les peines de
cette vie!**



ESSAIS
DE
TRADUCTIONS EN VERS.

**Non ut volui,
Sed ut potui.**

Maxima.

GENEVIÈVE DE RUSTÉFAN.

I

Lorsqu'il gardait ses moutons aux bruyères,
A faire un prêtre Iannik ne songeait guères.

— Je ne serai ni moine ni recteur ;
Ce n'est point là que j'ai placé mon cœur !

Je veux aimer, oui, pardieu ! sur mon âme,
Je veux aimer d'amour et prendre femme ! —

Quand vint sa mère à la lande, et lui dit :
— Iannik, mon fils, lorsqu'on a tant d'esprit,

Lorsqu'on est fin comme toi, dit notre homme,
Il faut partir pour Kemper ou pour Rome.

Laisse donc là tes moutons et l'amour,
Recteur, ou mieux, tu reviendras un jour. —

II

En ce temps-là vivaient trois jeunes filles ;
Fleurs de beauté l'on ne vit plus gentilles.

On en parlait en vingt lieux alentour ;
Monsieur leur père avait nom Le Naour.

Devant la lune ainsi que les étoiles,
Toutes auprès pâlisssaient sous leurs voiles.

C'était plaisir de les voir, à Nizon,
Cabrioler en allant au pardon,

Ou se rendant à vêpres, le dimanche,
Montant chacune haquenée haute et blanche ;

A Pontaven, les pavés et les ponts,
La terre au loin résonnaient sous leurs bonds ;

Elles portaient robe verte et flottante,
Et chaîne d'or aux mille anneaux pendante.

La plus jeune est des trois, sans contredit,
La plus charmante ; elle aime, m'a-t-on dit,

Elle aime Iannik, l'enfant du grand village,
Bien qu'il ne soit, lui, de noble lignage.

— Quatre beaux clercs ont été mes amants,
Et tous les quatre ont trahi leurs serments.

Iann le dernier, qui m'appelait sa femme !
Iannik aussi ! cela me brise l'âme ! —

III

Comme il passait pour aller recevoir
L'Ordre à Kemper, au perron du manoir,

Sur les degrés, seule, assise, sa belle,
Ourlait, rêveuse, un voile de dentelle :

(Ce fin tissu, brodé si richement,
Couvrirait bien un calice vraiment !)

— Iann, écoutez! oh! je vous en supplie,
Écoutez-moi votre douce-jolie!

Au nom du ciel! aux Ordres n'allez pas!
Si vous m'aimez, revenez sur vos pas!

— Je ne le puis, hélas! non, je vous jure,
Car on dirait partout : C'est un parjure!

— Et tous les pleurs que j'ai versés pour vous,
Et tous les bruits qu'on fait courir sur nous,

Et tous les traits que cent langues maudites
Nous ont lancés, les oubliez-vous, dites?

Et l'anneau d'or dont je vous fis présent
A l'aire-neuve, à la fête, en dansant?...

— La bague d'or qu'au doigt vous m'avez mise,
Jénovéfa, pardonnez! Dieu l'a prise!

— Iann, mon ami, revenez, revenez,
Et tous mes biens sont à vous, tous!.... Prenez!

Prenez-les tous, je ne veux que vous suivre;
Auprès de vous je veux mourir et vivre!

Dussé-je mettre à mes pieds des sabots,
Et dans les champs conduire vos travaux!

Si vous partez, insensible à ma plainte,
Rapportez-moi l'extrême-onction sainte! —

— Hélas! mon cœur ne peut vous écouter,
Jénovéfa, non, je ne puis rester,

Rester ici plus longtemps, Dieu m'enchaîne,
Je suis à lui! Dieu me tient, Dieu m'entraîne! —

IV

En revenant, deux ans après, un soir,
Il repassa pardevant le manoir :

— Grands et petits, à vous tous heur et joie!
A vous d'abord, sire, à qui Dieu m'envoie ;

Dans Rustéfan, à tous joie et bonheur,
Plus qu'il n'en est, las ! en mon pauvre cœur !

Sire, je viens, à l'usage fidèle,
Vous inviter à ma messe nouvelle.

— A votre messe, oui, vraiment nous irons,
Et dans le plat bons écus nous mettrons,

Bons écus d'or, au plat nous comptons mettre,
En votre honneur et gloire, jeune prêtre ;

Votre marraine y mettra dix écus,
Et moi, je veux en donner vingt de plus. —

V

Je m'en allais aussi vers la chapelle,
Pour assister à la messe nouvelle,

Quand tout à coup je vis courir à moi
Des gens en foule et dans un grand émoi.

— Hé ! dites donc, grand'mère, je vous prie,
La messe au bourg serait-elle finie ?

Il ne peut plus l'achever ; quelque sort
L'enchaîne ; il lutte, il lutte avec effort :

Jénovéfa, son amour et ses charmes,
Mille regrets baignent ses yeux de larmes.

Il a mouillé de ses pleurs le missel,
Les vases saints et la nappe d'autel.

Et tout à coup elle a fendu la presse,
Et s'est jetée à ses pieds en faiblesse :

— Grâce ! arrêtez, un mot, un seul encor !
Au nom du ciel ; arrêtez ! c'est ma mort ! —

VI

Monsieur Flécher, depuis longtemps sur l'âge,
Est aujourd'hui recteur de son village;

Il est recteur aujourd'hui de Nizon;
Et moi qui fis jadis cette chanson,

Je l'ai surpris, qui pleurait, en prière,
Près d'une tombe au fond du cimetière;

Je l'ai revu, bien des fois, qui pleurait
Près du tombeau de celle qui l'aimait.

LE LÉPREUX.

Seigneur Dieu, créateur du ciel et de la terre,
La souffrance m'accable et me suit nuit et jour,
Avec le souvenir de celle qui m'est chère,
De celle qui m'abuse et rit de mon amour.

Sur mon lit solitaire un mal affreux m'enchaîne,
Il est là, toujours là, qui veille à mon côté ;
Ma douce me pourrait seule tirer de peine,
En la voyant j'aurais recouvré la santé.

Comme l'étoile d'or, l'étoile qui console
Après les longues nuits d'angoisse et de douleur,
Son air vif et joyeux, et sa douce parole,
Ramèneraient bientôt le calme dans mon cœur.

Si seulement le bout de sa gentille lèvre,
De cette coupe amère effleurait le contour,
Je verrais à l'instant s'enfuir frissons et fièvre,
Quand j'en approcherais mes lèvres à mon tour.

Le cœur que dans notre jeune âge,
A garder tu m'avais donné ;
Ne l'ai point mis à fol usage,
Ne l'ai perdu ni détourné.

Ton cœur, ce cher et tendre gage,
Je l'ai mêlé, ma douce, au mien ;
Et maintenant, dis-moi, volage,
Quel est le mien, quel est le tien ?

LA JEUNE FILLE.

Qui donc ainsi me parle, à moi dont la figure
Est plus noire que n'est un corbeau, par ma foi !

LE JEUNE HOMME.

Quand vous seriez encor plus noire qu'une mère,
Vous seriez assez blanche, ô ma belle ! pour moi.

LA JEUNE FILLE.

Malgré votre air candide et votre beau langage,
Vous en avez menti ; je ne suis point à vous.
Allez quérir ailleurs gens de votre lignage ;
Pour moi je ne veux point épouser un *kakous* ¹.

LE JEUNE HOMME.

Avez-vous vu jamais, rayonnant sur sa tige,
Un fruit doré qu'un ver a rongé jusqu'au cœur ;
La femme en a l'éclat et le riant prestige,
Mais son âme, elle aussi, nourrit un ver rongeur.

Avez-vous vu jamais une feuille de lierre
Sur la branche du chêne ou de l'ormeau trembler ?
La feuille se détache et roule en la poussière :
La beauté de la femme ainsi doit s'envoler.

Avez-vous vu jamais, sur le bord de la grève
Ou des eaux de l'étang, une petite fleur ;
La fleur tourne et retourne à tout vent qui se lève :
Des femmes ainsi tourne à tout propos le cœur.

¹ Lépreux.

Mais comme l'onde emporte, en une nuit d'orage,
Et les sables du bord et la petite fleur,
Le temps emportera la mémoire et l'image
De celle qui me trompe et rit de mou malheur.

Hélas! triste et souffrant je passe sur la terre!
Mon père est le lépreux qu'on appelle Kahour;
J'avais depuis trois ans quitté notre chaumière
Pour aller à l'école et faire un prêtre un jour.

Bientôt je vais quitter encor, je dois le croire,
Je vais quitter ces lieux pour n'y plus revenir;
Bientôt je vais aller brûler en purgatoire;
Pour avoir trop aimé, bientôt je vais mourir!

CHANT DES PATRES.

LE JEUNE HOMME.

En menant mes troupeaux, dimanche, à la campagne ,
J'ouis chanter Maïte et reconnus sa voix ;
J'ouis sa douce voix du haut de la montagne,
Et ma chanson suivit sa chanson dans les bois :

— Le jour où je connus ma gentille Maïte ,
Était un jour de Pâque ; avec tous les enfants ,
Je la vis s'approcher de la table bénite ;
J'avais douze ans alors , comme elle aussi , douze ans ;

Elle brillait parmi , comme dans les bruyères
Resplendit l'aubépine ou les genêts en fleur ;
Pour elle , j'oubliais l'office et les prières ;
Plus je la regardais et plus l'aimait mon cœur.

Nous avons un pommier au courtil de ma mère ,
A ses pieds un gazon , un bosquet alentour ;
Quand ma douce viendra visiter ma chaumière ,
A l'ombre du pommier nous causerons d'amour.

Je veux cueillir le fruit le plus rouge pour elle ,
Et lui faire un bouquet, mais avez un souci,
Un souci tout fané , — car jamais de ma belle
N'ai reçu le baiser d'amoureuse merci.

LA JEUNE FILLE.

— Taisez-vous ! taisez-vous ! Voyez-vous cette bande
De pèlerins qui passe , et nous cherche des yeux ?...
Mais qu'un nouveau hasard nous rassemble à la lande ,
Vous aurez un baiser d'amour... peut-être deux !

LA CROIX DU CHEMIN.

Chaque année , aux feuilles nouvelles
Un oiseau chante dans le bois ;
Son front est bleu , jaunes ses ailes ,
Rouge son cou , douce sa voix.

Comme je faisais ma prière ,
Ce matin , il s'est abattu
Sur le toit de notre chaumière :
— Cher petit oiseau que veux-tu ?—

Il m'a dit plus de douces choses
Qu'il n'est de roses au courtil ,
Qu'il n'est de feuilles dans les roses :
— Aimez , aimez ! — me disait-il.

J'ai vu près de la croix de pierre ,
Au bord du chemin , lundi soir ,
Jeune fille passer ; j'espère
Dimanche au pardon la revoir.

Ses yeux sont plus clairs , j'imagine ,
Que l'onde en un cristal ; ses dents
Plus blanches que la perle fine
Qu'on pêche au retour du printemps ;

Plus blancs ses mains et son visage
Que la blanche goutte de lait ;
Si vous la voyiez, oui , je gage
Que ma douce vous charmerait.

Quand je serais plus riche même
Qu'un Ponkalek, plus riche encor ;
Si je n'ai pas celle que j'aime
Je suis pauvre avec un trésor.

Quand je verrais croître à ma porte
Au lieu de fougère , une fleur,
Une belle fleur d'or ; qu'importe
La fleur d'or, vraiment, sans son cœur !

Chaque chose à sa loi s'enchaîne ;
L'onde du rocher doit couler
Et s'enfuir au fond de la plaine,
La flamme s'élever dans l'air.

Il faut au cadavre, la tombe,
A l'âme, l'éternel bonheur,
Un nid bien clos, à la colombe ;
A moi, ma douce, votre cœur !

Oui, je fais vœu d'aller pour elle.
D'aller, tous les lundis matin
A genoux, à la croix nouvelle
Qui s'élève au bord du chemin.

LES HIRONDELLES.

Il est un sentier qui mène
De mon village au manoir,
Et du manoir y ramène
Le fils du seigneur nous voir.

Il aime le frais ombrage,
Les fraîches fleurs d'un buisson
Qui naquit, à son passage,
Au bord du sentier, dit-on.


J'en voudrais être une branche...
Un bouton rose... une fleur,
Qu'il me prit de sa main blanche
Et me plaçât sur son cœur.

Il part avec l'hirondelle,
L'hiver, il nous fuit toujours,
Et toujours revient, comme elle,
Chez nous avec les beaux jours,

Avec l'avoine fleurie,
Les linots et les pinsons,
Les bluets dans la prairie,
Les fêtes et les pardons.

J'aimerais, toute l'année,
Les bluets et les beaux jours....
Et dans notre cheminée
Les hirondelles, toujours !

Melodies Originales.



Les airs m'ont paru extrêmement simples, trainants, et tenant plus du plain-chant ecclésiastique que de la musique des autres nations de l'Europe. Ces airs ont toujours quelque chose de plaintif.... On dirait, à les entendre, qu'ils ont été faits exprès pour être chantés dans les montagnes et répétés ou prolongés par les plus sauvages et les plus bruyants de leurs échos.

FAURIEL.

MÉLODIES BRETONNES

CHANTS HISTORIQUES

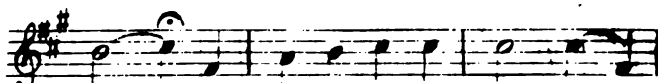
N^o 1^(*) *Maestoso*



Pa guz ann héol, pa goev ar



môr, mé war ka_nawar treuz ma



dôr. Pa guz annhéol, pa goenv ar



môr, mé war kanawar treuz ma dôr.

II *Andantino*



Ann ao_trou Nann hag hé fri -



et, ia_ouankik-flammint di_mé_zet,




ia_ouankik-flamm dis par - ti - et

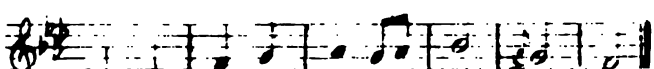
(*) Les numéros des mélodies correspondent à ceux des poésies.

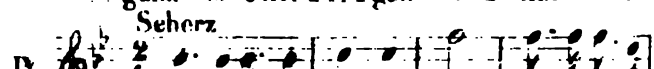
Andantino

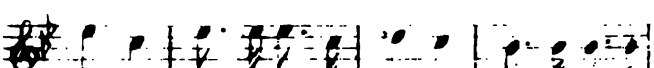
(2)

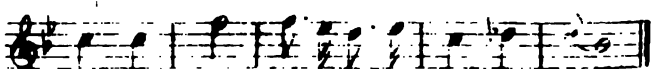
III  Ma - ri koant é - - ma meurkeu.

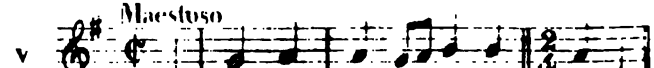
 et he Lao - vi - han é deuz kol lei.

 gant ar Chor - ri - gan é - ina et.

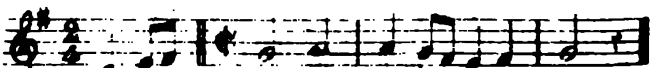
IV *Scherz*  Paskouhir, ar ché - mé - ner, ré kela la

 la la ta li ra la la la, Zu et da o.

 - her al laer a - bardaé noz di gwé - ner.

V *Maestoso*  Tré Lan - go - lan hag ar Fa - ouet, tré

 Lango - len hag ar Faouet, tré Lango - len hag ar Fa -

 ouet, eur Barz san - tel a zo ka - vet.

VI et VII *Allegro*  Merlin, Mer - lin, pé - lech et - lu,

(9) C'h. prononez. RH.

(3)

ken beure - ze, gaud hê ki du? Ou! ou! ou!

ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou!

VIII

And.
Né oann né - meddou zekvloapa gui_tez

ti ma zad, pa gui_tez ti ma zad - pé

oann et gaud ma chloarek tri ta lan la la lira, Pé

oann et gaud ma chloarek, ma dousik A - ba - lard.

IX

Andante
E - tré parrez Poul_dre_gat ha.

parrez plou a - ré, ez - euz tud_jentil_iaouank o

séveleunnar_mé_ésitmonédarbrézeldidunmabank.

- kës deuz dos_tunet_kéz_a_dud, euz_a_heb_korna_Vreiz.

a skogand ann dou ar ogwé let ann é -
 ven ti zo né vé c'hoar ve zet tré sekann
 ger a gem per eur bloa zo tré mé net.

XIV *And.^{te} triste*
 Pe oann d'ar stergant va di-lad pé

oann d'ar stergant va dilad mé glévénnein glot

hu - anat mé glé vénein glothu a - nat.

XV *All.^{to}*
 Bra oan merc'h di - jen - til a

oa dré ma tro war dro, eur plac'hik tri wech

bloa, Gwen - no - la - ik hi ha no, eur

plac'hik tri wech bloa, Gwen no - la ik hi ha no.

(6)

xvi *Martial*

Entré-al-l'org-nez hag al-l'ezbreiz

a zo bet dalc'h-et eum emgann reiz.

a zo bet dalc'h-et eum em-gann reiz.

xvii *All^{to}*

Zé-norik-glaz zo di-mé-zet.

ho-gen pas d'hé-vui-an-ka-ret; ho!

ho-gen pas d'hé-vui-an-ka-ret.

xviii *Energico*

Porzer di go retannor-mann! Am-

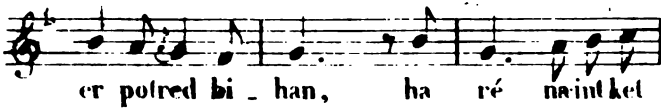
-trou Ro-han zo a-mann, Ha douzek mil soudard gant

han, da lakat sé-ziz war Gwengamp.

xx *Andante*

Pe oa potr Iannik gaud'hé-zenved en

(6) Cetau et les deux qui précèdent sont aussi populaires dans le Pays de Galles, qu'en Bretagne.



(8)

CHANTS D'AMOUR

N^o V *Andantino*
triste



Deiz vad d'hoch va dous in tan



vez deudomn d'ho ti o ber al lez bréman



digvézetamanu zer da zi lé zel pé da o



ber da zi lé zel pé da o' ber.

N^o VI *Allegro*



Eur - vad d'hoch-hui ké - mé - rez

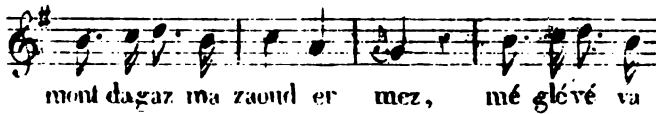


deiz vad d'hoch a la rann. Eur vad d'hoch-hui lé

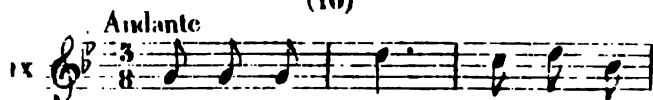


mé - rez eur vad d'hoch à la rann. D'é gémoumorga

(9)



(10)

Andante
ix 

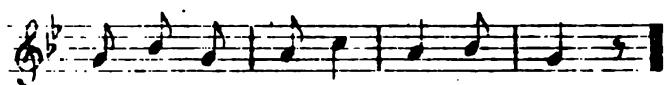
Krou er ann env hag ann dou -



- ar; montret va c'ha - lou gant glach -



- ar, kou_nan hed ann noz hag ann dé



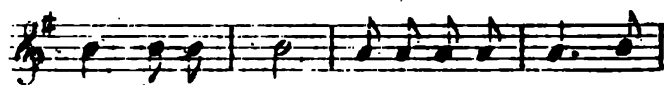
d'am dous_ik koant, d'am c'ha_ran - té .

Très vif
x 

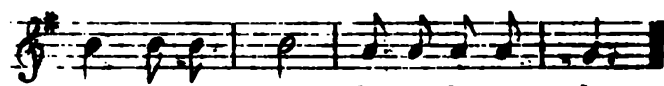
E Van_na - lek z'or par_don kaer lech



ia merch ed koant gad al laer. Ha



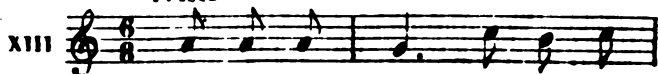
ma mel a drei: di_ga-di_ga - di, ba



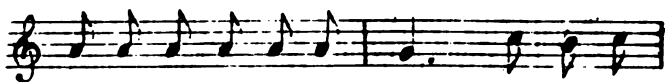
ma mel a ia, di_ga-di_ma - da.

Triste

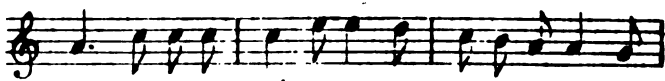
(11)



Chi leu et holl o chi leu



et o gé chi leu et holl ho chi leu

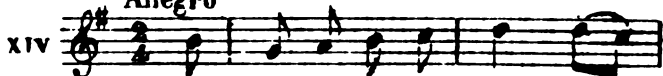


et ur zonisk né ué zon sa uoLti ra la la

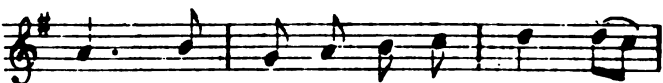


ti ra la la ti ra la la ti ra la la.

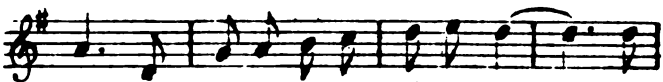
Allegro



Ezn - ig a gau é c'hoad hu -



- el, ha mé - lé - nik hé ziou as



kel; hé ga - lo - nik ru hébenn glaz, — ezn -



- ig a gau beg ar ween vraz.

CHANTS RELIGIEUX

Andante

n et III

Eur Vrenin deuz a i vre
 ni en doæur merch da zi_mé. hi
 deuz ar vren_hé_zed ar vrao_au
 hag hi bé_na_vet E_no_ran.

Religioso tou

IV

Dis kennomp holl gris_te_nien, em
 i_Gern da_we_let ar poaniou kriz
 ha spon_tuz am é_né_on dao ned, a
 zo dre_gourdrouz Doué_dalé_h_et é_barz am tan_gou
 dé_bé_za dis troet diout_han er bed_man.

The musical score is written in G major (one sharp) and 2/4 time. It consists of two parts, III and IV. Part III is marked 'Andante' and Part IV is marked 'Religioso tou'. The lyrics are in Breton. The score includes treble clefs, key signatures, time signatures, and various musical notations such as notes, rests, and bar lines. There are also some performance markings like '1' above notes.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Section seconde.

CHANTS HISTORIQUES.

	Pages.
Geneviève de Rustéfan	1
Notre-Dame du Folgoat	15
Fontenelle-le-Ligneur	33
L'Héritière de Kéroulaz	51
Le Marquis de Gwerrand	71
Élégie de Monsieur de Névet	85
L'Orphelin de Lannion	99
Les Laboureurs	100
Histoire de Iannik Skolan	117 et 120
Lê Pardon de saint Fiacre	129
Le Prêtre exilé	153
Les Chouans	163
La Complainte de Iann Marek	171

DEUXIÈME PARTIE.

CHANTS D'AMOUR.

Chants des Noces	191
La Demande	194
La Ceinture	204
La Chanson de Table	208
Le Jour et le Chant des Pauvres	216
Fête et Chant de l'Armoire	221

	Pages.
Fête et Chant de Juin.	227
L'Alre-Neuve.	237
Fête et Chant des Pâtres.	247
Le Lépreux	253
La Meunière de Pontaro.	261
Le Mal du Pays.	271
Le Pauvre Clerc.	277
Les Miroirs d'argent	282
La Croix du chemin.	286
La Rupture.	292
Les Hirondelles.	297

TROISIÈME PARTIE.

CHANTS RELIGIEUX.

La Fête des Morts	307
Légende de saint Ronan.	215
Légende de saint Eflamm	329
L'Enfer.	347
Le Paradis.	355

TRADUCTIONS EN VERS.

Geneviève de Rustéfan.	371
Le Chant des Pâtres.	247
Le Lépreux.	253
La Croix du chemin	286
Les Hirondelles.	297

MÉLODIES ORIGINALES.

TOME I.

CHANTS HISTORIQUES.

Prédiction de Gwenc'hlan, (n° I.	1
Le Seigneur Nann et la Korrigan, II.	ib.
L'Enfant supposé, III.	2
Le Tailleur et les Nains, IV	ib.
La Peste d'Elliant, V.	ib.
Merlin, VI et VII.	ib.
Héloïse et Abaylard, VIII.	3
Le Retour d'Angleterre, IX.	ib.

	Pages.
L'Épouse du Croisé, X.	4
Le Rossignol, XI.	<i>ib.</i>
Les Templiers, XIII.	<i>ib.</i>
Le Baron de Jauloz, XIV.	5
Le Frère de Lait, XV.	<i>ib.</i>
Lez-breiz, XVI.	6
Azénor-la-Pâle, XVII.	<i>ib.</i>
Le Siège de Gwengamp, XVIII.	<i>ib.</i>

CHANTS HISTORIQUES.

TOME II.

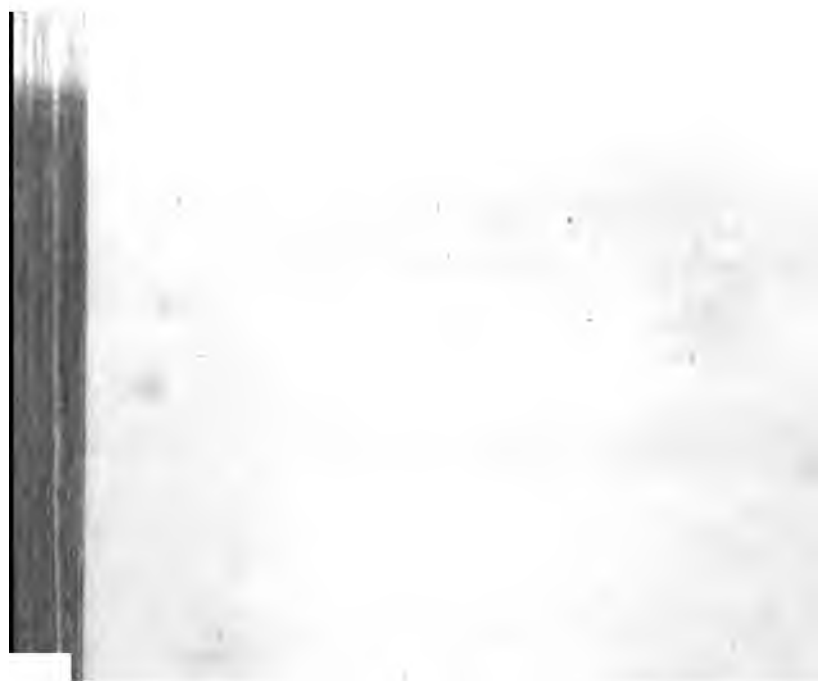
Geneviève de Rustéfan, XX.	6
L'Héritière de Kéroulaz, XXIII.	7
Les Chouans, XXI.	<i>ib.</i>

CHANTS D'AMOUR.

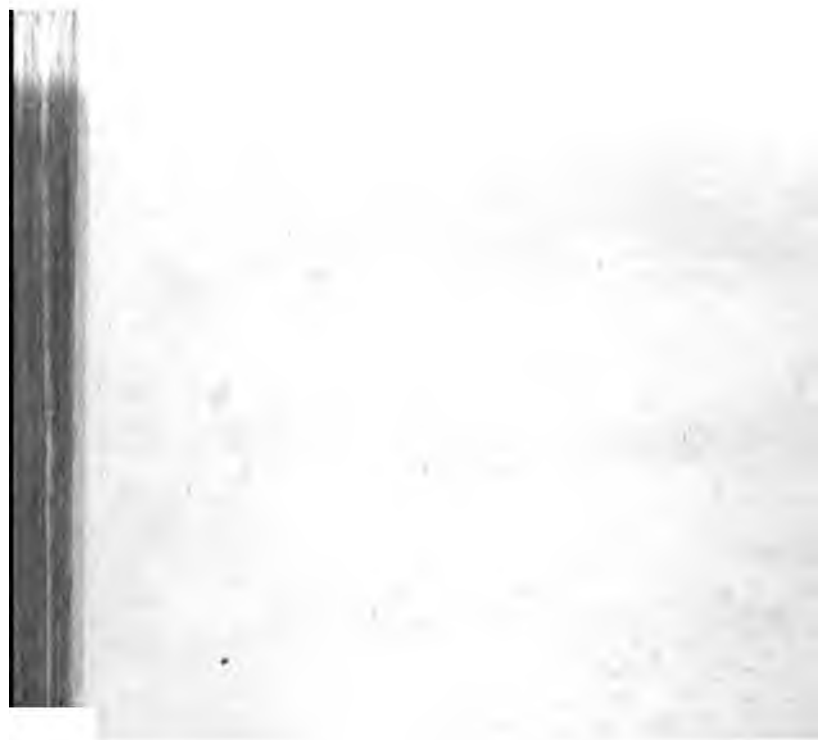
Chant de l'Armoire, V.	8
Chant de la Fête de Juin, VI.	<i>ib.</i>
Chant des Pâtres, VIII.	9
Le Lépreux, IX.	10
La Meunière de Pontaro.	<i>ib.</i>
Les Miroirs d'argent, XIII.	11
La Croix du chemin, XIV.	<i>ib.</i>

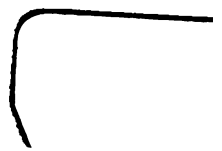
CHANTS RELIGIEUX.

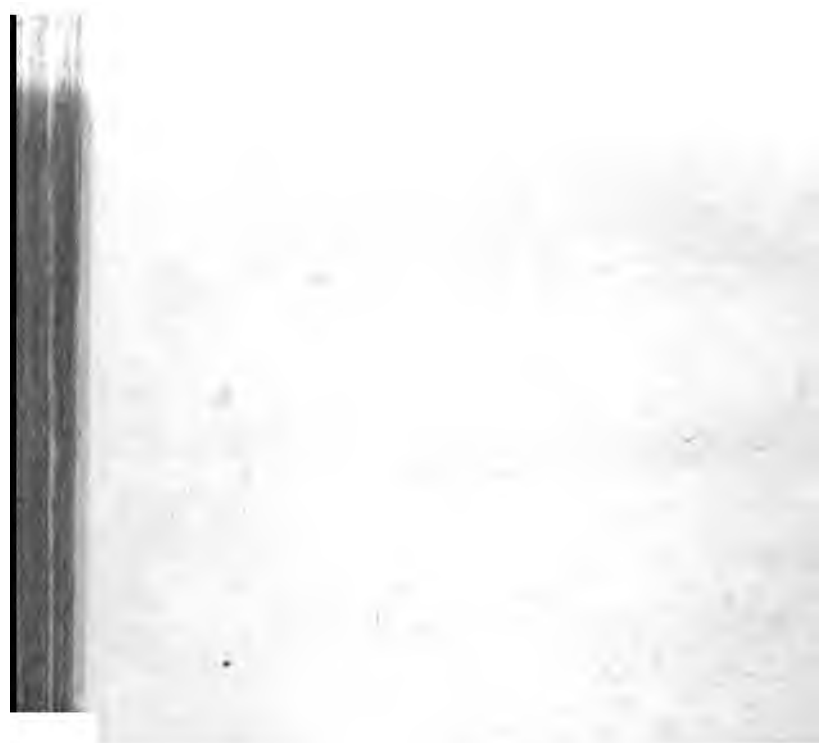
Légende de saint Ronan, II.	12
Légende de saint Efflamm, III.	<i>ib.</i>
Le Cantique de l'Enfer, IV.	<i>ib.</i>







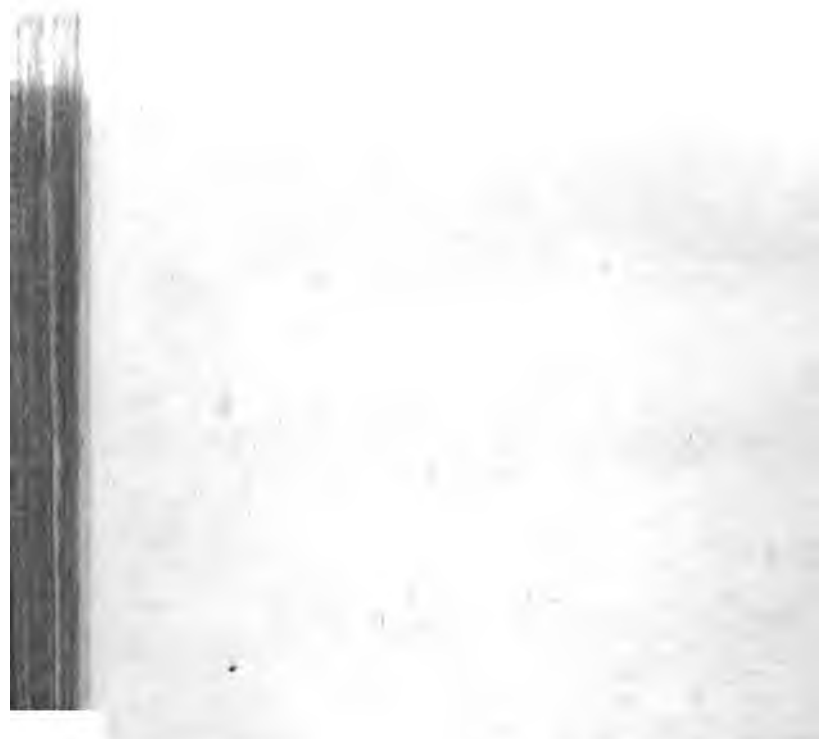




5











.

1

U

